



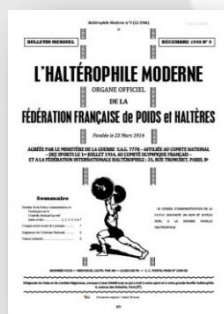
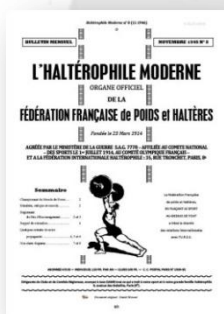
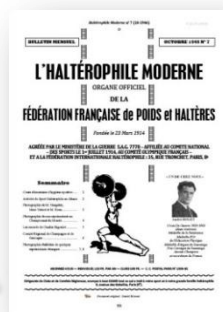
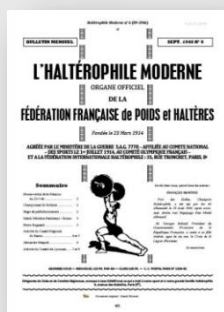
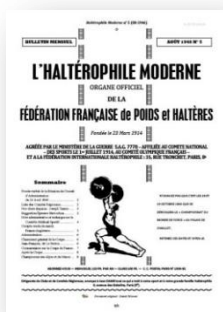
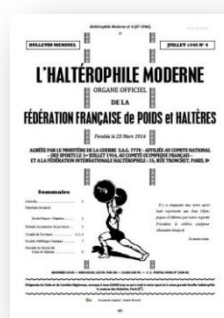
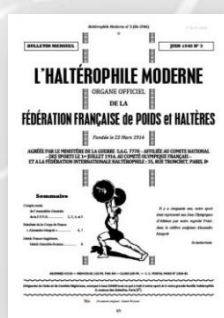
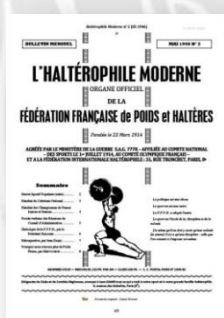
La ligue Occitanie FFHM



présente

L'Haltérophile Moderne

1946



Sommaire H.M. 1946

Haltérophile Moderne n° 1 (04-1946)

- Article (Jean Dame) « Poids et Haltères ; Appel à la jeunesse »
- Liste des qualifiés à la finale des Championnats de France 1946
- Liste des Records de France au 28 février 1946
- Article (Jean Dame) « Haltérophilie »

Haltérophile Moderne n° 2 (05-1946)

- Résultats de la finale du Critérium National 1946 disputé le 17 Février 1946, au Gymnase rue Récamier, Paris
- Résultats du championnat de France juniors et seniors 1946 disputé le 7 Avril 1946 au Gymnase Japy, à Paris
- Article (Jean Dame) « Les vieux se vont ! »
- Article (Camille Harasse) « Comment est née la F.F.P.H. »
- Article (Jean Dame) « Rétrospective : Avant 1900... Poids et Haltères »
- Article (Jean Dame) « Championnat de France 1946 »
- Article (Émile Hervochon, Jean Dame) « Pourquoi nous n'avons plus de poids plumes en France »

Haltérophile Moderne n° 3 (06-1946)

- Article (Émile Hervochon) « Hommage à Monsieur Jules Rosset »

Haltérophile Moderne n° 4 (07-1946)

- Lettre (P. Hue) « A propos de l'article "Rétrospective" »
- Article (Jean Dame) « Joinville »
- Quelques extraits de Journaux de province
- Comité de Provence Saison 1945-46
- Liste des records du comité de Provence
- La Société Athlétique Nantaise
- Records du monde (Mai 1946)

Haltérophile Moderne n° 5 (08-1946)

- Liste des comités régionaux de la fédération française de poids et haltères 1946
- Article (Joseph Duchateau) « Nos chers disparus : Joseph Tanio »
- Compte-rendu « France-Angleterre 1946 »
- Article (Eugène Gouleau) « Jean François, dit *Le Breton* »
- Quelques extraits de Journaux commentant la finale de la « Coupe de France 1946 »

Haltérophile Moderne n° 6 (09-1946)

- Article (Joseph Duchateau) « Nos chers disparus : Pierre Bugnand »
- Article (Joseph Duchateau) « Les performances de Jean-François »
- Article (?) « Alexandre Maspoli »

Haltérophile Moderne n° 7 (10-1946)

- Records battus par Charles Rigoulot
- Planches de photos d'haltérophiles

Haltérophile Moderne n° 8 (11-1946)

- Championnat du Monde de Force 1946 (compte-rendu et résultats)
- Quelques extraits de journaux de Nantes et de Montpellier
- Article (Émile Hervochon) « Nos chers disparus : A. Projean »
- Article (?) « Nos chers disparus : Raymond Suvigny »

Haltérophile Moderne n° 9 (12-1946)

- Notice Administrative et Technique sur le Contrôle Médical Sportif

L'Haltérophile Moderne

ORGANE OFFICIEL DE LA

FÉDÉRATION

FRANÇAISE DE

POIDS & HALTÈRES

AFFILIÉE AU COMITE NATIONAL D'ÉDUCATION PHYSIQUE ET DES SPORTS – COMITE OLYMPIQUE FRANÇAIS

♦ ♦ ♦ ET A LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE. – 45, RUE DE CLICHY – PARIS ♦ ♦ ♦

SOMMAIRE

	Pages
Poids et Haltères. Appel à la jeunesse ...	2
Règlement de la Coupe de France (Alexandre Maspoli)	2
Règlement des Championnats de France Juniors et Seniors.....	3
Tableau du Championnat pour résultats et engagés.....	4 et 5
Records de France	6
Causerie et considérations sur quelques mouvements	7
Règlement du Brevet Sportif Populaire et divers.....	8



Le Conseil d'administration de la Fédération Française de Poids et Haltères est heureux de vous présenter son Bulletin Mensuel.

Il a été créé spécialement pour nos Clubs et nos Comités Régionaux de façon que se fassent plus étroitement les liaisons entre tous ceux qui sont animés du même sentiment Sportif qu'est notre beau sport : l'Haltérophilie.

Nous espérons qu'il trouvera bon accueil parmi vous tous et que, malgré vos faibles ressources, vous aurez à cœur de nous aider à sa diffusion, pour accomplir la tâche que nous nous sommes imposée.

Longue vie et prospérité à notre Bulletin. Merci à vous tous.

Vive l'Haltérophilie !

LE CONSEIL.

ABONNEZ-VOUS – INDIVIDUEL : 120 FR. PAR AN – CLUBS : 100 FR. – C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82.

Dirigeants de Clubs et de Comités Régionaux, envoyez à Jean DAME tout ce qui a trait à notre sport et à notre grande famille haltérophile
9, avenue des Gobelins, Paris (5^e). **PRIX : 10 FR.**



Document original : Daniel Menoni

Poids et Haltères

Notre bulletin est enfin sorti. Notre rêve de toujours se réalise et je profite de ce premier numéro pour faire un appel à notre belle jeunesse.

Je suis heureux de l'occasion qui m'est offerte de vous parler du Sport des Poids et Haltères ; du sincère, du vrai, qui n'a que bien peu d'analogie, heureusement, avec ces exhibitions que vous avez trop souvent l'occasion de contempler sur la place publique et qui ne sont prétexte, dans la plupart des cas, qu'à « combinaisons et marchandage ».

Rosny aîné membre de l'Académie Goncourt fervent haltérophile et ancien pratiquant écrivait dans un article intitulé « Les Joies des Poids et Haltères » :

« Combien y a-t-il de personnes, même parmi les sportifs, qui conçoivent la possibilité des joies mêlées à la manœuvre des Poids et Haltères ?

« L'ivresse de l'escrime, le vertige de la course à pied, la belle aventure du cheval et du canot, l'emportement sauvage de la boxe, la féerie de l'alpinisme, la frénésie de l'automobile, tout le monde peut imaginer cela, mais quelle joie peut naître du travail sévère jusqu'à l'austérité et ce semble, monotone, des poids et haltère, comment la faire comprendre ! »

C'est la tâche de la Fédération Française de Poids et Haltères, tâche ardue entre toutes, que de faire comprendre cette joie et de persuader les jeunes de la goûter à leur tour.

Il ne suffit pas, pour devenir un champion haltérophile, de posséder une grande force musculaire, comme beaucoup pourraient le croire ; il faut aussi, bien que cela semble paradoxal dans un sport où l'on manie des engins pesants... de la vitesse car, moins de temps on met pour élever une barre et moins longtemps la charge pèse sur tout le corps. Autre facteur très important également : la souplesse. Les meilleurs haltérophiles sont ou ont été des gymnastes

Nos athlètes doivent donc pratiquer en dehors de leur sport favori : les agrès, l'athlétisme. Le plus prestigieux d'entre tous, Charles Rigoulot, dont le nom est devenu synonyme de force, excellait en course à pied, le 100 m plat en particulier, de même qu'il sautait facilement 1 m 50 en hauteur malgré un poids de corps de 100 kgs !

L'haltérophilie est donc un sport complet dont la pratique exige beaucoup d'énergie et de volonté, car l'athlète est aux prises avec une barre inerte dont il doit à tout prix venir à bout. Le succès est d'abord tout personnel ; c'est à soi-même que l'on livre la bataille, c'est sur soi qu'on la gagne et cette victoire ne laisse pas de donner des satisfactions vives, intimes et surtout constantes.

Vous savez que, tout comme la gymnastique, l'haltérophilie constitue un ensemble d'exercices dont les principaux sont : le développé à un ou deux bras, mouvement de force lente par excellence, l'arraché à un ou deux bras, mouvement de détente, l'épaulé et jeté à un ou deux bras qui exige, pour son parfait accomplissement, les qualités requises à la fois pour les deux exercices précédents. Charles Rigoulot-y a réalisé le poids incroyable de 182 kg 500.

Je ne puis, dans ce court article, entrer dans la technique des mouvements.

Je me contenterai de vous rappeler que notre Fédération fut fondée en 1914, par Jules Rosset, que le premier soin de son fondateur fut de faire admettre les poids et haltères au programme des Jeux Olympiques et que les succès remportés au cours de ces Jeux et dans les compétitions internationales ont placé la F.F.P.H. au premier plan des fédérations sportives françaises.

Son palmarès est enviable, ainsi que vous pouvez, en juger par les principaux résultats, que nous vous donnons ci-dessous :

1920, Jeux Olympiques d'Anvers. – Gance, Champion Olympique Poids Moyens ; Cadine, Champion Olympique Poids Mi-Lourds et toutes catégories.

1922 Championnat, du Monde, à Reval. – Roger François, Champion du Monde Poids Moyens.

1924, Jeux Olympiques de Paris. – Decottignies Champion Olympique Poids Légers ; Rigoulot Champion Olympique Poids Mi-Lourds.

1928, Jeux Olympiques d'Amsterdam. – Roger François Champion Olympique Poids Moyens ; Hostin, 2^e de la catégorie Poids Mi-Lourds.

1930, Championnat d'Europe à Munich. – Hostin, Champion d'Europe Poids Mi-Lourds ; René Duverger, 2^e de la catégorie Poids Légers ; Suvigny, 3^e de la catégorie Poids Plumes.

1932, Jeux Olympiques de Los Angeles. – Suvigny, Champion Olympique Poids Plumes ; René Duverger, Champion Olympique Poids Légers ; Hostin, Champion Olympique Poids Mi-Lourds.

1933, Championnat d'Europe à Essen. – Alleene, Champion d'Europe Poids-Moyens.

1934, Championnat d'Europe à Gênes. – René-Duverger, Champion d'Europe Poids Légers.

1935, Championnat d'Europe, à Paris. – Hostin, Champion d'Europe Poids Mi-Lourds ; René Duverger, 3^e de la catégorie Poids Légers ; Lepreux, 3^e de la catégorie Poids Moyens.

1936, Jeux Olympiques de Berlin. – Hostin Champion Olympique Poids Mi-Lourds.

LA COUPE DE FRANCE

ARTICLE PREMIER – La Fédération Française de Poids et Haltères organise annuellement une Coupe Nationale de Poids et Haltères appelée Coupe de France.

La Fédération Française de Poids et Haltères dotera cette Coupe d'un objet d'art qui sera sa propriété et dont elle aura le contrôle.

Cet objet d'art sera remis en garde pour un an, à l'issue de la finale, à l'équipe gagnante. Celle-ci devra en faire retour à la Fédération, à ses risques et ses frais, avant le dixième jour précédant la date de la finale de la saison suivante.

Sur le socle de la Coupe, une plaque gravée mentionnera le nom des équipes vainqueur de l'épreuve par année. Cette inscription sera faite par les soins et aux frais de la F.F.P.H.

ART 2 – MÉCANISME DE L'ÉPREUVE. – La Coupe se dispute en poules entre les équipes constituées par les Comités Régionaux de la F.F.P.H., à raison d'un athlète par catégorie.

Après avoir reçu les engagements des Comités Régionaux, la Commission de la Coupe procède au tirage au sort des poules, lequel tirage au sort sera immédiatement communiqué aux Comités intéressés.

Les lieux des rencontres seront désignés par la Commission de la Coupe.

ART 3 – COMMISSION D'ORGANISATION. – La Commission de la coupe est composée de 6 membres nommés par le Comité de Direction.

La Commission de la Coupe est chargée, avec le Secrétariat Général, de l'organisation et de l'administration de la coupe.

Le Secrétaire Général et le Trésorier font partie de droit de cette Commission.

ART 4 – ENGAGEMENTS. – La Coupe de France est ouverte aux équipes régionales constituées par les Comités Régionaux de la Fédération Française de Poids et Haltères.

Les épreuves commenceront, pour 1946, le 12 mai et se continueront le 26 Mai et le 9 juin.

Les Comités pourront admettre des étrangers licenciés dans leur équipe, à raison de un par équipe.

Chaque Comité ne pourra engager qu'une équipe comprenant un athlète de chacune des catégories suivantes :

- Poids coqs, jusqu'à 56 kg.
- Poids plumes, de 56 kg à 60 kg.
- Poids légers, de 60 kg à 67 kg 500.
- Poids moyens, de 67 kg 500 à 75 kg.
- Poids mi-lourds, de 75 kg à 82 kg 500.
- Poids lourds, au-dessus de 82 kg 500

Les engagements devront être établis sur une feuille spéciale, sur laquelle devront être mentionnés le titre du Comité Régional, le nom, prénom, date et lieu de naissance de chacun des athlètes faisant partie de l'équipe, le numéro de leur licence.

L'équipe tenante de la Coupe est engagée d'office.

La Fédération Française de Poids et Haltères se réserve le droit de refuser l'inscription d'un Comité,

Aucune tolérance de poids ne sera accordée. Toutefois, un athlète peut, après en avoir prévenu d'avance, concourir dans une catégorie supérieure à la sienne.

En cas d'ex æquo dans les résultats, c'est l'équipe la plus légère qui remportera le match.

La clôture des engagements est fixée au 15 avril.

Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

ART 5 – MOUVEMENTS IMPOSÉS. – La Coupe de France sera disputée sur les trois mouvements olympiques :

- Arraché à deux bras ;
- Développé à deux bras ;
- Épaulé et jeté à deux bras.

« Quand vous aurez vu votre père mourir sur l'échafaud, votre pays trois fois envahi, des révolutions successives, des exils en masse, des écroulements de tous les régimes, un pays exsangue, ruiné, épuisé et toujours renaissant, ressuscitant riche à nouveau, et de catastrophe en catastrophe, toujours plus fort et plus puissant, quand vous aurez vu cela, vous ne pourrez plus jamais désespérer de la France. »

GUIZOT (1787-1874)



C HARASSE

Président de la F.F.P.H.
Chevalier de la Légion d'honneur.



Jean DAME

Secrétaire général
de la F.F.P.H.
Chevalier de
la Légion d'honneur
Médaille militaire,
Croix de guerre.



R. CAYEUX

Trésorier de la F.F.P.H.
Médaille d'or de l'H P.

Je ne vous citerai que pour mémoire, les records du Monde dont furent et sont encore détenteurs des haltérophiles français dont vous avez tous entendu parler : Rigoulot, Baril, Hostin et celui qui, en ces derniers mois, n'a cessé de nous émerveiller par Ses exploits : Henri Ferrari.

Tous ces résultats se passent, je crois, de commentaires et nous donnent l'espoir que, malgré le lourd tribut qu'ils ont payé à la guerre, nos Haltérophiles continueront à faire briller les couleurs françaises dans les luttes pacifiques qui réuniront l'élite des sportifs du monde entier.

Suivez leurs traces. Il faut que les jeunes générations soient en mesure, le moment venu, de succéder à leurs aînés. Venez à nous et nous vous préparerons à la tâche qui doit être la vôtre !

C. HARASSE,
Président de la Fédération Française
de Poids et Haltères.

ART 6 - PESAGE. - Le pesage doit avoir lieu une heure avant les épreuves de la Coupe de France.

ART 7 - ARBITRES. - Trois arbitres par rencontre seront désignés par la Commission de la Coupe.

ART 8 - RECETTES. - Afin d'encourager les Comités Régionaux, la Fédération Française de Poids et Haltères entrera en ligne de compte dans les dépenses provoquées par l'organisation de la Coupe de France.

Le Comité Régional dont le territoire aura été désigné pour une rencontre établira un projet de budget en recettes et dépenses qui devra être approuvé par la F.F.P.H.

Il réglera toutes les dépenses sur pièces justificatives.

Il remboursera les frais de voyage en troisième classe de l'équipe adverse ainsi que ses frais d'hôtel.

La recette sera versée intégralement à la Fédération Française de Poids et Haltères. Toutefois, en cas d'excédent des recettes sur les dépenses, la Fédération ristournera au Comité organisateur un pourcentage qui sera fixé ultérieurement par la Commission de la Coupe.

ART 9 - NOMBRE D'ESSAIS. - Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 kg 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 kilos 500 marque le dernier, essai.

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

ART 10 - MATÉRIEL. - Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours du Championnat.

ART 11 - TENUE. - Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

ART 12 - TITRE DE CHAMPION. - Le Comité aura la garde de la Coupe pour un an. Des breloques seront en outre offertes aux athlètes des deux Comités finalistes.

ART 13 - RÉCLAMATIONS. - Lorsqu'un Comité se supposera en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la Commission de la Coupe de France qui tranchera, avec les membres de la Commission et du Comité de Direction, cette réclamation.

ART 14 - RESPONSABILITÉS. - La Fédération Française de Poids et Haltères décline toute

responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Championnat.

Les cas non prévus dans le présent règlement seront tranchés par la Commission de la Coupe de France.

RÈGLEMENT DES CHAMPIONNATS DE FRANCE JUNIORS ET SENIORS 1946

Le 25^e Championnat de France Seniors et le 8^e Championnat de France Juniors seront organisés par la Fédération Française de Poids et Haltères le dimanche 7 avril 1946 - matin et après-midi au Gymnase Municipal Voltaire, 2, rue Japy à Paris.

Ils sont réservés aux athlètes de nationalité française

Seuls seront admis à prendre part au Championnat de France Juniors les jeunes gens n'atteignant pas 21 ans révolus au 31 décembre 1946. Ils devront produire une autorisation écrite des parents ou tuteurs et une pièce justificative de nationalité et de naissance.

Toul engagé, devra appartenir à une société affiliée à la F.F.P.H.

CONDITIONS D'ENGAGEMENT. - Seront qualifiés pour participer au Championnat de France Juniors et au Championnat de France Seniors, les athlètes licenciés de la F.F.P.H. 1945-

46 et ayant réalisé, au cours des éliminatoires régionales, les minima suivants sur les trois exercices olympiques : arraché à deux bras, développé à deux bras, épaulé et jeté à deux bras :

Pour le Championnat de France Juniors :

Poids	coqs.....	190 k.
—	plumes.....	215 k.
—	légers.....	245 k.
—	moyens.....	255 k.
—	mi-lourds.....	265 k.
—	lourds.....	275 k.

Pour le Championnat de France Seniors :

Poids	coqs.....	230 k.
—	plumes.....	255 k.
—	légers.....	280 k.
—	moyens.....	295 k.
—	mi-lourds.....	315 k.
—	lourds.....	325 k.

Aucune tolérance de poids ne sera accordée ; toutefois, un athlète accusant un poids supérieur à celui de la catégorie pour laquelle il s'est engagé pourra concourir dans la catégorie supérieure, à condition qu'il ait satisfait aux minima imposés pour cette dernière catégorie.

La clôture des engagements est fixée au 27 mars 1946, *dernier délai*. Il ne sera pas tenu compte des engagements qui parviendront après cette date.

Chaque engagement, pour être valable, devra être adressé au siège social de la Fédération, 35, rue Tronchet, à Paris.

Les mineurs participant aux Championnats de France Juniors et Seniors devront avoir 18 ans révolus.

Les moins de 20 ans devront être titulaires du certificat médical d'aptitude aux sports.

Les athlètes qui ne satisferont pas à ces conditions ainsi que ceux qui ne totaliseront pas, au cours de la finale, les minima imposés, ne seront en aucun cas indemnisés, ni remboursés de leurs frais de voyage.

FRAIS DE DÉPLACEMENT. - La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents qui totaliseront, au cours de la finale les minima imposés, et ceci dans les conditions suivantes :

1° Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 3^e classe ;

2° Elle leur allouera une indemnité de nourriture et de logement.

CATÉGORIE DES CONCURRENTS :

Poids	coqs, jusqu'à 56 k.
—	plumes, de 56 k à 60 k.
—	légers, de 60 k à 67 k 500
—	moyens, de 67 k 500 à 75 k.
—	mi-lourds, de 75 k à 82 k 500
—	lourds au-dessus de 82 k 500.

MOUVEMENTS IMPOSÉS :

1. Arraché à deux bras.
2. Développé à deux bras.
3. Épaulé et jeté en barre à deux bras.

NOMBRE D'ESSAIS. - Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à cinq kilos, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 k 500 marque le dernier essai.

CHAMPIONNAT

NOMS ET PRÉNOMS	Poids des concurrents	Développé			
		1	2	3	Total

Dans aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement, suivant les règles de la F.F.P.H. les concurrents devront maintenir l'engin au bout des bras tendus verticalement, les pieds sur la même ligne, jusqu'à ce que l'arbitre leur ait fait signe de redescendre la barre. Ce n'est que lorsque celle-ci aura été reposée doucement à terre que l'arbitre annoncera sa décision par la mention, faite à haute voix « Bon » ou « Essai ».

PESAGE. - La formalité du pesage aura lieu le jour même des Championnats, au Gymnase Municipal Voltaire, à 8 heures pour les concurrents

du Championnat de France Juniors dont les épreuves auront lieu le matin et de 10 h à 11 h pour les concurrents du Championnat de France Seniors.

Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer à l'épreuve.

MATÉRIEL. - Le Comité organisateur assurera un matériel de barres à disques qui, seul, pourra être utilisé au cours des Championnats.

TENUE. - Les concurrents devront avoir une tenue correcte et soignée.

Sera immédiatement éliminé, tout concurrent qui n'aura pas une attitude correcte pendant toute la durée de la compétition.

DE FRANCE 1946

MOUVEMENTS À EXÉCUTER								Totaux	Classement
Arraché				Épaulé-jeté					
1	2	3	Total	1	2	3	Total		

SENIORS

Poids Coqs (230 k.) :

Boyer (U.S. Métro Transports).
Martig (U.S. Métro Transports).
Waltier (U.S. Métro Transports).
Fagot (S.A. Montmartroise).
Mathieu (A.S. Cheminot Chaumontais).
Obin (U.S. Métro Transports).
Duchesne (A.S. Bourse).
Rogier (Red Star Avignonnais).

Poids Plumes (255 k.) :

Duverger Ch. (S.A. Montmartroise).
Populier (Union Roubaissienne).
Verdu (L'Oranaise).
Thévenet (Red Star de Limoges).

Poids Légers (280 k.) :

Bugnicourt (U.S. Métro Transports).
Aleman (Gymnaste Club d'Alger).
Duverger René (S.A. Montmartroise).
Dejonghe (Haltérophilie Club Lillois).
Combet (Haltéro Club Montpelliérain).

Poids Moyens (295 k.) :

Firmin (Athlétic Club Montpelliérain).
Herbaux (Haltérophile Club Lillois).
Duverger (A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon).
Hally (C.H. Reyland).
Lepreux (U.S. Métro Transports).
Gaillet (U.S. Métro Transports).

Poids Mi-Lourds (315 k.) :

Ferrari (Haltéro Club Montpelliérain).
Perquier (C.N.A. Rouen).
Beiss (U.S. Métro Transports).
Chaput (A.S. Bourse).
Vlérick (A.S. Bourse).
Atik Youssef (L'Oranaise).

Poids Lourds (325 k.) :

Hamel (S.A. Montmartroise).
Roulier (U.S. Métro Transports).

JUNIORS

Poids Coqs (190 k.) :

Weber (Sté Athlétique Alsatia).
Édouard (C.H. Troyen).

Poids Plumes (215 k.) :

Héral (A.C. Montpellier).

Poids Légers (245 k.) :

Tchelingierian (A.S. Amicale).
North (C.H. Reyland).
Cœur (Amical Vélo Club Nîmois).
Morillo (Boxing Club Biterrois).

Poids Moyens (255 k.) :

Bouladou (Athlétic Club Montpelliérain).
Dauchy (Société Olympique Halluinoise).
Bongiovany (Société Athlétique Montmartroise).
Herzog (Société Athlétique Alsatia).
Huan (Club Néo-Meulanais).
Valtat (C.H. Reyland).

Poids Mi-Lourds (265 k.) :

Breton (H.C. Lillois).
Jeckel (A.S. Jovicienne).

Poids Lourds (275 k.) :

Cocheteux (Union Roubaissienne)

ooo

TITRE DE CHAMPION. - Le titre de Champion sera décerné, dans chaque catégorie, aux athlètes qui auront réuni le plus grand nombre de points.

En cas d'*ex æquo* dans une catégorie, l'avantage sera donné au plus léger des deux concurrents.

PÉNALITÉS. - Sera disqualifié de la F.F.P.H. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements :

Tout athlète régulièrement inscrit qui, pour une cause non justifiable, ne se présenterait pas au Championnat

Tout concurrent abandonnant le Championnat pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

RÉCLAMATIONS. - Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au Président de la F.F.P.H. qui tranchera avec les arbitres et les Membres du Conseil d'Administration de la F.F.P.H.

RESPONSABILITÉS. - La Fédération Française de Poids et Haltères décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des Championnats.

Reçus en dernière heure les engagements suivants :

Coqs : Marcombe.
Plumes : Baril Marcel (C.S.C.H. Nantes).
Nollet René (US. Tours).
Moyens : Marolleau (Angers B.C.).

LISTE DES RECORDS DE FRANCE AU 28 FÉVRIER 1946

Arraché à droite :

<i>Coqs</i>	Obin.....	65 k
<i>Plumes</i>	Baril.....	76 k
<i>Légers</i>	Fritsch.....	77 k 500
<i>Moyens</i>	Alleene.....	91 k 500
<i>Mi-Lourds</i>	Alleene.....	91 k
<i>Lourds</i>	Rigoulot.....	101 k

Arraché à gauche :

<i>Coqs</i>	Obin.....	61 k
<i>Plumes</i>	Baril.....	72 k
<i>Légers</i>	Arnoult.....	76 k
<i>Moyens</i>	Ferrari.....	82 k 500
<i>Mi-Lourds</i>	Ferrari.....	86 k
<i>Lourds</i>	Dumoulin.....	87 k 500

Arraché à deux bras :

<i>Coqs</i>	Obin.....	83 k
<i>Plumes</i>	Baril.....	96 k
<i>Légers</i>	Arnoult.....	103 k
<i>Moyens</i>	Ferrari.....	117 k 500
<i>Mi-Lourds</i>	Ferrari.....	125 k
<i>Lourds</i>	Rigoulot.....	126 k 500

Épaulé et jeté à droite :

<i>Coqs</i>	Clément.....	60 k
<i>Plumes</i>	Ruolt.....	78 k
<i>Légers</i>	Decottignies.....	92 k 500.
<i>Moyens</i>	Eger.....	93 k
<i>Mi-Lourds</i>	Rolet.....	103 k
<i>Lourds</i>	Vasseur.....	104 k

Épaulé et jeté à gauche :

<i>Coqs</i>	A établir,	
<i>Plumes</i>	Beaudrand.....	72 k 500
<i>Légers</i>	Decottignies.....	81 k 500
<i>Moyens</i>	Atik Youssef.....	87 k
<i>Mi-Lourds</i>	Dussol.....	95 k
<i>Lourds</i>	Vasseur.....	98 k

Épaulé et jeté à deux bras :

<i>Coqs</i>	Obin.....	106 k 500
<i>Plumes</i>	Populier.....	121 k
<i>Légers</i>	Bugnicourt.....	131 k 500.
<i>Moyens</i>	Ferrari.....	156 k 500
<i>Mi-Lourds</i>	Ferrari.....	169 k
<i>Lourds</i>	Rigoulot.....	161 k 500

Épaulé et jeté à deux bras en haltères séparés :

<i>Coqs</i>	Clément.....	78 k 500
<i>Plumes</i>	Suigny.....	90 k
<i>Légers</i>	Duverger.....	103 k 500
<i>Moyens</i>	Ferrari.....	110 k 500
<i>Mi-Lourds</i>	Rolet.....	126 k 500
<i>Lourds</i>	Maspoli.....	130 k 500

Épaulé et jeté à droite en haltère court :

<i>Légers</i>	Buisson.....	86 k
---------------	--------------	------

Développé du bras droit :

<i>Coqs</i>	Chariot.....	36 k
<i>Plumes</i>	Chariot.....	41 k 500
<i>Légers</i>	Duverger.....	48 k
<i>Moyens</i>	Gardechaux.....	50 k
<i>Mi-Lourds</i>	R. François.....	53 k
<i>Lourds</i>	Vasseur.....	55 k 500

Développé du bras gauche :

<i>Coqs</i>	Chariot.....	32 k 500
<i>Plumes</i>	Beaudrand.....	40 k
<i>Légers</i>	Lallemand.....	45 k
<i>Moyens</i>	Messe.....	44 k 500
<i>Mi-Lourds</i>	R. François.....	47 k 500
<i>Lourds</i>	Chaix.....	50 k

Développé à deux bras :

<i>Coqs</i>	Chariot.....	76 k 500
<i>Plumes</i>	Thévenot.....	87 k 500
<i>Légers</i>	Duverger.....	98 k
<i>Moyens</i>	Ferrari.....	104 k 500
<i>Mi-Lourds</i>	Hostin.....	112 k 500
<i>Lourds</i>	Florent.....	112 k

Développé à deux bras en haltères séparés :

<i>Coqs</i>	Chariot.....	65 k 500
<i>Plumes</i>	Suigny.....	77 k
<i>Légers</i>	Duverger.....	88 k
<i>Moyens</i>	R. François.....	90 k
<i>Mi-Lourds</i>	Le Put.....	91 k 500
<i>Lourds</i>	Vassour.....	97 k

Volée du bras droit :

<i>Coqs</i>	Obin.....	61 k
<i>Plumes</i>	Ducher.....	66 k
<i>Légers</i>	Catalan.....	75 k
<i>Moyens</i>	Hoebanx.....	75 k
<i>Mi-Lourds</i>	Dussol.....	81 k
<i>Lourds</i>	Rigoulot.....	91 k 500

Volée du bras gauche :

<i>Coqs</i>	Obin.....	56 k
<i>Plumes</i>	Debenest.....	65 k 500
<i>Légers</i>	Poiret.....	71 k
<i>Moyens</i>	Ferrari.....	73 k
<i>Mi-Lourds</i>	Salvador.....	80 k
<i>Lourds</i>	Dannoux.....	80 k 500

Soulevé de terre du bras droit :

<i>Une seule catégorie :</i>	Hoebanx.....	186 k 500
------------------------------	--------------	-----------

Soulevé de terre du bras gauche :

<i>Une seule catégorie :</i>	Chaix.....	181 k
------------------------------	------------	-------

Soulevé de terre à deux bras :

<i>Une seule catégorie :</i>	Florent.....	264 k 500
------------------------------	--------------	-----------

Bras tendu par l'anneau à droite :

<i>Légers</i>	Valtre.....	20 k 500
---------------	-------------	----------

Bras tendu par l'anneau à gauche :

<i>Coqs</i>	A établir.	
<i>Plumes</i>	A établir.	
<i>Légers</i>	Valtre.....	20 k
<i>Moyens</i>	A établir.	
<i>Mi-Lourds</i>	Tannio.....	24 k
<i>Lourds</i>	A établir.	

Croix de fer par l'anneau :

<i>Coqs</i>	A établir.	
<i>Plumes</i>	Valtre.....	38 k
<i>Légers</i>	Valtre.....	40 k 500
<i>Moyens</i>	A établir.	
<i>Mi-Lourds</i>	Tannio.....	49 k
<i>Lourds</i>	A établir.	

Bras tendu poids sur la main droite :

<i>Coqs</i>	A établir.	
<i>Plumes</i>	Berten.....	33 k
<i>Légers</i>	Nouy.....	30 k
<i>Moyens</i>	A établir.	
<i>Mi-Lourds</i>	A établir.	
<i>Lourds</i>	A établir.	

Bras tendu poids sur la main gauche :

<i>Coqs</i>	A établir.	
<i>Plumes</i>	Berten.....	21 k
<i>Légers</i>	Dejonghe.....	22 k 500
<i>Moyens</i>	A établir.	
<i>Mi-Lourds</i>	A établir.	
<i>Lourds</i>	Fessaert.....	30 k 500

Croix de fer poids sur la main :

<i>Coqs</i>	A établir.	
<i>Plumes</i>	Populier.....	44 k
<i>Légers</i>	Dandois.....	46 k
<i>Moyens</i>	Bévin.....	56 k
<i>Mi-Lourds</i>	A établir.	
<i>Lourds</i>	A établir.	

Bras tendu en haltères à droite :

<i>Légers</i>	Aleman.....	24 k
	A établir dans les autres catégories.	

Bras tendu en haltères à gauche :

<i>Légers</i>	Rendez.....	17 k
	A établir dans les autres catégories.	

Bras tendu croix de fer en haltères :

	A établir dans toutes les catégories.	
--	---------------------------------------	--

Haltérophilie

Causerie et considérations sur certains mouvements.

Beaucoup de gens ignorent la pratique des Poids et Haltères, comment on s'entraîne, l'utilité de ce sport ; en somme, ne savent rien de ce qu'est l'haltérophilie. C'est ce qui explique le peu d'empressement du grand public à se rendre aux manifestations.

Tout d'abord, laissez-moi vous dire que c'est un sport de force qui mesure à un gramme près les possibilités humaines.

L'haltérophilie est un art. Oui, c'est l'art d'élever au-dessus de sa tête, avec un ou deux bras, un haltère ou une barre pesant, avec souplesse, adresse, grâce et force, suivant un règlement nettement établi.

Certains d'entre vous remarqueront que j'ai mis la force en dernier.

En effet, dans certains mouvements, dits mouvements de détente, la force joue un rôle secondaire.

Des exemples, il y en a légion :

Dans la volée, qui est un mouvement national, c'est-à-dire qui n'est pas reconnu par la Fédération Internationale Haltérophile, la perfection technique du style vous fera enlever un poids que la force seule vous empêchera de réussir. J'ai vu au cours de ma carrière (25 ans d'expérience) des hommes ne pesant pas 60 kg élever à droite ou à gauche 140 livres et même des poids légers ne dépassant pas 67 kg 500 de poids de corps, 150 livres.

Il en est de même pour les mouvements de l'arraché d'un bras ou à deux bras.

Par contre, dans le développé, c'est autre chose. La force joue là un grand rôle, car une fois la barre amenée aux épaules, avec souplesse ou non, il faut la démarrer sans secousse jusqu'au bout des bras tendus, le corps et la tête restant dans la position verticale. Dans les développés à un bras, c'est la même chose (mouvements nationaux).

Les bras tendus rentrent également dans cette catégorie.

Dans le soulevé de terre à un bras ou à deux bras, c'est le facteur puissance qui rentre en jeu.

Le règlement vous dit ceci :

« Le soulevé s'exécutera avec une barre dont la longueur minimum sera de 1 m 25. »

« Ramener les pieds à la position première, c'est-à-dire le corps d'aplomb et les jambes écartées de 40 centimètres. »

« Élever lentement les deux bras ensemble jusqu'à complète extension, sans aucune secousse, ni départ brusque, marquer un temps d'arrêt d'au moins deux secondes le mouvement terminé. »

A mon avis, un individu quelconque qui possède une bonne serre, surtout des phalangettes et ayant une certaine résistance rénale (les lombaires) excellera dans cette spécialité.

Prenons un exemple :

De deux hommes de la même force, c'est celui qui aura ce que j'appellerai « de la main » qui soulèvera plus lourd que l'autre.

Dans ce mouvement, les reins et les jambes travaillent alternativement le premier pour décoller la barre et le second pour se relever. Pendant ces deux phases de l'exercice qui pourtant sont continues les mains jouent le plus grand rôle car il faut tenir la barre ou l'haltère pendant toute la durée du mouvement.

La force d'un athlète pratiquant l'haltérophilie ne réside pas seulement dans ses bras. Il faut que tous les muscles de son corps soient entraînés, car en plus de non réussite de la performance, il pourrait craindre un accident, ce qui est très rare du reste dans la pratique de notre sport.

La valeur l'un muscle ne se mesure pas à sa grosseur. En général, les athlètes pratiquant les poids et haltères ont les muscles en boule et non en élongation, ce qui est un tort, car, je le répète, la valeur de la force de l'individu n'est pas subordonnée à la grosseur de ses muscles ; c'est là une erreur profonde. L'haltérophile moderne, heureusement, est tout à fait différent de l'haltérophile d'antan.

Le modernisme nous a amené à l'acrobatie, c'est pourquoi je répète ce que j'ai toujours dit ; les anciens, qui pratiquaient en force pure, étaient plus forts que nous, et leurs performances, si elles n'étaient pas élevées, étaient exécutées dans un autre style qui nécessitait beaucoup plus de force naturelle. Ceci n'enlève d'ailleurs rien à l'accomplissement des performances de nos champions actuels car, en haltérophilie comme dans tout, seul le résultat compte.

Il y a aussi deux genres de force : la force entraînée et la force pure.

J'ai vu des jeunes gens au corps assez harmonieux qui pratiquaient le sport des poids et haltères ; ils n'avaient rien de transcendants mais ce sport leur plaisait.

Au bout de quelques années, j'ai revu ces mêmes jeunes gens complètement transformés, faisant des performances magnifiques, approchant, à ce moment-là, les performances dites internationales. Que s'était-il passé ? C'est bien simple :

Ces jeunes gens, qui n'étaient pas nés forts, avaient acquis la force, après avoir suivi un entraînement sérieux et raisonné, avec une volonté digne de toute éloges, car il faut de la volonté dans notre sport ingrat par excellence. 1 kg pèse 1.000 grammes et la bascule est là comme juge.

J'ai vu d'autres jeunes gens, par contre, bâtis en hercules qui, à leur arrivée ou gymnase, prenaient une barre en ayant l'air de jouer avec, un haltère ne pesant pas plus au bout de leurs bras que mon porte-plume. Qu'ont-ils fait, par la suite, ces costauds que la nature avait doués d'une force peu commune ? Rien du tout et c'est la revanche du faible énergétique sur le fort qui ne l'est pas.

Pour arriver, en haltérophilie, il faut de la persévérance, de la ténacité, de la volonté. On lutte contre l'inertie il faut se suggestionner, se mettre en colère tout en maintenant le contrôle équilibré de toutes ses facultés ; en un mot, notre sport est, plus que tout autre, l'école de la volonté ; c'est une gymnastique du corps en même temps qu'une gymnastique de l'esprit. Ceux qui s'y adonnent sont des athlètes pratiquant ce qu'on appelle « l'athlétisme lourd » et ne doivent pas être inférieurs aux autres, car l'haltérophilie n'empêche pas de courir, de sauter, de grimper, de lancer, etc., en un mot, d'être un athlète complet. Et je citerai à l'appui cette phrase de Philostrate, cet auteur grec qui se plaignait déjà de la mollesse de certains athlètes :

« La nature fait tout pousser comme au temps de nos ancêtres et de la manière déterminée. Pour les qualités qui, jadis, distinguaient les athlètes, la nature n'est pas trouvée en défaut, car elle produit encore des athlètes pleins d'ardeur, de beauté et de sagacité ; or, ces dons-là viennent de la nature, mais l'absence d'une saine direction dans les exercices et d'une application soutenue avec vigueur a ôté à la nature sa propre puissance ».

Comme il dit vrai et comme cette phrase qui a été écrite en 1844 peut se rapporter au temps actuel.

Mais je m'écarte de mon sujet et j'y reviens en me permettant de donner quelques conseils d'entraînement pour les jeunes.

La première des choses pour un jeune homme à qui la pratique du sport des poids et haltères plaît, est de se former un corps digne de pouvoir le pratiquer sans danger. Il faut pour cela s'astreindre à une culture physique raisonnée où toutes les parties musculaires travaillent ; les membres inférieurs et

supérieurs et surtout la paroi abdominale et, en particulier, les obliques (pour cet exercice, attachez-vous à chaque pied un objet lourd d'environ 1 kg à 1 kg 500).

Une fois le corps fait, on commence seulement à apprendre les mouvements c'est-à-dire le style car, ne l'oubliez pas, le style est la base de la performance c'est le style qui fait qu'un athlète exécute un mouvement avec grâce, malgré un engin très lourd.

Il faut aller jusqu'à la perfection, car une fois le mauvais pli pris, il est excessivement difficile de le corriger.

Quelques grands champions sont, je crois, d'accord avec moi sur ce sujet. Il faut commencer avec une barre simple, sans disque, ou un engin qui ressemble à une barre (pourvu qu'il soit léger). Il ne faut pas tenter autre chose avant que les mouvements soient exécutés dans la perfection et automatiquement.

Une fois que l'on connaît ses mouvements qu'il faut répéter au moins trois ou quatre mois, on augmente le poids de la barre et, malgré cette légère augmentation, il faut toujours veiller à ce que tous les exercices soient impeccables.

Les débutants doivent apprendre à tirer deux fois par semaine, ce qui leur fait 8 séances par mois, c'est suffisant, et ce sur les cinq mouvements suivants : arraché à droite et à gauche, développé, arraché à deux bras et épaulé et jeté à deux bras. C'est ce que j'appellerai les éducatifs de l'haltérophilie.

Ensuite, l'entraînement s'intensifie. L'athlète doit tirer ce qu'il considère comme son maximum une fois par mois et reprendre son travail de souplesse, d'adresse en essayant toujours d'améliorer son style.

En rentrant dans une salle, que doit faire l'haltérophile :

1. Il doit commencer par faire des exercices d'assouplissement, bras et jambes, tronc.
2. Prendre un haltère court ou un disque, enfin un objet de 20 à 25 kg, suivant sa force et le développer plusieurs fois (chaque bras).
3. Une fois terminés ces exercices prendre la barre, l'épauler avec une charge moyenne et faire quelques flexions sur les jambes.

Quand cette mise en train est finie, il peut alors commencer à tirer sérieusement avec la barre chargée progressivement jusqu'à 10 kgs environ de son maximum et ce, dans tous les mouvements. Je dis, dans tous les mouvements, car quoique l'arraché d'un bras soit supprimé actuellement de nos Championnats nationaux, comme il l'est du reste dans les Championnats internationaux, il est nécessaire à un athlète d'exécuter ce mouvement pour lui donner plus de confiance, plus d'adresse, en un mot parfaire sa séance d'entraînement par cette gymnastique de détente.

Ce que je recommande aux jeunes surtout, c'est de travailler aussi bien le bras gauche que le bras droit, de façon à ne pas avoir, comme chez la plupart des athlètes, un buste plus développé à droite qu'à gauche ou vice versa.

Pour les athlètes préparant les Championnats, ils ne doivent pas forcer sur ces mouvements, mais, je le répète faire leur mise en train, travailler progressivement en répétant les mouvements à deux bras à quelques kilos de leur maximum, tirer une fois leur maximum en forçant un peu et en ayant bien soin de sangler les reins.

Une fois terminé leur entraînement qui aura duré une heure environ, faire un léger soulevé de terre répété plusieurs fois et une bonne séance de saut en hauteur et en longueur sans élan.

Après s'être entraîné d'une façon raisonnable et progressive pendant deux ou trois mois avant une compétition, l'athlète doit cesser l'entraînement 4 ou 5 jours avant l'épreuve, se coucher de bonne heure, ne pas trop fumer et surtout ne penser au match que le jour même.

Brevet Sportif Populaire

RÈGLEMENT

Organisation administrative

En suivant ces directives, l'athlète arrive le jour du match frais et dispos, entraîné à point. Suivant sa forme et surtout comment il se sent, il pourra se permettre de faire un effort car il pourra demander à ses muscles cet effort avec toutes les chances de succès. Il n'aura peur ni des adversaires, ni de sa barre et sa volonté sera tendue pour vaincre.

Je parle de la peur de la barre, du mal du plateau : cela existe chez nous comme dans presque tous les sports de salle. En ce qui nous concerne, il faut aller en dessous de la barre, en un mot aller la chercher et ne jamais l'amener à soi.

Les performances formidables qui ont été exécutées par les Égyptiens ont été accomplies parce que ces derniers n'ont peur de rien. Leur corps passe en dessous de la barre et les jambes font le reste pour l'épauler. Pour le jeté, c'est la même chose, la coordination des bras et des jambes dans ce mouvement de détente fait que la barre étant jetée bien au dessus de la tête et en plein centre de gravité, dans un mouvement où chaque centimètre a été étudié, est tenue et que la performance est accomplie.

En parlant de tout cela, je me rappelle que lorsque Charles Rigoulot faisait ses débuts dans mon gymnase rue Broca, je maquillais les poids et les barres pour lui faire vaincre cette appréhension ; du reste, vous avez pu juger ensuite de son style impeccable, de sa volonté farouche qui lui a permis d'élever ses records à un plafond où il sera difficile de les battre.

Et pourtant, combien de séances d'entraînement il ne fait que du « répété » c'est-à-dire à se perfectionner dans un mouvement, acquérir le style, refaire le mouvement jusqu'au jour où on croit qu'il est parfait, mais il n'est jamais parfait, qu'on se le dise. Cela me rappelle aussi notre regretté champion Lucien Gaudin cet autre phénomène de la lame, ne prenait-il pas quotidiennement les leçons du Maître Mérignac et pourtant, il était double champion olympique.

Non, croyez-moi, mes chers amis, même champion, un athlète n'est jamais parfait.

Jean DAME.
Directeur de l'Équipe de France.

NÉCROLOGIE

Jean-François, dit le Breton, vice-président de la F.F.P.H. et ex-champion du Monde en 1941.

Alexandre Maspoli, vice-président de la F.F.P.H., président délégué de la zone sud pendant l'occupation, président du Comité Lyonnais en 1943.

Raymond Suvigny, membre du conseil de la F.F.P.H., ex-champion Olympique, président de la section de Poids et Haltères de l'U.S.M. en 1945.

Tannio, président de l'Avant-garde de St-Nazaire, vice-président du Comité Anjou-Bretagne, ex-recordman de France en 1945.

Martine, de l'U.S.M., tombé glorieusement à la libération de Paris.

Soleirol, du Comité de Provence, arbitre fédéral, tombé à la libération de Marseille.

Le fils de notre ancien président du Comité d'Alsace Hueber, enrôlé de force dans la Wehrmacht, mort en captivité en Russie.

Le referendum et les élections ayant lieu respectivement le 5 Mai et le 2 Juin, les épreuves éliminatoires comptant pour la Coupe de France auront lieu aux dates suivantes : 12 Mai, 26 Mai, 9 Juin et finale à Marseille le 29 Juin.

Organisation de l'épreuve de natation

L'épreuve de natation est facultative en 1946.

A partir de 1947 tout candidat devra présenter lors de son inscription aux épreuves athlétiques, un certificat attestant qu'il a satisfait à l'épreuve de natation figurant dans les performances du Brevet sportif populaire. Ce certificat pourra être délivré par l'une quelconque des fédérations habilitées et par l'Office du Sport Scolaire et Universitaire ; pour qu'il soit valable, les organisateurs devront faire connaître quinze jours à l'avance au directeur départemental de l'Éducation Physique et des Sports, le lieu, la date et l'heure de la réunion au cours de laquelle seront passées les épreuves comptant pour le Brevet Sportif Populaire. Le directeur départemental de l'Éducation Physique et des Sports fera assurer un contrôle par ses services ou pourra déléguer ses pouvoirs à un représentant de la Fédération Française de Natation.

Contrôle médical

Il est recommandé à tous les concurrents du Brevet Sportif Populaire de passer une visite médicale avant de se présenter sur le terrain.

Les organisateurs s'assureront, dans toute la mesure du possible, le concours d'un médecin, qui assistera aux épreuves, aura qualité pour interdire la poursuite à tout candidat, en mauvaise condition physique, et pourra donner Les premiers soins en cas d'accident.

Imprimés

Les imprimés établis en vue des examens du Brevet Sportif Populaire sont les suivants :

1° Bulletin d'inscription rempli par le candidat et conservé par le président du jury.

2° Feuille de session établie pour chaque échelon par l'organisateur d'après les bulletins d'inscription ; les résultats de chaque épreuve y sont notés pour chaque candidat. Elle est envoyée à la Direction départementale (archives et statistiques).

3° Le procès-verbal, un par session, établi et signé par le président de jury et le délégué officiel.

Il est envoyé à la Direction départementale de l'Éducation Physique et des Sports.

4° Le carnet à souches dont les feuillets sont remplies à l'avance par l'organisateur (2)

A l'issue des épreuves, le président de jury et le délégué officiel signent les souches des candidats reçus auxquels sont remises les fiches II.

Les carnets, épuisés ou non, sont renvoyés à la Direction Départementale de l'Éducation Physique et des Sports qui tient à la disposition de la Fédération dont dépend le candidat les fiches I.

(À suivre.)

(2) Dans les organisations de l'Université et de l'Armée, il y a lieu toutefois par mesure d'économie de ne remplir les souches qu'après l'examen et pour les seuls candidats admis.

NAISSANCE

André Rollet, notre sympathique ex-champion et recordman de France, nous fait part de la naissance de son fils. Nos sincères félicitations.

MONITEUR NATIONAL

Chaput Richard a été nommé par la Commission de l'Institut National des Sports Moniteur National de Poids et Haltères, assisté des Moniteurs d'État Firmin et Pichon.

(1) Les dates limites de sessions d'examen peuvent, sur demande faite au Directeur Général de l'Éducation Physique et des Sports, être modifiées pour certaines colonies, Compte tenu du climat.

BULLETIN MENSUEL

MAI 1946 N° 2

L'HALTÉROPHILE MODERNE

ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE de POIDS et HALTÈRES

Fondée le 23 Mars 1914

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA GUERRE S.A.G. 7778 – AFFILIÉE AU COMITE NATIONAL
– DES SPORTS LE 1^{er} JUILLET 1914, AU COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS –
ET A LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE : 35, RUE TRONCHET, PARIS, 8^e

Sommaire

Brevet Sportif Populaire (suite).....	2
Résultat du Critérium National	3
Résultat des Championnas de France Juniors et Seniors.....	4
Procès-verbaux des Réunions du Conseil d'Administration	5
Histoire de la F.F.P.H., par le Président HARASSE	6
Rétrospective, par Jean DAME.....	7
Pourquoi nous n'avons plus de Poids Plume, par HERVOCHON.....	8



La politique est une chose.

Le sport en est une autre.

La F.F.P.H. a adopté l'autre.

*Le sport est l'école de la, discipline et de la
volonté.*

*De même qu'il ne doit y avoir qu'une volonté
(la sienne) il n'y a qu'une discipline : celle que
l'on consent à s'imposer soi-même.*

ABONNEZ-VOUS — INDIVIDUEL 120 FR. PAR AN — CLUBS 100 FR. — C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82

Dirigeants de Clubs et de Comités Régionaux, envoyez à Jean DAME tout ce qui a trait à notre sport et à notre grande famille haltérophile
9, avenue des Gobelins, Paris (5^e).



Document original : Daniel Menoni

BREVET SPORTIF POPULAIRE (suite)

5° Le bordereau récapitulatif établi d'après les procès-verbaux par la Direction Départementale de l'Éducation Physique et des Sports et groupant l'ensemble des résultats dans le cadre du département.

Il est établi chaque mois en double exemplaire ; l'original est envoyé à la Direction des Sports, bureau du Brevet Sportif Populaire ; le duplicata est conservé par la Direction Départementale de l'Éducation Physique et des Sports.

Après clôture de la période des examens, un bordereau général groupant l'ensemble des résultats de l'année, sera établi suivant le même procédé.

Fraude

Toute fraude ou tentative de fraude, sera frappée de sanctions allant pour les fraudeurs (dirigeants ou candidats de la Suspension temporaire à la Suspension définitive pour la pratique ou la direction des Sports.

Les sanctions seront prises, sur le rapport du Directeur Départemental de l'Éducation Physique et des Sports, par la Direction des Sports qui statuera en dernier ressort et transmettra au Comité National des Sports pour application aux Fédérations.

Organisation du Brevet Sportif Populaire Supérieur

Le Brevet Sportif Populaire Supérieur ne sera organisé qu'à partir de 1947. Il est réservé aux détenteurs du Brevet Sportif Populaire 4° échelon.

Le Ministre de l'Éducation Nationale,

Vu le décret du 11 mars 1946 relatif à l'organisation du Brevet Sportif Populaire

ARRÊTE :

ART. 1^{er}. — Les examens du Brevet Sportif Populaire se dérouleront entre le 15 avril et le 17 octobre 1946.

Les dates limites de session d'examen peuvent, sur demande faite au Directeur Général de l'Éducation Physique et des Sports, être modifiées pour certaines colonies, compte tenu du climat.

ART. 2. — Les performances exigées sont les suivantes :

Brevet Sportif Populaire

Brevet masculin :

1^{er} échelon : 13 et 14 ans, Minimes. — Hauteur avec élan, 0 m 90. Lancer poids 4 kgs, chaque bras, 4 m, ou a défaut lancer balle, chaque bras, 15 m. Vitesse 50 m plat, 9". Grimper, bras et jambes, 3 m.

2° échelon : 15 et 16 ans, Cadets. — Hauteur avec élan, 1 m. Lancer, poids 5 kgs, chaque bras, 4 m. Vitesse 60 m plat, 10". Grimper, bras seuls, dép. debout, 2 m. Résistance 600 m plat, 2'10".

3° échelon : 17 et 18 ans, Juniors. — Hauteur avec élan, 1 m 10. Lancer, poids 5 kgs, meilleur bras, 7 m. Vitesse 80 m plat, 13". Grimper, bras seuls dép. debout, 2 m 50. Résistance, 800 m plat, 3'.

4° échelon : 19 à 31 ans, Seniors. — Hauteur avec élan, 1 m 20. Lancer, poids 5 kgs, meilleur bras, 8 m. Vitesse, 100 m plat, 15". Grimper, bras seuls, dép. debout, 3 m. Résistance, 1.000 plat, 3'50".

5° échelon : plus de 34 ans, Vétérans. — Hauteur avec élan, 1 m 05. Lancer, poids 5 kgs, meilleur bras, 7 m 50. Grimper, bras et jambes, 3 m. Résistance, 1.000 m plat, 4'10".

Natation. — Pour tous échelons, 25 m nage libre, départ plongé.

Pour les différents échelons, les limites d'âge correspondent à l'âge atteint au 1^{er} janvier de l'année de l'examen.

Brevet Sportif Populaire Supérieur Brevet masculin :

Hauteur avec élan, 1 m 40. Vitesse, 100 m plat, 13". Résistance, 1.000 m plat, 3'20". Lancer poids 7 kg 257, meilleur bras, 8 m. Grimper, bras seuls dép. debout, 3 m, 6". Natation 25 m nage libre, 25".

ART. 3. — Les sessions seront organisées par trois autorités distinctes :

L'Université pour les jeunes gens qui poursuivent leurs études dans un établissement d'enseignement.

L'Armée et la Formation Prémilitaire pour les militaires de carrière, les jeunes gens qui accomplissent leur temps légal sous les drapeaux et ceux astreints à la Formation Prémilitaire.

Les Fédérations Sportives, habilitées par la Direction Générale de l'Éducation Physique et des Sports, pour tous les autres candidats.

Ces Fédérations sont :

- ✓ Fédération Française d'Athlétisme.
- ✓ Fédération Française de Natation.
- ✓ Union des Sociétés de Gymnastique de France.
- ✓ Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique.
- ✓ Fédération Sportive et Gymnique du Travail.
- ✓ Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France.

ART. 4. — Le Brevet Sportif Populaire Supérieur ne sera organisé qu'à partir de 1947. Il est réservé aux détenteurs du Brevet Sportif Populaire 4° échelon (Seniors).

ART. 5. — Pour 1946, le Brevet Sportif Populaire ne comprendra pas d'épreuve de natation. Cette épreuve sera obligatoire à partir de 1947.

ART. 6. — Le Directeur Général de l'Éducation Physique et des Sports est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 11 mars 1946,
M. E. NAEGELEN.

ORGANISATION TECHNIQUE PERFORMANCES

Brevet Sportif Populaire Brevet Masculin :

1^{er} échelon : 13 et 14 ans, Minimes. — Hauteur avec élan, 0 m 90. Lancer poids 4 kg chaque bras, 4 m ou a défaut, lancer balle chaque bras, 15 m. Vitesse, 50 m plat, 9". Grimper, bras et jambes, 3 m.

2° échelon : 15 et 16 ans, Cadets. — Hauteur avec élan, 1 m. Lancer, poids 5 kgs, chaque bras, 4 m. Vitesse 60 m plat, 10". Grimper, bras seuls dép. debout, 2 m. Résistance, 600 m plat, 2'10".

3° échelon : 17 et 18 ans, Juniors. — Hauteur avec élan, 1 m. Lancer, poids 5 kg meilleur bras, 7 m. Vitesse 80 m plat, 13". Grimper bras seuls, dép. debout, 2 m 50. Résistance, 800 m plat, 3'.

4° échelon : 19 à 34 ans, Seniors. — Hauteur avec élan, 1 m 20. Lancer, poids 5 kg meilleur bras, 8 m. Vitesse, 100 m plat, 15". Grimper, bras seuls, dép. debout, 3 m. Résistance, 1.000 m plat, 3'50".

5° échelon : Plus de 34 ans, Vétérans. — Hauteur avec élan, 1 m. 05. Lancer, poids 5 kg meilleur bras, 7 m. 50. Grimper, bras et jambes, 3 m. Résistance, 1.000 m plat, 4'10".

ORGANISATION TECHNIQUE PERFORMANCES

Brevet Sportif Populaire Brevet Féminin :

1^{er} échelon : 12 et 13 ans, Minimes. — Hauteur avec élan, 0 m 70. Lancer, balle chaque bras, 10 m. Vitesse 40 m plat, 8". Grimper bras et jambes, 2 m.

2° échelon : 14 et 15 ans, Cadettes. — Hauteur avec élan, 0 m 80. Lancer, balle chaque bras, 12 m. Vitesse 50 m, 10". Grimper, bras et jambes, 2 m 50.

3° échelon : 16, 17, 18 ans, Juniors. — Hauteur avec élan, 0 m 90. Lancer, poids 3 kg chaque bras, 4 m, ou à défaut, lancer balle chaque bras, 13 m. Vitesse, 60 plat, 11". Grimper, bras et jambes, 3 m.

4° échelon : 19 ans et plus, Seniors. — Hauteur avec élan, 1 m. Lancer, poids 4 kg meilleur bras, 5 m. Vitesse, 60 plat, 10". Grimper bras et jambes, 3 m.

Natation. — Pour tous échelons, garçons et filles, 25 m nage libre, départ plongé.

N. B. — Pour les différents échelons, les limites d'âge correspondent à l'âge atteint au 1^{er} janvier de l'année de l'examen.

BREVET SPORTIF POPULAIRE SUPERIEUR

Brevet Masculin :

Hauteur avec élan, 1 m 40. Vitesse, 100 m plat, 13". Résistance, 1.000 m plat, 3'20". Lancer, poids 7 kg 257, meilleur bras, 8 m. Grimper bras seuls, départ debout, 3 m, 6". Natation, 25 m nage libre, 25".

Brevet Féminin :

Hauteur avec élan, 1 m 15. Vitesse, 80 m plat, 12"3/5. Lancer, poids 4 kg, meilleur bras, 6 m 50. Grimper bras et jambes, 3 m, 8". Natation, 25 m nage libre, 27".

ORGANISATION DES ÉPREUVES

Toutes les épreuves doivent être passées en une demi-journée et, pour mieux répartir la dépenses physique, dans l'ordre suivant lancer, saut, course de vitesse, grimper, course de résistance.

Un intervalle de repos suffisant doit être laissé aux concurrents entre deux épreuves.

I. — *Épreuves de vitesse* : (40, 50, 60, 80, 100 m.). La piste doit être horizontale.

Le départ des épreuves de vitesse peut être collectif, si la largeur de la piste ou du terrain utilisé le permet.

Haltérophile Moderne n° 2 (05-1946)

Il est recommandé de laisser à chaque concurrent une largeur de 1 m 25 dont les limites sont indiquées par des lignes blanches tracées sur le sol.

Le départ est donné, si possible, au pistolet. Le chronomètreur déclenche son appareil à la vue de la flamme du pistolet et non au son perçu.

Lorsque le temps limite est atteint, le chronomètreur, secondé par un ou plusieurs juges, élimine ceux des concurrents qui n'ont pas encore franchi la ligne blanche marquant l'arrivée et tracée perpendiculairement à la piste.

2. – Épreuves de Résistance (600 m, 800 m, 1.000 m.)

Le départ est collectif – groupes ne dépassant pas 15 concurrents. Même façon d'opérer que pour les épreuves de vitesse en ce qui concerne le chronométrage : tout concurrent qui n'a pas atteint la ligne d'arrivée lorsque le chronomètreur marque le temps limite est éliminé. On fera dans la mesure du possible conduire la course par un concurrent ayant une notion du temps à accomplir.

3. – Saut en hauteur avec élan.

Le terrain d'élan doit être horizontal. Deux poteaux ou montants sont nécessaires. Une barre transversale, de section triangulaire relie les deux montants. Cette barre est posée sur deux taquets et elle doit tomber au moindre contact.

La barre est placée à la hauteur fixée pour l'épreuve et chaque concurrent à trois essais pour la franchir.

Toutes les mesures doivent être prises perpendiculairement à partir du sol jusqu'à la partie supérieure de la barre, à l'endroit où elle est la plus

rapprochée du sol. A défaut de barre de saut, les deux montants peuvent être reliés par un élastique.

4. – Lancer.

a) de la balle.

Les balles ont les caractéristiques suivantes : plus de 50 gr., et moins de 150 gr. Aucune autre condition n'est requise.

Deux lignes parallèles séparées par la distance correspondant au minimum à atteindre, sont tracées sur un sol horizontal. La surface d'élan, en arrière de la ligne de départ, n'est pas limitée.

Chaque concurrent a trois essais pour atteindre la distance fixée.

b) du poids (3 kg, 4 kg, 5 kg, 7 kg 257).

La surface d'élan est soit un cercle de 2 m 135 de diamètre, soit une surface limitée par deux lignes parallèles tracées sur le sol et distantes de 2 m. 135.

Pendant l'exécution de son geste, le lanceur ne doit pas sortir de cette zone, ni en avant, ni en arrière. Après la projection de l'engin, il doit rétablir son équilibre dans les limites de la surface d'élan, puis sortir par l'arrière.

Le poids doit être lancé de devant l'épaule avec une seule main ; il ne doit pas être ramené en arrière de l'épaule pendant l'exécution du lancer.

Chaque concurrent a droit à trois lancers pour dépasser la ligne tracée sur le sol parallèlement à la ligne limite d'élan et marquant le minimum à atteindre. Cette distance à atteindre est mesurée perpendiculairement à la ligne limitant à l'avant la

surface d'élan, à partir du bord intérieur de cette ligne.

Une discipline stricte permet seule d'éviter tout risque d'accident dans l'épreuve du lancer du poids.

Il est tout particulièrement recommandé :

- 1) de délimiter et d'interdire au public une surface réservée au concours ;
- 2) de ne mettre en circulation les poids (en nombre limité au strict nécessaire) qu'au début de l'épreuve et de les rentrer dès la fin du concours ;
- 3) d'exiger que les poids soient renvoyés vers la ligne de départ en les faisant rouler au sol.

5. – Grimper.

La corde peut être fixée à un portique, à une potence, à une poutre, à une branche d'arbre.

La résistance du support et du système de fixation doit être soigneusement vérifiée.

La corde est marquée de 50 en 50 cm, le zéro étant à 1 m 50 du niveau du sol.

Le départ est pris debout, mains réunies sur la corde, sans impulsions des jambes.

Si la corde n'atteint pas la hauteur fixée pour l'épreuve le candidat doit, après une première ascension, descendre, puis remonter jusqu'à la hauteur qui convient, aucun temps d'arrêt ne doit être marqué au sol. L'aide des pieds est, dans tous les cas, admise pour la descente.

Chaque candidat a droit à trois essais pour atteindre la hauteur fixée.

RÉSULTATS DE LA FINALE DU CRITÉRIUM NATIONAL 1946

disputé le 17 Février 1946, au Gymnase de la C.P.D.E., rue Récamier, Paris

NOMS CES CONCURRENTS	POIDS DE CORPS	SOCIÉTÉS	DÉVELOPPÉ À 2 BRAS	ARRACHÉ À 2 BRAS	ÉPAULÉ ET JETÉ À 2 BRAS	TOTAL
Poids Coqs :						
1. Martig.....	56, -	U. S. Métro T.	62,500	77,500	102,500	242,500
2. Rio.....	56, -	U. S. Métro T.	65, -	65, -	85, -	215, -
3. Briault.....	54,6	A. S. Amicale	60, -	65, -	87,500	212,500
N. cl. Fagot.....	55,5	S. A. Montmartre	62,500	67,500	-	-
Poids Plumes :						
1. Badin.....	60, -	A. S. Amicale	60, -	77,500	107,500	245, -
2. Forras.....	59,8	H. C. Narbonne	72,500	72,500	95, -	240, -
3. Hochard.....	60, -	U. S. Métro	62,500	70, -	92,500	225, -
4. Bazire.....	60, -	Gr. C. P. D. E.	62,500	67,500	92,500	222,500
Poids Légers :						
1. Cassagne.....	67, -	S. A. Montmartre	80, -	82,500	110, -	272,500
2. Sentenac.....	65,7	Toulouse H. C.	72,500	82,500	105, -	260, -
3. Bertolozzi.....	63,1	U. S. Métro	72,500	75, -	100, -	247,500
4. Hiquet.....	67, -	U. S. Tours	65, -	80, -	100, -	245, -
Poids Moyens :						
1. Bouladou.....	72,5	A. C. Montpellier	85, -	95, -	125, -	305, -
2. Boissnault.....	73,7	B. C. Angers	87,500	92,500	115, -	295, -
3. Cartalier.....	74, -	Sté Un. Choisy	85, -	85, -	115, -	285, -
N. cl. Constantinof.....	?	C. N. Meulan	80, -	-	120, -	0, -
Poids Mi-Lourds :						
1. Debuf.....	79,3	U. Halluinoise	82,500	97,500	120, -	300, -
2. Marchal.....	75,5	A. C. Montpellier	90, -	85, -	110, -	285, -
N. cl. Corneloup.....	78,9	Toulouse H. C.	80, -	-	110, -	0, -
Poids Lourds :						
1. Cocheteux.....	83,4	Union Roubaissienne.	82,500	100, -	120, -	302,500
2. Gaultier.....	86,7	U. S. Tours	85, -	90, -	115, -	290, -
3. Ammelagel.....	87, -	S. A. Sélestat	77,500	90, -	120, -	287,500

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE JUNIORS 1946

disputé le 7 Avril 1946 au Gymnase Municipal Japy, à Paris

NOMS CES CONCURRENTS	POIDS DE CORPS	SOCIÉTÉS	DÉVELOPPÉ À 2 BRAS	ARRACHÉ À 2 BRAS	ÉPAULÉ ET JETÉ À 2 BRAS	TOTAL
Poids Coqs :						
1. Édouard	55,4	C. H. Troyen	57,500	60, -	77,500	195, -
2. Weber	55,7	S. A. Alsatia Sélestat	50, -	65, -	80, -	195, -
Poids Plumes :						
1. Héral	59,3	Athlétic C. Montpellier	77,500	85, -	112,500	275, -
Poids Légers :						
1. Tchelingierian	63,4	A. S. Amicale	80, -	85, -	105, -	270, -
2. Cœur	64, -	A. Vélo-Club Nîmois	72,500	75, -	100, -	247,500
3. North	65, -	C. H. Reyland	67,500	75, -	105, -	247,500
N. cl. Morillo	62, -	Boxing Club Béziers	-	75, -	97,500	0, -
Poids Moyens :						
1. Bouladou	71, -	A. C. Montpellier	80, -	97,500	125, -	302,500
2. Dauchy	74,3	Union Halluinoise	85, -	90, -	115, -	290, -
3. Bongiovany	71, -	S. A. Montmartroise	70, -	87,500	115, -	272,500
4. Herzog	74, -	S. A. Alsatia Sélestat	85, -	85, -	102,500	272,500
5. Valtat	71, -	C. H. Reyland	70, -	80, -	105, -	255
N. cl. Huais	73,5	C. N. Meulan	70, -	77,500	-	0, -
Poids Mi-Lourds :						
1. Jeckel	79, -	A. S. Jœuf	82,500	85, -	110, -	277,500
2. Breton	75,4	H. C. Lillois	85, -	75, -	105, -	265, -
Poids Lourds :						
1. Cocheteux	83,2	Union Roubaissienne	82,500	95, -	125, -	302,500

RÉSULTATS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE SENIORS 1946

disputé le 7 Avril 1946 au Gymnase Municipal Japy, à Paris

NOMS CES CONCURRENTS	POIDS DE CORPS	SOCIÉTÉS	DÉVELOPPÉ À 2 BRAS	ARRACHÉ À 2 BRAS	ÉPAULÉ ET JETÉ À 2 BRAS	TOTAL
Poids Coqs :						
1. Boyer	55,5	U. S. Métro .Transp	70, -	77,500	102,500	250, -
2. Martig	56, -	U. S. Métro .Transp	62,500	80, -	102,500	245, -
3. Marcombe	53,8	U. S. Tours	62,500	72,500	102,500	237,500
4. Duchesne	56, -	A. S. Bourse	70, -	72,500	95, -	237,500
5. Obin	54,9	U. S. Métro Transp.	67,500	70, -	95, -	232,500
6. Waltier	54,4	U. S. Métro Transp.	67,500	67,500	95, -	230, -
7. Mathieu	56, -	A. S. Chem. Chaumont	65, -	70, -	95, -	230, -
N. cl. Fagot	54,7	S. A. Montmartroise	57,500	70, -	95, -	222,500
N. cl. Rogier	56, -	R. S. Avignonnais	62,500	65, -	85, -	212,500
Poids Plumes :						
1. Ch. Duverger	58,7	S. A. Montmartroise	77,500	85, -	110, -	272,500
2. Baril	59,2	C. S. Chem. Nantais	70, -	82,500	107,500	260, -
3. Thévenet	58, -	R. Star Limoges	80, -	77,500	100, -	257,500
N. cl. Nollet	58,9	U. S. Tours	62,500	77,500	105, -	245, -
N. cl. Populier	59,8	Union Roubaissienne	77,500	82,500	blesé,	abandon.
Poids Légers :						
1. Aleman	67,2	Gymnaste Club Alger	87,500	95, -	125, -	307,500
2. Combet	66,4	Haltéro C. Montpellier	80, -	90, -	110, -	280, -
3. Dejonghe	66,8	A. S. Lillois	75, -	90, -	115, -	280, -
N. cl. Bugnicourt	67,5	U. S. Métro Transp.	87,500	95, -	-	0, -
Poids Moyens :						
1. Herbaux	74,6	A. S. Lillois	95, -	100, -	130, -	325, -
2. Firmin	73,5	A. C. Montpellier	87,500	100, -	130, -	317,500
3. Dini	74,5	Toulouse H. C.	85, -	95, -	125, -	305, -
4. Duverger	72,9	S.-Pompier Lyon	80, -	90, -	125, -	295, -
5. Marolleau	74, -	B. C. Angers	85, -	90, -	120, -	295, -
N. cl. Hally	72,7	C. H. Reyland	90, -	90, -	110, -	290, -
N. cl. Caillet	72,8	U. S. Métro Transp.	87,500	85, -	115, -	287,500
Poids Mi-Lourds :						
1. Ferrari	81,8	Haltéro C. Montpellier	105, -	110, -	150, -	365, -
2. Chaput	82,5	A. S. Bourse	92,500	100, -	132,500	325, -
3. Beiss	81,3	U. S. Métro Transp	87,500	100, -	127,500	315, -
Poids Lourds :						
1. Perquier	83,8	C. N. A. Rouen	102,500	110, -	135, -	347,500
2. Hamel	100, -	S. A. Montmartroise	105, -	97,500	130, -	332,500
3. Roulier	83, -	U. S. Métro Transp.	90, -	105, -	130, -	325, -

**PROCÈS VERBAUX DES RÉUNIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 30 JANVIER 1946**

Présents : MM. Harasse, Jean Dame, Gouleau, Cantalice, Verdier, Morin, Heilès, Cayeux.

Excusés : MM. Laroche, Senilh, Rocca, Rosset.

Le procès-verbal de la dernière réunion du 4 décembre 1945 est adopté.

Demandes d'Affiliation. — Sont homologuées les demandes d'affiliation suivantes :

- ✓ N° 2.077 : Association Sportive Union Lorraine Rombas.
- ✓ N° 2.078 : Sports et Loisirs de la Timone.
- ✓ N° 2.079 : Association Sportive l'Électricité de Marseille.
- ✓ N° 2.080 : Club Haltérophile Compiégnois.
- ✓ N° 2.081 : Salle Monchanin de Perpignan, (cette dernière société sous réserve de renseignements complémentaires qui lui seront demandés).

Réintégration. — Est réinscrit sur les contrôles :

Le Club des Lutteurs Marseillais, qui avait dû cesser son activité en raison des événements.

Calendrier fédéral. — Le Secrétaire général rappelle les dates ci-après du Calendrier fédéral :

La finale du Critérium National se disputera le 17 février, à la salle de la C.P.D.E., rue Récamier ;

Les Championnats de l'Île-de-France se disputeront à la Société Athlétique Montmartroise, le 24 mars ;

Les Championnats de France Juniors et Seniors se dérouleront le 7 avril, au Gymnase Municipal Japy à Paris ;

Le match France-Angleterre est reporté au 22 juin, à Londres.

D'autre part, M. Gouleau, secrétaire- trésorier de la Fédération Internationale Haltérophile, communique la liste des nations qui ont d'ores et déjà fait connaître leur intention de participer au Championnat du Monde prévu à Paris pour le mois d'octobre 1946 Angleterre, Belgique, Luxembourg, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, France.

Coupe de France. — Le Secrétaire général propose à l'adoption du Conseil le calendrier des matches de la Coupe de France qui s'établirait comme suit :

Match n° 1. — Lorraine-Champagne le 5 mai, à Nancy. Arbitre : M. Gourzonès.

Match n° 2. — Flandres c. Alsace, le 5 mai, en Alsace. Arbitre : M. J. Dame.

Match n° 3. — Vainqueur du match n° 1 c. vainqueur du match n° 2, le 19 mai, à Roubaix. Arbitre : M. Gouleau.

Match n° 4. — Poitou c. Anjou, le 5 mai, à Nantes. Arbitre : M. Gouleau.

Match n° 5. — Île-de-France c. Bretagne, le 5 mai, à Vannes. Arbitre : M. Verdier.

Match n° 6. — Vainqueur du match n° 4 c. vainqueur du match n° 5, le 19 mai, à Paris. Arbitre : M. Morin.

Match n° 7. — Vainqueur du match n° 3 c. vainqueur du match n° 6, le 2 juin, à Roubaix. Arbitre : M. Cayeux.

Match n° 8. — Lyonnais c. Provence, le 5 mai, à Lyon. Arbitre : M. S. Heilès.

Match n° 9. — Languedoc c. Pyrénées, le 5 mai, à Toulouse. Arbitre : M. Morin.

Match n° 10. — Vainqueur du match n° 8 c. vainqueur du match n° 9, le 19 mai, à Montpellier. Arbitre : M. Jean Dame.

Match n° 11. — Vainqueur du match n° 7 c. vainqueur du match n° 10, le 16 juin, à Marseille. Arbitre : M. Verdier.

Le Secrétaire général précise, au sujet de la finale de la Coupe, que le Comité de Provence en demande l'organisation et prendrait toutes les dépenses à sa charge.

Championnats de France. — Le Conseil arrête comme suit les minima imposés pour participer aux Championnats de France Juniors et Seniors

Juniors. — Poids coqs : 190 k ; poids Plumes : 215 k ; Poids Légers : 245 k ; Poids Moyens : 255 k ; Poids Mi-Lourds : 265 k ; Poids Lourds : 275 k.

Seniors. — Poids Coqs : 230 k ; Poids Plumes : 255 k ; Poids Légers : 280 k ; Poids Moyens : 295 k ; Poids Mi-Lourds : 315 k ; Poids Lourds : 325 k.

Athlètes Nationaux. — Seront classés comme Athlètes nationaux les Haltérophiles totalisant les performances ci-après sur les trois mouvements olympiques : Poids Coqs : 250 k ; Poids Plumes : 275 k ; Poids Légers : 295 k ; Poids Moyens : 305 k ; Poids Mi-Lourds : 320 k ; Poids Lourds : 340 k.

Athlètes Internationaux. — Sont considérés comme athlètes internationaux ceux qui totaliseront sur les trois mouvements olympiques : Poids Coqs : 270 k ; Poids Plumes : 295 k ; Poids Légers : 305 k ; Poids Moyens : 330 k ; Poids Mi-Lourds : 345 k ; Poids Lourds : 370 k.

Constitution du Comité Régional du Limousin. — Le Secrétaire général annonce la constitution du Comité du Limousin qui a nommé son Bureau : Président, M. C. Trezzy ; Vice-présidents, MM. Toussaint et Fau ; Secrétaire, M. M. Parot ; Trésorier, M. E. Rattier ; Membres, MM. Thévenet et Rouilhac.

Communications diverses et correspondance. — Lettre du Ministère de l'information accordant à la F.F.P.H. un contingent de papier pour la publication d'un bulletin.

Le secrétaire de séance : MORIN.

LIBRAIRIE SPORTIVE

La F.F.P.H. attire l'attention de ses ressortissants sur deux ouvrages sur le sport parus tout récemment et qui sont susceptibles de les intéresser.

1° *L'Annuaire Officiel du Comité National des Sports.* 800 pages : 525 Fr. S'adresser à la S.O.S.A., 1, rue Caumartin, Paris (9°).

2° *L'Encyclopédie Générale des Sports.* 1.500 pages : 850 Fr.

S'adresser Éditions Artistiques et Documentaires (Encyclopédie des Sports), 4, rue de Rome, Paris (8°).

BRAVO ! M. BOULET

Le sport, à Montpellier, est très goûté par la municipalité.

Bravo ! Monsieur le Maire, et toutes nos félicitations pour votre beau geste vis-à-vis de nos Champions de France qui sont vos Champions, et vous pouvez en être fier. Vous donnez l'exemple d'un bel esprit sportif. Puissiez-vous faire des adeptes parmi vos collègues « les Maires de France ».

DU 2 AVRIL 1946

Présents : MM. Harasse, Heilès, Cayeux, Rosset, Cantalice, Jean Dame, Gouleau, Morin.

Présidence de M. C. Harasse.

Lecture est donnée du procès-verbal du Conseil du 30 janvier 1946 ; il est adopté à l'unanimité.

Le Secrétaire général précise cependant, au sujet de ce procès-verbal dans lequel figurait le Calendrier de la Coupe de France 1946, que les épreuves devront être retardées d'une semaine en raison du referendum et des élections. Les matches prévus pour le 5 mai auront donc lieu le 12, ceux du 19 mai, le 26, ceux du 2 juin, le 9. Quant à la finale de la Coupe, elle est fixée au 29 juin.

Demandes d'Affiliation. — Sont homologuées les demandes d'affiliation des Clubs ci-après :

- ✓ N° 2.082 : Association Sportive de St Médard-en-Jalles.
- ✓ N° 2.083 : Club Olympique Chalonnais.
- ✓ N° 2.084 : Les Culturistes Rochelais.
- ✓ N° 2.085 : Trinité Sports.
- ✓ N° 2.086 : Union Sportive Cheminot Club à Saintes « La Santone ».
- ✓ N° 2.087 : Amicale Sportive de Lille.

Réintégrations. — Sont réinscrits sur les contrôles les Clubs suivants qui avaient dû cesser leur activité en raison des événements :

Club des Lutteurs Spmaciens.

Sporting-Club Saint-Polois (ex-Étoile de Saint-Pol-sur-Mer).

D'autre part, le Conseil examine le cas de la Section Haltérophile de l'A.S.P.T.T. de Strasbourg qui a demandé son affiliation à la F.F.P.H. Il ne peut suivre le point de vue du Comité d'Alsace à ce sujet et se réserve de faire connaître sa décision au cours de l'Assemblée générale de la F.F.P.H.

Assemblée générale. — Le Conseil examine les vœux et les candidatures qui sont parvenus dans les délais fixés, en vue de l'Assemblée générale qui se tiendra le 6 avril prochain.

En ce qui concerne les candidatures, il ne peut retenir celle de M. Roulier, de l'U. S. Métro Transports qui continue à prendre part aux compétitions haltérophiles et est notamment engagé dans le prochain Championnat de France.

Championnats de France. — Sont qualifiés pour prendre part aux Championnats de France :

Juniors. — Poids coqs : Weber, Edward ; Poids plumes : Héral ; Poids légers : Tchelingierian, North, Cœur, Morillo ; Poids moyens : Bouladou, Bongiovany, Herzog, Huan, Valtat ; Poids mi-lourds : Breton, Jeckel ; Poids lourds : Cocheteux.

Seniors. — Poids coqs : Boyer, Martig, Wattier, Fagot, Mathieu, Obin, Duchesne, Rogier, Marcombe ; Poids plumes : Ch. Duverger, Populier, Verdu, Thévenet, Baril, Nollet ; Poids léger : Bugnicourt, R. Duverger, Hally, Lepreux, Caillet, Dini, Marolleau ; Poids mi-lourds : Ferrari, Perquier, Beiss, Chaput, Vlérick, Atik Youssef ; Poids lourds : Hamel, Roulier.

La Société Municipale de Choisy-le-Roi demande la qualification de l'athlète Nicolas pour le Championnat de France. Cet athlète ayant pris part aux épreuves qualificatives régionales et ayant été éliminé sans contestation possible, le Conseil regrette de ne pouvoir donner satisfaction au désir qui lui a été exprimé.

Bulletin fédéral. — Le Secrétaire général informe le Conseil que le premier numéro du Bulletin fédéral est en cours d'impression et sera diffusé le jour des Championnats de France.

**STAGE NATIONAL
DE POIDS ET HALTÈRES**

La F.F.P.H. rappelle aux intéressés que le stage national de Poids et Haltères, à l'Institut National des Sports (Camp de Saint-Maur), aura lieu du 16 au 28 septembre 1946.

La prise en charge des frais de séjour et de déplacement résulte d'une entente de la Direction des Sports et de la Fédération.

Constitution du Comité Régional du Maroc. – Le Conseil homologue la composition du Conseil du Comité du Maroc qui vient de se reconstituer comme suit : Président : M. le Cdt. Bruneau ; vice-présidents : MM. H. Petit et G. Lannebère ; secrétaire-trésorier général : M. G. Leveau ; secrétaire adjoint : M. Geeraerts ; trésorier adjoint : M. G. Leveau ; assesseurs : MM. F. Aguetz, G. Frémot, G. Bordonade.

Le Conseil enregistre avec satisfaction la reprise d'activité du Comité du Maroc et souhaite la bienvenue à ses nouveaux dirigeants et aux clubs affiliés.

Communications diverses et correspondance. – Lecture est donnée d'une lettre de la Direction des Sports concernant la Ligue Alsacienne de Sports Athlétiques.

Le Conseil fera connaître son avis sur cette question à l'issue de l'Assemblée générale du 6 avril prochain.

– Lettre du Comité National des Sports faisant connaître les nouvelles dispositions financières concernant le contrôle médical des sportifs. Après accord du Ministère des Finances, l'indemnité de 12 Fr. accordée jusqu'à ce jour pour chaque examen médical est portée à 25 Fr. par sujet examiné. Pour chaque radioscopie effectuée, il sera alloué une somme de 15 Fr.

– Lettre du Comité National des Sports concernant l'organisation par la Fédération et si possible ses sociétés d'une « Journée Sportive des Œuvres » qui permettrait au C.N.S. de constituer un fond commun au bénéfice des Œuvres d'entraide pour

lesquelles les Fédérations sont sollicitées individuellement.

– Le Secrétaire général propose la création de l'Amicale des Anciens Internationaux haltérophiles et d'un Club de Supporters. Ces deux questions seront mises à l'étude.

La séance est levée à 19 heures.

*Le Secrétaire du Conseil,
MORIN.*

LES VIEUX SE VONT !

Après Jean François dit le Breton, Alexandre Maspoli, Tannio, Raymond Savigny, voici Henry Nony. Pour les jeunes ce nom ne dit rien et pourtant quel beau champion a été Nony.

Ancien moniteur des Sapeurs-Pompiers de Paris, il était très bon gymnaste et excellait à la montée de la corde lisse (départ assis).

De petite taille (1,60 environ) et pesant 65 kg, (limite des poids légers en ce temps-là) voici quelques performances réalisées par Nony.

- Bras tendu : 25 kg.
- Arraché à droite : 65 kg.
- Volée à droite : 71 kg.
- Volée à gauche : 65 kg.
- Jeté à droite : 80 kg.
- Arraché à 2 bras : 80 kg.
- Jeté à 2 bras : 114 kg.

En 1914, Henri Nony a été laissé pour mort sur le champ de bataille de la Marne, la poitrine traversée d'une balle. Il fut fait prisonnier pendant

4 ans ainsi que notre grand ami Gaston Lemonnier de qui je tiens du reste tous ces renseignements précis et que je remercie infiniment.

Nony, à part ses qualités sportives, était un homme dévoué à notre cause. Il a été au début de la F.F.P.H. au côté de Rosset le fondateur de la Fédération Nationale et Internationale. Sortant de l'école des Travaux Publics il aida à faire triompher la cause haltérophile.

Homme droit et loyal, excellent camarade, il succomba le 11 avril sans avoir atteint ses 63 ans, emporté par la maladie implacable dont, il y a quelques années, il avait ressenti les premiers indices comme un avant-coureur du dénouement fatal qui ne pardonne pas.

Que sa veuve, en cette triste circonstance, reçoive ici-même l'assurance de sympathie émue jointe à la plus vive gratitude de la Fédération Française de Poids et Haltères dont Nony avait été un membre actif aux débuts difficiles de ce Groupement Sportif qui se souvient de ses anciens Animateurs.

Et comme dirait encore notre brave Lemonnier :

Place aux Jeunes, je vous l'accorde volontiers, mais les « Vieux » s'en vont bien vite !

Jean DAME.

N. B. – Le Bulletin n'étant pas encore publié, nous reviendrons prochainement sur tous nos anciens membres décédés.

COMMENT EST NÉE LA F. F. P. H.

1914 : Naissance de la F.F.P.H.

Un soir, au début de cette année 1914, Duchateau, Champion de France et un « piqué » de notre sport, apporta à Rosset un communiqué paru dans « *L'Auto* » annonçant l'inscription des poids et haltères au programme des manifestations sportives qui devaient se dérouler au cours de l'Exposition Internationale de Lyon et précisant qu'une somme de 2.000 Fr. avait été allouée à la Fédération Française de Lutte – dirigée à cette époque par MM. Conord et Defigier – pour l'organisation de la participation haltérophile.

Très ému par cette nouvelle, Rosset, dès le lendemain, rendit visite, rue Rossini, à son ami Frantz-Reichel, alors Secrétaire Général de l'Union des Sociétés Françaises de Sports Athlétiques et qui avait toujours manifesté sa sympathie pour les poids et haltères. Rosset trouva auprès de lui l'appui qu'il désirait et, sur ses conseils, convoqua quelques amis, rédigea des statuts et, huit jours plus tard, la Fédération Française de Poids et Haltères était constituée et agréée par le Comité de l'U.S.F.S.A.

En raison des événements de 1914, la Foire de Lyon n'eut pas lieu, mais la F.F.P.H. était née.

Cependant, le Conseil de la jeune Fédération et son président Jules Rosset voulaient atteindre un autre but faire inscrire le sport haltérophile aux Jeux Olympiques.

Aux Jeux d'Athènes, en 1896, où Maspoli se révéla, il avait figuré comme manifestation sportive hors programme mais se vit exclu des Jeux de Paris, en 1900 comme des suivants.

Or, cette même année 1914 se tenait, en Sorbonne, le Congrès du Comité International Olympique qui devait arrêter le programme des Jeux de 1916, à Berlin. A la fin de la première journée des travaux de ce Congrès, Rosset apprit que les poids et haltères en avaient été écartés. Immédiatement, il se rendit auprès de Frantz-Reichel et déploya tant d'arguments que celui-ci le lendemain, demandait une nouvelle étude de la question et obtenait un vote conforme à nos désirs.

Le programme des Jeux d'Anvers, en 1920, étant celui adopté au Congrès de Paris en 1914, la participation des poids et haltères ne fut pas remise en cause mais, au Congrès de Lausanne, le président de la F.F.P.H. reprit la bataille et fut assez heureux pour obtenir gain de cause. Cependant il entendait que le sport haltérophile reçoive sa consécration définitive et, au Congrès de Prague, soutenu par le Comte Clary, le Marquis de Polignac et M. Schmitt, de la Fédération Autrichienne, il remportait la victoire.

L'Haltérophilie est un sport pauvre, méconnu du grand public..., ignoré de la presse et qui souffrit longtemps du discrédit que lui valurent les exhibitions, sur la place publique, de quelques professionnels. Au surplus, le nombre de ses adeptes demeure assez restreint car sa pratique exige infiniment de persévérance et d'énergie. C'est la lutte perpétuelle entre la masse inerte de fonte et l'homme qui veut, à tout prix, la soulever. Mais quelles satisfactions procure cette lutte lorsque le succès récompense l'effort ! Et que de belles victoires nos athlètes ont valu à la France

Le plus prestigieux de nos Champions fut, sans conteste, Charles Rigoulot, dont les ex-

ploits sont devenus légendaires, mais beaucoup d'autres avant ou après lui, ont fait briller les couleurs françaises. C'est que la Fédération Française de Poids et Haltères s'enorgueillit d'un palmarès que peuvent lui envier les Fédérations les plus puissantes et les plus riches en effectifs. Elle compte à son actif :

9 titres de champion olympique : Gance et Cadine (Jeux d'Anvers, 1920), Decottignies et Rigoulot (Jeux de Paris, 1924), Roger François (Jeux d'Amsterdam, 1928), Suvigny, René Duverger et Hostin (Jeux de Los Angeles, 1932), Hostin (Jeux de Berlin, 1936).

1 titre de Champion du Monde : Roger François (Reval, 1922).

4 titres de Champion d'Europe : Hostin (Munich, 1930), Alleene (Essen, 1933), René Duverger (Gênes, 1934), Hostin (Paris, 1935), sans parler des places de 2^e et de 3^e dans ces mêmes Jeux et Championnats et des victoires dans les matches inter nations.

Nos athlètes inscrivirent également leurs noms sur la table des records mondiaux. Trois d'entre eux y figurent encore Baril (Poids Plume) dont toute la carrière sportive fut un exemple de ténacité et d'énergie. Rigoulot, dont le record demeure imbattu depuis 1925, Ferrari, champion de France actuel Poids mi-lourds et toutes catégories qui, sans bruit, prépare la chute d'un nouveau record, puis un beau jour, convie les arbitres à contrôler son exploit. Ses mérites lui valurent, en 1943, une Médaille d'Or de l'Académie des Sports, de même que Louis Hostin se voyait attribuer, en 1937, le Grand Prix Virginie Hériot pour sa belle carrière de Champion de France, Champion d'Europe, recordman de France et du Monde, 2^e aux Jeux Olympiques de 1928 et, fait unique dans les annales du sport français, successivement champion olympique aux Jeux de Los Angeles, puis de Berlin. La Fédération Française de Poids et Haltères compte actuellement 20

Comités régionaux y compris ceux du Maroc et d'Algérie et un effectif de 250 Clubs. Cet effectif serait plus important encore si les clubs désirant créer une section haltérophile n'étaient pas entravés dans leur effort par le manque de matériel : barres, disques, etc.

Les principales épreuves du Calendrier national sont : le 1^{er} Pas Haltérophile réservé aux non licenciés, le Prix d'Encouragement, ouvert aux licenciés n'ayant jamais participé à une compétition, même de club, le Critérium National qui réunit des athlètes déjà affirmés, les Championnats de France Juniors groupant les moins de 21 ans et les Championnats de France Seniors qui couronnent les efforts des meilleurs.

En 1943, la F.F.P.H. avait mis sur pied une Coupe de France qui, en attendant que les circonstances permettent la constitution d'équipes de clubs, fut disputée entre les équipes sélectionnées des Comités régionaux.

Cette épreuve connut tout de suite un vif succès, mais ne put être disputée en 1944 et 1945 en raison des événements, puis des difficultés de transport. Elle est reprise cette année et créera, sans nul doute, une émulation souhaitable parmi les athlètes, leurs Clubs et leurs Comités régionaux. Dès à présent, nous sommes sûrs qu'elle répondra au vœu qu'avait désiré atteindre, le Conseil de la F.F.P.H., créer, dans un sport essentiellement individuel, un esprit d'équipe.

La force musculaire n'est pas seule nécessaire pour devenir un bon haltérophile, il doit posséder aussi – et cela surprendra bien des profanes – de la vitesse et de la souplesse.

Si les poids et haltères étaient pratiqués dans l'armée, si les gymnastes, les coureurs à pied, les spécialistes du saut voulaient s'y essayer, la F.F.P.H. trouverait, parmi ces éléments, une élite capable de constituer les cadres futurs et de succéder aux aînés lorsque ceux-ci, leur tâche accomplie, devront passer le flambeau.

C. HARASSE,
Président de la Fédération
Française de Poids et Haltères.

En 1936, à Berlin un champion olympique :
Louis Hostin.

Tous ces résultats, je crois, sont sans commentaires et prouvent une fois de plus que le muscle français n'est pas inférieur aux autres et que nous pouvons espérer briller encore longtemps dans toutes les compétitions internationales, et maintenir intacte notre réputation.

Jean DAME.

RÉTROSPECTIVE

AVANT 1900... POIDS ET HALTÈRES

Ce sport se pratiquait chez Noël le Gaulois, chez Robert, dans la cave de la rue des Poissonniers, chez Arasse rue Ménilmontant, etc.

Les championnats étaient insignifiants, c'étaient plutôt des matches de force sans contrôle bien défini. Survint la création de l'*Haltérophile Club de France* par le professeur Edmond Desbonnet, qui régularisa l'haltérophilie et fit commencer les compétitions. Il fonda les dynamomètres (Arbitres) et sous l'égide de l'H.C.F., commencèrent les championnats.

En juillet 1902, création du Gymnase Franco-suisse dont les directeurs étaient Émile Deriaz et Lalande, et du Gymnase Régnier, 31, rue Beaubourg (M. Régnier est le père de Ponthieu).

Premier championnat sérieux devant un jury, organisé par « *L'Auto* » au Moulin Rouge, en 1903. Ce championnat comportait onze mouvements différents. Champion amateur : Lancoud (Suisse), et professionnel : Bonnes.

En *janvier* 1904, Championnat de Paris avec trois catégories : poids légers jusqu'à 65 kg, poids moyens 65 kg à 80 kg, lourds au-dessus, organisé par « l'Éducation Physique ». Arbitre : M. Richard. Les mouvements étaient : développé à 2 bras, arraché à 2 bras, épaulé et jeté à 2 bras. Poids légers : 1^{er} Buisson.

Mai 1904 : Championnat du Gymnase Régnier (13 mouvements) : 1^{er} Schweitzer (Montmartroise).

*Novembre 1904 : Championnat de Paris : 1^{er}
Buisson (légers), Gymnase Deriaz.*

Mai 1905 : Championnat du Gymnase Rosset : 1^{er} Buisson (légers).

Juin 1905 : Championnat de France : 1^{er} Maspoli.

Décembre 1905 : Championnat du Monde à l'Hippodrome Bostock. 5 essais sur chaque mouvement (les termes d'arbitres étaient « essais » ou « éliminés ») : 1^{er} Bonnes, 2^e Jean François. Champion amateur : Paul Buisson (poids légers). Ce Championnat se comportait sur 17 mouvements et dura 15 jours.

Février 1907 : Championnat de Paris
S.A.M. : 1^{er} Schweitzer. (Arbitre Gouleau).

Championnat de France 1907 à Wagram : 1^{er} Maspoli.

1908 : Championnat de Paris à la S.A.M. 1^{er}
Schweitzer. (Arbitre Gouleau).

1909 : Championnat de Paris à l'Élysée
Montmartre : champion poids moyen, Gouleau.

De 1910 jusqu'en 1914, les championnats se succédèrent, et cette année nous vîmes sortir comme champion Joseph Duchâteau, et entre temps notre ami Simon Heilès prenait possession du record de l'épaulé et jeté poids moyens avec 250 livres, et, au début 1915, le challenge de « *L'Auto* » vit sortir votre serviteur dans sa première compétition officielle sous l'égide de la F.F.P.H. Arbitre : M. Harasse.

La Fédération Française de Poids et Haltères venait donc d'être fondée par Jules Rosset qui entre en fonctions officielles en janvier 1914, et fait reconnaître la dite Fédération par les Pouvoirs Publics.

En 1919, il est chargé par M. Frantz Reichel de s'occuper des Jeux Interalliés et, comme dirigeant, fait admettre à un congrès les poids et haltères aux Jeux Olympiques d'Anvers 1920, et du même coup fonde la Fédération Internationale Haltérophile dont il fut Président. A ces Jeux, nous avons deux champions olympiques : *Gance* (poids moyens), *Cadine* (poids mi-lourds et toutes catégories).

En 1922, un champion du monde a Reval : *Roger François* (poids moyens).

En 1924 à Paris, deux champions olympiques : *Decottignies* (poids légers) et *Rigoulot* (poids mi-lourds).

En 1928, à Amsterdam, un champion olympique, *Roger François* (poids moyens) et un 2^e, *Louis Hostin* (poids mi-lourds).

En 1930, à Munich, Championnat d'Europe : un champion d'Europe, *Louis Hostin* (poids moulours), un 2^e, *R. Duverger* (poids légers), et un 3^e, *Suigny* (poids plume).

En 1932, à Los Angeles, 3 champions olympiques : *Suvinny* (poids plume), *R. Duverger* (poids légers), *Hostin* (mi-lourds).

En 1933, à Essen, Championnat d'Europe : un champion d'Europe, *Alleene*, battant le célèbre athlète Ismayr.

En 1934, à Gênes, Championnat d'Europe :
un champion d'Europe, *René Duverger*.

En 1935, à Paris, Championnat d'Europe : un champion d'Europe, *Louis Hostin*.

CHAMPIONNAT DE FRANCE 1946

Le rideau se baisse sur notre magnifique championnat de France Junior et Senior. A la tribune d'honneur nous avons remarqué avec plaisir le Commandant Clayeux, représentant M. Roux, Directeur général des Sports ; M. Massard, Président du Comité Olympique Français ; M. Charles Denis, Directeur du Comité National des Sports ; M. Mahut et M. Drigny, Présidents des Fédérations respectives d'aviron et de Natation ; les artistes bien connus : M. Robert Vidalin, de la Comédie Française ; M. Albert Préjean, le cinéaste que l'on voit si souvent à l'écran qui, à côté de notre Président, Nestor Harasse, étaient venus encourager par leur présence les exploits réalisés par nos haltérophiles.

Les performances ont été sensiblement en progrès sur les autres années, sauf dans les Poids Plumes. A souligner cependant les résultats très prometteurs et tenus par le jeune Héral, qui quoique junior (19 ans) a battu tous ses aînés. Bravo Héral !

Voilà, mes chers amis, une partie de notre programme consommée, et il nous faut repartir de plus belle : Coupe de France jusqu'au 29 juin, entre temps le match France-Angleterre le 22 juin et comme apothéose le Championnat du Monde à Paris les 18 et 19 octobre 1946. La F.F.P.H. a du travail et je crois que nous aurons eu après cela une sportive bien remplie.

Je tiens à remercier les personnalités qui se sont dérangées pour encourager et applaudir nos athlètes, nos dirigeants des Comités régionaux, nos arbitres et enfin tous ceux qui ont apporté leur concours à la réussite de notre Championnat.

Ce n'est pas en vain que le Président Harasse dit toujours que la Fédération Française des Poids et Haltères est une grande famille.

Nos adhérents le prouvent et le prouveront encore.

Jean DAME

**POURQUOI NOUS N'AVONS PLUS
DE POIDS PLUMES EN FRANCE**

Il faut bien l'avouer, les résultats obtenus par les concurrents de la catégorie poids Plumes aux Championnats de France, sont faibles, trop faibles, si on les compare à ceux des dernières années.

Une des causes principales de cette faiblesse doit être dans le peu de différence de poids de corps entre les catégories « coqs » et « plumes ». L'écart normal entre deux catégories est de 7 kg 500, alors qu'il n'y a que 4 kg entre les coqs et les plumes.

Il est normal qu'un athlète pesant 58 kg, poids moyen entre les deux catégories cherche à maigrir plutôt qu'à engraisser. Lorsque Martine, déjà à jeun doit perdre 350 gr pour faire la limite, le matin, on peut supposer qu'il pèse largement 57 kg 500 l'après-midi.

La limite des coqs ne devrait pas dépasser 54 kg ou 55 kg, à l'extrême rigueur.

Marcombe de l'U.S. Tours pesant 53 kg 500 est un coq né qui jette aussi lourd que le Champion de France et prouve que l'on peut tirer lourd à ce poids.

Comme dans toutes les catégories, les athlètes portent trop haut et font des essais, ce qui ne manque pas de réjouir Robert Cayeux, mais grève le budget des sociétés lorsque les athlètes ne réalisent pas les minima.

Admirons un Marcel Baril qui a tracé son programme sur ses performances des Championnat d'Anjou et est le seul des 31 athlètes ayant disputé les Championnats de France à n'avoir pas fait un seul essai. Sa place de second à 41 ans, le récompense de son admirable précision dans son programme de performances.

E. HERVOCHON,
Secrétaire général de la Ligue d'Anjou.

R. — *Je ne suis pas tout à fait d'accord avec mon collègue et ami Hervochon. Ordinairement la catégorie Plume était assez bien fournie. A force de tirer sur la corde, elle arrive à casser, dit le proverbe. Depuis des années c'est toujours les mêmes qui représentaient cette catégorie, les années passent, les jeunes arrivent, c'est la loi du sport.*

Ceci dit, la catégorie est pauvre, du reste je le souligne plus haut, dois-je rappeler à Hervochon qu'au point de vue international notre Président Harasse avait, dans un Congrès haltérophile, demandé que la catégorie Poids Coq soit incorporée dans les Championnats du Monde, et ce à 55 kgs ; quant à la catégorie Poids Plumes le poids de corps de 60 kgs a toujours donné satisfaction à nos représentants.

La suggestion de notre ami Hervochon du « Pourquoi nous n'avons plus de Poids Plumes en France » me semblant très intéressante pour l'évolution toujours plus grande de notre sport, je demande à tous nos camarades de me faire connaître leur appréciation.

Nous nous ferons un devoir de l'insérer suivant la pertinence de leurs avis et la disponibilité de nos colonnes.

Merci à tous.

J. DAME.

LE BULLETIN DOIT VIVRE

Je fais appel à tous nos industriels et commerçants pour nous donner de la publicité.

DE TOU... UN PEU !

RECORDS ÉGYPTIENS

Développé à deux bras

Mi-lourd : Touny, 122 kg 500 (5-9-43), battant le record Valla (all), 115 kg (19-11-39).

Arraché à deux bras

Plume : Chams, 102 kg 500 (2-6-44), égalant record Nan (Jap) 102 kg 500 (2-11-38).

Épaulé et jeté à deux bras

Lourd : Guissa, 170 kg 500 (9-4-45), battant record Luhaäär (Esth), 167 kg 500 (8-8-37).

Nous vous donnerons dans le prochain Bulletin la liste à jour des records mondiaux.

**FERRARI REÇOIT LA MÉDAILLE
D'HONNEUR D'OR
DE L'ÉDUCATION PHYSIQUE**

Au cours du Championnat de France, le Commandant Clayeux, représentant M. Roux, Directeur général des Sports, a remis à notre champion, Henri Ferrari, la Médaille d'or de l'Éducation Physique.

Toutes nos félicitations pour cette récompense bien méritée.

Les athlètes dont les noms suivent sont informés que les performances qu'ils réaliseront au cours des matches comptant pour la Coupe de France, serviront au Comité de Sélection pour les désigner comme titulaires au match France-Angleterre.

Poids Plumes : Héral, Ch. Duverger, Populier.

Poids Moyens : Herbaux et Firmin.

EXAMEN D'ARBITRES

Les arbitres dont les noms suivent ont subi l'examen fédéral avec satisfaction.

Dumoulin (Roubaix), Gianella (Lyon), Vassé (Tours), Perrin (Vannes), Paulet (Montpellier).

Les examinateurs : Gouleau, Rocca.

COUPE DE FRANCE

« ALEXANDRE MASPOLI »

1^{re} TOUR : 12 MAI 1946.

- Lorraine contre Champagne, à Nancy ou Troyes.
- Flandre contre Alsace, à Sélestat.
- Poitou contre Anjou, à Nantes.
- Île-de-France contre Bretagne, à Vannes.
- Lyonnais contre Provence, à -Lyon.
- Languedoc contre Pyrénées, à Saint-Gaudens.

2^e TOUR : le 26 MAI

LE BIJOU MODERNE

MAISON DELVAUX

61, RUE DE DUNKERQUE



Bijoux fantaisie

Colliers, Broches, Barrettes,

Bagues, Poudriers,

Étuis et Boîtes Cigarettes

**MÉDAILLE DE RECONNAISSANCE
DE LA F.F.P.H.**

Médailles d'or

Rocca (Languedoc), Hervochon (Anjou) Gourzonès (Île-de-France).

Médailles d'argent

Brandon (Champagne), Hleinhaus. (Poitou), Hucher (Alsace), Dumoulin (Flandres).

Médailles de bronze

Bourricaud (Guyenne), Barde (Provence) Caret (Pyrénées), Colin (Lorraine), Gourhand (Lyonnais).

Maison Jeanneret

170, Rue du Temple. PARIS 3^e

Téléphone : ARC. 37.21

*Coupes - Breloques - Insignes
Objets d'art - Médailles*

POUR TOUS SPORTS

BULLETIN MENSUEL

JUIN 1946 N° 3

L'HALTÉROPHILE MODERNE

ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE de POIDS et HALTÈRES

Fondée le 23 Mars 1914

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA GUERRE S.A.G. 7778 – AFFILIÉE AU COMITE NATIONAL
– DES SPORTS LE 1^{er} JUILLET 1914, AU COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS –
ET A LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE : 35, RUE TRONCHET, PARIS, 8^e

Sommaire

Compte rendu

de l'Assemblée Générale
de la F.F.P.H..... 2, 3, 4, et 5

Résultats de la Coupe de France

« Alexandre Maspoli » 6, 7

Match France-Angleterre,

Match Grenoble-Roanne..... 8



*Il y a cinquante ans, notre sport
était représenté aux Jeux Olympiques
d'Athènes par notre regretté Prési-
dent, le célèbre sculpteur Alexandre
Maspoli*

In memoriam.

ABONNEZ-VOUS — INDIVIDUEL 120 FR. PAR AN — CLUBS 100 FR. — C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82

Dirigeants de Clubs et de Comités Régionaux, envoyez à Jean DAME tout ce qui a trait à notre sport et à notre grande famille haltérophile
9, avenue des Gobelins, Paris (5^e).



Document original : Daniel Menoni

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

TENUE LE 6 AVRIL 1946 AU SIÈGE DU COMITÉ NATIONAL DES SPORTS, 55, BOULEVARD HAUSSMANN, PARIS.

Présents :

- MM. P. Rocca, Paulet et Béhar (*Athlétic Club Montpelliérain*) ;
- Hervochon (*Club Athlétique Nantais*) ;
- Barde (*Club des Lutteurs Marseillais*) ;
- Clauss (*Société Athlétique Strasbourgeoise*) ;
- Bonneau (*Girondins A.S. du Port*) ;
- Senilh (*Club Nautique et Athlétique de Rouen*) ;
- Gourzonès et Sage (*Groupement Sportif C.P.D.E.*) ;
- Coret (*U.S. Stade St-Gaudinois*) ;
- Lomet (*H.C. Grenoblois*) ;
- Dumoulin (*Union Roubaissienne de Sports Athlétiques*) ;
- Rollet (*Energie Troyenne*) ;
- Recordon (*Stade Enghien Ermont*) ;
- Morin (*Courbevoie Sports*) ;
- Chaput (*Association Sportive de la Bourse*) ;
- Degageux (*Cercle Haltér. Troyen*) ;
- Dini (*Toulouse Haltero Club*) ;
- Hally (*Cercle Haltérophile Reyland*) ;
- Simon Heilès (*Club Athlétique de la Varenne*) ;
- P. Hue (*Club Athlétique Rosendaël*) ;
- Leveler (*Association Sportive Amicale*) ;
- Duverger (*A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon*) ;
- Jean Dame (*Club Athlétique des Gobelins*) ;
- Roulier (*U.S. Métro Transports*) ;
- Verdier (*Club Sportif des Iles Daumesnil*) ;
- Perrin (*Club Athlétique Vannetais*) ;
- Chauffour (*Président du Comité du Lyonnais*) ;
- Baril (*Club Sportif des Cheminots Nantais*) ;
- Cayeux (*Société Athlétique Montmartroise et La Force Noyonnaise*) ;
- Gourhand (*La Gauloise de Vaise*) ;
- Peyre (*La Française de Lyon*) ;
- Chaix (*Haltérophile Club de Marseille*) ;
- Bernier (*La Vaillante de Vertou*) ;
- Cantalice et Rosset, membres du Conseil.

Présidence de M. C. Harasse, président de la F.F.P.H.

Excusés : MM. Bisogne et Parot.

ALLOCUTION PRÉSIDENTIELLE :

En ouvrant la séance, le Président souhaite la bienvenue aux délégués en ces termes :

« C'est avec une joie profonde que je souhaite aujourd'hui la bienvenue à tous nos délégués venus nombreux à notre Assemblée générale.

« En effet, pour la première fois depuis 1940, nous pouvons nous réunir en toute liberté puisque pendant les années d'occupation nous ne pouvions tenir que des réunions d'information destinées aux Comités régionaux.

« J'ai un regret malgré tout, car s'il nous est permis de nous réunir en toute liberté, notre liberté d'action en tant que Fédération est encore mal définie. Après avoir subi le régime de la *Charte des Sports* instituée par Vichy, nous avons été, en 1945, menacés d'un projet de « *Statut du Sport* » qui a d'ailleurs fait l'unanimité des Fédérations contre lui, celles-ci, d'après ce Statut, n'étant plus en somme que des organismes d'exécution.

« Un nouveau projet est actuellement en discussion ; nous espérons qu'il tiendra compte des desiderata des Fédérations car si nous admettons qu'une Direction générale aux Sports doit légiférer le Sport, lui donner une règle, nous pensons aussi que les Fédérations doivent rester maîtresses d'organiser leur sport propre dans leur sein et que le C.N.S. est qualifié pour coordonner les rapports entre les Fédérations. Nous aurons d'ailleurs l'occasion de revenir sur cette question au cours de notre assemblée.

« J'ai encore cette année un douloureux devoir à remplir, celui de rendre un hommage mérité à nos disparus.

« Après Jean François, après Alexandre Maspoli, c'est notre camarade Suvigny qui nous a quittés dans la force de l'âge. On peut dire que Suvigny est mort à la tâche puisque c'est au cours d'une séance d'entraînement de la Section haltérophile de sa société – qu'il dirigeait avec tant de compétence – qu'il est tombé frappé par un mal qui ne pardonne pas.

« Suvigny, dans sa longue carrière sportive, a su défendre les couleurs françaises dans de nombreuses compétitions internationales et fut champion olympique aux Jeux de 1932 à Los Angeles.

« Prisonnier pendant la guerre, il reprit sa tâche aussitôt de retour et sa place au Conseil d'Administration de la Fédération où nous avons pu, les uns et les autres, apprécier sa compétence et sa bonne camaraderie.

« Nous avons à regretter la mort de notre camarade Tannio, président de l'Avant-garde de St-Nazaire, vice-président du Comité d'Anjou qui fut lui aussi un bon ouvrier de notre Fédération comme athlète, comme arbitre et comme dirigeant, de notre camarade Soloïrol, du Comité de Provence, arbitre fédéral, tombé pour la libération de Marseille, de notre camarade Martine, athlète de l'U.S. Métro, tombé pour la libération de Paris.

« Nous avons appris également la mort du fils de notre camarade Huéber, ancien président du Comité d'Alsace, victime du nazisme alsacien. Enrôlé de force dans la Wehrmacht, le fils de notre ami Huéber est mort en captivité. A son père éploré, nous adressons nos sincères condoléances et je vous demande de vous joindre à moi pour envoyer une pensée émue à tous nos chers disparus.

« Sans vouloir anticiper sur le compte rendu du Secrétaire général, je veux vous dire que durant ces cinq dernières années, malgré les difficultés de toutes sortes, notre Fédération, grâce à la volonté de tous ses dirigeants de Comités et de Clubs, a su conserver un minimum d'activité, continuer sa prospection. Notre Sport est plus vivant que jamais et sans que nous ayons besoin tous de retrousser nos manches, la F.F.P.H. sera encore demain à l'avant garde du Sport Haltérophile et nos athlètes sauront, dans les compétitions internationales à venir, faire triompher les couleurs françaises »

RAPPORT MORAL :

Le Président donne la parole à M. Jean Dame, secrétaire général, pour la lecture de son rapport sur l'activité de la F.F.P.H. pendant l'exercice 1945.

Ce rapport, annexé au présent procès-verbal est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER :

M. R. Cayeux, trésorier, donne ensuite lecture de la situation financière de la F.F.P.H., au 31 décembre 1945 (annexée au présent procès-verbal).

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES :

M. Sage, au nom de M. Couleau et de lui-même, donne connaissance du rapport qu'ils ont établi et qui demande à l'Assemblée d'approuver les comptes du trésorier pour l'exercice 1945.

Le rapport du trésorier et le rapport des commissaires aux Comptes sont adoptés à l'unanimité.

ÉLECTION DE 15 MEMBRES DU CONSEIL :

Votants : 49. Majorité absolue : 25.

Sont élus : MM. Cayeux, 49 voix ; Gouleau, 49 voix ; Harasse, 48 voix ; Morin, 48 voix ; Rosset, 46 voix ; Jean Dame, 45 voix ; Rocca, 45 voix ; Dumoulin, 44 voix ; Senilh, 43 voix ; Verdier, 43 voix ; Heilès, 40 voix ; Hue, 39 voix ; Piou, 38 voix ; Cantalice, 37 voix ; Buisson, 37 voix.

On obtenu : MM. Gourzonès, 34 voix ; Grisa-gelle, 21 voix ; Laroche, 19 voix.

TIRAGE AU SORT :

Il est ensuite procédé au tirage au sort décidant de la durée du mandat des Membres du Conseil dont un tiers est renouvelable chaque année.

Sont élus pour un an : MM. Morin, Harasse, Verdier, Jean Dame, Rosset.

Sont élus pour deux ans : MM. Senilh, Cayeux, Buisson, Gouleau, Dumoulin.

Sont élus pour trois ans : MM. Rocca, Piou, Cantalice, Hue, Heilès.

VŒUX PRÉSENTÉS PAR LES SOCIÉTÉS AFFILIÉES :

a) de l'*Angers Boxing-Club* qui, après avoir constaté que d'une façon générale les poids et haltères ne font pas recette en province et que les clubs, de ce fait, ne disposent pas de moyens financiers ; que les frais de séjour n'ont pas cessé de monter en flèche ; que pour les épreuves officielles se déroulant à Paris (Critérium National, Championnat de France) la pesée ayant lieu le dimanche matin, les athlètes de province sont obligés d'arriver à Paris le samedi et d'y séjourner ainsi deux jours au moins ; que les frais alloués par la F.F.P.H. sont nettement insuffisants pour couvrir les dépenses des athlètes (chambre et repas).

Émet le vœu que soit révisé d'urgence le barème de remboursement des frais de déplacement des athlètes de province et qu'il soit suffisant pour couvrir intégralement les frais de séjour de ces athlètes.

Le Président signale que le Conseil, qui se rend parfaitement compte de la situation difficile dans laquelle se trouvent les haltérophiles sélectionnés pour prendre part à une épreuve officielle, a décidé, au cours de sa dernière séance, de relever le taux des indemnités allouées aux athlètes provinciaux, mais il ne pourra être donné satisfaction au vœu émis par l'Angers Boxing Club que dans la mesure où la subvention mise à la disposition de la F.F.P.H. le lui permettra. Il tient à souligner que pour les seuls Championnats de France 1946, les frais de déplacement s'élèveront à plus de 88.000 fr., non compris ceux des athlètes d'Algérie. Si on y ajoute les dépenses d'organisation, de location de la salle, de personnel, on arrive à un total assez impressionnant pour une seule épreuve.

b) du Club Athlétique Nantais :

1° Augmentation de la cotisation à la Fédération portée à un minimum de 100 francs.

Le Conseil a décidé, au cours de sa dernière réunion, de la porter à 200 francs, y compris l'abonnement au Bulletin fédéral.

2° Répartition des bons d'équipements au prorata du nombre des licences 1945-46.

C'est le système qui est adopté actuellement, mais en tenant compte du nombre des licenciés de l'année précédente, celui de l'exercice en cours ne pouvant être connu qu'en fin de saison.

3° Augmentation des « ridicules » subventions octroyées aux Comités régionaux.

Ces subventions sont accordées au prorata de la subvention allouée à la F.F.P.H. Leur montant a atteint, pour 1945, plus du tiers de celle-ci.

4° Décentralisation des épreuves finales.

Le Président pense que la meilleure décentralisation est opérée par les différents matches de la Coupe de France qui se disputent dans tous les coins de la France.

En ce qui concerne le Critérium National, une décentralisation pourrait être également envisagée, mais l'avis du Président est que le Championnat de France doit continuer d'être organisé à Paris, siège du Conseil et centre le plus facile d'accès pour les dirigeants et athlètes provinciaux.

5° Afin d'obtenir de meilleurs prix, ne pourrait-on confier la fabrication des barres et des disques à des écoles, à des centres d'apprentissage où la main-d'œuvre est nulle ?

Le Président expose la réglementation actuelle des écoles professionnelles et centres d'apprentissage. Leur organisation ne permet pas, pour le moment du moins, d'espérer qu'ils pourraient apporter une solution satisfaisante à la pénurie de matériel dont souffrent actuellement les Sociétés et les Comités régionaux. Il y a donc lieu de rechercher des fournisseurs qui pourront entreprendre la fabrication des barres à disques aux meilleurs prix et de communiquer leurs adresses à la F.F.P.H. pour diffusion aux intéressés.

c) du Club Nautique et Athlétique de Rouen :

Pour permettre aux provinciaux, membres du Conseil fédéral d'assister aux réunions, émet le vœu que celles-ci aient lieu si possible le samedi, dimanche ou lundi.

Le Conseil s'efforcera de tenir ses réunions le lundi afin de donner satisfaction au vœu du Club Nautique et Athlétique de Rouen.

d) de l'Haltéro-Club Chaumontais et de l'Association Sportive des Cheminots Chaumontais :

Création d'un corps d'arbitres départementaux dans certaines régions ne disposant pas d'arbitre officiel pour diriger des rencontres amicales.

La F.F.P.H. a donné la faculté aux Comités régionaux de procéder à la désignation d'arbitres régionaux pour soulager la tâche des arbitres fédéraux qui n'ont pas toujours la possibilité d'arbitrer toutes les rencontres organisées à l'intérieur de leur Comité régional. Il appartient donc au Comité de Champagne de décider si un arbitre régional doit être nommé en Haute-Marne et, dans l'affirmative, de lui faire subir les épreuves d'un examen en présence des arbitres fédéraux. Toutefois, lorsqu'il s'agit de rencontres amicales, la présence d'un arbitre régional ou fédéral n'est pas nécessaire. Un dirigeant de société peut en faire office si sa compétence est reconnue par les équipes disputant la rencontre et il n'a besoin d'aucun titre officiel.

e) du Stade Auxerrois :

Organisation, chaque année, d'une compétition internationale « *Le Brevet de Force* » réservée aux plus de 40 ans.

Ce vœu ne peut malheureusement être retenu, l'organisation d'une telle compétition exigeant des crédits que la F.F.P.H. ne possède pas.

f) de l'Union Roubaissienne des Sports Athlétiques :

Désignation d'arbitres provinciaux pour arbitrer les rencontres interrégionales afin de permettre des relations plus nombreuses entre les différents Comités.

Ce vœu n'ayant pas été précisé en assemblée générale par le représentant de l'Union Roubaissienne, aucune discussion n'a été ouverte à son sujet.

Répondant à une autre demande de l'Union Roubaissienne concernant la nomination de M. Dumoulin comme arbitre fédéral, le Président précise que sa candidature a été jusqu'ici refusée en raison du nombre des arbitres fédéraux du Comité des Flandres. Si certains ne sont plus en activité, ils doivent donner leur démission.

D'autre part, le Comité des Flandres avait fait connaître qu'il posait la candidature de MM. Dumoulin et Grisagelle au Conseil d'Administration de la F.F.P.H., « parce que le seul représentant du Comité, M. Hue, n'a pas siégé depuis plusieurs années ».

Le Président tient à souligner qu'il n'y a pas au Conseil de représentants des Comités régionaux mais des membres élus et des personnalités.

g) des Sociétés du Comité du Lyonnais :

1. Augmentation de la subvention ;
2. Augmentation des bons de chaussures ;
3. Distribution de bons de maillots.

En ce qui concerne les subventions, une réponse a déjà été donnée à un vœu formulé sur le même objet.

Pour les bons de chaussures, l'attribution en est faite à la F.F.P.H. par la Direction Générale de l'Éducation Physique et des Sports. Le nombre des bons répartis par elle est en fonction des quantités de matières premières affectées au Sport.

La répartition des bons de maillots n'est pas actuellement du ressort des Fédérations. Elle est à la charge des Directeurs départementaux ; c'est donc à eux qu'il convient de s'adresser pour obtenir satisfaction.

COMMUNICATIONS DIVERSES :

Sur la proposition de M. Barde, il est décidé que le prix de la licence pour la saison 1946-47 sera porté à 20 fr. au lieu de 10.

— Le Président évoque le cas de l'Association Sportive des P.T.T. de Strasbourg qui a demandé son affiliation à la F.F.P.H. et donne l'avis du Conseil à ce sujet.

Il rappelle tout d'abord que ce ne sont pas les Comités régionaux qui ont pouvoir d'affiliation, mais la Fédération, après consultation du Comité intéressé. En l'occurrence, la demande de l'A.S.P.T.T. ne peut être refusée puisqu'elle est société régulièrement constituée selon la loi de 1901 et que son admission a déjà été prononcée par d'autres Fédérations.

M. Clauss, Président du Comité d'Alsace, expose qu'en refusant l'accès de cette Société en son sein, le Comité d'Alsace avait voulu sauvegarder les intérêts des Clubs qui, pendant l'occupation, avaient suspendu toute activité et dont les athlètes avaient demandé leur adhésion à l'A.S.P.T.T. Cependant, un accord est intervenu et le Comité d'Alsace ne met plus d'opposition à l'affiliation de ladite Société.

Le Président fait connaître également le désir qu'a manifesté la Direction Générale des Sports de voir substituer à la Ligue Alsacienne de Sports Athlétiques deux groupements distincts représentant l'un le Comité régional de Lutte, l'autre le Comité régional de Poids et Haltères.

M. Chauffour, président du Comité régional du Lyonnais et secrétaire-trésorier du Comité du Monument Maspoli, fait un bref exposé des résultats déjà acquis par ledit Comité et de l'œuvre qui lui reste à accomplir pour atteindre le but qu'il s'était fixé. Une somme de 130.000 fr., a été jusqu'ici recueillie dont une partie a été remise à Mme Maspoli, mais d'autres fonds seraient nécessaires pour l'érection du monument à la mémoire de celui qui fut un grand artiste et un grand athlète. Il demande donc le concours de tous et souhaiterait notamment l'organisation d'une réunion spéciale à laquelle Ferrari prêterait son concours.

Le Président tient à remercier bien vivement M. Chauffour du dévouement qu'il apporte dans l'accomplissement de la tâche de reconnaissance qu'il s'est fixée. Il déplore que la réunion organisée à Lyon pendant l'occupation et à laquelle participait Ferrari n'ait pas obtenu le succès qu'elle méritait en raison d'un bombardement intensif. Si quelque chose peut être tenté pour augmenter les fonds dont dispose le Comité Maspoli, M. Chauffour peut compter sur l'entier appui de la F.F.P.H.

En fin de séance, M. Barde, secrétaire du Comité de Provence, donne lecture de différents vœux et suggestions proposés par ledit Comité.

Ils seront soumis à l'étude du Conseil fédéral.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Le Secrétaire général,
Jean DAME.

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 1945

<i>Recettes</i>	
Solde créditeur au 31-12-44.....	151 482,15
Subvention, contrôle médical.....	10 000,00
Subvention 1945 Direct. Gén.	
aux Sports.....	135 000,00
Subvention extraordinaire.....	15 000,00
Cotisations.....	9 387,00
Licences.....	2 581,00
Intérêts du Compte.....	182,40
Recette Championnats de	
France Juniors et Seniors.....	19 405,00
Recette Championnat Île-de-	
France.....	2 200,00
Divers.....	540,00
Total des recettes.....	345 777,55
<i>Dépenses</i>	
Frais de secrétariat.....	22 600,00
Gratifications et pourboires.....	2 200,00
Correspondance et envois.....	3 802,60
Loyer et entretien.....	1 000,00
Imprimés.....	2 368,70
Mobilier et fournitures de	
bureau.....	5 530,60
Cotisations.....	300,00
Matériel et équipements.....	1 135,00
Subventions aux Comités	
Régionaux.....	51 000,00
Propagande.....	13 140,00
Médailles et breloques.....	2 867,30
Subvention à Mme Veuve	
Bouazzat.....	15 000,00
Divers.....	3 864,50
Manifestations sportives :	
Cht. Île-de-France.....	2 252,00
Cht. de France Juniors	
et Seniors.....	53 277,80
Divers.....	1 431,80
Total des dépenses.....	181 770,30
Solde créditeur au 31-12-45.....	164 007,25
Total égal.....	345 777,55

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 1945

Rapport *de Messieurs les Commissaires*

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous nous aviez confié pour l'année 1945.

Les livres et comptes qui nous ont été communiqués nous ont permis de constater, après vérification et pointage, la bonne tenue de la comptabilité de notre Fédération et la régularité des opérations de caisse et d'écritures.

Au 31 décembre 1945, il résulte de cette vérification que les recettes y compris le solde créditeur au 31 décembre 1944 se sont élevées à la somme de 345.777 fr. 55 ; les dépenses à la somme de 181.770 fr. 30, d'où un excédent de recette formant un actif de 164.007 fr. 25.

En conséquence, nous vous proposons d'approuver les comptes du Trésorier pendant l'exercice 1945 et de renouveler à M. Cayeux nos félicitations pour le dévouement si parfait qu'il apporte dans ses délicates fonctions.

Paris, le 6 avril 1946,
Signé : GOULEAU, SAGE.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL SUR LA SAISON 1944-45

Messieurs,

Ainsi que j'en exprimais l'espoir au cours de la réunion des Délégués des Comités régionaux qui s'est tenue en 1945 dans cette même salle, nous pouvons, cette année, reprendre le cours de nos assemblées générales dont nous avons dû, en raison de la guerre, suspendre la convocation.

C'est avec une grande joie qu'après notre Président, je salue les Délégués de nos Sociétés affiliées et particulièrement les représentants de nos Clubs de province qui, en dépit des difficultés de transport, ont tenu à être parmi nous pour cette première assemblée qui consacre notre libération.

Vous savez que, malgré les événements douloureux de ces dernières années, la F.F.P.H. n'a cessé de maintenir le contact avec ses sociétés affiliées par l'intermédiaire des Présidents ou Secrétaires de nos Comités régionaux qui sont vos porte-paroles naturels auprès de nous. Grâce à la réunion annuelle à laquelle ils ont assisté, grâce aussi aux quelques déplacements que j'ai pu effectuer à travers la France, nous avons été tenus au courant de vos désirs, de vos besoins que nous nous sommes toujours efforcés de satisfaire dans la mesure de nos possibilités, souvent hélas bien limitées.

Depuis l'an dernier, notre grande famille sportive s'est à la fois regroupée et agrandie : regroupée par le retour à la F.F.P.H. du Comité d'Alsace et de certains Clubs de la Moselle dont nous étions amputés depuis l'occupation et aussi par la correspondance de nouveau rétablie avec les Comités d'Algérie et du Maroc (ce dernier reformé depuis peu) ; agrandie par la création de nouveaux Comités régionaux.

Le Comité de l'Île-de-France groupe toujours le plus grand nombre de Sociétés avec, actuellement, le chiffre de 24, suivi du Comité des Flandres qui prend la 2^e place avec 14 Clubs. Le Comité d'Anjou, amputé d'une partie de ses effectifs par la constitution du Comité de Bretagne, conserve cependant la 3^e place, *ex æquo* avec le Lyonnais qui groupe lui aussi 10 sociétés.

Viennent ensuite : Champagne, Languedoc, Lorraine et Provence : 8 Clubs ; Normandie : 7 ; Algérie, Bretagne, Maroc : 6 ; Guyenne : 5 ; Pyrénées : 4 ; Alsace et Poitou : 3 ; Bourgogne et Auvergne : 2 ; Limousin : 1.

De grosses difficultés s'opposent encore à l'accroissement du nombre de nos sociétés affiliées. La plus importante provient certainement de l'impossibilité à peu près absolue dans laquelle elles se trouvent de se procurer le matériel haltérophile dont elles ont besoin, ou alors les prix demandés pour l'acquisition de ce matériel sont hors de proportion avec le modeste budget dont disposent généralement les clubs haltérophiles. C'est sur ce grave problème, vital pour notre sport, que nous nous proposons d'attirer l'attention de la Direction Générale de l'Éducation Physique et des Sports car il est un obstacle non seulement à la création de nouvelles associations mais à la reprise d'activité de celles - et elles sont nombreuses - dont le matériel a été détruit ou endommagé pendant la guerre.

Le Premier Pas Haltérophile 1944-45 a réuni 77 concurrents ; le Prix d'Encouragement : 98.

En raison des difficultés de transport, la F.F.P.H. dut renoncer à organiser la finale du Critérium National qui devait se disputer à Paris. A la réception des résultats transmis par les Comités régionaux, un classement fut donc établi qui détermina les vainqueurs. Ceux-ci furent : dans les Poids Coqs Duchesne, de l'A.S. Bourse, dans les Poids Plumes Héral, de l'Athlétic Club Montpelliérain, dans les Poids Légers Dandois, de l'Haltérophile Club Lillois, dans les Poids Moyens Dini, du Toulouse Haltérophile Club, dans les Poids Mi-Lourds Beis, de l'U.S. Métro, dans les Poids Lourds Chaput, de l'A.S. Bourse.

Cependant, les circonstances étant redevenues plus favorables au déplacement de nos athlètes, la F.F.P.H. put, le 29 avril, mettre sur pied, au Gymnase Municipal Voltaire, les finales des Championnats de France Juniors et Seniors, les premiers réunissant 15 concurrents, les seconds 23.

Dans le Championnat Juniors, c'est Faitiche, de l'Haltérophile Club Lillois, qui fut vainqueur de la catégorie Poids Coqs, tandis que Héral, de l'Athlétic Club Montpelliérain, 2^e des Poids Plumes l'an dernier, triomphait dans cette catégorie. Bouladou, du même Club, sortit champion de la catégorie des Poids Légers, cependant que dans les Poids Moyens, Monteillet, de l'Olympique Amiénois, confirmait sa victoire de 1944 et s'adjugeait en même temps le titre de Champion toutes catégories. Debuf, de l'Union Halluinoise, remportait la 1^{re} place des mi-lourds et réussit le même total que Cocheteux, seul concurrent Poids Lourds.

Le Championnat de France Seniors, disputé l'après-midi, avait réuni un nombreux public, attiré par la présence de Ferrari dont on espérait de nouveaux exploits. Cet espoir ne fut pas déçu puisque Ferrari, élevant de 10 k son total de 1944, confirma son titre de Champion de France toutes catégories et améliora, hors Championnat, le record du monde de l'épaulé et jeté à deux bras de la catégorie Poids Moyens qu'il avait établi une semaine avant à Montpelier.

Furent proclamés champions : dans les Poids Coqs : Boyer, de l'U.S. Métro ; dans les Poids Plumes : Populier, de l'Union Roubaissienne, qui triompha cette fois de Marcel Baril après un duel acharné et vraiment émouvant ; dans les Poids Légers : René Duverger, de la Société Athlétique Montmartroise, qui confirma sa victoire de l'année précédente ; dans les Poids Moyens : Ferrari, ainsi que nous l'avons rappelé tout à l'heure ; dans les Poids Mi-Lourds : Perquier, du Club Nautique et Athlétique de Rouen, et dans les Poids Lourds : Florent, de la Société Athlétique Montmartroise, seul concurrent.

Quant à la Coupe de France, le Conseil, unanimement, décida de renoncer, cette année encore, à la mettre sur pied, s'inspirant d'ailleurs, en la circonstance, de l'avis émis par les Comités régionaux au cours de la réunion générale qu'ils avaient tenue le 28 avril.

Nous vous rappelons tout à l'heure les deux records du Monde établis par Ferrari à une semaine d'intervalle dans le mouvement de l'épaulé et jeté à deux bras. Notre Champion continua, tout au long de l'année, la série de ses exploits : le 20 septembre 1945, il battit le record du monde de l'épaulé et jeté à deux bras, cette fois dans les Poids Mi-Lourds, en réussissant 161 k, record qu'il améliorait le 11, décembre en le portant à 169 k. Le même jour, il battait le record de France de l'arraché à deux bras 125 k qu'il détenait déjà avec 124 k. Un mois plus tôt, il avait également amélioré le record de l'arraché à gauche en le portant de 86 à 86 k 500.

Toutes nos félicitations bien sincères à Ferrari qui possède les qualités indispensables à un haltérophile digne de ce nom : courage, énergie, ténacité, et dont les exploits constituent pour notre sport la meilleure des propagandes.

Bien qu'il soit un peu tôt encore pour vous parler de la prochaine saison, je voudrais vous signaler cependant que la F.F.P.H., s'efforcera pour 1946-47, de réaliser un projet qui lui est cher entre tous : celui de l'organisation du Premier Pas Haltérophile et du Prix d'Encouragement sur le plan national. Nous savons quelle source d'émulation et d'encouragement serait pour nos jeunes gens l'espoir d'une qualifica-

tion les conduisant à la finale de l'une ou l'autre épreuve ; aussi, si des crédits suffisants nous sont accordés, nous essaierons de mettre sur pied lesdites finales.

Une petite modification sera apportée également aux règlements du Prix d'Encouragement et du Critérium National qui en interdira l'accès aux athlètes ayant participé à la finale d'un Championnat de France Juniors, ceci dans le but d'étendre notre champ de prospection et de ne point barrer la route à de nouveaux espoirs.

Dans un avenir plus immédiat, deux épreuves importantes sont inscrites au calendrier de la F.F.P.H. : le match France-Angleterre, qui sera disputé à Londres le 22 juin et le Championnat du Monde dont nous prévoyons l'organisation à Paris dans le courant de septembre.

Enfin, vous savez que la Coupe de France par équipes sera à nouveau mise sur pied cette année, après deux années d'interruption. 12 Comités régionaux sont engagés dans cette épreuve dont les premiers matches se dérouleront dès le début du mois prochain. Quant à la finale, elle aura lieu à Marseille, le Comité de Provence en ayant revendiqué l'organisation et en escomptant une utile propagande dans sa région.

Un dernier fait important à noter dans le domaine sportif, c'est l'institution, par la Direction Générale de l'Éducation Physique et des Sports, de stages

régionaux et nationaux ouverts aux athlètes et moniteurs des différents sports. Ces stages seront l'occasion, pour nos futurs dirigeants et éducateurs, de perfectionner leurs connaissances générales et techniques et les rendront mieux aptes à remplir le rôle qu'ils auront à assumer, particulièrement dans les sociétés sportives ; notre Sport ne pourra qu'y gagner.

Dans le domaine administratif, il y a lieu de noter, ainsi que je vous le disais tout à l'heure, la création de nouveaux Comités régionaux : ceux de l'Auvergne, de la Bretagne, du Limousin, ce qui porte à 18 le nombre de nos organismes régionaux. Nous envisageons au surplus la constitution prochaine des Comités du Dauphiné et de l'Orléanais.

Certaines questions nous ont été posées en ce qui concerne la réglementation des Comités régionaux telle qu'elle résulte du Statut du Sport paru il y a quelques mois.

A la vérité, les dispositions nouvelles s'accordaient difficilement avec les statuts d'un grand nombre de Fédérations, en particulier de la nôtre qui a toujours considéré ses organismes régionaux comme une émanation du pouvoir central et qui, tout en leur laissant une grande liberté d'action pour mener à bien leur tâche de propagande et de prospection, pensent qu'ils doivent lui rester étroitement subordonnés. En tout état de cause, nos Comités régionaux doivent surseoir à toute modification

administrative et à tout changement de titre en attendant la refonte du Statut du Sport actuellement à l'étude entre des personnalités de la Direction des Sports et des Dirigeants fédéraux. Nous ne tarderons sans doute pas à être fixés.

Voici en résumé, Messieurs et chers Camarades, les faits marquants de la vie de notre Fédération pendant l'année 1945 et nos projets d'avenir.

Il me reste, comme chaque année, l'agréable devoir de remercier ceux qui contribuent à la prospérité de notre Fédération : les Dirigeants de Sociétés qui ont la tâche de former les athlètes et de les encourager à persévérer dans leur entraînement, quels qu'en soient au début les résultats décevants ; les Dirigeants de nos Comités régionaux qui, ainsi que je le rappelais tout à l'heure, ont une mission de propagande et de prospection en même temps que le devoir d'être, chacun en ce qui concerne leur territoire, les fidèles représentants de la F.F.P.H.

Nos remerciements enfin à nos Arbitres, aux Membres de notre Conseil et enfin et surtout à notre Président, dont le dévouement est inlassable et que la confiance et l'estime de ses collègues viennent de désigner à deux postes importants : ceux de Trésorier du Comité National des Sports et du Comité Olympique Français.

Le Secrétaire général :
Jean DAME.



ÎLE-DE-FRANCE - ANJOU

Résultats :

Poids Coqs :

Marcombes (Anjou) : 65 + 72,500 + 105 = 242 k 500.
Boyer (I. de F.) : 67,500 + 75 + 105 = 247 k 500.

Poids Plumes :

Baril (Anjou) : 72,500 + 87,500 + 115 = 275 k.
Duverger (I. de F.) : 77,500 + 85 + 112,500 = 275 k.

Poids légers :

Mignon (Anjou) : 80 + 90 + 115 = 285 k.
Cassagne (I. de F.) : 77,500 + 85 + 110 = 272 k 500.

Poids Moyens :

Lepreux (I. de F.) : 90 + 95 + 115 = 300 k.
Boinod (Anjou) : 80 + 92,500 + 115 = 287 k 500.

Poids Mi-Lourds :

Roullier (I. de F.) : 87,500 + 100 + 130 = 317 k 500.
Marolleau (Anjou) : 85 + 92,500 + 120 = 297 k 500.

Poids Lourds :

Chaput (I. de F.) : 90 + 102,500 + 130 = 322 k 500.
Gauthier (Anjou) : 85 + 92,500 + 120 = 297 k 500.

Le 26 mai s'est déroulée dans la salle de la Société Athlétique Montmartroise la rencontre Île-de-France contre Anjou comptant pour les 1/4 de Finales de la Coupe de France. Bonne organisation de la société qui recevait.

Ce match a présenté un réel intérêt et les absents eurent tort, de bonnes performances furent enregistrées et les athlètes en général tirèrent dans un excellent style. Les vétérans quadragénaires, Boyer de l'Île-de-France et Baril de l'Anjou, ce dernier surtout accusant un net retour de forme, se distinguèrent. Le jeune Marcombes de l'Anjou a des possibilités sur le record de France de l'épaulé et jeté de sa catégorie.

Le match Baril-Duverger fut magnifique, les 2 athlètes totalisant le même chiffre 275 k. Baril l'emporta étant plus léger de 200 grammes.

A signaler également les excellentes performances de Mignon ainsi que de Roullier et Chaput.

L'équipe d'Anjou quoique battue se défendit très bien, et elle doit envisager l'avenir avec confiance car elle compte en son sein des éléments très jeunes.

En résumé, bonne journée pour notre beau sport.

COUPE DE FRANCE MATCH ANJOU - POITOU

Inclus les résultats de la rencontre Poitou-Anjou, comptant pour la Coupe de France que j'ai arbitré avec les amis Piou et Basquet le dimanche 12 mai à Nantes.

La rencontre, malgré le mal que s'est donné le secrétaire Hervochon, s'est malheureusement déroulée devant un public restreint, elle coïncidait avec plusieurs manifestations sportives organisées pour les fêtes de la Victoire et se déroulant dans le même cadre.

La séance fut très belle et j'ai eu plaisir à constater la sportivité des Athlètes qui facilitèrent l'arbitrage par leur correction.

Anjou bat Poitou : 1.635 k contre 1.432 k 500.

Équipe du Comité d'Anjou

Coq :

Marcombe : 67,5 + 70 + 100 = 237 k 5.

Plume :

Clacquín : 67,5 + 72,5 + 95 = 235 k.

Léger :

Mignon : 80 + 90 + 115 = 285 k.

Moyen :

Boisnault : 85 + 87,5 + 110 = 282 k 5.

Mi-lourd :

Marolleau : 85 + 90 + 120 = 295 k.

Lourd :

Gaultier : 85 + 90 + 125 = 300 k.

Total : 1635 k.

Équipe du Comité du Poitou

Coq :

Guibert : 50 + 50 + 70 = 170 k.

Plume :

Boué : 62,5 + 65 + 82,5 = 210 k.

Léger :

Magnat : 77,5 + 82,500 + 105 = 265 k.

Moyen :

Rayton : 70 + 80 + 110 = 260 k.

Mi-lourd :

Robert : 77,5 + 77,5 + 105 = 260 k.

Lourd :

Bourriau : 90 + 77,5 + 100 = 267 k 5.

Total : 1432 k 500.

Arbitres : M.M. Piou (Nantes), Bosquet (Châtellerauld), Gouleau (Paris).

MATCH ÎLE-DE-FRANCE - BRETAGNE

Île-de-France vainqueur par forfait. La F.F.P.H. fera une enquête.

MATCH LORRAINE - CHAMPAGNE

L'équipe du Comité de Lorraine bat l'équipe du Comité de Champagne 1.522 k 500 contre 1.512 k 500.

Arbitres : MM. Briant (Troyes), et Lallement (Nancy).

MATCH PYRÉNÉES – LANGUEDOC**Disputé à SAINT-GAUDENS le 12 Mai 1946**

Voici les résultats de la rencontre :

Cette rencontre qui semblait assez mal équilibrée nous a permis d'assister à des performances superbes de la part des jeunes athlètes du Languedoc qui, quoique certains de vaincre, ne se ménagèrent en aucune façon et emballèrent l'assistance par leur style et les chiffres réalisés. Avant de décrire les prouesses il faut dire combien fut parfaite l'organisation de cette manifestation qui se déroula sous la halle aux bestiaux, magnifique arène où tout avait été prévu pour donner satisfaction au public, qui pour la première fois à Saint-Gaudens avait l'occasion d'applaudir les as de la fonte.

Quoique le public vint assez nombreux, il ne répondit pas malheureusement à l'appel des organisateurs en assez grand nombre, mais il est certain qu'après la magnifique démonstration des champions du Languedoc, la cause haltérophile est gagnée auprès des sportifs Saint-Gaudin.

Aussi il convient de féliciter chaleureusement M. Coret, le président du Comité des Pyrénées, ainsi que tous les membres qui se dépensèrent sans compter pour assurer la réussite de cette épreuve. Nous devons également féliciter MM. Barral et Chanudet qui se dévouèrent pour rendre service aux athlètes et dirigeants du Languedoc.

Chez les vainqueurs Grau, le Coq, pour ses débuts en compétition fit bonne impression et fera mieux par la suite. Héral fit de belles choses et son essai sur 122 k 500 pour le record de

	Développé			Arraché			Épaulé-jeté			Totaux
Laforga	60	65	70	57,5	-	-	80	85	-	212,500
Grau.....	57,5	62,5	-	55	60	65	85	90	-	217,500
Franchesqui	60	65	-	57,5	65	-	80	85	87,5	217,500
Héral.....	75	80	-	80	85	87,5	105	110	115	282,500
Sentenac	72,5	77,5	-	80	85	-	105	-	-	267,500
Combet.....	72,5	77,5	-	80	85	87,5	105	110	112,5	277,500
Garrabet.....	72,5	77,5	-	75	-	80	100	105	-	262,500
Bouladou	80	85	87,5	90	95	97,5	120	125	130	315
Corneloup.....	77,5	-	-	85	-	-	107,5	115	-	277,500
Marchal	85	90	-	80	85	-	110	115	120	295
Dini	80	-	-	90	-	-	115	-	-	285
Ferrari.....	100	-	-	110	115	120	150	-	-	370

Arbitres : MM. Rocca, Paulet, Morin.

L'équipe du Languedoc totalise 1.757 k 500.

L'équipe des Pyrénées totalise 1.522 k 500.

France, prouva qu'il était le meilleur Plume actuel et bientôt recordman. Combet ne sembla pas au mieux de sa forme. Bouladou fut l'homme qui fit la plus grosse impression, il ne manqua pas un essai, plus il tirait lourd, plus ça montait facile, il sera bientôt à craindre pour les meilleurs. Marchal est très fort et a un bon style aussi, mais il manque d'entraînement. Enfin Ferrari tenta le record de France de l'arraché à deux bras, après avoir réussi 120 kilos, il jeta 150 kilos au premier essai, mais échoua deux fois sur 155 kilos sans avoir donné l'impression de forcer.

Chez les vaincus Laforga développa très bien 70 kgs mais manque de métier. Franchesqui travailla régulièrement, mais lui aussi manque de

métier. Sentenac fut le meilleur des Toulousains et pouvait faire jeu égal avec Courbet. Garrabet qui est venu aux haltères il y a peu de temps démontra un bon style et doit s'améliorer grandement. Corneloup ne parut pas dans sa meilleure condition, en forme il aurait pu inquiéter Marchal. Quant à Dini, le fait de se mesurer avec Ferrari lui enleva une grosse partie de ses moyens. Il convient de signaler que tous les athlètes firent preuve d'un bon style, ce qui facilita la tâche des arbitres en fonction.

Pour conclure il apparaît nettement que la jeune équipe du Languedoc doit se trouver en finale de la Coupe et même en sortir vainqueur.

MORIN.

**MATCH****LYONNAIS- PROVENCE**

J'ai l'avantage de vous adresser le compte rendu de la réunion du 11 mai, qui s'est déroulée à Lyon à l'occasion des Éliminatoires de la Coupe de France et qui mit en présence les équipes du Lyonnais et de Provence.

Arrivé à Lyon samedi à 16 heures, je me suis rendu aussitôt au Grand Palais où j'ai pris contact avec les dirigeants des deux Comités : MM. Gourhand, de Lyon, et Barde, de Marseille, qui m'informeront que M. Chaix, arbitre provençal prévu pour cette rencontre n'avait pu, retenu par ses occupations, se déplacer. La rencontre fut donc arbitrée par deux arbitres lyonnais MM Ghizzo et Levet et moi-même. La pesée fut effectuée en présence des trois arbitres et des deux secrétaires après vérification par mes soins du fonctionnement exact de la bascule.

La salle était très bien, l'organisation bonne, tableau d'affichage, etc.

La réunion eut à souffrir de la concurrence des Fêtes de la Victoire et le public fut peu nombreux.

Un magnifique Challenge Héraclès, œuvre du regretté Maspoli, offert par le Commissariat aux Sports de la Ville de Lyon, pour être disputé en compétition Nationale fut exposé ; cette œuvre d'art très belle a une valeur de 25.000 fr.

Le match eût dû présenter un résultat très serré, malheureusement l'athlète Guillotot, de Marseille, se trouvant souffrant ne totalisa aucun point.

A signaler la belle tenue du jeune athlète Gauthier, de Marseille, et de Duverger, de Lyon.

Le Président du Comité Lyonnais, M. Chauffour, prononça une allocution de haute tenue, évoquant la mémoire du grand disparu, notre ami Maspoli, et les qualités morales et physiques

que nécessite notre beau sport. Je le remerciais chaleureusement, invitant le public à soutenir ses dirigeants par un zèle toujours plus grand pour faire des adeptes.

En résumé excellente réunion disputée dans une très bonne ambiance.

M.M. les dirigeants Lyonnais et Marseillais m'ont chargé de vous transmettre ainsi qu'au Conseil Fédéral leurs meilleures amitiés et leur bon souvenir auxquels j'ajoute l'expression de mes sentiments dévoués.

Ch. REISS.

RÉSULTATS*Lyonnais :*

Coq : Tripié.....	60	+	65	+	85	=	210
Plume : Goyard.....	62,5	+	65	+	90	=	217,5
Léger : Valtre.....	85	+	82,5	+	95	=	262,5
Moyen : Duverger.....	80	+	95	+	125	=	300
Mi-L. : Bonnerue.....	70	+	80	+	100	=	250
Lourd : Roux.....	75	+	90	+	110	=	275

Total : 1515

Provence

Coq : Rogier.....	55	+	65	+	90	=	210
Plume : Gauthier.....	65	+	72,5	+	95	=	232,5
Léger : Cortiana.....	67,5	+	72,5	+	97,5	=	237,5
Moyen : Guyotot.....	0	+	0	+	0	=	0
Mi-L. : Roux.....	77,5	+	85	+	110	=	272,5
Lourd : Gras.....	82,5	+	77,5	+	100	=	260

Total : 1212,5

COUPE DE France : FRANCE-LORRAINE (26 Mai 1946)

	Développé			Arraché			Épaulé-jeté			Totaux
Stoll	50	55	57,5	50	55	57,5	70	75	-	187,500
Blondel	52,5	-	57,5	60	65	67,5	80	85	-	210
Soquette	-	65	-	-	-	-	-	Blessé	-	65
Populier	72,5	-	-	80	85	-	100	-	-	257,500
Hadrys	70	75	77,5	70	75	-	100	105	-	257,500
Dejonghe.....	72,5	77,5	-	-	85	-	105	110	115	272,500
Hardy.....	80	90	-	85	90	95	110	115	-	300
Herbaux	90	95	-	92,5	100	-	122,5	130	-	325
Thouvenin.....	80	85	87,5	90	95	-	115	-	120	302,500
Debuf.....	-	80	87,5	92,5	100	102,5	120	127,5	-	317,500
Tourman	80	85	-	85	90	92,5	110	115	-	292,5
Cocheteux.....	75	80	95	95	-	100	120	-	120	315

Arbitres : Gouleau (Paris), Sannier (Roubaix), François (Nancy).

CASE A LOUER

COUPE DE FRANCE 1946 "Alexandre Maspoli"

Match

Flandres contre Alsace à Sélestat.

Arbitres : MM. Beitz, de Strasbourg, Du-moulin, de Roubaix et Jean Dame (Paris).

Le match Flandres-Alsace a obtenu un grand succès à Sélestat. La salle contenant un millier de personnes était pleine à craquer. Il faut dire tout de suite que le sport haltérophile est très goûté dans cette jolie ville. L'équipe d'Alsace était composée comme suit : Coq, Weber ; Plume, Kracher ; Léger, Sengelin ; Moyen, Baumgartner ; Mi-lourd, Denny ; Lourd, Siegel.

L'équipe des Flandres : Coq, Blondelle ; Plume, Populier ; Léger, Dejonghe ; Moyen, Herbaux ; Mi-lourd, Debuf ; Lourd, Cochetoux.

Après la présentation des Équipes et le laïus de bienvenue par Menzer, président de la Société athlétique Alsatia, le match commença.

Blondelle l'emporta de justesse sur Weber (2 k 500), 210 k contre 207 k 500.

Populier prit un net avantage sur Kracher, 257 k 500 contre 237 k 500.

Dejonghe en fit autant sur Sengelin, 287 k 500 contre 265 k.

L'avance des Nordistes se fit plus sentir par la suite ou Herbaux réalisa 325 k sur 275 k. à Baumgartner, superbe athlète de 42 printemps qui tira du reste avec tout son cœur. Bravo, en passant, Baumgartner. Debuf fit une très bonne impression, c'est un garçon à suivre. Son adversaire Denny peut faire mieux (315 k contre 272 k 500).

Dans les poids lourds Siegel, un superbe athlète, prit le dessus sur Cochetoux un peu brouillon. Il est jeune, il se fera – 322 k 500 contre 305 kgs.

Les Flandres gagnent avec 220 kgs d'avance, 1.700 kg contre 1580 kg.

Dans l'ensemble très beau tirage des deux côtés. Dans l'équipe nordiste Herbaux se détache nettement et dans l'équipe d'Alsace, Siegel qui pourrait faire beaucoup mieux en ne s'entraînant exclusivement qu'aux Poids et Haltères.

Merci à tous nos amis Alsaciens de l'accueil qu'ils nous ont réservé, en particulier à MM. Clauss, président du Comité régional d'Alsace, Menzer Eugène, président de l'Alsatia de Sélestat, ainsi qu'à Ammelagel, Lorber et Beller sans oublier l'arbitre Beitz, de Strasbourg qui s'est très bien acquitté de ses fonctions.

J. D.

RÉSULTATS TECHNIQUES

Poids Coq :

Blondelle (F) 55 + 65 + 90 = 210. – Weber (A) 57,500 + 65 + 85 = 207,500.

Poids Plume :

Populier (F) 72,500 + 85 + 100 = 257,500. – Kracher (A) 70 + 72,500 + 95 = 237,500.

Poids Léger :

Dejonghe (F) 77,5 + 92,5 + 117,5 = 287,5. – Sengelin (A) 70 + 85 + 110 = 265.

Poids Moyen :

Herbaux (F) 95 + 100 + 130 = 325. – Baumgartner (A) 80 + 87,5 + 107,5 = 275.

Poids Mi-lourd :

Debuf (F) 85 + 100 + 130 = 315. – Denny (A) 75 + 87,5 + 110 = 272,500.

Poids Lourds :

Siegel (A) 85 + 105 + 132,5 = 322,500. – Cochetoux (F) 80 + 100 + 125 = 305.

COUPE DE FRANCE LANGUEDOC - LYONNAIS

En Demi-finale de la Coupe de France l'excellente Équipe du Languedoc plus puissante et plus homogène triomphe aisément du Lyonnais.

La Demi-finale de la Coupe de France organisée par le Comité du Languedoc a obtenu le plus grand succès. Succès d'affluence d'abord puisque le Grand Théâtre était plein. Parmi les personnalités sportives on remarquait MM. Jean Dame Secrétaire Général de la F.F.P.H., Paul Rocca, Président du Comité du Languedoc, Gourhand, Secrétaire Général du Comité du Lyonnais, Ghizzo et Paulet, Arbitres fédéraux, Giraudot, Escouffet, Castan, Castellan, Comamala, Guerre, Cellier, et Docteur Planes. Succès sportif ensuite car la puissante équipe du Languedoc souleva par ses belles performances l'enthousiasme du public. Nous citerons parmi les athlètes du Languedoc qui se sont particulièrement distingués Héral, Firmin, Ferrari, dans l'équipe du Lyonnais signalons l'athlète Duverger qui fit une excellente exhibition. Cette compétition fut arbitrée par M. Jean Dame chef de plateau assisté de MM. Rocca et Guizot. Cette organisation parfaite en tous points a permis aux épreuves de se dérouler dans

le calme au milieu d'une foule nombreuse. Henri Ferrari fit une tentative de record du monde, record du monde de l'arraché en barre à deux bras, et manqua de peu 125 kgs 500. M. Paul Rocca remercie tous les membres du Comité du Languedoc qui contribuèrent par leur dévouement au grand succès de l'organisation.

Voici les résultats techniques :

Coq. – Grant (Languedoc) bat Tripier (Lyonnais) par 220 kgs contre 205.

Plume. – Héral (Languedoc) bat Goyard (Lyonnais) par 280 kgs contre 220.

Léger. – Combet (Languedoc) bat Valtre (Lyonnais) par 280 kgs contre 262 kgs 5.

Moyen. – Bouladou (Languedoc) bat Verhle (Lyonnais) par 305 contre 270.

Mi-lourd. – Firmin (Languedoc) bat Duverger (Lyonnais) par 327 k 500 contre 305.

Lourd. – Ferrari (Languedoc) bat Roux (Lyonnais) par 380 kgs contre 290.

L'équipe du Languedoc triomphe donc par 1.792 k 5 contre 1.552 k 500.

❖ Comité des Flandres contre Comité de Lorraine (Roubaix).

❖ Comité de l'Île-de-France contre Comité Anjou (Paris).

❖ Comité du Languedoc contre Comité du Lyonnais (Montpellier).

1/2 Finale (8 Juin, Paris)

Comité de l'Île-de-France contre Comité des Flandres (Paris).

Languedoc (exempt).

Finale (29 Juin, Marseille)

Comité du Languedoc contre Comité de l'Île-de-France ou des Flandres.

Voici la composition des équipes :

ÉQUIPE ÎLE-DE-FRANCE :

Poids Coq : Bayer. – Poids Plume : Ch. Duverger. – Poids Léger : Bugnicourt. – Poids moyen : Lepreux. – Poids mi-lourd : Chaput. – Poids lourd : Roullier.

ÉQUIPE DES FLANDRES :

Poids coq : Blondelle. – Poids plume : Populier. – Poids léger : Dejonghe. – Poids moyen : Herbaux – Poids mi-lourd : Debuf. – Poids lourd : Cochetoux.

ÉQUIPE DU LANGUEDOC :

Poids coq : Grau. – Poids plume : Héral. – Poids léger : Combet. – Poids moyen : Firmin. – Poids mi-lourd : Bouladou. – Poids lourd : Ferrari.

Quelle que soit l'équipe qui rencontrera le Languedoc, le match pour la finale sera serré. Que la meilleure gagne

○○○○○○○○○○○○○○○○○○○○

FRANCE
ANGLETERRE

Ce match tant attendu aura lieu à Londres le 22 juin prochain.

L'équipe de France est ainsi composée

Poids Coq : Boyer (Paris).

Poids Plume : Héral (Montpellier).

Poids Léger : Aleman (Alger).

Poids Moyen : Herbaux (Roubaix) - ou Firmin (Montpellier).

Poids Mi-lourd : Ferrari (Montpellier).

Poids Lourd : Perquier (Rouen).

Ces athlètes doivent envoyer le plus tôt possible leurs passeports au Siège de la Fédération, 35, rue Tronchet, Paris (8^e), ainsi que la peinture de leurs chaussures et 2 photos (athlète).

Les frais de passeport seront remboursés par la F.F.P.H.

GRENOBLE A Battu ROANNE

par 1.257 k 500 contre 1.212 k 500.

C'est devant une assistance importante que ce match s'est disputé comme prévu au Gymnase des Pompiers de Grenoble. Le public suivi avec intérêt l'épreuve qui fut très intéressante de bout en bout et applaudit comme il convient les exploits des athlètes des deux camps.

Les Grenoblois furent supérieurs aux Rouennais dans tous les mouvements prenant 22 k 500 d'avance au développé, 10 k à l'arraché et 12 k 500 à l'épaulé jeté. L'homogénéité de l'équipe de l'H.C.G. lui valut la victoire, aucun de ses athlètes réalisant moins de 100 k à l'épaulé jeté. Tous sont à féliciter pour leurs performances, toutefois le poids léger Hadrys se fit particulièrement remarquer et réussit 105 k hors concours. Balme, sans forcer, réalisa le

plus fort total de la journée. Enfin, Desbiolles qui a de beaux moyens, fit pour son premier match jeu égal avec Bruyat qui jeta pourtant 105 k. L'équipe était heureusement complétée par le moniteur Rivollet qui fit une belle démonstration.

Du côté de Roanne, signalons Massot qui réussit 82 k 500 à l'arraché à deux bras et le mineur Morel qui dispose de moyens remarquables. Gelet et Guillin tirèrent en dessous de leurs moyens. Dans l'ensemble, ce fut un beau match de propagande haltérophile et l'H.C.G. se tient à la disposition des sociétés ou groupements qui feraient appel à ses services à l'occasion de fêtes ou manifestations sportives.

Voici les résultats techniques :

Grenoble :

Balme : 77,5 + 80 + 105 = 262 k 5. – Hadrys : 75 + 77,5 + 102,5 = 255 k. – Bruyat : 67,5 + 75 + 105 = 247 k 5. – Desbiolles 70 + 77,5 + 100 = 247 k 5. – Rivollet : 72,5 + 72,5 + 100 = 245 k. – Total : 1.257 k 5.

Roanne :

Massot : 72,5 + 82,5 + 100 = 260 k. – Morel : 72,5 + 72,5 + 105 = 250 k. – Gelet : 70 + 75 + 100 = 245 k. – Guillin : 65 + 75 + 100 = 240 k. – Giraud : 60 + 67,5 + 90 = 217 k 5. – Total : 1.212 k 5.

Bon arbitrage de Dunand. Rappelons que le prochain Championnat des Alpes aura lieu fin mai sur 3 mouvements et que les adhésions sont reçues dès maintenant. Écrire au Président de

l'H.C.G., rue Berthe-de-Boissieux, Gymnase Municipal, Grenoble, où tous renseignements seront donnés, les mardis et vendredis, aux entraînements de 18 h. à 22 h.

oo

A Mes Jeunes Camarades Hommage à Monsieur Jules Rosset

Il est beaucoup de jeunes, qui, comme moi ne connaissent pas l'œuvre immense accomplie par le Président d'honneur de la F.F.P.H. qui fut si longtemps Président de notre Fédération.

D'autres vous ont dit qu'il fut fondateur de la F.F.P.H. Ce que je veux dire aujourd'hui à mes jeunes camarades, c'est le travail énorme qu'a accompli M. Rosset pour faire fonctionner sa Fédération. Le retraité de M. Projean qui fonda en 1896 le C.A. Nantais et le Comité de l'Ouest en 1926, m'a mis en possession de documents qui montrent ce qu'a fait notre Président d'honneur, pour notre sport.

A cette époque, point de machine à écrire et le Président écrivait toutes ses lettres à la main, pour le seul Comité de l'Ouest, je vous assure qu'il y en a un fameux paquet. Je ne vous en dirais pas plus long, vous comprendrez toute ma pensée lorsque je vous demande de respecter et d'admirer M. Rosset.

Nous qui nous plaignons du travail que nous accomplissons, je reste confus devant une telle somme de travail, car la Fédération correspond avec tous ses Comités.

J'avoue avoir méconnu l'œuvre de M. Rosset et je lui fais ici toutes mes excuses, notre ignorance nous excuse de bien des choses, mais je crois qu'il était bon qu'un jeune lui dise son admiration et fasse connaître à tous son appréciation.

E. HERVOCHON.

AVIS AUX DIRIGEANTS ET AUX ATHLÈTES INTERNATIONAUX

La F.F.P.H. rappelle :

1° Que les : président, secrétaire et le trésorier de chaque Comité régional peuvent bénéficier de la Carte de Dirigeant régional établie par le Comité National des Sports. Il leur suffit d'en faire la demande à la F.F.P.H. en y joignant une photographie, format de la carte d'identité.

2° Qu'il existe des cartes fédérales réservées :

- aux membres du Conseil fédéral ;
- aux membres du Conseil fédéral possédant également le titre d'arbitre ;
- aux arbitres fédéraux ;
- aux athlètes internationaux, c'est-à-dire ceux qui ont participé à trois matches internationaux ou à des Jeux Olympiques.

Pour ces différentes cartes, joindre à la demande une photographie, format de la carte d'identité.

LE BIJOU MODERNE

MAISON DELVAUX

61, RUE DE DUNKERQUE



Bijoux fantaisie

Colliers, Broches, Barrettes,

Bagues, Poudriers,

Étuis et Boîtes Cigarettes

LE BULLETIN DOIT VIVRE !

Je fais appel à tous nos amis industriels et commerçants pour nous donner de la publicité.

Maison Jeanneret

170, Rue du Temple. PARIS 3^e

Téléphone : ARC. 37.21

Coupes - Breloques - Insignes
Objets d'art - Médailles

POUR TOUS SPORTS

BULLETIN MENSUEL

JUILLET 1946 N° 4

L'HALTÉROPHILE MODERNE

ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE de POIDS et HALTÈRES

Fondée le 23 Mars 1914

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA GUERRE S.A.G. 7778 – AFFILIÉE AU COMITE NATIONAL
– DES SPORTS LE 1^{er} JUILLET 1914, AU COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS –
ET A LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE : 35, RUE TRONCHET, PARIS, 8^e

Sommaire

Joinville.....	2
Résultats du match	
Ile-de-France - Flandres.....	2
Extraits de journaux de province.....	3
Comité de Provence	4, 5, 6
Société Athlétique Nantaise	7
Records du Monde de Poids et Haltères	8



*Il y a cinquante ans, notre sport
était représenté aux Jeux Olym-
piques d'Athènes par notre regretté
Président, le célèbre sculpteur
Alexandre Maspoli*

In memoriam.

ABONNEZ-VOUS — INDIVIDUEL 120 FR. PAR AN — CLUBS 100 FR. — C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82

Dirigeants de Clubs et de Comités Régionaux, envoyez à Jean DAME tout ce qui a trait à notre sport et à notre grande famille haltérophile
9, avenue des Gobelins, Paris (5^e).



Document original : Daniel Menoni

pour la plupart d'entre nous les anciens diplômés de l'École en Diplôme de Moniteur d'État : Juste fier de tous ceux qui ont travaillé à tenir haut le flambeau et pratiqué avec la jeunesse qu'ils ont formée, ces belles paroles que j'ai lues gravées dans le marbre au-dessus de la porte :

- *Cultive également ton corps et ton cerveau,*
- *Aime bien ta PATRIE ; sois-lui toujours fidèle,*
- *Ne te lasse jamais de travailler pour, ELLE,*
- *Et deviens le Champion du Vrai, du Bien, du Beau.*

*

Après le déjeuner, terminé par « La Joinvillaise » entonnée par l'assistance, nous nous sommes groupés derrière le drapeau de l'École tenu par Vandenberghe pour aller nous incliner d'abord devant la plaque de marbre commémorative, des Escrimeurs morts pour la France, et ensuite devant celle des Moniteurs athlètes de l'École. Le salut des armes fut exécuté par 6 jeunes escrimeurs ; pendant l'appel de nos Morts au cours des 2 guerres 1914-1918 et 1939-1945, la minute de silence fut observée ; quelle poignante minute... jamais les mots « *Honneur et Discipline* », brodés sur notre Drapeau claquant au vent n'ont eu plus de sublime grandeur au souvenir de, nos camarades fauchés à la fleur de l'âge..., et qui ont ici, jadis, dans ce cadre familial tendu leurs muscles et leurs énergies pour une belle cause.

Avant la séparation, Elie Mercier, directeur de l'institut national des Sports, s'adressant à M. Roux, directeur général de l'E.P. rappela le rôle éminent dévolu aux moniteurs pour l'éducation de la jeunesse française, et sa foi entière dans la pérennité de l'institut national des Sports que l'Europe nous envie. M. Roux lui répondit, s'associant d'un même cœur aux paroles prononcées.

Un très beau coussin de fleurs fut déposé devant le mémorial et chacun défila devant la plaque de marbre où les noms de nos camarades se détachent en lettres d'or.

Belle journée ! Oui et combien émouvante... Il y aura encore de beaux jours pour le Sport français.

Jean DAME.



Si j'ai passé dans ce Bulletin le compte rendu de la réunion des Anciens de Joinville, c'est que je n'ignore pas qu'à l'Institut national des Sports l'haltérophilie est un peu l'enfant chéri et que tous les camarades de l'École suivent d'une oreille attentive tout ce qui a trait à notre sport ; école de force et de volonté. N'est-ce pas mon sincère ami Elie Mercier ?

Je rappelle à cette occasion que le Stage d'Haltérophilie à Joinville aura lieu cette année du 16 au 28 septembre sous la direction du Moniteur national Chaput, assiste des Moniteurs Firmin et Clère. Notre Président, M. Harasse, et moi-même ouvriront ledit stage.

QUELQUES EXTRAITS DE JOURNAUX DE PROVINCE Nos Sociétés, nos Comités De Montpellier-Journal : « La voix de la Patrie »

« LA PAROLE EST AUX MUSCLES ! »

Je n'ai jamais vu de sourires aussi radieux que ceux des haltérophiles languedociens à leur retour de Paris. Radieux parce que leur succès suffisait, mais aussi parce que, contrairement à la coutume, une aimable réception leur fut réservée dès leur arrivée. Et ce geste les toucha.

Mais comment pourrait-on ne pas manifester notre sympathie à ces « leveurs de fonte », à ces adeptes d'un sport ingrat entre tous, qui venaient de signaler à l'attention nôtre... Languedoc par une répétition de succès dus à autre chose qu'au divin Hasard ? Et quelques vrais sportifs l'avaient bien compris, qui se trouvaient à la gare pour accueillir ceux qui, en la Capitale, avaient fait une telle publicité, à notre région.

Paul Rocca, président du Comité régional de Poids et Haltères, qui manœuvra avec un soin, jaloux les qualifiés de chez nous, apparut tout joyeux et de leurs succès, et de la Médaille d'Or, que la Fédération lui remit en reconnaissance des services rendus à la cause de l'haltérophilie. Il nous dit que le Languedoc aurait pu, sans la déchirure musculaire que Firmin se fit à l'épaule, remporter un quatrième titre et que le jeune Cœur, de Nîmes, débutant voici quelques mois à peine, possède une très grande classe, et surprendra même ses amis.

Puis, il nous montra les comptes rendus de nos confrères parisiens, Ferrari, Héral, Bouladou, Combe, Firmin, autant de noms qui reviennent sans cesse sous leur plume, qui chantent et la classe des athlètes et la science de leurs entraîneurs.

La Capitale de la Force a changé de résidence. Elle a fait comme la ceinture de flanelle de l'Arabe qui, des hanches, était remontée autour du cou : elle a glissé...

Mais elle s'est dirigée vers les bords de la Grande Bleue, entre Rhône et Pyrénées !

GEORGES BUSNEL.



CASABLANCA

Du Maroc un article signé Ernest Linparcial.

LUTTE, POIDS ET HALTÈRES, SPORTS VIRILS MÉCONNUS

Une soirée réservée aux haltérophiles et aux lutteurs vient de se dérouler à Casablanca, dans la salle de « La Cigale ». Nous avons déjà assisté, à Casablanca, à maintes manifestations réservées aux haltérophiles, des manifestations importantes et intéressantes, au cours desquelles de nombreux records marocains étaient battus. Le public a rarement répondu à l'appel des organisateurs.

Pour la réunion de « La Cigale », la salle s'avéra trop petite, mais, en définitive, il n'y avait pas plus de 200 spectateurs. C'est beaucoup et c'est peu.

Beaucoup parce que la salle et les poids et haltères sont méconnus au Maroc ; peu, parce que ce sont deux sports magnifiques, deux sports virils, deux sports où nos jeunes gens apprennent à lutter, à déployer tous leurs moyens, deux sports où ils durcissent leurs muscles, où ils se forment un caractère d'hommes, de mâles.

Et nous ne pouvons croire que chez nos jeunes il ne s'en trouve pas qui se sentent attirés par les

joies nombreuses que procure la pratique de la lutte ou celle des poids et haltères. Ce qu'il faut c'est pouvoir leur faire comprendre la beauté de ces sports, leur, donner l'occasion d'essayer, sans public si cela est nécessaire, mais uniquement sous la direction de dirigeants compétents.

Quel est, l'athlète qui n'ait essayé, au moins une fois, de soulever par exemple un gros bloc de pierre, ou un tronc d'arbre, pour la simple satisfaction de se rendre compte de sa force ? Les footballeurs, nageurs, boxeurs, etc. ..., ne s'amuse-t-ils pas à lutter, coude sur la table à renverser le bras de l'adversaire ? Pourquoi ? Mais tout simplement parce-que le sport qu'ils pratiquent, qu'ils préfèrent, tout en leur donnant de belles qualités physiques, ne leur permet pas, souvent, de se rendre compte de leur force ou, plus simplement, du degré de résistance de leurs muscles.

On a toujours préconisé la pratique de plusieurs sports, on a toujours, et avec juste raison, critiqué la spécialisation. Dernièrement encore, à Casablanca, M. Baquet, Directeur de l'Institut des Sports de France, a déclaré : « *Il n'y a pas de sport complet* ».

Un « Premier Pas Haltérophile » Populaire

La formule du « Premier Pas Haltérophile » est excellente elle s'adresse aux débutants. Néanmoins, ceux qui y prennent part ont déjà « tâté » des poids et haltères. Nous croyons – ce n'est qu'une simple suggestion – qu'un « Premier Pas Haltérophile » réservé à ceux qui n'ont jamais pris part à une compétition, c'est-à-dire aux footballeurs, boxeurs, athlètes, nageurs, basketteurs, rameurs, rugbymen, etc. ... connaîtrait un grand succès et ferait certainement de nouveaux adeptes. Mais, pour la réussite d'une pareille épreuve, il faudrait encourager et les sportifs, et les clubs : des récompenses en nature, des diplômes à ceux réussissant des performances dans leurs différentes catégories, et, aussi, des récompenses aux clubs ayant par exemple 20, 30 ou 50 athlètes classés.

Où trouver les récompenses, car elles coûtent cher ? Le Comité des Sports, différentes Fédérations pourraient être pressenties ; certaines sociétés ne manqueraient pas de faire des dons ; les sportifs, s'ils sont sollicités, de même que les commerçants, ne refuseraient probablement pas, leur concours.

Pour notre part, si le Comité de Poids et Haltères et de Lutte veut bien, mettre sur pied une pareille compétition nous ferons tout notre possible pour le seconder utilement.

Verrons-nous Salem aux prises avec Féo ou Jo Vallery dans un mouvement de développé ? Pourquoi pas ? Et leur présence attirerait les jeunes qui auraient ainsi l'occasion de, connaître ce beau sport qu'est la pratique des poids et haltères, et qui deviendraient peut-être, tout en demeurant des footballeurs, Basketteurs, boxeurs, athlètes, nageurs, etc. ..., d'excellents lutteurs.

ERNEST LINPARCIAL.

Cette suggestion est, excellente et peut très facilement se mettre à exécution.

Dans les Comités Régionaux, les Présidents ne manqueront pas d'en faire leur profit.



**Faites-nous part de vos remarques. Elles
seront bien accueillies.**





Jean BISOGNO
Président du Comité 1945-1946
Médaille d'Or
de l'Éducation Physique.



A. BARDE
Secrétaire général
du Comité de Provence



Louis CHAIX
Président du Comité 1946-1947
Médaille d'Or
de l'Éducation Physique.



Comité de Provence
Saison 1945-46.

- *Président d'honneur* : Alex Roustan.
- *Président* : Jean Bisogno.
- *Vice-présidents* : L. Andréani et P. Laborde.
- *Secrétaire général* : A. Barde.
- *Secrétaire adjoint* : L. Depétrini.
- *Trésorier* : L. Chaix.
- *Trésorier adjoint* : Baille.
- *Conseillers* : Roux, Peyre, Prévot, Séveran, Toti.

Le Comité de Provence, ou plus exactement le Comité du Midi fut créé en 1928.

Dès son origine, nous y trouvons à la tête les dévoués militants du Sport haltérophile, les Roustan et Bisogno, de Marseille, Rocca, de Montpellier, et, par la suite, les Andréani, Chaix, Soleirol.

Roustan en assure la présidence jusqu'en 1935. De 1935 à 1942, son camarade Jean Bisogno, le remplace à la tête du Comité.

En 1942 par suite de la réorganisation des Comités régionaux en fonction des délimitations sportives et administratives par académies, le Comité du Midi se partage en deux et devient d'une part le Comité du Languedoc (dont la présidence est confiée à Rocca, de Montpellier, Comité dont on connaît depuis les remarquables progrès de ses athlètes avec comme chef de file le populaire champion Ferrari), et, d'autre part l'actuel Comité de Provence comprenant les départements des Bouches-du-Rhône, du Var, des Alpes-Maritimes, des Basses-Alpes, du Vaucluse et de la Corse, soit 6 départements.

De 1942 à ce jour, nous retrouvons à sa tête Jean Bisogno, toujours secondé utilement par ses collègues Roustan, Chaix, Andréani.



Dès son origine, le Comité du Midi compte à son actif une intense propagande dans toutes les grandes villes situées sur son territoire et ce, avec le concours de ses sociétés et notamment de l'Athlétic Club de Montpellier. Il organise de grandes réunions à Narbonne, Montpellier, Avignon, Apt, Marseille, Toulon, Nice, etc.

Quand on sait le peu d'intérêt que portent à l'Haltérophilie les Pouvoirs publics et qu'on connaît par ailleurs la vogue sans cesse grandissante des sports dits de plein air par suite du climat privilégié dont jouit le littoral méditerranéen, on comprend toutes les difficultés rencontrées par ce Comité qui, depuis sa création et sans se décourager, œuvre d'arrache-pied pour faire connaître notre sport auprès d'une jeunesse dont l'enthousiasme débordant s'adapte parfois difficilement à la pratique des Poids et haltères dont les performances, souvent longues à se concrétiser, récompensent seulement ceux qui suivent avec assiduité et application les séances d'entraînement.

Malgré tout, le Comité avait, avant-guerre, réussi en grande partie dans sa tâche.

Quelques noms et performances de ses athlètes prouvent, mieux que de longues démonstrations, combien athlètes et dirigeants avaient contribué à rendre prospère dans un milieu réfractaire une pratique dont les bienfaits résultats tant physiques que moraux ne sont plus contestables.

En effet, le palmarès des athlètes, sortis ou ayant fait partie de ce Comité se passe de commentaires :

Joseph Alzin. – Luxembourgeois battit, aux Jeux Olympiques d'Anvers le record du développé à deux bras dans la catégorie Poids Lourds avec 120 k. Il est toujours recordman du développé à gauche avec 62 k 500.



Dans la même catégorie, Louis Chaix réalisa : 100 k, 103 k 500, 133 k 500. Il est toujours recordman de France du développé à droite avec 50 k et du soulevé de terre à gauche avec 181 k.

Roustan, autre Poids Lourd, est encore recordman du Midi du développé à 2 bras avec 102 k 500.

Dans les Mi-Lourds, Anglade fut sélectionné pour les Championnats d'Europe, à Gênes en 1935. Performances : 92 k 500, 100 k, 140 k.

Dans les Moyens, André Bisogno fut Champion de France 1929, 1930, 1932. Performances : 100 k, 107 k 500, 140 k. Au cours d'une soirée de Championnats, il totalisa 502 k 500 sur les cinq mouvements.

Cattonet fut également Champion de France.

Dégioni réalisa : 87 k 500, 90 k, 120 k. Gustave Matheron, vainqueur du Critérium 1930 : 90 k, 92 k 500, 122 k 500. Ce dernier fut recordman de France du développé à deux bras en haltères séparés avec 90 k et titulaire de nombreux records régionaux. Viennent ensuite : Guyotot, Prévot, Baille.

Dans les légers, le plus connu des Champions actuels, Henri Ferrari, et qui, à ses débuts, tira dans cette catégorie, a depuis suivi une route triomphale dans les catégories Moyens et Mi-Lourds sous les couleurs du Comité du Languedoc.

Citons après lui : Longueville avec 85 k, 85 k, 110 k ; Conti avec 77 k 500, 80 k, 110 k ; Barbe, spécialiste de la volée et du soulevé de terre à deux bras avec 205 k, soulevé à gauche, 179 k, à droite, 150 k.

Aleman, l'actuel champion de France, a lui aussi débuté sous les couleurs du Comité du Midi.

Dans les Plumes : Giombini réalisa : 77 k 500, 82 k 500, 112 k 500 ;

Sanfilippo : 75 k, 80 k, 102 k 500, suivi de près par Magnougat.

Par ailleurs, en 1934, le Comité, avec une équipe composée uniquement d'athlètes marseillais (Sanfilippo, Conti, Dégioni, Anglade, Chaix) ne s'inclina que de quelques kilos devant la meilleure équipe de Club de cette époque l'Union Sportive du Métro (Viriat, Suvigny, Martine, Gérôme, Jagaille).

Malheureusement, comme pour beaucoup de régions, la guerre de 1939 vint détruire les efforts du Comité dont les résultats obtenus permettaient d'entrevoir l'avenir avec confiance.

A l'armistice, quelques dévoués dirigeants se remettent courageusement au travail. Les sociétés sont alors en partie désorganisées et beaucoup d'athlètes sont manquants. Le travail est à refaire presque complètement. Par la suite, les déportations en Allemagne, le S.T.O. et les pénibles circonstances de la vie d'alors viennent encore aggraver la difficile entreprise dans laquelle se débattent quelques dévoués rescapés.

L'occupation du pays pèse, de plus en plus sur ce Comité devenu Comité de Provence, alors que, tant bien que mal, athlètes et dirigeants, de plus en plus restreints, continuent inlassablement leur propagande pour la pratique de notre Sport auprès d'une jeunesse qui se raréfie chaque jour davantage et de plus en plus sous-alimentée.

Dès la Libération, le Comité procède – toujours avec la même ardeur – au regroupement de ses forces. Hélas, nombreux sont encore les manquants Prisonniers, déportés non rentrés, d'autres engagés ou rappelés sous les drapeaux, d'autres encore morts dans le combat pour la Libération, tel Alphonse Soleirol, arbitre fédéral, l'un des plus dévoués et actifs dirigeants de l'H.C. Marseille. Perte douloureuse pour le Sport haltérophile.

Activité du Comité depuis la Libération :

- Reprise de contact avec les dirigeants des sociétés disparues en partie ou en totalité.
- Intensification de la propagande par articles de presse et circulaires aux Clubs.
- Participation à différentes fêtes et manifestations de bienfaisance.
- Organisation de réunions de Poids et Haltères dans Marseille et la région.

Par ailleurs, épreuves organisées cette saison par le Comité :

- Premier pas Haltérophile ;
- Prix d'Encouragement ;
- Éliminatoires du Critérium National ;
- Éliminatoires des Championnats de France ;
- Épreuve en vue de la formation de l'Équipe de Provence pour sa participation aux éliminatoires de la Coupe de France ;

- Championnats départementaux ;
- Championnats de Provence ;
- Matches handicap ;
- Création de la *Coupe souvenir Soleirol*, offerte par l'Haltérophile Club de Marseille qui se disputera chaque année entre les sociétés par équipes complètes de six hommes ;
- Création de la *Coupe H. Prévot*, du nom de son généreux donateur, qui se dispute entre les, sociétés par équipes de 4 hommes et qui sera acquise définitivement au Club qui l'aura gagné 3 fois consécutives ou non ;
- Essais aussi d'organisation des Championnats universitaires en accord avec l'O.S.S.U.

Le principal but du Comité, sans pour cela se désintéresser des performances des meilleurs, est celui de s'efforcer surtout de recréer au sein de la jeunesse un nouvel élan vers la pratique des poids et haltères. Des pourparlers sont à l'heure actuelle engagés avec la Direction régionale de l'Éducation Physique et des Sports en vue de la création de stages pour les haltérophiles du Comité.

Depuis la Libération, la pratique des poids et haltères est, malgré de dures difficultés, est en progression constante et déjà de futurs champions se font jour.

La saison passée s'était terminée avec 72 licenciés. A l'heure actuelle, le Comité compte 130 licenciés. Cet accroissement sensible donne malgré tout un aperçu de la très prochaine reprise du sport haltérophile en Provence.

Notes sur les Sociétés du Comité. – Les difficultés dont souffrent les sociétés du Comité de Provence sont identiques, ou à peu près ; elles sont de l'ordre à la fois matériel et financier.

Le Red Star Avignonnais, disparu à l'armistice en 1940, a repris depuis cette saison sa place au sein du Comité.

Cette société, une des plus éprouvées (perte de sa salle, de son matériel et de nombreux athlètes) reconquiert peu à peu, après de très durs débuts, le rang important qu'elle occupait bien avant la guerre. Sous l'impulsion de l'actif et dévoué dirigeant qu'est M. Laborde et en intensifiant sa propagande dans le Vaucluse, elle a déjà obtenu des résultats encourageants. Deux de ses athlètes viennent de remporter le titre de Champion de Provence Rogier dans la catégorie Poids Coqs et Chaix dans celle des Légers.

L'A.S. Bedarrides, après une activité très réduite, accomplit à l'heure actuelle de remarquables efforts. Son dévoué dirigeant, M. Roux, donne l'exemple et se dépense sans compter pour un sport qui lui est cher. Sa récompense est d'avoir pu, dès cette saison, amener de nouveaux adeptes à la pratique des poids et haltères et s'offrir le luxe d'enlever le titre de Champion de Provence Poids Mi-Lourds et toutes catégories.

Cette société épaula le Red Star dans son travail de propagande dans le Vaucluse.

L'Association Pauliani, de Nice, affiliée seulement depuis l'an passé, a déjà un très beau noyau de jeunes gens en constants progrès. Nul ne doute que sous la conduite de leur Moniteur, M. Liraud, cette société s'imposera au sein du Comité. Déjà, cette année, un de leurs jeunes athlètes : Garac a remporté la première place du Prix d'Encouragement dans les Mi-Lourds.

L'O.G.C. de Nice, au riche passé et qui avait pu, malgré bien des difficultés, subsister durant ces dernières années, a depuis la Libération cessé peu à peu toute activité pour s'intégrer, avec son dirigeant le Lieutenant Paulhan, aux Sapeurs-Pompiers de la Ville de Nice (dont nous n'avons pu obtenir aucune nouvelle).

La Société Hyéroise de Culture Physique est en passe de devenir le grand centre haltérophile du Var.

L'actif dirigeant qu'est M. Thiénaud a su, par un travail de propagande intense, grouper autour de lui une pléiade d'athlètes dont les plus marquants sont : Michet, Petit, Arnaud, Vérane pratiquant depuis peu et pourvus de tant de qualités pour réussir. A maintes reprises d'ailleurs, ils se sont distingués au cours de cette saison et, performance remarquable pour un aussi jeune Club, son équipe vient d'enlever la Coupe souvenir Soleirol (épreuve disputée, nous l'avons dit, par équipes de 6 hommes).

A Marseille, vient en tête l'Haltérophile Club de Marseille, Club doyen constamment sur la brèche et qui groupe, avec de bons éléments, l'effectif le plus important du Comité. Nous y retrouvons les anciens : Gras, Prévot, Baille, Thibido, Sirico, Toti, Conforto, bien épaulés par des jeunes pleins d'avenir comme Cortiana, Frèze, Gauthier, Guilleminot, Ricci, etc., réserve précieuse pour les dévoués et toujours actif dirigeants que sont Roustan, Chaix, Bisogno et Andréani.

Cette Société au passé élogieux a remporté cette année la Coupe « H. Prévot » et deux de ses athlètes viennent de conquérir le titre de Champion de Provence : Gauthier dans les Poids Plumes, Prévot dans les Poids Moyens.

Plus modestes viennent ensuite deux nouvelles sociétés : l'A.S. de l'Électricité de Marseille et les Sports et Loisirs de la Timone, toutes deux nées cette saison et qui veulent aussi travailler ferme à la diffusion de la pratique des poids et haltères.

Le Club des Lutteurs Marseillais – qui avait su s'imposer parmi les meilleurs avant guerre – est le plus éprouvé. Disparu au lendemain de l'Armistice, il reprend seulement cette saison un peu de son activité passée.

Deux autres Clubs qui, avant guerre, faisaient partie du Comité, n'ont pu être reconstitués l'Etoile Sportive de Carpentras et le Club Aptésien.

Un autre, qui avait vu le jour pendant l'occupation, l'Union Sportive des Tramways de Marseille, n'a pu continuer son activité.

Un autre encore qui existait avant 1939, l'Haltérophile-Club de Nice, a également disparu.

Champions de Provence saison 1945-46 :

Poids Coqs :

Rogier (Avignon), 60, 67,5, 85, k.

Poids Plumes :

Gauthier (Marseille), 65, 75, 95 k.

Poids Légers :

Chaix (Avignon), 72,5, 77,5, 102,5 k.

Poids Moyens :

Prévot (Marseille), 82,5, 85, 107,5 k.

Poids Mi-Lourds :

Roux (Bédarrides), 82,5, 90, 115 k.

Poids Lourds : Pas de concurrent.

A. BARDE,
Secrétaire général
du Comité de Provence.

Je remercie bien vivement l'actif Secrétaire général du Comité de Provence, M. Barde, de son brillant exposé. Dussé-je froisser sa modestie, il est de mon devoir de dire qu'il n'est pas étranger à cette reprise d'activité du Sport haltérophile en Provence. Bravo, mon cher Collègue, au nom de la F.F.P.H., merci !

Jean DAME.

FRANCE-ANGLETERRE

Résultats techniques



Catégorie Poids Coqs :

F. Boyer : 67,5 + 75 + 97,5 = 240 kgs.

A. Connell : 70 + 80 + 102,5 = 252,5 kgs.

Catégorie Poids Plumes :

F. Héral : 80 + 87,5 + 117,5 = 285 kgs.

A. Creuss : 82,5 + 92,5 + 120 = 295 kgs.

Catégorie Poids Légers :

F. Aleman : 87,5 + 90 + 125 = 302,5 kgs.

A. Espent : 95 + 95 + 122,5 = 312,5 kgs.

Catégorie Poids Moyens :

F. Firmin : 95 + 100 + 132,5 = 327,5 kgs.

A. Watson : 85 + 100 + 135 = 320 kgs.

Catégorie Poids Mi-Lourds :

F. Ferrari : 110 + 120 + 160 = 390 kgs.

A. Roe : 105 + 105 + 135 = 345 kgs.

Catégorie Poids Lourds :

F. Perquier : 102,5 + 105 + 130 = 337,5 kgs.

A. Martin : 102,5 + 110 + 135 = 347,5 kgs.

LISTE DES RECORDS DU COMITÉ DE PROVENCE au 30 Avril 1946

Arraché à droite :

Coqs. - Bevalot : 52 kg 500.
Plumes. - San Fillipo : 60 kg 500.
Légers. - Degioanini : 66 kg.
Moyens. - A. Bisogno : 75 kg.
Mi-Lourds. - Anglade : 80 kg 500.
Lourds. - L. Chaix : 83 kg.

Arraché à gauche :

Coqs. - Bevalot : 52 kg 500.
Plumes. - Giombini : 62 kg 500.
Légers. - Conti : 63 kg 500.
Moyens. - Baille : 65 kg.
Mi-Lourds. - Anglade : 77 kg 500.
Lourds. - L. Chaix : 75 kg.

Arraché à deux bras :

Coqs. - Rivière : 68 kg.
Plumes. - Giombini : 85 kg.
Légers. - Longueville : 90 kg.
Moyens. - A. Bisogno : 100 kg.
Mi-Lourds. - Anglade : 98 kg.
Lourds. - L. Chaix : 104 kg.

Épaulé et jeté à droite :

Coqs. - A établir.
Plumes. - L. Chaix : 70 kg 500.
Légers. - L. Chaix : 72 kg.
Moyens. - Matheron : 76 kg.
Mi-Lourds. - A établir.
Lourds. - L. Chaix : 75 kg.

Épaulé et jeté à gauche :

Coqs. - A établir.
Plumes. - Nivolet : 56 kg.
Légers. - Longueville : 60 kg.
Moyens. - A établir.
Mi-Lourds. - A établir.
Lourds. - L. Chaix : 75 kg.

Épaulé et jeté à deux bras :

Coqs. - Bevalot : 92 kg 500.
Plumes. - Giombini : 110 kg 500.
Légers. - L. Chaix : 114 kg 500.
Moyens. - Prévot : 117 kg 500.
Mi-Lourds. - Anglade : 137 kg 50.
Lourds. - Anglade : 140 kg.

Épaulé et jeté à deux bras en haltères séparés :

Coqs. - A établir.
Plumes. - Magnougat : 84 kg 500.
Légers. - Barbe : 96 kg 500.
Moyens. - Matheron : 93 kg.
Mi-Lourds. - A établir.
Lourds. - A établir.

Développé du bras droit :

Coqs. - Garnier : 30 kg.
Plumes. - Melamedoff : 35 kg.
Légers. - Longueville : 41 kg.
Moyens. - Matheron : 45 kg.
Mi-Lourds. - Matheron : 48 kg 500.
Lourds. - L. Chaix : 53 kg.

Développé du bras gauche :

Coqs. - Garnier : 26 kg 500.
Plumes. - Del Prete : 26 kg.
Légers. - Conti : 35 kg.
Moyens. - Matheron : 42 kg 500.
Mi-Lourds. - Matheron : 40 kg.
Lourds. - L. Chaix : 50 kg.

Développé à deux bras :

Coqs. - Garnier : 63 kg.
Plumes. - Melamedoff : 77 kg 500.
Légers. - Enea : 85 kg.
Moyens. - A. Bisogno : 100 kg.
Mi-Lourds. - Anglade : 93 kg.
Lourds. - Roustan : 102 kg.

Développé à deux bras en haltères séparés :

Coqs. - Rivière : 51 kg 500.
Plumes. - A établir.
Légers. - A établir.
Moyens. - A établir.
Mi-Lourds. - Matheron : 90 kg.
Lourds. - L. Chaix : 96 kg.

Volée du bras droit :

Coqs. - A établir.
Plumes. - Sanfilippo : 52 kg.
Légers. - Barbe : 61 kg.
Moyens. - Catonnet : 60 kg.
Mi-Lourds. - Matheron : 62 kg.
Lourds. - Salvan : 67 kg 500.

Volée du bras gauche :

Coqs. - A établir.
Plumes. - Sanfilippo : 49 kg.
Légers. - Barbe : 60 kg.
Moyens. - Catonnet : 60 kg.
Mi-Lourds. - A établir.
Lourds. - A établir.

Soulevé de terre à deux bras :

Coqs. - A établir.
Plumes. - Nivolet : 151 kg 500.
Légers. - Barbe : 205 kg.
Moyens. - Sicard : 180 kg.
Mi-Lourds. - A établir.
Lourds. - L. Chaix : 227 kg.

Soulevé de terre du bras droit :

Coqs. - A établir.
Plumes. - Degioannini : 105 kg.
Légers. - Barbe : 150 kg.
Moyens. - Matheron : 150 kg.
Mi-Lourds. - A établir.
Lourds. - L. Chaix : 161 kg 500.

Soulevé de terre du bras gauche :

Coqs. - A établir.
Plumes. - Mercier : 100 kg.
Légers. - Barbe : 179 kg.
Moyens. - A établir.
Mi-Lourds. - A établir.
Lourds. - L. Chaix : 181 kg.

Épaulé et jeté à droite en haltères court :

A établir dans toutes les catégories.

Épaulé et jeté à gauche en haltères court :

A établir dans toutes les catégories.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

1^{re} ANNÉE. - N° 4

Organe officiel mensuel

Paraissant le 1^{er} de

— CHAQUE MOIS —

DIRECTION — RÉDACTION
ADMINISTRATION

9, av. des Gobelins, PARIS — V^e

Téléphone : Port-Royal. 16-17

Abonnement : 120 Fr.

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Les abonnements partent du 1^{er}
de chaque mois

LA SOCIÉTÉ ATHLÉTIQUE NANTAISE

Le groupement comprenant, 21 membres au 1^{er} mai 1896, les statuts sont déposés à la Préfecture et la société prend le nom de « Société Athlétique Nantaise ». Elle possède 2 poids de 20 kg et 3 ou 4 haltères.

Dès le 14 juillet, les athlètes seront présentés à la kermesse des écoles laïques. Nous les retrouverons à toutes les fêtes de bienfaisance sans distinction de parti. C'est une ligne de conduite dont le C.A.N., n'a pas dévié en 50 années. Parmi les fondateurs, citons MM. Charrier (président) ; Albert (secrétaire) ; Guillas, Marbœuf, Projean, Ardouin, Faure, Barré, Ebic, Garnier, Bernard, etc.

AU 30, QUAI DE LA FOSSE, UNE CAVE...

Le nombre des sociétaires augmentant, il fallut chercher une salle plus spacieuse. On trouva, au fond d'un étroit couloir, un magasin, une cave plutôt, sans lumière, sans air. La société s'y installa le 24 juin 1896. Les ressources étaient trop faibles pour espérer mieux.

AU 25, MÊME QUAI, UN PALACE...

M. Marbœuf fut remplacé par M. Trémulot. Celui-ci, actif et entreprenant, rêvait de donner un cadre plus luxueux à la S.A.N.

Une immense salle au 25, quai Fosse se trouvait libre. La décoration fut exécutée par le maître Hervé ; des gradins, une tribune furent édifiés pour le public. Le local comportait un vestiaire et un bureau. La société prit, alors, le nom de Cercle Athlétique Nantais avec 100 membres actifs.

La fête d'inauguration fut un succès. Le célèbre Apollon y remporta un triomphe. On pratiquait désormais l'escrime, le tir, la boxe française.

HÉLAS! RETOUR A LA CAVE

Malheureusement, les frais étaient trop élevés et la faillite menaçait. Le « cave » étant encore libre, on y retourna et Achille Poitevin, qui eut son heure de célébrité comme lutteur devint président. A. Projean passa trésorier en 1897, poste qu'il conserva jusqu'en 1903. Du passage du 30 au 25, on avait cependant conservé un goût de luxe et on aménagea la cave de meilleure façon ; on monta une cloison qui permit d'avoir un petit bureau et un vestiaire. Mais, malgré tout, la période était critique et pénible car de nombreux sociétaires ne pouvaient supporter de vivre dans cette misère.

1903: PROJEAN PRÉSIDENT

Le « père Achille » devint aveugle et sur son désir, A. Projean prit la présidence. Il ne devait la quitter qu'en 1940. On organisa un championnat du club, on participa à de nombreuses kermesses, les sociétaires revinrent et avec eux des jours meilleurs.

1905 : CHAMPION DE L'OUEST 5^e DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

C'est dans la cave que furent organisés les premiers championnats de l'Ouest. A. Projean y triompha de Bonnaud, de Thouars.

A. Projean partit à Paris disputer les Championnats de France. Il n'y avait pas de catégories. Projean ne pesait que 70 kilos. Il termina quand même cinquième à 4 kilos du quatrième. Ce fut le premier grand succès du C.A.N. En 1907, il se classa à nouveau, mais ne put faire le déplacement.

1911 : PLANTARD

La société prit le nom qu'elle possède encore : « Club Athlétique Nantais ». Au cours du championnat de l'Ouest organisé au marché couvert du Champ-de-Mars, Plantard triompha devant les athlètes de Lorient, Thouars, St-Nazaire, Cholet, etc. Parmi les, nombreux membres honoraires qui aidèrent le C.A.N., citons M. Bellamy, maire de Nantes, qui assistait à toutes les réunions.

1912 : RUE DE COUTANCES

A la suite de nombreuses démarches, le docteur

En 1941, 160 membres. A la reprise en 1943, 130 membres.

LA RETRAITE DE PROJEAN,

Il est impossible de ne pas parler de deux amateurs du C.A.N., A. Raymond et Le Prestre, à qui la Société doit beaucoup ; le premier est depuis 43 ans sociétaire, le second est décédé en 1940.

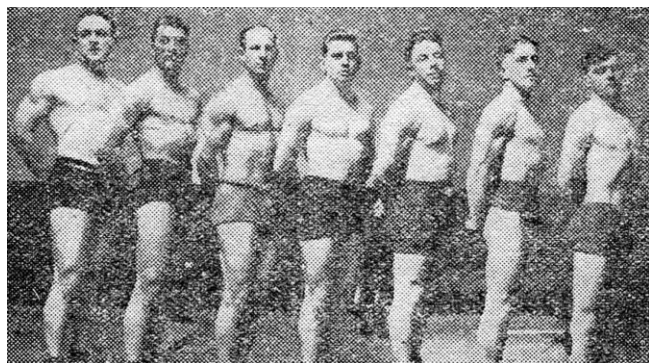
C'est le 25 septembre 1940, qu'A. Projean décide de prendre sa retraite.

Secrétaire depuis 1931, E. Hervochon est élu président. Ce vote répond aux vœux les plus chers d'A. Projean.



Au 1^{er} rang, de gauche à droite : Raymond, Landais, Projean, Bernard, Fillodeau. Au 2^e rang : X., X., Ledidillas, Thomas, Benèche

Cette photo a été prise en 1907. L'équipement des athlètes de l'époque était un peu différent de ce qu'il est actuellement !...



1946. – De gauche à droite : Garreau, Jallais, Mignon, Gouron, Chalon, Choyau, Dafinet, les actuels champions du C.A.N.

Legry fit construire la belle salle spacieuse et claire que le C.A.N. conserva pendant 30 ans, 1, rue de Coutances que seule, une regrettable décision de l'Inspecteur départemental aux Sports, en 1942, lui enleva.

Au cours de ces 30 années, le C.A.N. a produit de nombreux champions. Citons les Benèche, Landais, Plantard, Dagobert, Birette, Gaudan, Musseau, Leloup, Soulard, Bigot, Lambert, Tessier, Bodin, Baril, Mignon, Choyau et, plus près, les Claquin, Goudy, Dafinet, Giovannetti, Chochard, Mahieu, Buord, Picard, Le Berre, Bernier, Mattei... Il est impossible de les citer tous.

Marcel Leloup, qui fut 14 fois champion de l'Ouest et 3 fois recordman de France, est élu vice-président.

1940 - 1945

Au départ de la rue de Coutances on émigra dans le « jeu de boules » du Café de la Bonde Ce fut un dur moment à passer avec les bombardements, au cours desquels l'espoir Chauveau fut tué. Les Boches fusillèrent Y. Even et les gars prirent le maquis. Les athlètes étaient rares ; cependant, toutes les compétitions étaient disputées grâce à l'activité déployée par Roger Bernier qui prit en mains la section poids en 1940.

En 1944, il fallut songer à, quitter le « jeu de boules ». Grâce à M. Saupin, le C.A.N. a maintenant une salle de 450 m²; les sociétaires affluent, peuvent s'y ébattre librement. Les lutteurs possèdent un magnifique plateau; les douches sont installées.

Les moniteurs se prodiguent : Le Berre C., à la culture physique; Dafniet et Goudy à la lutte, et Bernier aux poids. Le C.A.N. peut espérer vivre.

Le 10 mars verra la plus importante manifestation du C A N. Cinquante années de sport pur et sincère seront fêtées.

**COUPE DE FRANCE
« ALEXANDRE MASPOLI »**

La finale de la Coupe de France qui doit se dérouler à Marseille sous le patronage du journal « Le Soir » s'avère comme devant être très disputée.

Les deux équipes sont à peu près de force égale. Cela va donner lieu à un match excessivement serré et les deux équipes devront compter avec le facteur chance.

L'équipe du Languedoc, malgré la présence du Champion Henri Ferrari ne pourra pas se permettre le moindre écart de tirage étant donné le remaniement de l'équipe de l'Île-de-France.

Les pronostics sont assez difficiles car les deux équipes peuvent atteindre 1800 kgs.

Voici la composition du Languedoc :

Poids coq : Grant.
Poids plume : Héral.
Poids léger : Combet.
Poids moyen : Bouladou.
Poids mi-lourd : Firmin.
Poids lourd : Ferrari.

Composition de l'Île-de-France :

Poids coq : Boyer.
Poids plume : Ch. Duverger.
Poids léger : R. Duverger.
Poids moyen : Lepreux.
Poids mi-lourd : Chaput.
Poids lourd : Hamel.

Les arbitres pour ce match seront MM. Chaix, Verdier, Jean Dame.

Le journal sportif « L'Équipe » offre les médailles aux athlètes des deux comités finalistes.

Nous nous excusons auprès de nos abonnés, l'abondance des matières nous oblige à reporter au prochain numéro le compte rendu du match France-Angleterre.

**LISTE OFFICIELLE DES RECORDS DU MONDE
Communiquée par la
FÉDÉRATION. INTERNATIONALE HALTÉROPHILE
(Mai 1946)**

Arraché à droite :

Poids Plumes	Baril	France	76 kg
Poids Légers	Haas	Autriche	85 kg
Poids Moyens	Lachmann	Autriche	92 kg 500
Poids Mi-Lourds	Haller	Autriche	95 kg
Poids Lourds	Rigoulot	France	101 kg

Arraché à gauche :

Poids Plumes	Schweiger	Allemagne.....	75 kg
Poids Légers	Schweiger	Allemagne.....	82 kg 500
Poids Moyens	Huttner	Allemagne.....	87 kg
Poids Mi-Lourds	Gietl	Allemagne.....	90 kg
Poids Lourds	Reiss	Allemagne.....	95 kg

Épaulé et jeté à droite :

Poids Plumes	Rosinek	Autriche	92 kg. 500
Poids Légers	Haas	Autriche	107 kg 500
Poids Moyens	Haas	Autriche	112 kg 500
Poids Mi-Lourds	Hunenberger	Suisse.....	107 kg 500
Poids Lourds	Brunstedt	Suède	114 kg 500

Épaulé et jeté à gauche :

Poids Plumes	Rosinek	Autriche.....	84 kg
Poids Légers	Jaquenoud	Suisse	92 kg 500
Poids Moyens	Buhrer	Allemagne.....	100 kg
Poids Mi-Lourds	Bierwirt	Allemagne.....	100 kg
Poids Lourds	Jaegle	Allemagne.....	107 kg

Développé à deux bras :

Poids Plumes	Juitsu Nan	Japon.....	105 k
Poids Légers	Fein	Autriche.....	108 kg 500
Poids Moyens	Touny	Egypte	117 kg 500
Poids Mi-Lourds	Touny	Egypte	122 kg 500
Poids Lourds	Manger	Allemagne.....	145 kg

Arraché à deux bras :

Poids Plumes	Nan	Japon.....	102 kg 500
Poids Légers	Chams	Egypte	116 kg. 500
Poids Moyens	Touny	Egypte	122 kg
Poids Mi-Lourds	Ferrari	France.....	125 kg
Poids Lourds	Walker	G.-Bretagne.....	135 kg

Épaulé et jeté à deux bras :

Poids Plumes	Nan	Japon.....	127 kg 500
Poids Légers	Chams	Egypte	153 kg 500
Poids Moyens	Ferrari	France	156 kg 500
Poids Mi-Lourds	Ferrari	France	169 kg
Poids Lourds	Guisa	Egypte.....	170 kg 500

Début de février 1896, cours St-André, les passants s'arrêtent et contemplent, absolument médusés, une dizaine de jeunes garçons en tenue sportive qui courent, sautent, sans s'occuper des curieux. Bien qu'on les considère comme des « extravagants », on ne peut, s'empêcher de les admirer.

Parmi eux, un jeune athlète de 18 ans, au regard franc, à la superbe musculature attire les regards. C'est A. Projean qui deviendra un des pionniers de l'haltérophilie.

L'entraînement en plein air terminé, on se rend rue St-Clément, au café Teillais. Dans l'arrière salle; on pratique les poids, les haltères et la lutte gréco-romaine. C'est là qu'apparaît la force d'A. Projean qui domine déjà ses camarades par sa souplesse. Il se consacre surtout aux haltères.

De « L'Avenir de Nantes » et de « La Résistance de l'Ouest » sûr le Cinquantenaire du Club Athlétique Nantais.

C'est assurément un très grand et mérité succès que vient de remporter le gala organisé par le Club Athlétique Nantais, en l'honneur de son cinquantenaire, et cependant cette mal conduite et inadéquate salle de « restaurant » de la foire, du Champ-de-Mars, ne se prêtait nullement à une manifestation de cette importance ! Quand donc les sportifs nantais auront-ils à leur disposition un équipement digne de leur cité ?

Cette matinée tenait du sport et des variétés; l'un et l'autre genre furent absolument réussis. Félicitons donc le président Hervochon et ses collaborateurs. M. Cotelotte, commissaire aux Sports, remit la médaille d'or de l'éducation physique à Marcel Leloup, notre ancien recordman de France !

La production de René Florent, impatiemment attendue, par les amateurs de levée de la fonte, ne satisfait pas tout le monde; ce puissant haltérophile, sympathique au possible, s'attaqua trop brusquement au record du monde, à 290 kilos; et l'on pensa, qu'avant de s'attaquer à ce

poids formidable, il eut pu et dû se faire apprécier dans des soulevés de 270 et 280 kilos !

Le sport prit possession du plateau et les superbes haltérophiles Marolleau et Boinault, d'Angers, et notre crack nantais Mignon firent une exhibition très applaudie; les Angevins développèrent 85 kilos; Mignon, plus léger, s'arrêta à 80; les 3 athlètes arrachèrent ensuite 85 kilos et épaulèrent et jetèrent 115 kgs; Marolleau tenta et réussit 120 kilos et échoua à 125 !

Enfin, le clou de la journée, était constitué par les tentatives de record du monde du soulevé de terre par le détenteur, René Florent, avec 285 kilos. Le puissant haltérophile français, en assez mauvaise condition, échoua à 290 kilos ! Il arracha avec aisance 220, 230, puis 260 kilos; puis ce fut sa tentative dans le silence des minutes graves ! Il décolla la barre au premier essai; mais ne put achever le mouvement !

A. D.

BULLETIN MENSUEL

AOÛT 1946 N° 5

L'HALTÉROPHILE MODERNE

ORGANE OFFICIEL

DE LA

FÉDÉRATION FRANÇAISE de POIDS et HALTÈRES

Fondée le 23 Mars 1914

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA GUERRE S.A.G. 7778 – AFFILIÉE AU COMITE NATIONAL
– DES SPORTS LE 1^{er} JUILLET 1914, AU COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS –
ET A LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE : 35, RUE TRONCHET, PARIS, 8^e

Sommaire

Procès-verbal de la Réunion du Conseil d'Administration du 24 Avril 1946	2
Liste des Comités Régionaux	2
Nos chers disparus : Joseph Tannio	3
Suggestion Épreuve Hervochon	3
Note administrative et technique sur le Contrôle Médical Sportif	4
Compte rendu du match France-Angleterre	5
Administration	6
Classement général de la Coupe	6
Jean-François, dit Le Breton	6
Commentaires sur la Coupe de France	7
Après la Coupe	8
Championnat des Alpes et du Maroc ...	8



N'OUBLIEZ PAS QUE C'EST LES 18 ET
19 OCTOBRE 1946 QUE SE
DÉROULERA LE « CHAMPIONNAT DU
MONDE DE FORCE » AU PALAIS DE
CHAILLOT.

RETENEZ CES DATES ET DITES-LE.

ABONNEZ-VOUS — INDIVIDUEL 120 FR. PAR AN — CLUBS 100 FR. — C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82

Dirigeants de Clubs et de Comités Régionaux, envoyez à Jean DAME tout ce qui a trait à notre sport et à notre grande famille haltérophile
9, avenue des Gobelins, Paris (5^e).



Document original : Daniel Menoni

**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 24 AVRIL 1946**

Présents : MM. Harasse, Jean Dame, Cayeux, Rosset, S. Heilés, Cantalice, Dumoulin, Gouleau, Morin.

Excusés : MM. Piou, Senilh, Hue, Rocca.

Présidence de M. C. Harasse.

Le procès-verbal de la réunion du 2 avril est lu et adopté à l'unanimité.

Élection du bureau. – Le conseil procède à l'élection de son bureau.

Sont nommés : Président, M. C. Harasse; Vice-présidents, MM. Simon Heilés, Hue, Rocca, Verdier; Secrétaire Général, M. Jean Dame; Trésorier, M. Robert Cayeux.

Commission de contrôle. – Sont désignés comme Commissaires aux Comptes : MM. Sage, Gaurzonès, Vignier.

Demandes d'affiliation. – Le Conseil homologue l'affiliation des Sociétés suivantes : n° 2.088 - Omnium sports dieppois; n° 2.089 - Club rémois sportif.

Médaille de la reconnaissance de la F.F.P.H. – Une médaille de la reconnaissance vient d'être créée par la F.F.P.H. pour être décernée à des dirigeants ou personnalités dont elle souhaitera reconnaître les services rendus à la cause haltérophile.

En sont d'ores et déjà titulaires :

Médaille d'Or : MM. Paul Rocca, Président du Comité du Languedoc, Hervochon, Secrétaire du Comité d'Anjou, Gaurzonès, Secrétaire du Comité de l'Île-de-France.

Médaille d'Argent : MM. G. Branpagne, Kleinhans, Secrétaire du Comité du Poitou, Hueber, ancien Président du Comité d'Alsace, M. Dumoulin, Président du Comité des Flandres.

Médaille de bronze : MM. Barde, Secrétaire du Comité de Provence, Bourricaud, Secrétaire du Comité de Guyenne, Coret, Président du Comité des Pyrénées, Colin, Secrétaire du Comité de Lorraine, Gourhand, Secrétaire du Comité du Lyonnais.

Match France-Angleterre. – Le Conseil décide la sélection des athlètes suivants en vue du match France-Angleterre qui aura lieu à Londres le 22 juin prochain

Poids coqs : Boyer. *Poids légers* : Aleman. *Poids mi-lourds* : Ferrari. *Poids lourds* : Perquier.

Les titulaires des deux autres catégories seront désignés ultérieurement entre les athlètes Héral, Ch. Duverger et Populier pour les Poids Plumes, entre Herbaux et Firmin pour les Poids Moyens. Ce sont les résultats réalisés par ces athlètes au cours des matches de Coupe de France du 26 mai qui serviront de base pour leur désignation.

Nomination d'arbitres. – À la suite des épreuves subies au cours du Championnat de

France devant MM. Gouleau et Rocca : MM. Dumoulin (Comité des Flandres); Gianella (Comité du Lyonnais); Vasse (Comité d'Anjou); Perrin (Comité de Bretagne); Paulet (Comité du Languedoc), sont nommés arbitres fédéraux.

D'autre part, à la demande du Comité du Maroc, ce titre est également décerné à : MM. P. Aguetaz, G. Lannebère.

Communications diverses et correspondance. – Lettre de M. Hervochon, Secrétaire du Comité d'Anjou concernant l'assemblée générale de la F.F.P.H., du 8 avril.

Le conseil étudiera dans une séance ultérieure les questions faisant l'objet de cette lettre.

— Lettre de la Société Athlétique « Énergie » de Haguenau, sinistrée totale, demandant une aide de la Fédération qui lui permettrait une reprise d'activité.

Le Conseil décide de lui accorder une subvention de 1.500 francs.

— Lettre de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail concernant son ancien Secrétaire Général, M. Auguste Delaune.

Le Secrétariat est chargé de faire le nécessaire.

— Lettre de la Direction Générale de l'Éducation Physique et des Sports concernant les bons d'équipement.

Désormais, ce sont les Fédérations et leurs Comités régionaux qui auront pour mission de répartir entre leurs associations sportives la totalité des bons d'achat d'articles et équipements de sports, y compris les bons d'achat d'articles textiles.

Le Conseil décide de souscrire à l'achat d'un exemplaire de l'Annuaire des Sports édité par le Comité National des Sports et de l'Encyclopédie des Sports, éditée par les Éditions Artistiques et Documentaires.

- Lettre de la Direction Générale de l'Éducation Physique et des Sports concernant la venue en France d'éducateurs et de sportifs étrangers.
- Le Secrétariat est chargé de la réponse.
- Lettre du journal « L'Équipe » assurant que le maximum de propagande sera fait dans ses colonnes à l'occasion de la Coupe de France et que des récompenses seront décernées aux finalistes.
- Le Secrétaire Général est chargé d'en remercier la Direction du journal.
- La performance accomplie par l'athlète Boyer à l'épaulé et jeté d'un bras à droite ne peut être homologuée comme record de France, un seul arbitre étant présent au lieu des trois prévus par le règlement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire de séance ;
MORIN.

**LISTE DES COMITES RÉGIONAUX
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE POIDS ET HALTÈRES**

Comité d'Algérie. – 33 avenue du Frais Vallon, à Alger (Algérie). Président : M. A. Jacono; Secrétaire : M. Di Meglio; Trésorier : M. R. Biech.

Comité d'Anjou. – 9 rue Mercœur, à Nantes (L.-I.). Président : M. F. Piou; Secrétaire : M. E. Hervochon; Trésorier : M. Jolivel.

Comité d'Alsace. – 13 Chemin de la Montagne Verte, Strasbourg-Montagne-Verte (B.-R.). Président : M. A. Clauss; Secrétaire : M. G. Thuring; Trésorier : M. J. Haguenauer.

Comité d'Auvergne. – 53 rue Montlosier, à Clermont-Ferrand (P.-de-D.). Président : M. Charlin; Secrétaire : M. J. Girard; Trésorier : M. R. Ceel.

Comité de Bretagne. – 41 Avenue Hoche à Vannes (Morbihan). Président : M. Pellerin; Secrétaire : M. Perrin; Trésorier : M. Créacheadec.

Comité de Champagne. – Président : M. H. Chenet; Secrétaire : M. G. Brandon; Trésorier : M. P. Degageux.

Comité de Bourgogne. – Président : M. A. Du-milieu; Secrétaire-Trésorier : M. A. Moine.

Comité des Flandres. – Président : M. M. Dumoulin; Secrétaire : M. Grisagelle; Trésorier : M. Dejonghe

Comité, du Dauphiné. – Président : M. G. Lomet.

Comité de Guyenne. – Président : M. P. Darri-gnan; Secrétaire : M. Bourricaud; Trésorier : M. Bonneau.

Comité de l'Île-de-France. – 14 rue Boule, Paris. Président : M. H. Cayeux; Secrétaire : M. Gaurzonès; Trésorier : M. Vignier.

Comité du Limousin. – 22 rue Fontaury, à Limoges (Hte-Vienne). Président : M. C. Trezzy; Secrétaire : MM. Parot; Trésorier : M. E. Ratier,

Comité du Languedoc. – 10 rue de L'Aiguillerie, Montpellier (Hérault). Président : M. P. Rocca; Secrétaire : M. Molinier; Trésorier : Dr Plane.

Comité de -Lorraine. – 61, avenue Foch, à Nancy (M.-et-M.). Président : M. J. François; Secrétaire : M. R. Colin; Trésorier : M. Certeaux.

Comité du Lyonnais. – 7 rue du Major Martin, à Lyon (Rhône). Président : M. J. Chauffour; Secrétaire : M. H. Gourhand; Trésorier : M. Levet.

Comité du Maroc. – Pavillon de l'Éducation Physique, Parc Lyautey, Casablanca (Maroc). Président : M. le Ct Bruneau; Secrétaire-Trésorier : M. G. Levreau; Secrétaire adjoint : M. R. Geeraerts; Trésorier adjoint M. G. Leverbe.

Comité de Normandie. – 27 rue Jeanne d'Arc, Rouen (S.T.). Président : M. R. Senilh; Secrétaire : M. G. Wietzel.

Comité du Poitou. – 21 rue de la Cathédrale, Poitiers (Vienne). Président : M. E. Raveau; Secrétaire : M. Kleinhans; Trésorier : M. Bosquet.

Comité de Provence. – 24, chemin du Cheval-Marin, à Marseille (B.-du-R.). Président : M. J. Bisogno; Secrétaire : M. A. Barde; Trésorier : M. L. Chaix.

Comité des Pyrénées. – Président : M. R. Co-ret; secrétaire : M. Dini; Trésorier : M. Robert.

NOS CHERS DISPARUS

★

JOSEPH TANIO

✎

C'est le 4 juin 1911 qu'eut lieu à Nantes le premier championnat de l'Ouest de poids et haltères et c'est là que j'eus le plaisir de faire la connaissance de Joseph Tannio qui se classa deuxième. C'était son premier concours ; il avait commencé l'entraînement à la Société l'Avant-garde de Saint-Nazaire dont il était à cette époque le seul haltérophile, aussi n'avait-il pas encore une grande technique. Cependant en le voyant enlever 59 kilos à la volée et 61 kilos à l'arraché d'une main, développer 82 kilos et jeter 103 kilos 500 j'avais compris que Joseph était fort et qu'il ferait de rapides progrès,

Il me fit part de son intention d'aller travailler à Paris et comme il était excellent ouvrier ajusteur, quelques semaines après j'allais le chercher à la gare d'Austerlitz et l'emmenai à son nouveau domicile.

Tannio se fit inscrire à la S.A.M. et commença à s'entraîner en écoutant docilement les conseils que je lui donnai ainsi que quelques camarades.

Il améliora très vite toutes ses performances. Jovial, toujours de bonne humeur, très simple, Tannio jouissait de l'estime de tous ses camarades.

Je l'emmenai un jour chez Rosset qui fut émerveillé par l'exécution d'un mouvement spécial très dur dont Joseph avait la spécialité.

Prenant simultanément de la main gauche un poids de 20 kilos par l'anneau et de la main droite un haltère court de 45 kilos, il amenait le poids de 20 kilos à hauteur de l'épaule l'anneau tout près de la clavicule pendant qu'en même temps il épaulait l'haltère court de la main droite, puis il étendait son bras gauche doucement jusqu'à la position du bras tendu tout en développant l'haltère de la main droite.

Tannio gardait ensuite au moins cinq secondes la position finale de ces deux développés, l'un vertical et l'autre horizontal.

En 1912 nous retrouvons Joseph Tannio au championnat de Paris au Gymnase Rosset où il se classe deuxième (toutes catégories) enlevant 61 kilos à droite et 66 kilos à gauche à l'arraché, 72 kilos au jeté à droite et 66 kilos au jeté à gauche, 91 kilos au développé et à l'arraché à deux mains, 99 kilos à l'épaulé et jeté en haltères séparés et 111 kilos à l'épaulé et jeté à deux mains,

Par la suite Joseph Tannio enleva 70 kilos à la volée et à l'arraché à gauche, 65 kilos à droite dans les mêmes exercices, fit 92 kilos 500 au développé à deux mains, arracha à deux mains 96 kilos et jeta 122 kg 500 à deux mains. Il souleva de terre 245 kilos.

Tannio excellait au bras tendu sur la main et par l'anneau. Il a fait 26 kg à bras tendu sur la main à droite et 29 à gauche.

Il a battu les records de France du bras tendu en croix de fer et du bras tendu par l'anneau à gauche avec 24 kilos, performances qui par les anneaux, avec 24 + 25 kilos 500, n'ont pas encore été dépassées officiellement.

Je lui ai vu faire le tour de force suivant : soulever de terre un poids de 20 kilos de la main gauche, le mettre contre la cuisse gauche puis relever ce poids la paume de la main en dessus et l'amener le bras toujours allongé jusqu'à la position du bras tendu puis marquer un temps d'arrêt de 15 secondes (montre en main).

Pour définir son travail on pouvait dire qu'il « faisait des trucs durs » (en termes haltérophiles).

Tannio fut champion de l'Ouest (toutes catégories) en 1912. Il quitta Paris en 1913 et revint se fixer à Saint-Nazaire où je le revis plusieurs fois toujours fervent pratiquant du sport et encourageant les jeunes en leur donnant de sages conseils.

Au cours du Championnat de l'Ouest 1938 à Nantes j'eus le plaisir, en compagnie de mes deux camarades Projean et Verdier, de faire passer à Tannio l'examen réglementaire d'arbitre.

Tannio assista au championnat de France de 1944 et malheureusement nous ne devions plus le revoir.

Dans sa cinquante cinquième année, pendant l'été 1945, Joseph Tannio, bâti pour vivre cent ans succomba à la suite d'un abcès au foie

Il laisse le souvenir d'un grand sportif, d'un excellent camarade aussi modeste que fort, et tous ceux qui de près ou de loin l'ont approché regrettent sa disparition prématurée.

JOSEPH DUCHATEAU.

Joseph Duchateau :

- Champion de l'Est à Nancy en 1907, sixième du Championnat de France (toutes catégories poids moyens jusqu'à 80 kg.).
- Deuxième au Championnat de Paris 1909 (toutes catégories).
- Premier en 1910, 1911, 1912, 1914.
- Champion du Luxembourg et du Portugal 1913.
- Quatrième au Championnat du Monde de Düsseldorf en 1910 – catégorie poids moyens (*jusqu'à 80 kg.*).
- Champion de Paris, poids lourds en 1920 et participant aux Jeux Olympiques d'Anvers la même année où il contribua à la victoire de l'équipe française,
- Membre fondateur de la F.F.P.H., et arbitre officiel. A détenu différents records de la catégorie Poids mi-lourds et le record du soulevé de terre à gauche avec 173 kilos.

UNE ÉPREUVE DISPUTÉE AU COEFFICIENT

Voulant honorer la mémoire d'un de ses haltérophiles fusille par les allemands en 1944, le Club Athlétique Nantais a créé un Challenge qu'il a mis en compétition entre ses adhérents. Le règlement que l'on trouvera ci-dessous a été très étudié et il semble bien que le résultat cherché, en l'occurrence, le meilleur athlète travaillant dans le meilleur style ait été obtenu.

L'épreuve s'est disputée sur les 3 mouvements olympiques, avec 3 essais par mouvement, et la progression habituelle. Deux juges donnaient une note de style à chaque essai. Bien : 3 ; Assez bien : 2 ; Médiocre : 1 ; essai : 0. De plus chaque athlète faisant un essai avait 5 points de moins par essai.

Voici la méthode pour obtenir le coefficient : Total du meilleur essai dans les trois mouvements, plus l'addition de toutes les notes de style de chacun des juges, moins 5 points par « essai » le total divise par le poids de corps de l'athlète.

Comme exemple nous donnerons le résultat des 5 premiers :

1. Mignon : $(80 + 90 + 115) + (22 + 20) - (5) : 69,1 = 4,65.$
2. Chupin : $(75 + 80 + 105) + (15 + 12) - (5) : 68,4 = 4,27.$
3. Claquin : $(67,5 + 70 + 90) + (15 + 15) - (10) : 60,5 = 4,09.$
4. Gauvry : $(65 + 70 + 82,5) + (20 + 21) - (0) : 63,3 = 4,08.$
5. Sinoir : $(80 + 77,5 + 97,5) + (13 + 16) - (10) : 70,2 = 3,90.$

Les juges étaient : M. Baril, recordman du Monde et M. Defrance, vainqueur d'un Premier Pas ; l'arbitre fédéral : M. Bernier.

Le vainqueur, Charles Mignon, aura la garde du Challenge EVEN pendant un an, le Challenge sera remis en compétition pour une autre année.

Ce règlement nous change de la monotonie de nos épreuves, si nous voulons conserver notre public et faire de nouveaux adeptes, il faut innover pour intéresser le public. C'est déjà trop d'avoir supprimé les mouvements à un bras, si spectaculaires et qui ont valu tant de records à la France.

Tous les haltérophiles qui, comme votre serviteur, ont pratiqué, puis dirigé notre cher sport depuis 20 ans savent la réponse que notre secrétaire général ne manquera pas de faire à mon observation. Il n'empêche que nous serons toujours des sportifs à la remorque des autres et qui, soi-disant pour se moderniser, perdront leur prestige en abandonnant des épreuves qui ont fait leur réputation.

Signé : E. HERVOCHON.

N. B. – L'idée de M. Hervochon est excellente, Nous nous sommes modernisés, nous allons de l'avant c'est notre rôle de dirigeant, mais nous ne sommes nullement à la remorque de qui ou de quoi que ce soit. J.D.

Nous reproduisons, ci-dessous, de larges extraits de la : « Notice Administrative et Technique sur le Contrôle Médical Sportif » que vient de publier le Bureau du Contrôle Médical de la Direction Générale de l'Éducation Physique et des Sports :



I. – OBJET DU CONTRÔLE MÉDICAL DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

Ce contrôle a pour objet :

- a. de ne donner accès aux compétitions Sportives qu'aux sujets capables d'y prendre part sans risque pour leur sante (certificat médical d'aptitude aux sports) ;
- b. de surveiller périodiquement la santé des sportifs et sportives, titulaires de licences, en dehors des périodes de délivrance ou de renouvellement de celles-ci ;
- c. d'aider à les orienter rationnellement vers une activité d'éducation physique et sportive concourant à développer leur état de santé et leur équilibre général.

Il doit tendre, en outre, à assurer, au sein des associations sportives, la surveillance de la santé de la généralité des membres de celles-ci, qu'ils pratiquent ou non le sport de compétition et de telle façon que les exercices physiques et sportifs n'aient, sur ceux qui s'y adonnent, que de bienfaisants effets.



II. – ORGANISATION PRATIQUE DU CONTRÔLE MÉDICAL DANS UNE ASSOCIATION SPORTIVE.

Dans quelles conditions, avec quel matériel minimum peut-on exercer le contrôle médical dans une association sportive ?

A. MATÉRIEL.

1. Les locaux.

Il est indispensable (le prévoir un circuit utilisant deux pièces au minimum, trois si possible.

a. Si l'on dispose de trois pièces, on installera les vestiaires dans la plus grande. De là, les sujets à examiner n'auront plus qu'à passer dans la deuxième salle où l'assistant du médecin prendra les mensurations et procédera, lui-même, à une rapide analyse des urines (albumine plus spécialement).

Ensuite, les intéressés se présenteront, individuellement, dans la troisième pièce qui aura été aménagée en « cabinet médical ». Il est important (respect du secret Professionnel, mise en confiance) que, pour l'interrogatoire et l'examen médical proprement dit, il n'y ait qu'un seul sujet en présence du médecin.

b. Si l'on ne dispose que de deux pièces, l'une sera transformée en « vestiaire » et en « salle de mensurations » ; l'autre constituera le « cabinet médical ». Si l'assistant du médecin est lié par le secret professionnel, on peut alors utiliser la deuxième pièce comme « salle de mensurations, cabinet médical », à la condition cependant qu'un seul sujet soit examiné à la fois. Cette dernière solution présente, toutefois, l'inconvénient de prolonger notablement la durée des séances d'examen. Mieux vaut donc, si possible, s'en tenir à la formule du cabinet médical séparé.

2. L'appareillage.

Il importe de prévoir le matériel minimum suivant :

a. Gros matériel courant :

- Une bascule médicale,
- Une toise,
- Un spiromètre (mesure de la capacité vitale) ;

b. Petit matériel courant :

- Une montre à secondes (recherche de l'acuité auditive et numération du pouls,
- Une échelle optométrique de Monnoyer (acuité visuelle),
- Un stéthoscope biauriculaire (auscultation),
- Un marteau à réflexes,
- Une lampe électrique (examen de la gorge et réflexes pupillaires, hydrocèle),
- Quelques crayons dermographiques (déformations),
- Un fil à plomb (déformations),
- Des abaisse-langue en bois,
- Un ou deux « centimètres de couturière » (périmètres),
- Un miroir métallique spécial pour l'évaluation rapide de la perméabilité nasale,
- 10 tubes à essais et leur support en bois (analyses d'urine),
- Une lampe à alcool et de l'alcool à brûler (analyses d'urine, désinfection des embouts de spiromètre),
- De l'acide nitrique (analyses d'urine),
- De l'acide acétique (analyses d'urine),
- De la liqueur de Fehling (analyses d'urine).

En outre..., Seront utilisés :

- Un classeur ou une boîte fermant à clef (permettant de mettre les fiches médicales à l'abri de toute indiscrétion),
- Une table d'examen ou de massage, au pis aller une planche sur deux tréteaux,
- Un seau hygiénique,
- Deux serviettes,
- Deux petites tables destinées respectivement au médecin et à son assistant,
- Quelques chaises, bancs, portemanteaux.

Si les crédits dont on dispose le permettent, on se procurera un appareil à tension artérielle en choisissant, dans la mesure du possible, un modèle permettant de mesurer l'indice oscillométrique des sujets.

Fiches.

On consignera de préférence les observations recueillies au cours de la visite :

- a. Sur une fiche médicale proprement dite qui doit être remplie et mise ensuite sous clé par le praticien (respect du secret professionnel) ;
- b. Sur une fiche physiologique qui reste à la disposition de l'éducateur physique et du secrétaire de l'association.

A noter que les Directions départementales de l'E.P.S. peuvent procurer gratuitement aux associations sportives intéressées les fiches dont elles peuvent avoir besoin pour le contrôle médico-physiologique rationnel de leurs membres.

En règle générale, on se gardera de choisir un modèle de fiche par trop compliquée.

Par ailleurs, il importe de prévoir plusieurs examens successifs sur chaque fiche afin de permettre au médecin de comparer, d'un simple coup d'œil, les différents résultats enregistrés, et de se rendre compte rapidement de l'évolution de l'état physique du sujet.

B. PERSONNEL.

1. *Le médecin* : Toute association sportive extrascolaire garde le libre choix de son ou de ses médecins. Toutefois, ces médecins devront, autant que possible, être choisis parmi les praticiens ayant déjà une certaine connaissance du sport et des sportifs. Tout médecin avant pratiqué ou pratiquant par lui-même un ou plusieurs sports de compétition exerce sur les athlètes comme sur les dirigeants une influence beaucoup plus grande que celui qui prend connaissance du sport à l'occasion du contrôle médical.

C'est au médecin personnellement qu'incombent les examens médicaux pré-sportifs et la surveillance médicale des membres de l'association que celle-ci fasse partie ou non d'un centre médico-sportif.

Plusieurs associations peuvent choisir le même médecin.

2. *L'assistant* : Si l'on veut gagner un temps précieux, il est indispensable que le médecin bénéficie des services d'un assistant (secrétaire de club, éducateur physique, infirmier ou infirmière, assistante sociale) qui, placé sous son autorité, l'aidera dans l'examen médico-physiologique proprement dit et assumera d'autre part le secrétariat : convocation des intéressés, classement des fiches médicales (s'il est lié par le secret professionnel), vérification des suites données aux remarques, conseils suggestions du médecin, etc., mise en ordre des vestiaires et du cabinet médical avant la visite, renouvellement du petit matériel, etc.

En pratique, le rôle de l'assistant est des plus importants. Il convient que les heures qu'il consacre à la bonne marche du service soient équitablement rétribuées par l'association.

(À suivre)

FRANCE - ANGLETERRE

« ACTA EST FABULA »

Pour notre première rencontre internationale nous avons été battus quatre victoires pour nos amis anglais, deux pour nous – 1.882 kilos 500 enlevés par l'équipe de France, 1.872 kilos 500 enlevés par l'équipe d'Angleterre. Voici les résultats acquis et sans appel. Nous perdons par victoire individuelle et nous gagnons par addition de points ou de kilos, pour être dans la note.

Le match s'est déroulé au « *Prince of Wales Hall* » North Western Polytechnic devant une très nombreuse assistance sous la présidence de MM. Smeed et Harasse, Présidents des Fédérations anglaise et française. Le premier match fut une déception : notre poids coq Boyer ayant tiré 15 kg en dessous du maximum réalisé chez nous. Par contre l'Anglais W. M. Connell réussit 252 kg 500 tirant ses neuf mouvements sans manquer un seul essai.

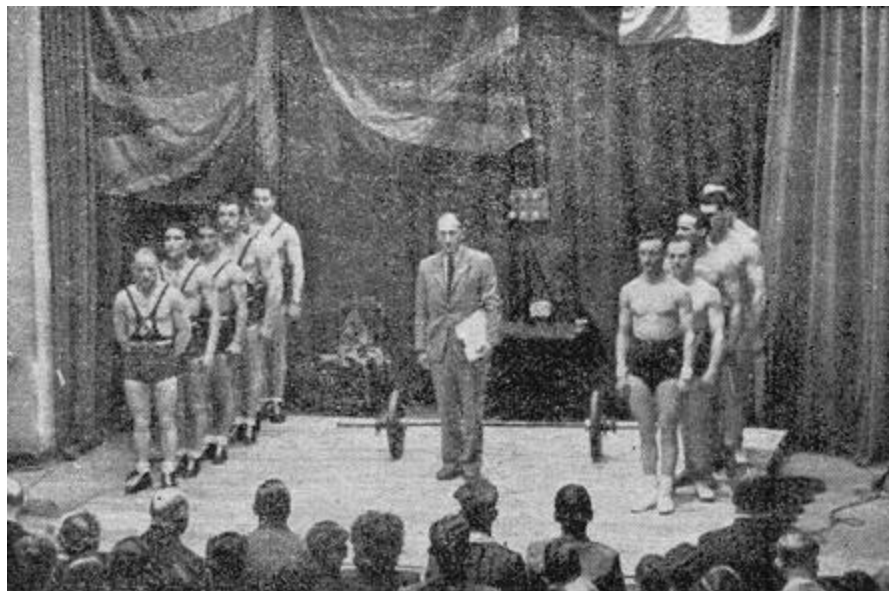
Le deuxième match vit un Héral en grande forme réalisant 285 kg, total que le jeune athlète n'avait jamais encore réalisé. Il fut battu par Creuss qui tira 295 kg sans faire aucun essai. Bravo, Héral, vous avez de l'étoffe, mais surtout ne brûlez pas les étapes !

Notre troisième rencontre, Aleman, bien en dessous de sa forme, réalisa 302 kg 500 contre 312 kg 500 à l'Anglais Espeut. Match sans histoire qui vit encore un homme réussissant ses neuf mouvements sans manquer un essai.

Vint le tour de Firmin, qui quoique très nerveux, totalisa 327 kg 500 et gagna son match sur Watson 320 kg. C'était notre première victoire ; je vous prie de croire qu'elle fut bien accueillie. Firmin fera bien de prendre un peu sur lui-même, s'il veut continuer les matches internationaux. C'est un hyper-sensible. Il est jeune il a de l'avenir, mais attention Firmin, la route à gravir est longue et semée d'embûches, à vous de les éviter. Bravo quand même mais je vous le répète « attention ».

Le cinquième match mit aux prises notre champion Henri Ferrari et l'Anglais Roe. Ferrari réalisa 390 kg contre 345 kg à Roe, ce qui nous fit notre deuxième victoire. Match sans grand intérêt vu la grande supériorité de notre représentant. A signaler cependant les 120 kg à l'arraché au deuxième essai et les 160 kg également au deuxième essai. Avec un peu plus de promptitude dans le changement des barres, Ferrari aurait pu faire mieux. Bravo, Henri, vous avez bien tiré.

Le dernier match devait équilibrer la rencontre ; l'adversaire de notre compatriote Perquier n'étant « pas encore » un haltérophile consommé. Son nom : « Martin » est plus français qu'anglais. C'est un culturiste d'une très



FRANCE - ANGLETERRE

Présentation des équipes. – A gauche, équipe française : Boyer, Héral, Aleman, Firmin, Ferrari (caché), Perquier ;

A droite, équipe anglaise : Connell, Creuss, Espeut, Watson, Roe, Martin.

Speaker : Oscar State, secrétaire général.



belle stature. Au premier mouvement (développé) les deux athlètes firent 102 kg 500, à l'arraché Martin tire 110 kg et Perquier 100 kg.

La lutte est sévère. Perquier ayant eu deux essais sur 110 kg ne devait pas les rater. A ce moment il a 5 kg de retard. A l'épaulé et jeté, Martin fit 135 kg et Perquier 130 kg après avoir manqué deux essais sur 140 kg. La réussite aurait rétabli la situation et Perquier gagnait son match, étant le moins lourd (80 kg contre 90 kg).

Dans toute chose il faut être juste.

En rencontrant Martin (90 kg), Perquier qui, en somme, était poids mi-lourd, a été très sport. Il devait gagner son match, mais il n'était pas en forme et c'est là le seul grief que je lui fais. Perquier est un athlète ayant des moyens physiques excellents ; il est un peu *cabochard*. C'est une qualité dans l'haltérophilie, mais il ne faut pas en abuser, j'espère qu'au match revanche il se rattrapera, car il doit gagner.

Nous n'avons aucune, excuse ; les Anglais sont montés sur le plateau avec la ferme volonté de vaincre, avec un esprit national et un idéal qui manquent encore à nos représentants ; c'est dur quelquefois de dire la vérité. Mais tout n'est pas perdu, nous nous ressaisirons et je suis persuadé que nous gagnerons le match retour. Il faudra serrer les dents, Messieurs les athlètes de l'Équipe de France. N'oubliez pas que l'haltérophilie française a un passe glorieux et que vos aînés auraient préféré « comme on dit

en terme haltérophile, crever sous la barre que de ne pas faire leur maximum ». Quand un athlète réalise au cours d'un match international, A les performances qu'il fait à l'entraînement ou qu'il les dépasse, rien à lui dire. S'il tire 10 kg ou 15 kg en dessous de son maximum, comme cela a été le cas dans ce premier match international nous pouvons en conclure que nos hommes ne sont pas encore de taille à lutter avec les athlètes étrangers, Ferrari mis à part. Avec le temps, de la patience, de la bonne volonté, nous arriverons à des résultats excellents et nous pourrions alors affronter avec succès les rencontres internationales, pour la plus grande gloire du sport français.

Jean DAME.

Nous remercions les Dirigeants de la Fédération anglaise de l'accueil qu'ils nous ont réservé. En particulier MM. Smeed, Oscar State, John Barrs, Atkins, D. Aylen, D. Shell, J. Byram et Cr. Davidson. Les juges et arbitres : MM. H. Jones, G. Kirkley, T. Mskéan, H. Baker, A. Ellis, W.J. Lowry, R. Cayeux et L. Chaix. Tous ce sont très bien acquittés de leur tâche et ont arbitrés comme on doit le faire dans de pareilles compétitions.

Je ne voudrais pas oublier mon ami Fred Oberlander qui s'est dépensé sans compter pour l'équipe de France. Merci de tout notre cœur, Fred.

J. DAME.

**LES COTISATIONS
ET LES LICENCES
POUR LA SAISON 1946-47**

La saison 1945-46 étant virtuellement terminée, les Comités régionaux sont priés de bien vouloir verser au compte Chèques Postaux Paris 1304.82 la part revenant à la F.F.P.H. sur les licences délivrées par eux. Ils devront retourner également les timbres non utilisés et indiquer le nombre qui leur, est nécessaire pour la saison 1946-47.

Il est rappelé aux Sociétés affiliées que les cotisations pour la saison 1946-47 étant exigibles dès le mois d'octobre, il est de leur intérêt d'en faire parvenir le montant dès maintenant.

Le taux en a été fixé à 100 Fr. pour la prochaine saison. Il y a lieu d'y ajouter le prix de l'abonnement au Bulletin fédéral. La somme totale à verser sera donc de :

150 francs pour les Sociétés ayant déjà souscrit un abonnement d'un an au Bulletin fédéral, c'est-à-dire : 100 Fr. pour la cotisation et 50 Fr. pour un abonnement de 6 mois (période d'avril à octobre 1947).

200 francs pour les Sociétés ayant souscrit un abonnement de 6 mois au Bulletin fédéral : c'est-à-dire : 100 Fr. pour la cotisation et 100 Fr. pour un abonnement d'un an (période d'octobre 1946 à octobre 1947).

250 francs pour les Sociétés n'ayant pas encore souscrit un abonnement au Bulletin fédéral, c'est-à-dire : 100 Fr. pour la cotisation, 150 Fr. pour un abonnement de 18 mois (période avril 1946 à octobre 1947).

Les demandes de licences pour la saison 1946-47 doivent être adressées aux Comités régionaux.

Les demandes de mutation qui doivent parvenir avant le 1^{er} octobre – ne seront accordées qu'après avis favorable du club quitté et du ou des Comités régionaux intéressés.

**LE STAGE
DE POIDS ET HALTÈRES**

Voici la liste des candidats au stage de Poids et Haltères réservé aux moniteurs et athlètes et qui aura lieu du 16 au 28 septembre à l'Institut National des Sports, à Paris :

Alsace. – MM. Gaston Wick, Fernand Bel-ler, René Denny.

Flandres. – MM. Herbaux, Cocheteux.

Languedoc. – MM. Armand Escouffet, Etienne Comamala, Mario Spinoglio, Etienne Genin, Marcel Combet, Gibert Baixas.

Provence. – MM. Paul Laborde, E. Guillemino, Cortiana.

Neuf places sont encore disponibles et les inscriptions sont reçues à la F.F.P.H., 35, rue Tronchet.

Rappelons que les frais de pension des Stagiaires à l'Institut National des Sports et leurs frais de chemin de fer allé et retour en 3^e classe seront couverts pour une part par la Fédération Française de Poids et Haltères, l'autre partie étant à la charge de la Direction Générale de l'Éducation Physique et des Sports.

**LE CALENDRIER FÉDÉRAL
POUR LA SAISON 1946-1947**

Premier Pas haltérophile :
10 novembre 1946.

Prix d'Encouragement : 15 décembre 1946.

Critérium National :
Éliminatoires régionales : 26 Janvier 1947.
Finale Nationale : 23 février 1947.

Championnats de France Juniors et Seniors :
Éliminatoires régionales : 22 mars 1947.
Finale Nationale : 5 Avril 1947.

Coupe de France (Coupe Alexandre Maspoli) :

1^{er} tour : 10 mai 1947.
2^e tour : 24 mai 1947.
3^e tour : 7 juin 1947.
4^e tour (Finale) 21 juin 1947.

Les Comités régionaux sont invités à faire parvenir à la F.F.P.H. leur Calendrier, dès qu'il sera établi, pour publication dans le Bulletin.

**COMITE DE L'ÎLE-DE-FRANCE
DE POIDS ET HALTÈRES**

Le courrier adressé au Comité de l'Île-de-France devra désormais parvenir :

Pour le Secrétariat : à M. Paul Anselin, 51 bis, rue Condorcet, Paris (9^e).

Pour la Trésorerie : à M. Albert Vignier, 45, rue (le Richelieu, Paris (1^{er}).

Pour la Présidence : à M. Robert Cayeux, 51 bis, rue Condorcet, Paris (9^e).



Jean François, dit Le Breton,
Vice-président de la F.F.P.H.
(Voir page 7, 1^{re} col.)

**RÉSULTATS
DE LA COUPE DE FRANCE
« Alexandre Maspoli »**

1^{er} tour :

Lorraine bat Champagne, 1.522 kilos 500 contre 1.512 kg 500.

Flandres bat Alsace, 1.700 kg contre 1.580 kg.

Anjou bat Poitou, 1.635 kg contre 1.432 kg 500.

Lyonnais bat Provence, 1.515 kg contre 1.212 kg 500.

Languedoc bat Pyrénées, 1.757 kg 500 contre 1.552 kg 500

2^e tour :

Flandres bat Lorraine, 1.687 kg 500 contre 1.405 kg.

Île-de-France bat Anjou, 1.735 kg contre 1.685 kg.

Languedoc bat Lyonnais, 1.792 kg 500 contre 1.552 kg 500.

3^e tour :

Île-de-France bat Flandres, 1.785 kg contre 1.715 kg.

Finale :

Île-de-France bat Languedoc, 1.775 kg contre 1.685 kg.

**CLASSEMENT GENERAL
DE LA COUPE DE FRANCE 1946
(Alexandre Maspoli)**

1^{er}. Équipe de l'Île-de-France, détentrice de la Coupe pour la saison 1946-1947 (Président, M. Cayeux) : 1.775 kg.

2^e Équipe des Flandres (Président, M. Dumoulin) : 1715 kg.

3^e Équipe du Languedoc (Président, M. Rocca), un athlète ayant fait un zéro : 1.685 kg.

4^e Équipe d'Anjou (Président, M. Piou) : 1.685 kg.

5^e Équipe d'Alsace (Président, M. Clauss) : 1.580 kg.

6^e Équipe des Pyrénées (Président, M. Coret), ex æquo : 1.552 kg 500.

7^e Équipe du Lyonnais (Président, M. Chauffour) : 1.552 kg 500.

8^e Équipe de Lorraine (Président, M. François) : 1.522 kg 500.

9^e Équipe de Champagne (Président, M. Chenet) : 1.512 kg 500.

10^e Équipe du Poitou (Président, M. Raveau) : 1.432 kg 500.

11^e Équipe de Provence (Président, M. Chaix), un athlète ayant fait un zéro : 1.212 kg 500.

A remarquer que le Languedoc a réalisé au cours des éliminatoires le plus beau total avec 1.792 kg 500.

**L'HALTÉROPHILE
MODERNE**

1^{re} ANNÉE. - N° 5

Organe officiel mensuel
Paraissant le 1^{er} de

— CHAQUE MOIS —

**DIRECTION — RÉDACTION
ADMINISTRATION**

9, av. des Gobelins, PARIS — V^e
Téléphone : Port-Royal. 16-17

**Abonnement : 120 Fr.
100 Fr. pour les Clubs affiliés**

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Les abonnements partent du 1^{er}
de chaque mois

Jean François, dit le Breton, le premier de nos disparus depuis la guerre, mort en 1941, déjà cinq ans !

Né à Quimper le 14 avril 1879, attiré par les exercices du corps dès son plus jeune âge il se destinait au métier de comptable et fut initié aux Poids et Haltères vers 1899.

En 1903 il vint à Paris et se fit inscrire pour le Championnat Amateur du Moulin Rouge où il se classa neuvième, il y fit grande impression mais n'était pas encore familiarisé avec les mouvements imposés. Jean François était cependant très fort sur certains de ces exercices puisque quelques jours après il égalait les records de la volée et du jeté à droite, 75 et 80 kilos.

Devenu professionnel, François prit part à divers championnats régionaux à Lyon, Montpellier, Béziers, Nice avec Émile Deriaz, Noumageon, Victorius, Poiré, etc. Il fit de rapides progrès et lors du Championnat du Monde de 1905 chez Bostock, se classe deuxième derrière Bonnes et devant Émile Deriaz talonnant Bonnes jusqu'à la dernière soirée. Ce Championnat comprenait 18 mouvements et dura 15 jours.

Ses matches avec Émile Deriaz pour la suprématie (Bonnes s'étant retiré des compétitions) firent couler beaucoup d'encre avant la guerre de 1914.

Au moment de sa bonne forme les mensurations de ce bel athlète étaient : taille : 1 m 72 ; poids : 88 kg ; poitrine : 118-123 ; ceinture : 82 cm ; bras : 42 cm ; cou : 42 cm ; mollets 42 cm.

Revenu à son premier métier il fut directeur de plusieurs firmes importantes.

Entré au conseil de la Fédération Française dès le début, il y fut toujours de bon conseil et très écouté.

C'était un charmant camarade franc et loyal, un arbitre impartial et sa disparition a laissé un grand vide dans notre famille haltérophile.

E. GOULEAU.

QUELQUES EXTRAITS DE JOURNAUX COMMENTANT LA FINALE DE LA « COUPE DE FRANCE »

« Le soir » de Marseille :

La nervosité de Firmin a coûté la victoire au Languedoc.

Les chauds et blonds rayons de la lumière électrique qui tombent brutalement sur un plateau en bois, une barre de fonte inanimée et lourde, un athlète qui se concentre, les muscles tendus, dans un silence impressionnant, et voilà résumé dans ses grandes lignes l'aspect que nous offre une compétition d'haltérophilie.

Sport dur, sobre, farouche par excellence, peut-être pas très spectaculaire, mais magnifique par la densité d'efforts physiques qu'il réclame de ses pratiquants.

S'il est un sport d'où est exclue toute mise en scène tapageuse digne du music-hall, c'est bien celui des poids et haltères.

Un homme avec sa force, sa volonté, une barre et ses poids, deux adversaires en présence. Et dans ce conflit pas d'atermoiement, pas de ruse ni de faux-fuyant. Le résultat est toujours brutal, mais jamais entaché d'irrégularité...

RÉSULTATS (trois mouvements)

Poids coq. – Le match Granil-Boyer (I.D.F.) a été sans discussion à aucun instant le languedocien a paru capable d'inquiéter son adversaire parisien.

Boyer (I.D.F.), 247 kg 500 ; Granel (L.), 222 kg 500.

Plume. – Le jeune et brun junior du Midi Héral, nullement impressionné par la renommée de son opposant, lui a livré une lutte très crâne, et, finalement, en est venu à bout.

Héral (L.), 280 kgs ; Charles Duverger (I.D.F.), 277 kgs 500.

Légers. – Très supérieur, l'ancien champion olympien a fourni une remarquable prestation, se montrant à chaque essai d'une aisance déconcertante.

René Duverger (I.D.F.), 307 kgs 500 ; Combet (L.), 277 kgs 500.

Moyens. – Bouladou (L.) bel athlète a triomphé de peu.

Bouladou (L.), 302 kgs 500 ; Lépreux (I.D.F.), 297 kgs 500.

Mi-lourd. – Cette épreuve s'avéra dramatique.

Au deuxième essai de l'arraché, Firmin, qui tiré très contracté, sous l'emprise d'une nervosité insurmontable, calcule mal son effort et s'effondre avec la barre et se blesse à la nuque ; il demeure un instant inanimé.

Dès lors, Firmin ne fera plus rien de bon.

Sa nervosité, on le pressent, coûtera la victoire à l'équipe du Languedoc, qui partait favorite.

Chaput (I.D.F.), 322 kgs 500 ; Firmin (L.), 222 kgs 500.

Lourds. – Enfin, voici l'attraction attendue avec impatience, Ferrari, le recordman du monde.

Le sourire aux lèvres, Ferrari soulève les poids les plus imposants comme en se jouant ; néanmoins, il ne réussit pas dans sa tentative contre le record du monde à l'arraché.

Deux fois il essaye de soulever 125 kgs 500, deux fois il échoue.

Que voulez-vous que fit le Parisien Hamel ? Pas grand chose et c'est compréhensible.

Ferrari (L.), 380 kgs ; Hamel (I.D.F.), 322 kgs 500.

Finalement, l'Île-de-France, bat le Languedoc par 1.775 kgs à 1.585 kgs.

ALAIN DELCROIX.



« La Dernière Heure » de Marseille :

Firmin arrache 100 kilos, les laisse retomber sur sa nuque et l'Île-de-France remporte la Coupe de France de poids et Haltères sur le Languedoc.

Le Languedoc a. joue de malchance dans son match contre l'Île-de-France pour la finale de la Coupe de France des poids et Haltères. Alors que le résultat de la rencontre était pratiquement à sa portée, un accident stupide survenu au mi-lourd Firmin privait l'équipe Languedoc d'une victoire qui ne faisait aucun doute pour personne.

Accident d'ailleurs inévitable à l'excès de nervosité du « tireur » montpelliérain qui, trop sensible, trop « maniéré » ne sût pas contrôler efficacement ses réflexes, bander sa volonté lorsqu'il eut à bout de bras 100 kilos, après avoir précédemment manqué 95 kilos.

Et Henri Ferrari, malgré toute sa valeur, sa très grande valeur ne pouvait s'opposer à lui seul à la

coalition que formait le bloc homogène de l'Île-de-France formé, il faut le dire, avec d'excellents éléments, lesquels, à défaut de jeunesse, mettaient en ligne l'expérience.

Et ainsi, le coq Boyer triompha largement de l'inexpérimenté Granel ; le plume Héral, un junior de Montpellier, battit Ch. Duverger ; le léger R. Duverger n'eut aucune peine à l'emporter sur Combet ; Bouladou disposa de Lepreux le Parisien ; Chaput gagna face à Firmin trop émotif et enfin, Henri Ferrari, champion de France et recordman du monde, se « balada » devant Hamel, lequel vraisemblablement ne pouvait prétendre à mieux qu'il ne fit samedi, devant le réputé coiffeur de l'Hérault.

Comme de juste, il y eut tentative de record, mais Ferrari n'était pas en verve, ce à quoi nous nous attendions du reste, car on ne peut courir deux lièvres à la fois ; compétition et record.

MM. Verdier, Bisogne et Chaix arbitrèrent impeccablement les rencontres.

Et, à l'issue de la réunion, MM. Faivre, inspecteur de l'E.P. et des Sports et Harasse, président de la F.F.P.H., remirent, aux vainqueurs médailles et Coupe de France, enjeu du match.

MARCEAU GUÉRIN.



« Midi Sports » de Montpellier.

La dramatique finale de Marseille. Le courage des Languedociens. Progrès en athlétisme.

Nous avions annoncé que la finale de la Coupe de France de force se déroulerait dimanche, à Marseille et mettrait aux prises l'équipe du Languedoc et l'équipe de l'Île-de-France. L'équipe du Languedoc, tous nos lecteurs la connaissent : dirigée par le maître Rocca et commandée par le champion Ferrari, elle était partie à Marseille, n'ignorant pas que son adversaire serait redoutable ; que cette finale serait très dure, mais douée d'un moral tel que joint à ses moyens considérables, il lui semblait qu'il forcerait la victoire. Les organisateurs eurent d'abord le grand tort de situer cette finale un dimanche après-midi et dans une salle ; la canicule aidant les sportifs marseillais, qui ne sont point encore acquis aux poids et haltères préférèrent l'évasion vers la mer ou la montagne, en sorte que l'assistance fut restreinte et que le déficit qui incombe à un de nos confrères organisateurs, sera considérable.

Depuis le matin, Ferrari, littéralement déchaîné, ne cessait d'encourager ses camarades. L'espoir. Un espoir raisonné, régnait en camp languedocien. Lorsque l'épreuve en arriva à la catégorie mi-lourds, le Languedoc était déjà en retard de 50 kg, mais rien n'était compromis, étant donné l'excellente forme de Firmin d'une part et de Ferrari d'autre part. Firmin, qui avait comme adversaire direct le parisien Chaput, pesait 73 kg 200. Chaput, qui est, en réalité, un poids lourd avait exprimé perdu du poids et se trouvait à la limite de sa catégorie, avec 82 kg 500. En principe donc, supériorité au départ en faveur de Chaput : les deux hommes réussirent d'entrée 92 kg 500 au développé. Puis, Firmin aborda les 95 kg à l'arrachée. Il soulevait la barre et il sembla aux spectateurs compétents qu'il avait réussi les 95 kg. Mais tel ne fut pas l'avis de deux arbitres sur trois.

Chaput ne réussit pas, lui non plus, les 95 kg. Et le tour revint à Firmin. C'est alors que celui-ci commit une erreur qui devait être fatale au Languedoc. Au lieu de reprendre aux 95 kg, il s'attaqua aux 100 kg. Mais on n'avait pas manqué de remarquer que sa nervosité était extrême. La différence de poids entre lui et son rival y était assurément pour quelque chose. Dans son premier essai aux 100 kg, il laissa échapper la barre vers l'arrière, celle-ci retomba et l'écrasa littéralement. Il s'en fallut d'un rien que Firmin ne fut victime d'un accident très grave. De toutes manières, il resta cinq minutes évanoui. Mais lorsqu'il eut repris ses sens, il voulut se remettre au

travail avec un moral magnifique. L'effort fourni était trop dur et les conditions dans lesquels Firmin le fournissait trop mauvaises. Les deux essais supplémentaires et réglementaires auxquels se livra Firmin, furent infructueux.

Dès lors, le Languedoc allait aborder la dernière catégorie, celle des poids lourds avec un handicap trop considérable. C'est en vain que Ferrari, littéralement déchaîné, mais sachant bien que tous ses efforts seraient vains, se lança dans la bagarre, alla jusqu'à essayer de battre le record du monde de l'arraché à deux bras et le manqua d'un rien. La défaite languedocienne était consommée dans les circonstances dramatiques que je viens de dire. On ne laissera pas se tourner cette page de l'histoire des poids et haltères sans dire à l'équipe qui représenta le Languedoc et à ses conseillers que leur défaite les a encore grandis et que: notre confiance pour les luttes qui les attendent, non seulement reste entière, mais encore est devenue plus solide.

EMM. GAMBARDELLA

Surprise : la Coupe de France de Force échappe au Languedoc et Paris gagne.

Une erreur de Firmin à l'arraché coûte 100 kilos à son équipe et la perte du match. Ferrari en grande forme, mais l'écart était trop grand !

Marseille. – La finale de la Coupe de France des poids et haltères, disputée à Marseille sous le patronage de « L'Équipe » et du « Soir » a donné lieu à un match très serré. Le Languedoc avec Héral, Firmin et Ferrari partait favori. Mais Paris, supérieur dans les catégories inférieures se défendait âprement.

Quand les coqs, plumes, légers et moyens eurent tiré, ce fut le tour des mi-lourds Firmin et Chaput. Paris menait alors par 50 kg d'avance au total des poids soulevés. Le match s'annonçait sévère entre les deux moniteurs de Joinville. Au développé, les deux hommes n'avaient pas réussi 95 kg et se trouvaient égaux à 92 kg 500. A l'arraché, Firmin tira le premier 95 kg mais échoua. Le Parisien Chaput tira, lui, 100 kg qu'il réussit. *Firmin commit l'erreur de ne pas reprendre 95 kg : il s'attaqua aux 100 kg, mais il était nerveux à l'extrême ; il ne put réussir et laissa échapper vers l'arrière la barre qui le toucha aux épaules.* Firmin, courageusement, après quelques minutes voulut poursuivre; il ne put à deux reprises réaliser ses 100 kg et le Languedoc se trouvait battu, car chaque homme n'a droit qu'à trois essais du même mouvement : à l'arraché, le Languedoc perdait 100 kg.

Ferrari ne peut combler l'écart.

Vint le tour des poids lourds. Ferrari malgré sa classe, ne pouvait espérer remonter le handicap, son équipe pouvait avec 147 kg d'écart. Hamel, sur du succès de son équipe, n'avait pas à forcer et, de ce fait, tira bas, ne totalisant que 322 kg 500. Ferrari, avec aisance, réalisa 110 kg au développé ; aussi facilement, il arracha 115 et 120 kg. Lui-même alors demanda à tenter de battre son propre record du monde : 125 kg à l'arraché. Il tenta deux fois 125 kg 500 mais ne put réussir.

Au jeté, il échoua sur 160 kg. à deux reprises et avec ses 150 kg réussit au premier jet. Il totalisa 350 kg, moins qu'il n'avait fait à Londres.

Deux anciens à l'honneur.

Le Parisien Boyer, à quarante-et-un ans, montra une forme excellente. Charles Duverger aurait pu gagner quelques kilos à l'arraché, René, un

ancien lui aussi, fit preuve de beaucoup de courage : il, s'agissait surtout de ne pas se faire éliminer et comme ses camarades tirèrent prudemment sur les conseils de Robert Cayeux – ce que ne fit pas Firmin – Chaput resta en dedans de son action quand son adversaire fut éliminé.

Cette réunion de décentralisation qui fut excellente au point de vue propagande, était très bien organisée.

Résultats (dans l'ordre : développé, arraché, épaulé-jeté) :

Coqs. – 1^{er} Boyer (P.), 70, 75, 102,5, Total 247 k 500 ; 2^e. Grau (L.), 222 k 500.

Plumes. – 1^{er} Héra1 (L.), 80, 85, 115, Total 280 k ; 2^e. Charles Duverger (P.), 277 k 500.

Légers. – 1^{er} René Duverger (P.), 92,5, 95, 120. Total 307 k 500 ; 2^e. Combet (L.), 277 k 500.

Moyens. – 1^{er} Bouladou (L.), 82,5, 95, 125, Total 302 k 500 ; 2^e. Lepreux (P.), 297 k 500.

Mi-lourds. – 1^{er} Chaput (P.), 92,5, 100, 130, Total 322 k 500 ; 2^e. Firmin (L.), 222 k 500.

Lourds. – 1^{er} Henri Ferrari (L.), 110, 120, 150, Total 380 k ; 2. Hamel (P.), 322 k 500.

○○○

Russes et Suédois dominant aux jeux travailistes d'Helsinki. – Les titres ont été très disputés dans chaque catégorie aux Jeux travaillistes d'Helsinki.

Plumes : 1^{er} Andersson (Suède), 92,5, 97,5, 122,5 = 312 k 500 ; **légers :** 1^{er} Popov (U.R.S.S.), 90, 100, 130 = 320 k ; **moyens :** 1^{er} Virta (Finlande), 87,5, 90, 115 = 292 k 500 ; **mi-lourds :** 1^{er} Lunsberg (Suède), 85, 97,5, 127,5 = 310 k ; **lourds :** 1^{er} Koutsenko (U.R.S.S.), 127,5, 127,5, 165 = 420 k.

L'ÉQUIPE : RENÉ MOYSET.

APRÈS LA COUPE DE FRANCE

Après avoir lu les extraits des journaux sportifs, nos abonnés ont pu se faire une idée de ce qu'a été la Coupe de France 1946. Je n'ai rien à ajouter à ces comptes rendus, sinon que je déplore le zéro de Firmin qui a faussé complètement le résultat de la Coupe. Je ne veux pas dire, par là, que l'équipe de l'Île-de-France n'aurait pas du gagner, non, mais ce match qui promettait tant et qui avait si bien commencé devait être un des plus beaux matches d'équipe qui nous ayons vu.

L'acharnement avec lequel il a été mené de part et d'autre devait nous amener un résultat presque égal, qui n'aurait pu être départagé que d'après le poids de corps des représentants des deux équipes. Dommage pour le Languedoc qui méritait mieux que cela et pour son animateur Paul Rocca.

Comme toujours, seul, le résultat compte, bravo, pour l'équipe de l'Île-de-France.

J.D.



NÉCROLOGIE

M. Robert Colin, notre dévoué Secrétaire du Comité de Lorraine, a eu la douleur de perdre une de ses petites filles.

Nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos bien vives et sincères condoléances.



CHAMPIONNATS DU MAROC

Gonzales (R.A.C.), catégorie coqs ; Caldérero (B.U.S.), catégorie plumes ; Di Gregorio Benjamin (B.U.S.), catégorie moyens ; Geeraerts (B.U.S.), catégorie lourds ;

Sont champions du Maroc.

Dimanche soir, à 21 h 30, dans la coquette salle de « La Cigale », ont eu lieu les championnats du Maroc des Poids et Haltères. Seuls, quelques passionnés assistaient à ce sport si pur ou la force est uniquement en jeu.

Toutes nos félicitations au commandant Bru-neau, – directeur de la réunion ; MM. Petit, chef de plateau ; Frémot, Lannebère et Aguetaz, juges arbitres pour la parfaite organisation de cette soirée.

RÉSULTATS TECHNIQUES

- **Poids coqs :** 1^{er} Gonzalès (R.A.C.), 200 kgs ; 2^e Gucci (B.U.S.), 163 kgs.
- **Poids plumes :** 1^{er} Caldérero (B.U.S.), 218 kgs 500 ; 2^e Moisan (R.A.C.), 210 kgs
- **500 ; 3^e Di Gregorio Pierre (B.U.S.), 193 kgs.**
- **Poids légers :** 1^{er} Belviso (B.U.S.), 236 kgs ; 2^e Espinosa (A.S. Police), 219 kgs ; 3^e Médico (R.A.C.), 198 kgs.
- **Poids moyens :** 1^{er} Di Gregorio Benjamin (B.U.S.), 268 kgs ; 2^e Theys (R.A.C.), 251 kgs ; 3^e Esserméant (R.A.C.), 218 kgs 500.

Di Gregorio Benjamin a égalé le record détenu par Jo Libératy au développé dans la catégorie des moyens avec 75 kgs 500.

- **Lourds :** 1^{er} Geeraerts (B.U.S.), 320 kgs 500.

Geeraerts est toujours seul dans sa catégorie. Ce sympathique athlète a échoué de peu dans sa tentative au développé à 2 bras avec 90 kgs.

CLASSEMENT GENERAL

1. B.U.S.,..... 24 pts.
2. B.U.S.,..... 13 pts.
3. A.S.P.,..... 3 pts.

LE CHAMPIONNAT DES ALPES 1946

C'est devant une assistance de connaisseurs que les haltérophiles ont terminé la saison 1946 par ce championnat qui s'est disputé au Gymnase Municipal, dimanche 16 juin à 10 heures.

Quelques défaillances de la dernière heure, Rivollet et Desbiolles étant malades, ont privé ce championnat de compétition dans deux catégories. Les performances furent néanmoins satisfaisantes et il convient de retenir particulièrement celles du poids léger Hadrys qui, en bonne forme, talonne le poids lourd Balme, et se classa 2^e au classement général derrière celui-ci.

Balme et Collonge, seuls dans leur catégorie ne forcèrent pas et manquèrent de peu, respectivement 110 kgs et 107 k 500 à l'épaulé-jeté, tandis que Bruyat réussit son plus fort total de la saison. Mouton gagnera de nombreux points quand il saura utiliser ses moyens qui sont grands. Dunant, à court d'entraînement peut bien mieux faire.

Voici les résultats :

- **Mi-lourd :** Collonge, 75 + 77,5 + 100 = 252 k 500.
- **Poids lourd :** Balme, 77,5 + 80 + 105 = 262 k 500.
- **Moyen :** Bruyat, 70 + 75 + 105 = 250 k ; Mouton 67,5 + 65 + 100 = 232 k 500.
- **Léger :** Hadrys, 77,5 + 77 + 105 = 260 k ; Dunand, 72,5 + 75 + 90 = 237 k 500.

Bon arbitrage de M. Lomet, Arbitre régional de la F.F.P.H.

Le Comité de l'H.C.C., rappelle que ses athlètes sont à la disposition des organisateurs des Fêtes sportives qui voudraient bien les convoquer pour des exhibitions dans les fêtes omni-sportives ou autres.

Écrire au Président de l'H.C.C., Gymnase Municipal, rue Berthe de Boissieux, Grenoble.

BULLETIN MENSUEL

SEPT. 1946 N° 6

L'HALTÉROPHILE MODERNE

ORGANE OFFICIEL

DE LA

FÉDÉRATION FRANÇAISE de POIDS et HALTÈRES

Fondée le 23 Mars 1914

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA GUERRE S.A.G. 7778 – AFFILIÉE AU COMITE NATIONAL
– DES SPORTS LE 1^{er} JUILLET 1914, AU COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS –
ET A LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE : 35, RUE TRONCHET, PARIS, 8^e

Sommaire

Proces-verbal de la Réunion du 23-7-46	2
Championnat de Bohème	2
Stage de perfectionnement	2
Match Sélection Parisienne - Suisse.	3
Pierre Bugnand.....	3
Activité du Comité Régional du Maroc.....	4 et 5
Alexandre Maspoli	6
Activité du Comité du Lyonnais	7 et 8



Un de chez nous, parmi tous les autres :

FRANÇOIS MARTINE

Fort des Halles, Champion Haltérophile, a été tué par les 44 Allemands le 19 Août 1944, après avoir, seul, abattu tout l'équipage d'un blindé allemand.

M. Georges Bidault, Président du Gouvernement Provisoire de la République Française, a remis a sa fille Andrée, agee de six ans, la Croix de la Légion d'honneur,

In memoriam.

ABONNEZ-VOUS — INDIVIDUEL 120 FR. PAR AN — CLUBS 100 FR. — C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82

Dirigeants de Clubs et de Comités Régionaux, envoyez à Jean DAME tout ce qui a trait à notre sport et à notre grande famille haltérophile
9, avenue des Gobelins, Paris (5^e).



Document original : Daniel Menoni

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE LA F.F.P.H.**

Réunion du 23 Juillet 1946

La séance est ouverte à 17 heures, sous la présidence de M. C. Harasse, Président.

Présents : MM : Rossel, S. Heilés, Cantalice, Gouleau, Jean Dame, Morin.

Excusés : MM. Senilh, Hue et Dumoulin.

Demandes d'affiliation. - Le Conseil homologue l'affiliation des Sociétés suivantes :

- N° 2.090 : Lorraine Sports, à Rosselange (Moselle).
- N° 2.091 : La Clermontaise, Clermont l'Hérault (Hérault).
- N° 2.092 : A.S.P.T.T. de Strasbourg (Bas-Rhin).
- N° 2.093 : Haltérophile Club Calaisien, à Calais (Pas-de-Calais).
- N° 2.094 : La Casablancaise, à Casablanca (Maroc).
- N° 2.095 : Association Sportive de la Police Casablancaise, à Casablanca (Maroc).
- N° 2.096 : Club Olympique Casablancais, & Casablanca (Maroc).
- N° 2.097 : Association Sportive des P.T.T., à Casablanca (Maroc).
- N° 2.098 : Bank Union Sports, à Casablanca (Maroc).
- N° 2.099 : Club Haltérophile Petit, à Casablanca (Maroc).
- N° 3.000 : Association Sportive de Marrakech, à Marrakech (Maroc).
- N° 3.001 : Olympique de la Marine, à Sète (Hérault).

Coupe de France. - Le Secrétaire général, en faisant au Conseil le compte rendu de la finale de la Coupe de France qui s'est disputée à Marseille, le met au courant de la récusation faite contre lui comme arbitre de ladite finale.

Le Conseil regrette d'autant plus pareille décision que M. Jean Dame avait été désigné avant le 1^{er} tour de la Coupe, en séance officielle.

Calendrier 1946-47. - Le Calendrier fédéral 1946-47 est établi comme suit :

- ✓ 18 et 19 Octobre : Championnat du Monde.
- ✓ 10 Novembre : Premier Pas Haltérophile.
- ✓ 15 Décembre : Prix d'Encouragement.
- ✓ 26 Janvier 1947 : Éliminatoires du Critérium National.
- ✓ 23 Février 1947 : Finale du Critérium National.
- ✓ 22 Mars 1947 : Éliminatoires des Championnats de France Juniors et Seniors.

Coupe de France (Alexandre Maspoli) :

1^{er} tour : 10 Mai 1947 ; 2^e tour : 24 Mai 1947 ; 3^e tour : 7 juin 1947 ; 4^e tour : (*oubli*) ; Finale 21 Juin 1947.

Match Retour France-Angleterre. - Le match Retour France-Angleterre sera disputé à Montpellier, le 7 Septembre prochain.

Congrès de la Fédération Internationale Haltérophile. - Les délégués de la F.F.P.H. proposeront au Congrès de la F.I.H. :

1. La reconnaissance de la catégorie poids coqs, déjà demandée au dernier Congrès ;
2. Que soit décidé officiellement si le classement des rencontres internationales doit s'effectuer d'après le nombre de points totalisé par l'équipe ou d'après le nombre de victoires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

Le Secrétaire général :
Jean DAME.



**CHAMPIONNATS DE BOHÈME
DES POIDS ET HALTÈRES 1946
A PRAGUE**

- 60 kgs : 1. Vavricka (CAK) - Vynohrad Prague), 260 kgs ; 2. Belza (KA) - Zizka Plzen), 245 kgs ; 3. Halik (SK) - Domazlice), 242 kgs 500.
- 67 kgs 500 : 1. Balda (CAK) - Vynohrad Prague), 282 kgs 500 ; 2. Stehno (KA) - Bivoj Zizkov), 267 kgs 500 ; 3. Kopejsko (CAK) - Vynohrad Prague), 257 kgs 5.
- 75 kgs : 1. Hasek (SNB) - Prague), 267 kgs 500 ; 2. Vonsovsky, (Mladà - Boleslav), 257 kgs 500 ; 3. Simounek (SNB) - Prague), 255 kgs.
- 82 kgs 500 : 1. Hantych (SNB) - Prague), 337 kgs 500 ; 2. Chmellar, (Hellas - Roudnice), 285 kgs ; 3. Kostrba (AFK) - Bohemians), 275 kgs.
- *Lourds* : 1. Becvar (CAK) - Vynohrad Prague), 375 kgs ; 2. Pile, (Zizka - Plzen), 317 kgs 500 ; 3. Brumlik (SNB) - Prague), 305 kgs.

Classification des Clubs : 1. (CAK) - Vynohrad Prague, 16 points (Champion de Bohême) ; 2. (SNB) - Prague, 13 points ; 3. (KA) Nusle, 6 points.



**COMITE DE PROVENCE
Stage de perfectionnement
organisé à Marseille
du 5 au 10 Août 1946**

Ce stage organisé pour la première fois en Provence, grâce au précieux concours et aussi à la parfaite compréhension de la Direction Régionale de l'Éducation Physique et des Sports qui, en nous déléguant M. Chaput, moniteur national, pour diriger ce stage, a permis au Comité de Provence de faire œuvre utile en faveur de la pratique de l'haltérophilie.

Un pas de plus en avant qui démontre que notre sport favori et combien beau entre tous ne veut pas s'avouer vaincu et disparaître de la grande famille sportive malgré la lourde concurrence des sports dits de plein air qu'il rencontre dans notre région il est vrai au climat quelque peu privilégié et surtout au manque de salles.

Malgré ce, depuis deux saisons, de tous les coins de Provence de nouveaux jeunes gens, après quelques timides essais, sont venus nombreux à pratique de l'haltérophilie pour enfin épauler leurs aînés dont le noyau hélas réduit de

saison en saison faisait craindre une lente disparition d'une pratique jadis prospère dans la région et dont les bienfaits effets tant physiques que moraux ne sont plus contestables.

Pourtant malgré cette nouvelle reprise il est vrai encore que timidement amorcée, ce stage prévu assez rapidement en pleine intersaison fut mis sur pied parmi de grandes difficultés avec quelque peu de crainte.

Mais pour notre sport il fallait coûte que coûte tenter cette expérience.

Ce stage malgré la période des grosses chaleurs, la période des vacances et surtout aussi par rapport aux faibles moyens pécuniaires du Comité pour ne pas dire nuls, laissant malheureusement à la charge des sociétés et des stagiaires les 35 % des frais de transports et de séjour, a obtenu le succès le plus complet, ce qui honore nos sociétés et pratiquants, prouvant ainsi leur amour à la pratique des Poids et Haltères. Tout en nous donnant une belle leçon de leur vouloir comme seuls savent le faire les haltérophiles.

En effet Sur les 25 athlètes et jeunes gens retenus par la Direction des Sports et le Comité, maximum prévu pour ce stage, 22 stagiaires se décomposant comme suit : Nice : 3, Hyères : 4, Avignon : 5, Bédarrides : 4, Marseille : 6, ont répondu présent, et pendant cinq jours et demi, dans une belle propriété, au milieu de grands pins, la plus franche camaraderie a présidé à cette vie menée en collectivité avec une discipline remarquable et librement consentie (succès aussi pour des méridionaux trop souvent accusés d'être des êtres indisciplinés).

Vouloir décrire par le détail le déroulement et les péripéties de ce stage serait un énorme travail tant il fut complet et agréablement conçu par son moniteur.

Jusqu'ici, nous connaissions Chaput athlète.

Nous connaissons maintenant Chaput éducateur, aimant son métier, qui a su communiquer autour de lui cette grande foi qui l'anime.

Simplement à titre indicatif voici le programme préparé et complètement réalisé par celui qui, durant tout le stage, a oublié qu'il était un champion à côté de ses élèves.

Lundi matin. - Ouverture du stage. Généralités sur les P. et H. Classement des stagiaires. Pesées.

Lundi après-midi. - Performances par les stagiaires sur les 3 mouvements olympiques.

Mardi matin. - Footing et exercices appropriés à la pratique des P. et H. Étude du développement. Arbitrage. Développé application.

Mardi après-midi. - La technique des mouvements de détente. Étude arraché à 2 bras. Arbitrage. Arraché à 2 bras application.

Mercredi matin. - Footing approprié à la pratique des P. et H. Étude jeté à 2 bras. Arbitrage. Jeté à 2 bras application.

Mercredi après-midi. - De l'entraînement aux P. et H. Entraînement sur les 3 mouvements olympiques, révision.

Jeudi matin. - Footing. Projet de doctrines. Éducatif développé. Application. Entraînement.

Jeudi après-midi. - Règlements fédéraux. Arbitrage. Alimentation. Soins. Effets de l'exercice. Séance de volley-ball.

Vendredi matin. - Footing et exercices appropriés à la pratique des P. et H. Historique. Bulletin mensuel. F.F.P.H. Arraché. Jeté. Technique. Révision.

Vendredi après-midi. - Séance complète d'entraînement.

Samedi matin. - Performance d'athlétisme (60 mètres). Triple saut sans élan. Lancer de poids. 500 mètres plat.

Information sur les mouvements d'un bras.

Organisation d'une réunion et d'une salle d'entraînement.

Clôture du stage.

Ce programme, trop brièvement exposé, suivi avec assiduité et une attention soutenue par tous les stagiaires doit, dans un proche avenir, porter ses fruits. Nous avons dès maintenant la certitude que par la bonne parole que chaque stagiaire va répandre autour de lui, de la graine de champion va se faire jour dans nos sociétés et que dès la saison prochaine de nouvelles performances seront accomplies pour le plus grand bien de notre sport.

De cette première expérience le Comité de Provence saura tirer de précieux enseignements pour l'organisation de son stage de l'an prochain.

La mode en est maintenant lancée chez nous et le sport des Poids et Haltères ne pourra qu'y gagner.

Avant de terminer nous manquerions à notre devoir de dirigeants si nous ne nous faisons pas l'interprète des sociétés du Comité pour souhaiter que la Fédération Française de Poids et Haltères fasse l'effort financier nécessaire pour permettre aux futurs stagiaires un séjour plus long et beaucoup moins onéreux pour eux.

Que MM. Faivre et David, inspecteur de la Direction Régionale des Sports de l'Académie Aix-Marseille, responsables de l'organisation de ce premier stage et dont nous avons pu nous rendre compte des difficultés qu'ils ont pu rencontrer, trouvent ici, avec nos remerciements, l'expression de notre reconnaissance.

Bravo et merci aussi à Chaput qui a acquis, par son dévouement et en se révélant à nous comme un parfait éducateur, toute notre sympathie la plus sincère.

Merci aussi à tous les stagiaires d'avoir répondu présent à l'appel du Comité, et avec une mention spéciale pour leur parfaite tenue, nous leur demandons à tous de porter à leur tour la bonne parole autour d'eux pour permettre à notre cher sport de reprendre la place de choix à laquelle il a droit dans notre beau coin de Provence.

A. BARDE,
Secrétaire général du Comité.

SÉLECTION PARISIENNE CONTRE ÉQUIPE NATIONALE SUISSE

Cette rencontre a eu lieu à Genève le 16 Août, dans la salle communale de « Plainpalais ».

Le match Franco-suisse n'a été en réalité qu'une rencontre entre une sélection parisienne et l'équipe nationale de Suisse.

Les équipes étaient composées, à la demande de la Fédération suisse, de cinq athlètes seulement, la catégorie poids coq ayant été supprimée.

Les teams suivants étaient opposés :

France : Duverger, Bugnicourt, Lepreux, Beis, Roulier.

Suisse : Rieder, Rubini, Blanc, Dossenbach, Fischer.

Résultats :

Plumes : Duverger (F.) 270 k. bat Rieder (S.) 250 k.

Légers : Bugnicourt (F.) 297,5 bat Rubini (S.) 277 k 500.

Moyens : Blanc (S.) 310 k. bat Lepreux (F.) 297 k 500.

Mi-Lourds : Dossenbach (S.) 322,5 bat Beis (F.) 307 k 500.

Lourds : Roulier (F.) 312,5 bat Fisher (S.) 310 k.

France : 3 victoires (1.485 kg.) bat Suisse : 2 victoires (1.480 kg.).

Il est à noter la performance du poids mi-lourd Dossenbach, bel athlète plein d'espoirs puisqu'il n'a que 24 ans. Il faudra toutefois qu'il se corrige de certains défauts, notamment son départ au développé avant le signal de l'arbitre, faute contre laquelle s'est vivement élevé notre arbitre M. Cayeux, seul juge français contre les deux arbitres suisses, MM. Matthey et Von Gunten. Les arbitres suisses sont d'une grande largesse, leurs athlètes auront de gros déboires dans les compétitions internationales.

L'équipe parisienne, enchantée de son déplacement, est très touchée par les témoignages d'amitié et la chaleureuse réception dont elle a été l'objet. Chacun de ses membres a reçu à titre de souvenir un plat d'étain aux armes de la ville de Genève et une médaille des Jeux de Genève, ainsi que M. Huart, président d'honneur de la Société Athlétique Montmartroise, qui l'accompagnait, et M. Cayeux, président du Comité de l'Île-de-France, qui la dirigeait.

Nous tenons à remercier nos amis suisses et en particulier MM. Sesiano, Schneider, Von Gunten, Matthey et Meuter.

Tous nos athlètes ont été vivement félicités de leur belle victoire par M. Rosaz, vice-consul de France à Genève, qui a suivi entièrement la rencontre.

Un banquet réunissait le lendemain athlètes des deux équipes et dirigeants. Au cours de cette réception, ont pris la parole M. Barambon, directeur des Jeux de Genève, M. Sesiano, M. Rosaz, vice-consul, M. Huart et M. Cayeux.

Robert CAYEUX.

LA FORMATION PHYSIQUE, SPORTIVE, MORALE ET CIVIQUE DES JEUNES PENDANT LES DEUX PREMIÈRES ANNÉES DE LA FORMATION PRÉMILITAIRE

*(Circulaire de la Direction Générale
de l'Éducation Physique et des Sports
du 5 juillet 1946)*

A partir du 1^{er} Juin 1946 et à la suite des accords réalisés entre les Ministres des Armées et de l'Éducation Nationale, la Formation Prémilitaire instituée par l'Ordonnance du 22 Avril 1945 et confiée au Ministère des Armées est réorganisée sur les bases suivantes

I. - Une Formation Physique, Sportive, Morale et Civique assurée par le Ministère de l'Éducation Nationale (Sous-secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports) pendant les deux premières années de la Formation Prémilitaire.

II. - Un Service Prémilitaire organisé par le Ministère des Armées pendant la troisième année de la Formation Prémilitaire.

Les Associations sportives et Groupements divers auront une tâche féconde à réaliser avec l'aide de la Direction Générale de l'Éducation Physique et des Sports

La Formation Physique, Sportive, Morale et Civique de 225.000 Jeunes, soit une classe, est en effet prévue à partir du 1^{er} Octobre 1946 et, dès le début de l'année 1947, avec l'appel d'une nouvelle classe, 450.000 Jeunes seront amenés sur les stades.

Par ailleurs, il est certain que la pratique des activités physiques et sportives par les jeunes de la Formation Prémilitaire créera un climat de travail et d'intérêt sportif dont tout le pays bénéficiera.

Au Congrès de la Formation Prémilitaire le 15 Décembre 1945, les Fédérations Sportives et Mouvements divers se sont engagés à utiliser au maximum tous les moyens dont ils disposent pour que la partie de la Formation Prémilitaire, confiée au Ministère de l'Éducation Nationale, soit réalisée dans les conditions les plus favorables et donne des résultats dignes de l'œuvre à accomplir.

Le Ministre de l'Éducation Nationale compte sur l'action des Fédérations et Mouvements divers et leur demande dès maintenant d'inviter leurs Associations et Groupements capables de devenir des cellules de travail, c'est-à-dire ceux disposant d'un minimum d'installations techniques et pouvant recevoir une vingtaine de jeunes appelés à l'entraînement au titre de la Formation Prémilitaire à se faire connaître aux Directeurs Régionaux et Départementaux qui pourront les habilitier comme noyaux de travail de la Formation Physique et Sportive.

Il désire également que les Moniteurs des Fédérations, des Ligues et Associations se mettent à la disposition des Services de l'Éducation Physique et des Sports qui pourront utiliser

leur compétence, soit dans les centres urbains, soit dans les centres ruraux. Les moniteurs agréés par les Directeurs Départementaux seront rémunérés en fonction des heures qu'ils donneront à la Formation Prémilitaire, suivant un tarif qui sera communiqué le plus tôt possible aux Services, aux Fédérations sportives, Mouvements et Groupements divers.

Au budget 1947, il sera demandé un crédit spécial permettant l'octroi de subventions aux Associations et Groupements habilités, sous forme d'une prime accordée pour chaque examen réussi par les Jeunes de la Formation Prémilitaire.

D'autre part, dans toute la mesure du possible, du matériel collectif sera réparti par les Directeurs Départementaux aux Associations et Groupements habilités ; de même, un équipement individuel sera distribué à chaque Jeune.

Les directives générales concernant l'organisation de la formation physique, sportive, morale et civique des deux premières années de la Formation Prémilitaire, confiées à l'Éducation Nationale (Sous-secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports), sont rassemblées dans une circulaire qui paraîtra au Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation Nationale.

Pour le Sous-secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports :

Le Directeur Général de l'Éducation Physique et des Sports :

Signé GASTON ROUX.



LE CHAMPIONNAT DU MONDE DE FORCE

Nous approchons à grand pas des 18 et 19 Octobre prochains.

C'est en effet les 18 et 19 Octobre que se déroulera au Palais de Chaillot (place du Trocadéro) le plus grand événement sportif français : le Championnat du Monde de Force.

Notre Fédération est fière d'avoir à organiser cette épreuve qui doit compter dans les annales haltérophiles.

Depuis le Championnat du Monde 1938 de Vienne (Autriche), de triste mémoire, plus rien ne s'était fait, un grand silence mortel a soufflé sur le Monde entier.

Oui, depuis neuf années bientôt l'haltérophilie mondiale était en sommeil ; la voilà réveillée et c'est Paris, notre belle capitale, qui, sortant de cet immense chaos a peu près intacte, a répondu « Présent ».

(Fluctuat nec mergitur).

Jean DAME.



Nous avons déjà reçu les engagements des pays suivants : Angleterre, Autriche, Belgique, Luxembourg, Hollande, Italie, Suisse, Suède, Tchécoslovaquie.



Dans notre numéro d'Octobre nous vous donnerons tous les détails de cette grande organisation.

Nos chers disparus :

PIERRE BUGNAND

Pierre Bugnand, né le 18 avril 1884, est mort le 23 février dernier. C'est seulement par une lettre du 22 juillet dernier que j'ai été avisé de ce malheur, une lettre précédente ne m'étant pas parvenue.

Pierre Bugnand fut incontestablement, de 1909 à 1914, le meilleur amateur français avec Alexandre Maspoli (Vasseur étant passé professionnel en 1912), mais il était peu connu, ne s'exhibait que rarement car il exerçait un métier très dur ; il était chauffeur au P.L.M., et fut ensuite nommé mécanicien. Il était en retraite depuis plusieurs années lorsque la mort vint le frapper.

En 1909 Pierre Bugnand vint un dimanche matin à la S.A.M. où il fit la connaissance de Robert qui me dit le plus grand bien de cet athlète.

Robert avait raison, il avait de suite remarqué que Bugnand possédait une force naturelle considérable. Il l'invita à revenir et quelque temps après Bugnand vint prêter son concours à une fête organisée par la S.A.M.

C'est alors que je lui fus présenté et admirai sa puissance. Il revint à Saint-Etienne emportant un bon souvenir de la S.A.M. mais surtout d'Eugène Gouleau et de moi.

Quelques mois après j'étais à mon tour invité à participer à une fête à Saint-Etienne où je fus cordialement reçu.

Bugnand et moi étant devenus deux amis, nous nous sommes revus assez fréquemment et il m'apprit qu'il avait tout d'abord pratiqué le cyclisme, mais une chute malencontreuse le découragea et au lieu de se servir d'un vélo qui sert à aller vite, il se mit à manipuler des poids qui ont un effet diamétralement opposé.

Bugnand et moi n'aimions pas nous confiner toujours dans le même cadre sportif, nous voulions nous mesurer avec des athlètes étrangers et étudier leur genre de travail. Aussi avons-nous pris part au Championnat de France fort-sur-le-Mein le 10 juillet 1910. C'est là que je fis connaissance de l'équipe des Viennois qui était remarquable. Je citerai seulement Grafl et Swoboda qui jetèrent tous deux 175 kilos avec épaulement facultatif, exercice pour lequel nous n'étions pas engagés ; le championnat comportant un classement spécial par mouvement, les concurrents pouvaient se faire inscrire pour le ou les exercices qu'ils désiraient exécuter. Néanmoins Bugnand et moi fûmes remarqués pour la correction de notre travail. Pierre se classa deuxième à l'arraché d'une main et moi quatrième *ex æquo* avec le Viennois Eibel.

Bugnand en 1911 avait à son actif les performances suivantes : Arraché à droite, 89 kilos, avec une barre à sphères de 61 kilos chargée à ce poids et dans un local exigü, à gauche, 80 kilos ; développé, 102 kilos ; arraché, 112 kilos ; épaulé et jeté, 142 kilos.

Il détenait les records français du dévissé à droite avec 89 kilos et à gauche avec 81 kilos. Bien que depuis plusieurs années la F.F.P.H. ne reconnaisse plus ce mouvement comme classique, nous devons convenir qu'il a sa valeur, mais comme il présente des inconvénients, mieux vaut ne pas le pratiquer.

Le 1^{er} décembre 1912 Bugnand et moi fîmes un match amical à la S.A.M. ; les mouvements

d'une main étaient l'arraché ou la volée au choix de nous deux. Bugnand fut vainqueur ; il enleva 80 kilos à l'arraché à droite, 70 à gauche, 95 au développé, 100 à l'arraché et 130 au jeté.

J'avais fait 80 kilos à la volée à droite, 75 à gauche, 85 au développé et autant que Bugnand aux deux autres mouvements.

Si cinq kilos seulement nous séparaient, il convient de remarquer que Bugnand avait mis la veille quelques tonnes de charbon dans sa locomotive puis voyagé de Saint-Etienne à Paris pour arriver le matin du match, ce qui était pour lui un grand handicap.

Mais Bugnand n'était pas un super nerveux, il levait lourd parce qu'il était fort.

D'un naturel très doux, Bugnand était vraiment sympathique à tous ceux qui l'approchaient.

En 1920 Bugnand se blessa à la jambe au cours du Championnat de France, sa carrière d'athlète fut alors virtuellement terminée. Si par la suite sa force naturelle lui permit d'accomplir quelques performances remarquables, il ne lui fut plus possible de réussir les poids considérables qu'il levait jadis avec facilité.

C'est alors que Bugnand donna des conseils à un tout jeune homme qui, le 13 novembre 1927, nous émerveilla au Critérium en développant très bien 92 kilos 500, arrachant 95 kgs et en jetant 125 kgs. L'année suivante ce jeune homme était devenu une gloire du sport français, vous le connaissez tous, il s'appelle Louis Hostin, deux fois champion olympique.

Si par la suite Hostin changea la technique de l'entraînement que Bugnand lui avait inculquée pour en acquérir une plus en harmonie avec ses facultés physiques si différentes de celles de son premier professeur, il n'en subsiste pas moins que c'est Bugnand qui a su donner à Hostin les premiers conseils dont le champion olympique a su tirer des enseignements pleins de valeur.

Bugnand emporte avec lui l'estime et le regret de tous les camarades qui l'ont connu.

J. DUCHATEAU.

Les abonnements nouveaux ne peuvent partir que du N° 3, les N° 1 et 2 étant épuisés.

COMITE RÉGIONAL DU MAROC DES POIDS ET HALTÈRES (CASABLANCA) Activité 1946

C'est dans des conditions réunissant toutes les difficultés possibles (manque de matériel et de local pour entraînements et manifestations, de fonds de caisse, etc.), que notre Comité a décidé d'inaugurer son activité par un Premier Pas Haltérophile dans la salle de « La Cigale », à Casablanca, le 9 mars 1946.

18 nouveaux haltérophiles ont répondu à notre appel et se sont disputés les premières places dans leur catégorie respective et voici les principaux résultats :

Coq. - Rocha, 102 kgs 500 (2 mouvements développé et épaulé jeté).

Plume. - Lantheaume, 131 kgs.

Léger. - Espinosa, 138 kgs.

Moyen. - Bouskila, 150 kgs.

Mi-lourd. - Depontailier, 124 kgs.

Lourd. - Néant.

Des tentatives de records ont rehaussé la réunion, au cours desquelles le Léger Di Gregorio (65 kgs) a battu le record du Maroc de l'arraché à 2 bras avec 90 kgs.

Cette première réunion a obtenu un beau succès, près de 400 personnes y assistèrent.

Encouragé par ce premier succès, le Comité autorisait la B.U.S. à organiser un Critérium du Maroc qui eut lieu le 11 Avril au « Garage Fiat », à Casablanca, et qui donna les résultats suivants :

Coq. - Gonzalès (R.A.C.), 190 kgs (3 mouvements olympiques).

Plume. - Calderaro (B.U.S.), 220 kgs.

Léger. - Belviso (B.U.S.), 230 kgs.

Moyen. - Di Gregorio (B.U.S.), 271 kgs.

Mi-lourd. - Theys (R. A. C.), 255 kgs.

Lourd. - Geeraerts (B. U. S.), 300 kgs.

Enfin, le 11 Mai, le Comité Régional organisait dans la salle de « La Cigale » les championnats du Maroc au cours desquels les résultats suivants furent enregistrés :

Coq. - Gonzalès (R.A.C.), avec 200 kgs (3 mouvements olympiques).

Plume. - Calderaro (B.U.S.), avec 218 kgs 500.

Léger. - Belviso (B.U.S.), avec 236 kgs.

Moyen. - Di Gregorio (B.U.S.), avec 268 kgs (en réalité cet athlète est léger : 65 kgs, mais a tiré dans la catégorie supérieure).

Mi-lourd. - Néant (vu la sélection qui a précédé les championnats).

Lourd. - Geeraerts (B.U.S.), avec 320 kgs 500.

Ces championnats ont terminé notre activité pour la saison 1946.

Affiliations ou réaffiliations

- La Casablancaise (section gymnique).
- Association Sportive de la Police Casablancaise (A.S.P.C.).
- Club Olympique Casablancais (C.O.C.).
- Association Sportive des P.T.T. (A.S.P.T.T.).
- Bank Union Sports (B.U.S.) de Casablanca.
- Club Haltérophile Petit (C.H.P.), de Casablanca.
- Association Sportive de Marrakech (A.S.M.), de Marrakech.

Championnats de l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie, Maroc)

Ces championnats sont en pourparlers avec le Comité Régional d'Algérie.

Calendrier pour 1947

Nous établirons ce calendrier dès que vous nous aurez fixés sur les dates et compétitions officielles prévues au calendrier national établi par vous.

Le Président du Comité :
Commandant BRUNEAU.

Composition du Conseil du Comité Régional du Maroc

Élu définitivement au cours de l'Assemblée Extraordinaire du 16 Février 1946.

- *Président* : M. le Cdt. Bruneau.
- *Vice-présidents* : M. Petit Henri, M. Lannebère Georges.
- *Secrétaire, Trésorier général* : M. Levreau Georges.
- *Secrétaire adjoint* : M. Geeraerts Robert.
- *Trésorier adjoint* : M. Leverbe Guy.



LES PERFORMANCES DE JEAN-FRANÇOIS

Notre ami Gouleau a écrit dans le dernier numéro de notre Bulletin un article fort intéressant sur notre regretté camarade Jean-François. Nous croyons cependant devoir compléter cette documentation en publiant les performances du champion.

- Bras tendu sur la main : 35 kilos à droite, 30 kilos à gauche, par l'anneau : 26 et 22 k 500.
- Développé à droite : 56, à gauche 50 et à deux mains : 100 kilos.
- Volée à droite : 88, et à gauche : 80 kgs. Épaulé et jeté à gauche : 92 kilos, à droite : 96.
- Arraché à deux bras : 115 kgs 500. Épaulé et jeté en haltères séparés : 126 kilos.
- Épaulé et jeté en barre à deux mains : 145 kgs 500.

Jean François accomplissait aussi des mouvements non classiques mais de la plus haute difficulté, c'est ainsi qu'il faisait des bras tendus variés par exemple :

Un poids de 20 kilos reposant à terre sur une des petites bases, Jean François venait placer le côté droit de son mollet droit touchant presque le plan déterminé par le côté du poids où se trouve l'anneau (plan perpendiculaire au sol), puis saisissait par l'angle dièdre supérieur avant du côté de la cuvette cette charge pendant complètement au bout de sa main. Sans lâcher la prise Jean François épaulait doucement puis développait cette charge qu'il descendait lentement à bras tendu, tout le poids se trouvant à l'extérieur de la main. Il marquait longtemps cette position, accomplissant ainsi un exercice difficile tant par la pince qu'il exigeait que par le bras tendu avec un poids dont seule la base d'un petit côté reposait sur le bout de sa main, toute la longueur se trouvant en dehors.

Jean-François prenait une pièce de 50 centimes la passait sous l'anneau d'un poids de 20 kilos qu'il enlevait ensuite à bras tendu.

Prenant un poids de 20 kilos à deux mains il sautait par-dessus une chaise ordinaire. A peine retombé à terre il mettait le poids à bras tendu, bel exercice où la force, la souplesse et la détente se trouvaient réunies.

Voilà un ensemble de performances qui se passe de commentaires.

J. DUCHATEAU.

LE BIJOU MODERNE

MAISON DELVAUX

61, RUE DE DUNKERQUE



Bijoux fantaisie

Colliers, Broches, Barrettes,

Bagues, Poudriers,

Étuis et Boîtes Cigarettes

“ ALLEN ”

Fabricant d'articles
pour tous sports.

42, rue ETIENNE-MARCEL
PARIS-2^e - Tél. Louvre 14.19.

Fournisseurs
de l'Équipe de France

Barres à Disques

« OLYMPIQUES »

BARDOU

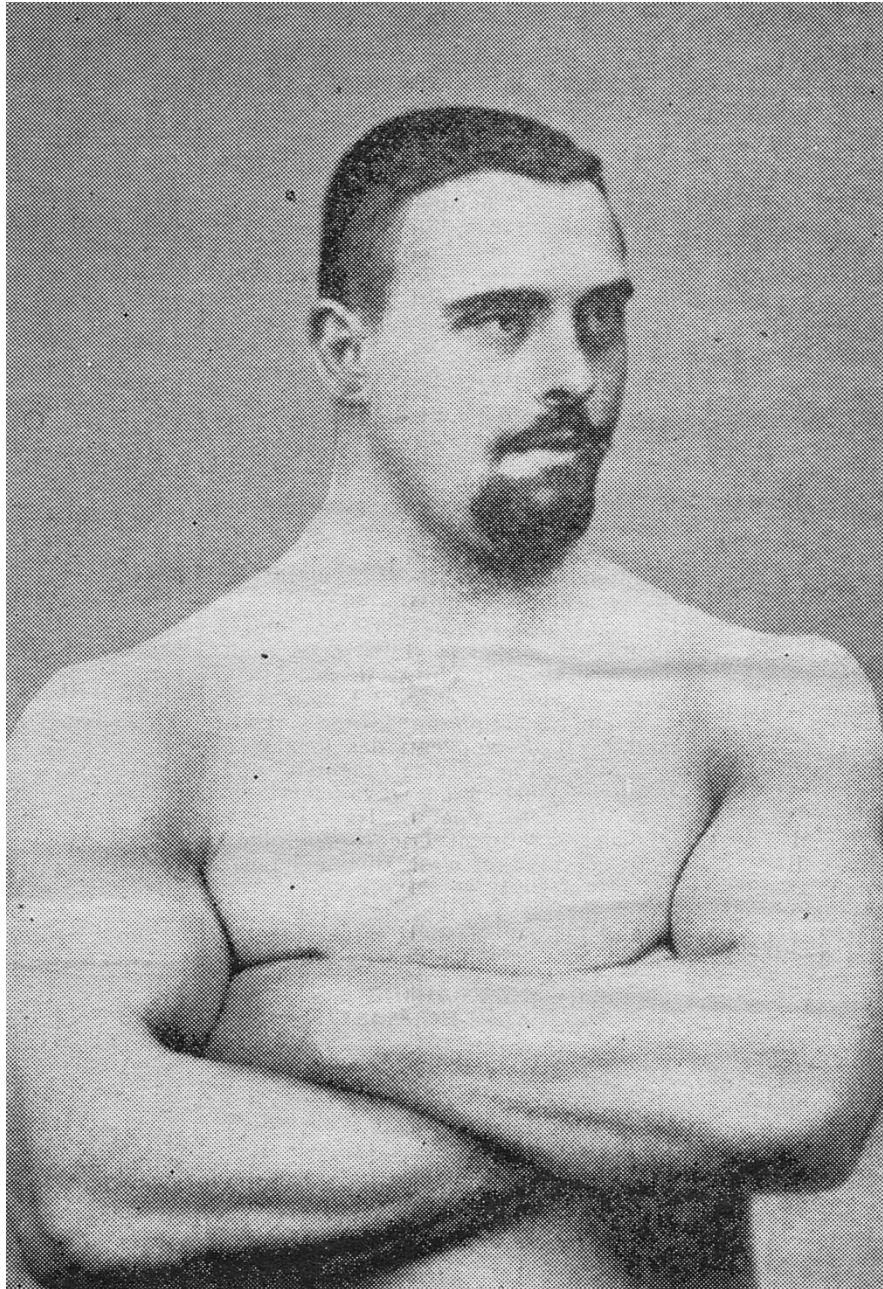
FILS ET Cie

12, Bd de Sébastopol, Paris-IV

Tél. Turbigo 63-10 +

Fournisseur de la F.F.P.H.

CASE A LOUER



Alexandre MASPOLI

Vice-président de la Fédération Française de Poids et Haltères.

L'athlète dont nous montrons aujourd'hui la photographie à nos lecteurs, Alexandre Maspoli porte le titre de champion français. Des compétitions pour le championnat de France du soulèvement des poids qui, organisées par « *l'Auto* », de Paris, ont eu lieu le 18 juin, il sortit vainqueur de Deroubaix, Schweitzer, Winkler, Projean, Blazac et Cahuzac, avec une performance totale de 774 kg. (160 arracher ; 150 épauler - balancer ; 204 lever ; 260 lancer ; 204 développer), en surclassant le second, Deroubaix, de 50 kg.

L'excellent athlète-amateur est bien connu à Vienne. C'est le 31 juillet 1898 lors des compétitions sensationnelles pour le championnat du monde, du soulèvement et lancement, compétitions que « *l'Athletiksport-Klub Viennois* » avait organisées à l'exposition du

jubilé, qu'en compagnie de Türk, Hackenschmit, Stähr, Guido Meyer, Pierres Bonnes et d'autres, Alexandre Maspoli, alors âgé de 23 ans, du « *Club Amical Lyonnais des Jeux Olympiques* » fit également son entrée en scène. L'« *Allgemeine Sport-Zeitung* » a écrit à ce moment :

« Maspoli étonna par cette première preuve de son travail (arracher un haltère avec un bras). Son essai a été fait d'une façon véritablement grandiose. L'athlète français, un homme d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, avec un torse splendide mais dont les extrémités inférieures ne présentent pas le même développement harmonieux, arracha avec une facilité et élégance étonnantes l'haltère, pesant 85,5 kilos environ jusqu'à la hauteur des épaules, et puis, avec la rapidité de

l'éclair il se plaça en dessous. Ainsi il développa et soutint le poids, les bras tendus, dans une position élégante et correcte qu'il garda pendant quelques secondes. Cependant cette épreuve n'était pas valable parce que Maspoli, en se plaçant sous le poids avait touché le sol de sa main. En tous les cas cette épreuve fit apparaître une technique très poussée. Maspoli, comme d'ailleurs tous les autres athlètes français, tient toujours beaucoup à la précision et à la beauté de l'exécution, et à ce point de vue il ne laissa rien à désirer.

« Au deuxième tour Maspoli, Hackenschmit, Boldrini, Niedermann et Meyer donnèrent de nouvelles preuves de leur force. Maspoli répéta sa première performance. Cette fois l'essai réussit impeccablement. Il arracha l'haltère assez facilement. Hacken-

schmit réussit le deuxième essai avec un même poids, 85 kg 5, également mieux que le premier. Il maintenait le poids correctement, après s'être latéralement placé, en se baissant, sous celui-ci. Ainsi Maspoli aussi bien que Hackenschmit ont atteint le record mondial, créé par Bonnes au premier tour, et furent, tout comme celui-ci, distingués par la remise de médailles de record en or ».

Et plus tard dans un article intitulé « *Après le meeting de Vienne* » :

« Alexandre Maspoli, l'amateur lyonnais, un homme tranquille et modeste, sculpteur de son métier, montra tout de suite au premier tour une force et une adresse admirable que beaucoup ne soupçonnèrent point. Il a fallu voir le travail de ces athlètes français, ces mouvements d'une vitesse foudroyante et, à côté, ces performances correctes. D'ailleurs Maspoli aussi bien que Bonnes étaient quelque peu énervés et ont cessé la lutte, étant donné que plusieurs de leurs performances d'éclat échouèrent ce qui était probablement dû aux conditions inaccoutumées et au changement des circonstances ».

Par conséquent, dans la classification finale, Maspoli n'a pu se placer que onzième avec 98 points. Mais il en avait tiré profit. A ce sujet il nous écrit lui-même :

« J'avais fait des observations précieuses concernant la technique du travail avec les poids et, entraîné par l'idée, de me placer aux côtés des as autrichiens, je m'efforçais avec succès de réaliser un progrès continu ».

Aujourd'hui, d'après les principes du travail avec les gros poids, principes qui sont valables dans son pays et qui sont inscrits dans le règlement de 1° « Haltérophile-Club de France », Maspoli peut prétendre au rang de champion mondial des amateurs, puisque dans dix sur les quinze exercices français classiques il tient le record mondial.

Voici la liste de ces records :

- Arracher, avec un seul bras, bras droit : 85 kg 500 (Vienne : 1898).
- Même exercice avec le bras gauche : 75 kg (Lyon : 1898).
- Lancer, avec un seul bras, bras droit : 86 kg (Londres : 1902).
- Épauler, bras droit : 85 kg 5 (Paris : 1904).
- Développer, bras droit : 50 kg (Paris : 1904).
- Arracher avec les deux bras : 110 kg (Paris : 1901).
- Lancer avec un poids partagé : 126 kg. (Paris : 1904, ainsi le record des professionnels, tenu par John Grün, fut battu d'un kg.).
- Développer, deux bras, poids partagé : 102 kg (Lyon : 1903).
- Développer, deux bras, barre : 111 kg 5 (Paris : 1904).
- Lancer la barre avec les deux bras : 136 kg (Paris : 1905).

A ce sujet nous faisons remarquer qu'on sait que d'après les règles françaises le poids est soulevé jusqu'à la poitrine en un seul temps.

Avec l'exercice consistant à lancer la barre avec les deux bras selon la méthode allemande, exercice avec lequel il n'est peut-être pas très familiarisé, Maspoli a atteint 151 kg.

Cette année mise à part, il obtint le titre de champion français déjà en 1901. En 1902 il devint champion d'Angleterre.

Par ailleurs Maspoli fournit également un travail excellent au saut avec haltères (système Higgins) ; il effectua sans élan, les pieds liés un saut de 4 m. 10, et atteignit en sautant une hauteur de 1 m. 70.

Voici ses mesures : poids 81 kg ; taille, 1 m. 70 ; cou, 42 cm ; biceps, 40 cm ; avant-bras, 34 cm ; mollet, 41 cm ; cuisse, 65 cm ; poignet, 18 cm ; thorax à l'état d'expiration, 114 cm, à l'état d'inspiration, 127 cm ; cheville, 22 cm ; torse, 85 cm.

Maspoli est né en 1875, il a donc actuellement 30 ans. Ainsi que nous l'avons mentionné ci-dessus, il est sculpteur ; on peut voir ses œuvres aux expositions de la Société nationale des Beaux-arts. De bonne heure il a commencé des exercices de gymnastique ; plus tard il était obligé de les interrompre pendant un certain temps à cause de ses études artistiques ; lorsqu'il avait de nouveau des loisirs, il se consacrait – en ce moment il avait 20 ans – surtout au travail avec les poids. A cette époque les amateurs français ignoraient encore complètement ce sport, et c'est surtout le mérite de Maspoli de l'avoir rendu populaire.

Actuellement Maspoli fait partie du Club « *La Française* » à Lyon.

BIOGRAPHIE D'ALEXANDRE MASPOLI

Débute à 12 ans dans la Gymnastique et prend part à plusieurs concours.

Se lance dans les Poids et Haltères où il réussit au-delà de toute espérance.

1898. Vienne (Autriche), Championnat du Monde de Poids et Haltères. *Se classe Champion et recordman amateur.*

A considérer qu'il fut le seul athlète français ayant fait le déplacement.

1900 : Premier Championnat de France amateur au Cirque Molière à Paris. *Se classe Champion.*

1902 : Londres. Championnat du Monde de Poids et Haltères. *Se classe Champion battant cinq records du Monde.*

1903 : Paris. Deuxième championnat de France Amateur Poids et Haltères. *Se classe Champion.* L'épreuve avait lieu à Courbevoie.

1904 : Vienne. Concours International de Gymnastique. *Champion athlétique.*

1905 : Bordeaux. Fête Fédérale de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France. 4° *Prix couronné à l'Olympique.*

Paris, 18 juin, Championnat de France Amateur de Poids et Haltères. *Se classe Champion.*

1906 : Athènes. Est désigné pour représenter la France aux Jeux Olympiques. 3° *aux Poids et Haltères.* 7° *au saut sans élan* 2 m. 90.

1907 : Paris, Salle Wagram. Championnat de France Amateur Poids et Haltères. *Se classe Champion.*

1908 : Troyes. Fête Fédérale de l'Union des Sociétés de Gymnastique de France. *Arrive en tête avec une avance considérable sur ses camarades ; quant à la lutte, une déchirure musculaire l'empêche de continuer l'épreuve.*

Établit à la 24° fête annuelle de la Française de Lyon, le record du monde des deux bras tendus.

En novembre, bat également le record du monde du jeté en barres à deux mains.

COMITE DU LYONNAIS Saison 1945-1946

- *Président d'honneur* : M. le D^r Exaltier ;
- *Président* : M. Chauffour ;
- *Vice-président* : M. Poussard ;
- *Secrétaire général* : M. Gourhand Roger ;
- *Secrétaire adjoint* : M. Peyre. Trésorier général M. Levat ;
- *Trésorier adjoint* : M. Pivot ;
- *Membres du Conseil* : MM. Duverger', Gourhand Henri, Banizette et Linder ;
- *Arbitres régionaux* : MM. Poussard, Faure, Derory ;
- *Arbitres fédéraux* : MM. Levat, Gelottier, Gianella, Martin Ghizzo, Dutrière.

Le Comité du Lyonnais fut créé en 1910 et portait alors le nom d'Association Supérieure Haltérophile Lyonnaise. En 1941, il prenait son titre actuel. A la tête de ce Comité se trouvait Alexandre Maspoli, notre regretté Président, décédé en 1943. (Son palmarès figure dans ce journal.)

Depuis 1944, c'est M. Chauffour qui en assure la présidence.

Le Comité du Lyonnais qui comprend les départements du Rhône, de la Loire, de la Saône-et-Loire, et de l'Ain, compte actuellement 10 Sociétés groupant 100 licenciés.

Plusieurs athlètes faisant partie de ce Comité en sont sortis champions :

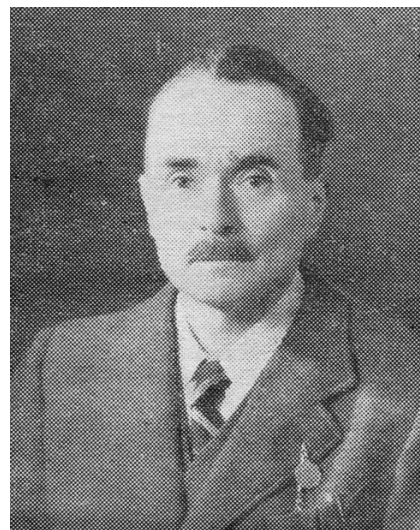
- *En 1920* : Bernot, dans la catégorie Poids-Lourds, est sorti Champion de France et sélectionné aux Jeux Olympiques.
- *En 1927-1928* : Baudrand, catégorie Poids-Plumes, Champion de France, sélectionné aux Jeux Olympiques de 1928.
- *En 1929-1932* : Dutrière, Poids Lourd, Champion de France, sélectionné aux Jeux Olympiques de 1928.
- *En 1932* : Bernard, sous-champion de France, plusieurs fois champion du Sud-est.
- *En 1932-1936* : Hostin, Poids-Moyen, 14 fois Champion de France, champion Olympique en 1932-1936, 2 fois champion d'Europe. Plusieurs fois recordman du Monde et de France.
- *En 1929-1932* : Dutrière, Poids Lourd, Champion de France, sélectionné aux Jeux Olympiques de 1928.
- *En 1932* : Bernard, sous-champion de France, plusieurs fois champion du Sud-est.
- *En 1932-1936* : Hostin, Poids-Moyen, 14 fois Champion de France, champion Olympique en 1932-1936, 2 fois champion d'Europe. Plusieurs fois recordman du Monde et de France.



1 CHAUFFOUR
Président.



2 Roger GOURHAND
Secrétaire général.



3 LEVET
Trésorier.

Valtre, détient cinq records de France du bras tendu.

Malheureusement, la guerre a détruit tous les efforts du Comité. Mais dès la Libération, le Comité a repris son activité.

En voici les résultats techniques :

- Premier Pas Haltérophile.
- Prix d'Encouragement.
- Éliminatoires du Critérium National.
- Éliminatoires du Championnat de France.
- Formation de l'Équipe du Lyonnais en vue de sa participation à la Coupe de France.
- Championnat du Lyonnais 1^{re} et 2^e Séries.
- Matches par équipes avec 4 athlètes.

Et c'est sur ces matches par équipes que nous insistons particulièrement. En effet, le concours d'équipe est bien la meilleure solution, il impose le groupement des athlètes, les oblige à travailler en général sous la direction du meilleur, ce qui lui permet de corriger les imperfections individuelles dans l'exécution d'un mouvement, car dans une compétition en équipe, c'est la meilleure moyenne de chacun qui contribue à la victoire, et puis une bonne équipe entraîne dans son sillage les jeunes qui aspirent à en faire partie ou à remplacer un équipier indispensable.

Le Premier Pas a réuni, cette année, 15 engagés. Le Prix d'Encouragement, 10.

Au Championnat de France, Duverger, des Sapeurs-Pompiers s'est classé quatrième.

Au Championnat par équipes, huit équipes y ont pris part. En voici le classement :

- 1^{er} : A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon.
- 2^e : Française de Lyon J
- 3^e : A.S. Police Lyonnaise.
- 4^e : Gauloise de Vaise.
- 5^e : Union Mâconnaise.

- 6^e : Moto-Club de Villefranche.
- 7^e : Amicale Laïque de Roanne.
- 8^e : Française de Lyon (II).

SOCIÉTÉS DU COMITÉ DU LYONNAIS

Association Sportive des Sapeurs-Pompiers de Lyon. Cette Association a repris son activité, sous l'impulsion de son moniteur le Caporal Duverger, qui se dépense, sans compter, pour former une bonne équipe.

La Française de Lyon qui, pendant près de cinq ans, est restée en veilleuse, a repris également son activité, sous les ordres de Peyre, revenu de captivité, et qui, grâce à son dévouement, a su faire revivre cette vieille société.

La Gauloise de Vaise, une des meilleures sociétés lyonnaises qui, pendant cinq ans, a gagné les matches par équipes. Elle avait une équipe homogène que seule la guerre a dispersée. Mais grâce au moniteur Goyard, par son courage et son allant, de nombreux jeunes Vaisois viennent s'entraîner sans relâche.

A.S. de la Police Lyonnaise. Est restée en léthargie pendant de nombreuses années, a repris cette année, grâce au dévouement de Gourhand Henri, qui a su regrouper nos gardiens de la Paix.

L'Union Mâconnaise. L'une des meilleures Sociétés de Mâcon. A repris son entraînement. Je crois que sous la direction de Bonniel, elle est appelée à reprendre sa place parmi les meilleures équipes.

Le Moto-Club de Villefranche. Cette Société n'existe que depuis très peu de temps. Elle compte déjà parmi ses haltérophiles des éléments qui, l'année prochaine, feront certainement parler d'eux, pour ne citer que Bonnerue.

L'Amicale Laïque Roanne. Société complètement décimée par la guerre, a repris un peu d'entraînement. Mais il faudrait qu'elle parvienne à amener les jeunes à la pratique des poids, mais je crois que sous l'impulsion de Banizette elle y arrivera bien vite.

Voici les Champions du Lyonnais 1^{re} Série :

Poids-Plume :
Goyard (*Gauloise de Vaise*).

Poids Légers :
Valtre (*Française de Lyon*).

Poids Moyens :
Verhle (*Française de Lyon*).

Toutes Catégories :
Duverger (*A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon*).

Le Secrétaire général,
R. GOURHAND.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

1^{re} ANNÉE. - N° 6

Organe officiel mensuel
Paraissant le 1^{er} de

— CHAQUE MOIS —

DIRECTION — RÉDACTION
ADMINISTRATION

9, av. des Gobelins, PARIS — V^e
Téléphone : Port-Royal. 16-17

Abonnement : 120 Fr.
100 Fr. pour les Clubs affiliés

Chèques Postaux Paris 1304-82.

Les abonnements partent du 1^{er}
de chaque mois



BULLETIN MENSUEL

OCTOBRE 1946 N° 7

L'HALTÉROPHILE MODERNE

ORGANE OFFICIEL

DE LA

FÉDÉRATION FRANÇAISE de POIDS et HALTÈRES

Fondée le 23 Mars 1914

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA GUERRE S.A.G. 7778 – AFFILIÉE AU COMITE NATIONAL
– DES SPORTS LE 1^{er} JUILLET 1914, AU COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS –
ET A LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE : 35, RUE TRONCHET, PARIS, 8^e

Sommaire

Cours élémentaire d'hygiène sportive	2
Activité du Sport Haltérophile en Alsace	2
Photographie de M. Naegelen, Mme Viénot et M. Roux.....	3
Photographie de nos représentants au Championnat du Monde	4
Les records de Charles Rigoulot.....	5
Comité Régional de Champagne et de Gascogne	6
Photographie d'athlètes de quelques représentants étrangers	7, 8



« UN DE CHEZ NOUS »



André ROLET

Croix De Guerre 1939-1945
(deux citations).
Médaille de la Résistance.
Médaille d'Or
de l'Education Physique.
Médaille d'Argent de Sauvetage.
Prix Carnégie de Sauvetage.
Ancien Champion
et recordman de France.

ABONNEZ-VOUS — INDIVIDUEL 120 FR. PAR AN — CLUBS 100 FR. — C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82

Dirigeants de Clubs et de Comités Régionaux, envoyez à Jean DAME tout ce qui a trait à notre sport et à notre grande famille haltérophile
9, avenue des Gobelins, Paris (5^e).



Document original : Daniel Menoni

COURS ÉLÉMENTAIRE D'HYGIÈNE SPORTIVE A L'USAGE DES ENTRAÎNEURS DE CLUBS

Ce cours aura lieu pour la 3^e année à la chaire d'hygiène de la Faculté de Médecine de Paris, sous la présidence de M. le Professeur Pierre Joannon, et sous la direction effective de M. le Docteur Ch. Chuche, Chef de laboratoire, avec le patronage des services médicaux de la Direction générale de l'E.P.S.

Ce cours, qui est réservé aux entraîneurs de clubs faisant partie des fédérations sportives dirigeantes ou omnisports affiliées au Comité National des Sports, comprend 4 parties

1^{re} Partie : Initiation à la morphologie. Étude des formes de l'athlète.

2^e Partie : Hygiène générale du sport La croissance, l'alimentation, l'eau, le soleil, le froid, la chaleur et leurs répercussions sur les activités physiques et sportives chez l'enfant, l'adolescent, l'homme et la femme.

3^e Partie : Hygiène de l'entraînement : Critères d'entraînement et de surmenage, circulation et respiration au cours de l'effort et de l'entraînement. Hygiène mentale de l'athlète. La préparation à la compétition. Équipements et terrains.

4^e Partie : Travaux pratiques Biologie élémentaire. Tenue des fiches. Soins d'urgence. Soins aux noyés. Massage sportif.

Les conférences théoriques ont lieu à la Faculté de Médecine, amphithéâtre Cruveilhier (École pratique) les lundis, mercredis, vendredis de 18 à 19 heures, de la 2^e quinzaine de novembre à fin janvier.

Les travaux pratiqués ont lieu au Laboratoire d'Hygiène les samedis après-midi de 14 h 30 à 16 heures.

A la fin des cours un examen probatoire donne lieu à la délivrance d'un diplôme.

Conditions d'admission

Le cours est gratuit et ouvert à tous les entraîneurs des clubs désignés par les Fédérations affiliées au Comité National des Sports.

Toutefois, le nombre des places étant limité, un concours sur titres peut être institué si le nombre des candidats dépasse celui des places disponibles.

Chaque candidat devra constituer un dossier comportant les pièces suivantes :

1. Bulletin de naissance sur papier libre.
2. Extrait de casier judiciaire sur papier libre.
3. Exposé des titres sportifs comme dirigeant.
4. Exposé des titres universitaires, certifié conforme, sur papier libre.
5. Avis motivé d'un organisme fédéral, avec indication du numéro de la licence fédérale valable pour l'année en cours.

Un droit de laboratoire de 200 fr. pour l'entretien du matériel mis à la disposition des élèves lors des travaux pratiques, est à verser en s'inscrivant.

Les inscriptions sont reçues au Laboratoire d'Hygiène Sportive de la Faculté de Médecine (École pratique, Escalier D, 2^e étage), Métro Odéon, tous les jours ouvrables, de 9 h. 30 à midi et de 14 h. 30 à 17 heures, jusqu'au 30 octobre, dernier délai.

Les élèves inscrits recevront des convocations individuelles et le programme détaillé dans la première quinzaine de novembre.

L'ACTIVITÉ EN ALSACE

Le sport Haltérophile renaît en Alsace. Plusieurs réunions furent organisées au cours des mois derniers et c'est surtout à Mulhouse qu'on a déployé une grande activité. Le Club de notre ancien champion Eger, qui fut plusieurs fois finaliste du Championnat, de France, la Société Sport Athlétique Mulhouse est toujours le porteur du sport Haltérophile dans le Haut-Rhin. Plusieurs compétitions furent organisées par cette société : le 15 août avait lieu à Mulhouse le Championnat de Poids et Haltères avec la participation des athlètes de la F.S.G.T., cette manifestation dans la cité industrielle eut un beau succès.

Les Championnats du Haut-Rhin pour Juniors et Seniors furent également une belle propagande pour notre sport.

Les Championnats d'Alsace furent disputés à Sélestat. Les résultats sont les suivants :

Poids Coqs. – 1. Weber (S.A. Sélestat), 60 kgs, 67 kgs 500, 90 kgs = 217 kgs 500 ; 2. Weibel (S.A. Sélestat), 57 kgs 500, 60 kgs, 85 kgs = 202 kgs 500 ; 3. Obrecht (Neudorf), 60 kgs, 60 kgs, 77 kgs 500 = 197 kgs 500.

Poids Plumes. – 1. Kracher (Sélestat), 75 kgs, 70 kgs, 95 kgs = 240 kgs ; 2. Walter (Mulhouse), 62 kgs 500 ; 75 kgs, 95 kgs = 232 kgs 500 ; 3. Leicht (Mulhouse), 62 kgs 500, 65 kgs, 90 kgs = 217 kgs 500.

Poids Légers. – 1. Sengelin (Sélestat), 70 kgs, 80 kgs, 110 kgs = 260 kgs ; 2. Stresser (Haguenau), 75 kgs, 80 kgs, 97 kgs 500 = 252 kgs 500 ; 3. Saettel (Neudorf), 70 kgs, 77 kgs 500, 100 kgs = 247 kgs 500.

Poids Moyens. – 1. Baumgartner (Strasbourg), 80 kgs, 90 kgs, 115 kgs = 285 kgs ; 2. Herzog (Sélestat), 85 kgs, 85 kgs, 110 kgs = 280 kgs ; 3. Eckert (Sélestat), 72 kgs 500, 70 kgs, 97 kgs 500 = 240 kgs.

Poids Mi-Lourds. – 1. Denny (Strasbourg), 82 kgs 500, 90 kgs, 117 kgs 500 = 290 kgs ; 2. Schall (Haguenau), 85 kgs, 85 kgs, 115 kgs = 285 kgs.

Poids Lourds. – 1. Coelsch (Sélestat), 85 kgs, 85 kgs, 117 kgs 500 = 287 kgs 500.

Robert MULLER.

CHAMPIONNATS INTERCLUBS DU 23 JUIN 1946

Trois mouvements olympiques Développé, arraché, épaulé et jeté à 2 bras

Catégorie Poids Coq (56 kgs). – 5 concurrents : 1. Obrecht (Eichenkranz), 57 kgs 500, 60 kgs, 77 kgs 500 = 195 kgs (5 points) ; 2. Weller (Eichenkranz), 60 kgs, 52 kgs 500, 72 kgs 500 = 185 kgs (3 points) ; 3. Richert (Koenigshoffen), 52 kgs 500, 57 kgs 500, 75 kgs = 185 kgs (2 points) ; 4. Haas (Koenigshoffen), 50 kgs, 50 kgs, 67 kgs 500 = 167 kgs 500 (1 point).

Catégorie Poids Plume (60 kgs). – 3 concurrents : 1. Martin (Eichenkranz), 57 kgs 500, 67 kgs 500, 90 kgs = 215 kgs (5 points) ; 2. Lambs (Koenigshoffen), 60 kgs, 57 kgs 500, 77 kgs 500 = 195 kgs (3 points) ; 3. Heitzler (Eichenkranz), 55 kgs, 55 kgs, 70 kgs = 180 kgs (2 points).

Catégorie Poids léger (67 kgs 500). – 10 concurrents : 1. Saettel (Eichenkranz), 72 kgs 500, 80 kgs, 95 kgs = 247 kgs 500 (5 points) ; 2. Weber (Eichenkranz), 65 kgs, 70 kgs, 85 kgs = 220 kgs (3 points) ; 3. Brehm (Koenigshoffen), 62 kgs 500, 62 kgs 500, 80 kgs = 205 kgs (2 points) ; 4. Stumpf (S.A.S.), 62 kgs 500, 60 kgs, 80 kgs = 202 kgs 500 (1 point).

Catégorie Poids Moyen (75 kgs). – 1. Baumgartner (S.A.S.), 80 kgs, 85 kgs, 110 kgs = 275 kgs (5 points) ; 2. Flick (Koenigshoffen), 75 kgs, 82 kgs 500, 105 kgs = 262 kgs 500 (3 points) ; 3. Baumgarten (A.S.P.T.T.), 82 kgs 500, 75 kgs, 100 kgs = 257 kgs 500 (2 points) ; 4. Destrieux (S.A.S.), 65 kgs, 67 kgs 500, 80 kgs = 212 kgs 500 (1 point).

Catégorie Poids Mi-lourd. – 1. Denny (S.A.S.), 80 kgs, 87 kgs 500, 115 kgs = 277 kgs 500 (5 points) ; 2. Kehren (S.A.S.), 65 kgs, 65 kgs, 90 kgs = 220 kgs (3 points).

Catégorie Poids Lourd. – 1. Schneider (Koenigshoffen), 65 kgs, 67 kgs 500, 90 kgs = 222 kgs 500 (5 points) ; 2. Ficht (A.S.P.T.T.), 60 kgs, 62 kgs 500, 80 kgs = 202 kgs 500 (3 points).

Classement

1. Eichenkranz	23	points
2. Koenigshoffen	16	»
3 S.A.S.....	12	»
4. A.S.P.T.T.....	8	»

COMITÉ RÉGIONAL D'ALSACE

Records d'Alsace (Juin 1946)

Arraché à droite :

Poids Coq. - A établir.

Poids Plume. - Walter Léon (Sport Athlétique Mulhouse) : 65 kgs (établi en 1937).

Poids Léger. - Fritsch Marcel (S.A. Koenigshoffen) : 77 kgs 500 (établi en 1933).

Poids Moyen. - Eger Lucien (Sport Athl. Mulhouse) : 80 kgs (établi en 1930).

Poids Mi-lourd. - Schirmeyer René (Alsatia Sélestat) : 32 kgs 500 (établi en 1938).

Poids Lourd. - Siegel Ernest (S.A. Strasbourg) : 86 kgs 500 (établi en 1938).

Arraché à gauche :

Poids Coq. - A établir.

Poids Plume. - Hollander Émile (Sport Athl. Mulhouse) : 62 kgs 500 (établi en 1935).

Poids Léger. - Prévot Georges (Sport Athl. Mulhouse) : 70 kgs 500 (établi en 1933).

Poids Moyen. - Deussner Rodolphe (S.A. Strasbourg) : 77 kgs 500 (établi en 1932).

Poids Mi-lourd. - Deussner Rodolphe (S.A. Strasbourg) : 83 kgs 500 (établi en 1932).

Poids Lourd. - Coelsch Paul (S.A. Sélestat) : 80 kgs (établi en 1934).

Développé à deux bras :

Poids Coq. - Cempin Marcel (Sport Athl. Mulhouse) : 77 kgs 500 (établi en 1941).

Poids Plume. - Brocher Marius (S.A. Sélestat) : 75 kgs (établi en 1933).

Poids Léger. - Petrequin Roger (Sport Athl. Mulhouse) : 88 kgs (établi en 1934).



Mme Andrée VIENOT

*Sous-secrétaire d'État
à la Jeunesse et aux Sports.*



M. NAEGELEN

Ministre de l'Éducation Nationale.



M. Gaston ROUX

*Directeur Général
l'Éducation physique et des Sports.*

Poids Moyen. - Eger Lucien (Sport Athl. Mulhouse) : 92 kgs 500 (établi en 1930).

Poids Mi-lourd. - Eger Lucien (Sport Athl. Mulhouse) : 96 kgs 500 (établi en 1933).

Poids Lourd. - Frey Albert (Sport Athl. Mulhouse) : 95 kgs (établi en 1928).

Arraché à deux bras :

Poids Coq. - Weber Pierre (S.A. Sélestat) : 67 kgs 500 (établi en 1946).

Poids Plume. - Walter Léon (Sport Athl. Mulhouse) : 82 kgs 500 (établi en 1936).

Poids Léger. - Fritsch Marcel (S.A. Kœnigshoffen) : 99 kgs 500 (établi en 1933).

Poids Moyen. - Eger Lucien (Sport Athl. Mulhouse) : 100 kgs (établi en 1930).

Poids Mi-lourd. - Eger Lucien (Sport Athl. Mulhouse) : 102 kgs 500 (établi en 1934).

Poids Lourd. - Siegel Ernest (S.A. Strاسبourgeoise) : 111 kgs 500 (établi en 1942).

Épaulé et Jeté à deux bras :

Poids Coq. - Weber Pierre (S.A. Sélestat) : 90 kgs (établi en 1946).

Poids Plume. - Hollander Émile (Sport Athl. Mulhouse) : 104 kgs (établi en 1931).

Poids Léger. - Prévot Georges (Sport Athl. Mulhouse) : 117 kgs 500 (établi en 1934).

Poids Moyen. - Eger Lucien (Sport Athl. Mulhouse) : 131 kgs (établi en 1933).

Poids Mi-lourd. - Eger Lucien (Sport Athl. Mulhouse) : 136 kgs 500 (établi en 1933).

Poids Lourd. - Siegel Ernest (S.A. Strاسبourgeoise) : 140 kgs (établi en 1941).

POIDS ET HALTÈRES

Sélection ? Non ; tout simplement un entraînement parmi les probables.

Quelle leçon pour les jeunes et quel exemple !

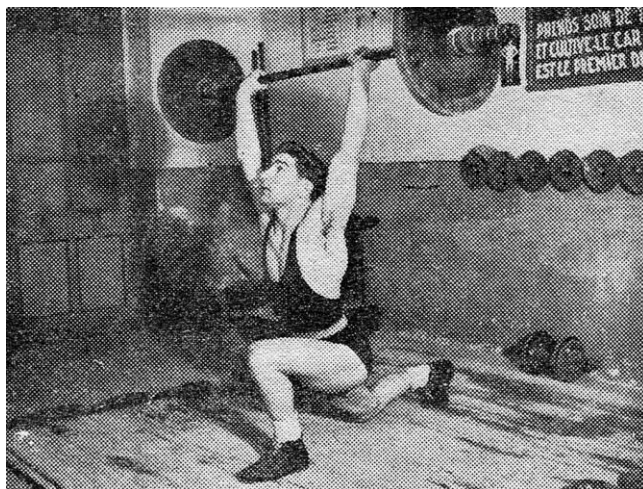
Ah !, oui, nous n'étions pas nombreux ce dimanche 29 septembre à la S.A.M. Mais ceux qui ont daigné se déranger ont assisté à une séance magnifique ;

Deux noms : Baril Marcel (41 ans), René Duverger (36 ans) qui, quoique ayant déjà eu la

consécration, ont répondu présents quand leur pays, qui se doit d'être représenté au Championnat du Monde, a besoin d'eux.

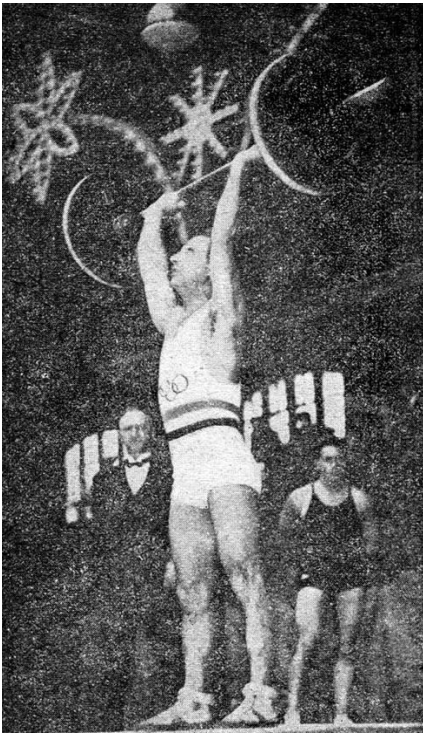
Je ne veux pas m'étendre plus car je sais qu'il existe aussi, en Languedoc, en Flandre, en Anjou-Bretagne, en Provence – pour ne citer que ceux-là – des dirigeants et athlètes qui sont dignes de ce nom et qui n'attendent que le signal de la Fédé pour répondre « présents ».

J. DAME.



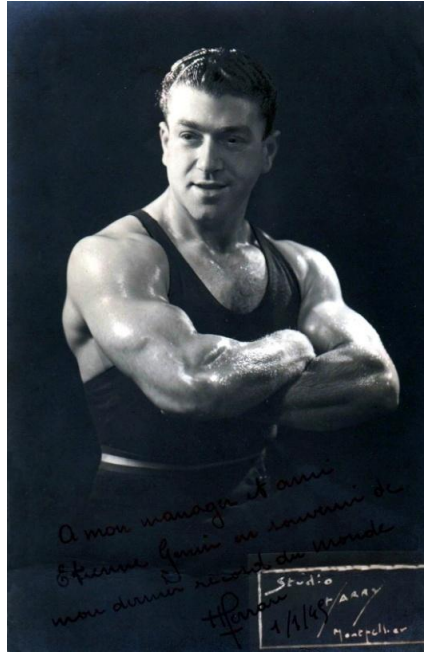
HÉRAL

(Poids Plume). – Jeune espoir français.



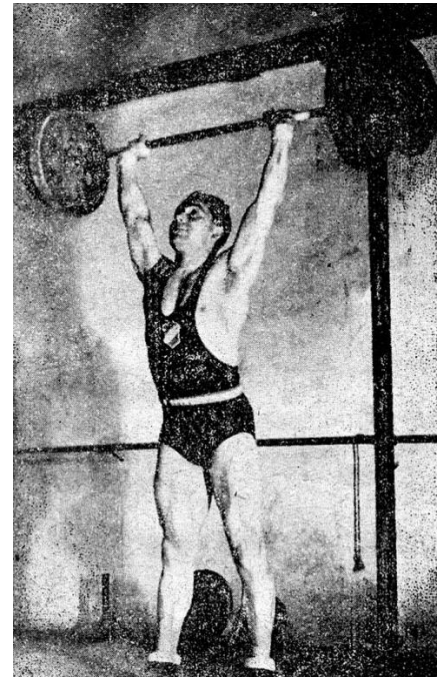
René DUVERGER (F.)

Poids Léger.



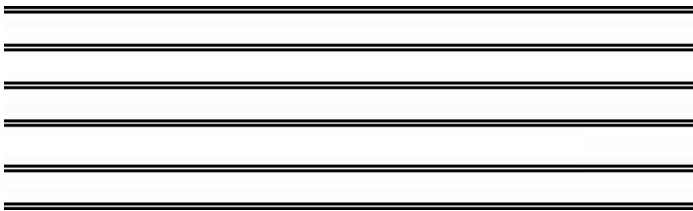
Henri FERRARI (F.)

Recordman du Monde.

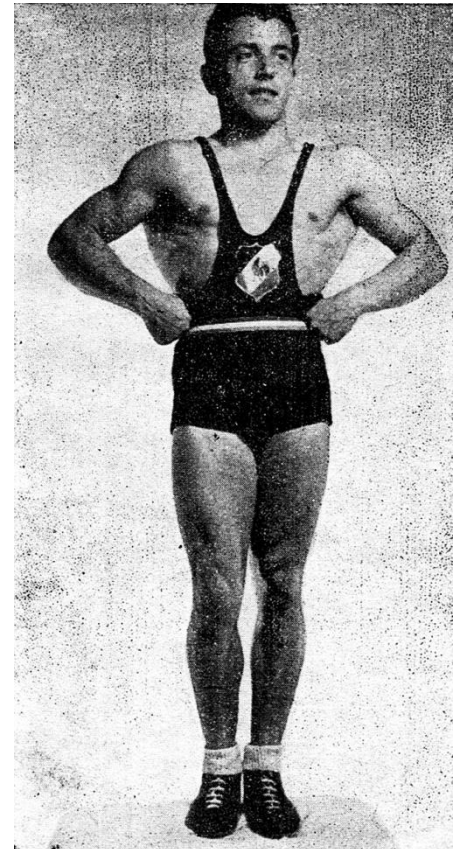


Marcel PERQUIER (F.)

Poids Mi-lourd.

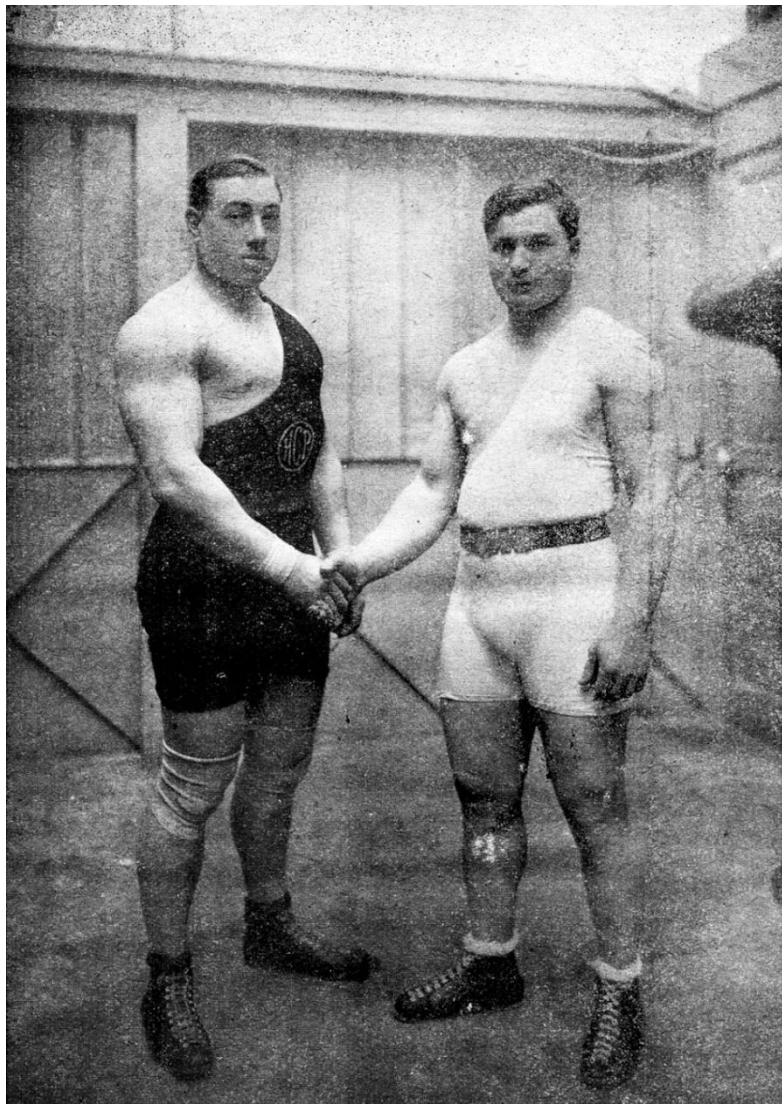


Un de nos stages régionaux, Marseille (Comité de Provence).
Le Moniteur National Chaput et M. Barde, secrétaire général du Comité,
en furent les animateurs.



Georges FIRMIN (F)

Poids Moyen.



Charles RIGOULOT (à gauche) serre la main d'Ernest CADINE (à droite)
après leur match mémorable (1926).

ooo

RECORDS BATTUS PAR CHARLES RIGOULOT

Catégories Poids Mi-Lourds (*amateurs*) :

- Jeté d'un bras à gauche : 92 k 500 (24 juin 1924).
- Jeté 2 bras en barre : 141 k (29 juin 1924).
- Volée d'une main à droite : 80 k 500 (16 septembre 1923).

Catégories Poids Lourds :

- Arraché du bras droit (*amateurs*) : 96 k 500 (23 nov. 1924) ; 98 k 500 (8 février 1925) ; 101 k (22 février 1925).
- Arraché du bras droit (*professionnels*) : 105 k (2 oct. 1926) ; 105 k 500 (17 oct. 1926) ; 107 k 500 (21 juin 1927) ; 110 k (7 sept. 1928) ; 115 k 1^{er} février 1929) ; 119 k (11 avril 1930).
- Arraché en haltère court à droite (*professionnels*) : 100 k 500 (7 sept. 1928) ; 101 k (3 sept. 1929).
- Arraché en haltère court à gauche (*professionnels*) : 80 k (3 mars 1930) ; 82 k 500 (7 avril 1930) ; 83 k 500 (14 avril 1930) ; 86 k (4 mai 1931) ; 88 k (4 mars 1932) ; 89 k (4 avril 1932).
- Arraché du bras gauche en barre (*professionnels*) : 91 k (11 juin 1926) ; 94 k 500 (2 oct. 1925) ; 95 k 500 (17 oct. 1926) ; 96 k (13 nov. 1927) ; 98 k (23 nov. 1927) ; 100 k 500 (1^{er} fév. 1929).
- Arraché à deux bras (*amateurs*) : 116 k (2 nov. 1924) ; 120 k 500 (25 janv. 1925) ; 122 k (28 mars 1925) ; 126 k 500 (28 juin 1925).
- Arraché à deux bras (*professionnels*) : 131 k 500 (10 avr. 1926) ; 133 k 500 (17 oct. 1926) ; 139 k 500 (9 avr. 1928) ; 141 k (28 oct. 1928) ; 142 k 500 (7 avr. 1930) ; 143 k (4 mai 1931).
- Jeté en barre à deux bras (*amateurs*) : 147 k 500 (4 oct. 1924) ; 152 k 500 (21 déc. 1924) ; 157 k (12 fév. 1925) ; 160 k (15 mars 1925) ; 161 k 500 (28 juin 1925).
- Jeté en barre à deux bras (*professionnels*) : 165 k 500 (20 déc. 1925) ; 171 k (11 juin 1926) ; 175 k (3 mai 1927) ; 176 k 500 (23 déc. 1927) ; 179 k 500 (9 avr. 1928) ; 180 k 500 (28 oct. 1928) ; 182 k 500 (1^{er} fév. 1929).
- Jeté à deux bras en haltères séparés (*professionnels*) : 133 k 500.
- Volée du bras droit (*amateurs*) : 88 k (21 sept. 1924) ; 91 k 500 (10 janv. 1925).
- Volée du bras droit (*professionnels*) : 92 k 500 (3 sept. 1929) ; 95 k (3 mars 1930) ; 99 k 500 (28 fév. 1932).
- Volée du bras gauche (*professionnels*) : 88 k (5 nov. 1933).
- Soulevé de terre à 2 bras (*Amateurs*) : 263 k (26 juillet 1923).
- Soulevé de terre à 2 bras (*professionnels*) : 282 k (16 janvier 1926).

Championnat Du Monde De Force

8 OCTOBRE A 20h 30 - 19 OCTOBRE A 14 h 30 ET 20 h 30

au Palais de Chaillot (Place du Trocadéro)

NATIONS PARTICIPANTES :

ANGLETERRE, ARGENTINE, AUTRICHE, BELGIQUE, ÉGYPTÉ, ÉTATS-UNIS,

HOLLANDE, ITALIE, LUXEMBOURG, SUÈDE, SUISSE,

TCHÉCOSLOVAQUIE, DANEMARK, FRANCE.

**COMITE RÉGIONAL
DE CHAMPAGNE**

**Compte rendu administratif
et sportif de l'année 1945-1946**

L'année 1945-1946 a été quelque peu plus brillante que les années passées si les compétitions inscrites au calendrier fédéral n'ont pas toujours été favorisées par un grand nombre d'athlètes, par contre notre Comité a eu la satisfaction de voir réapparaître quelques Clubs qui, jusqu'alors, ne donnaient plus signe de vie, à citer :

Le Ring Régional de Champagne, à Reims, le *Club des Lutteurs Sparnaciens*, à Épernay, *l'Association Sportive des Cheminots*, à Chaumont. De plus nous avons eu à enregistrer la création du *Cercle Haltérophile Troyen* et du *Club Haltérophile Châlonnais*, à Châlons-sur-Marne.

Nous envisageons également la formation d'une équipe haltérophile au centre des apprentis des Ateliers de Romilly-sur-Seine, qui, tout dernièrement, nous a demandé des renseignements à ce sujet.

C'est donc avec un certain plaisir que nous voyons notre beau sport de la force reprendre son activité dans notre région Champenoise.

Voici brièvement les compétitions que nous avons fait disputer au cours de l'exercice 1945-1946.

4 Novembre 1945. Premier pas haltérophile.

Cette réunion ne comportait que 2 engagés de moins de 20 ans appartenant tous deux au Cercle Haltérophile Troyen.

Ensuite le 9 Décembre 1945 avait lieu le prix d'encouragement disputé salle de l'Alliance de Sainte-Savine.

Cette réunion réunissait un total de 11 athlètes appartenant tous également au Cercle Haltérophile Troyen.

Puis le 27 Janvier 1946 avait lieu salle de l'Energie Troyenne les éliminatoires du Critérium National, groupant au total 9 engagés et appartenant tous au Cercle Haltérophile Troyen, les autres sociétés n'ayant pu y prendre part faute d'éléments et en raison de la crise des transports.

Le 10 Mars 1946 M. Pierre Degageux, donateur du Challenge du même nom, faisait disputer à nouveau ledit Challenge qui fut cette fois gagné par l'athlète Collard, l'ancien détenteur Mangot, de l'Energie Troyenne, n'ayant pu, à la suite de sa longue captivité, réaliser la plénitude de tous ses moyens.

Enfin le 24 Mars 1946, notre Comité Organisait salle de l'Energie Troyenne les Championnats de Champagne, sous le patronage du journal local « *Libération Champagne* » qui avait offert une coupe à l'équipe de deux hommes ayant totalisé le plus de points et, dont la correction des mouvements devait être marquée. Ce fut l'équipe du Ring Régional de Champagne qui remporta cette coupe ; quant à la réunion elle fut, elle, assez brillante, en raison du nombre de Clubs représentés, un public assez nombreux suivit avec un certain intérêt toute la réunion.

C'est donc avec une certaine joie que nous voyons nos concitoyens s'intéresser à nos réunions, c'est une satisfaction morale.

COMITE RÉGIONAL DE GUYENNE

Compte rendu général

Il n'y a presque rien à ajouter au compte rendu moral de la saison passée les quelques jeunes gens que nous avions ralliés à notre cause, mobilisés ou démobilisés depuis peu de temps, n'ont point regagné les salles d'entraînement.

D'autre part, les Clubs, sans doute très gênés par la situation actuelle, ont fait preuve d'une carence quasi totale. Malgré les nombreux appels que nous leur avons adressés, ils ont opposé, pour la plupart, la force d'inertie la plus absolue.

Quant aux autres, des difficultés matérielles ne leur permettent pas encore de faire un travail effectif. Néanmoins, il n'y a pas lieu de désespérer et lorsque les conditions redeviendront normales, les Poids et Haltères devraient prospérer dans notre région.

Le nombre de licenciés a augmenté mais ne sont que des débutants qui ne pourront réaliser des performances moyennes que dans quelque temps.

Toutes les épreuves officielles ont été organisées mais avec très peu de concurrents. Cette année, aucun des nôtres n'a réalisé les minima imposés pour la compétition nationale.

P. DARRIGAN.

COMITE DE PARIS

Calendrier 1946-1947

Premier Pas Haltérophile (10-11-46). - S.A.M. : Simon Heiles.

Championnat de Paris 2^e Série, ouvert à tous les Haltérophiles, sauf aux 1^{res} Séries, le Championnat de 3^e Série étant supprimé (17-11-46). - Joinville : Verdier. Prendre 106 et 108 normal et 108 barré, descendre aux « Platanes », se rendre au Café du Rocher-Fleuri.

Challenge Rigoulot (24-11-46). - Choisy : Moriau.

Éliminatoires Prix d'Encouragement - Régionales (1-12-46). - S.A.M. : Reiss.

Prix d'Encouragement - Finale (15-12-46). - C.P.D.E.

Challenge Mandron (22-12-46). - A. S. Bourse : Blanchet.

Challenge Martine (19-1-47). - Maisons-Alfort : Vibert.

Critérium National - *Éliminatoires régionales* (26-1-47). - S.A.M. : Gourzonès.

Challenge Gondolo (9-2-47). - Maisons-Alfort : Leblond.

VIGNIER

Joailleur - Fabricant

45, RUE DE RICHELIEU, 45

PARIS (1^{er})

BAGUES - CLIPS

DIAMANTS - PERLES

Critérium National - Finale (23-2-47). - Japy.

Championnat de Paris 1^{re} Série (22-3-47). - S.A.M. : Morin, Cayeux, Gouleau.

Championnat de France (5-4-47). - Japy.

Championnat de Paris par équipes (19-4-47). - S.A.M. Laroche, Reiss, Gourzonès.

RÈGLEMENT

**DU PREMIER PAS HALTÉROPHILE
1945-1946**

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes gens licenciés ou non appartenant ou non à un Club et n'ayant jamais participé à une compétition quelconque, même de salle, organisée soit par des ressortissants de la F.F.P.H., soit par des groupements extérieurs. La licence est obligatoire pour la finale.

Elle comporte deux stades :

- Éliminatoires de salle ou de société ;
- Finales régionales.

Deux catégories d'âges : Jeunes gens au-dessous de 20 ans, jeunes gens au-dessus de 20 ans sont prévues en dehors des catégories de poids habitudes

Poids	Coqs :	jusqu'à 56 k.
	Plumes :	de 56 k à 60 k.
	Légers :	de 60 k à 67 k 500.
	Moyens :	de 67 k 500 à 75 k.
	Mi-lourds :	de 75 k à 82 k 500.
	Lourds :	au-dessus de 82 k 500.

L'épreuve se dispute sur deux mouvements :

- Développé à deux bras ;
- Épaulé et Jeté à deux bras.

En cas d'ex æquo dans ces deux mouvements (total) un troisième exercice : l'arraché à deux bras, départagera les concurrents.

Pour les éliminatoires, le développé se fera sur trois essais progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Le ou les autres mouvements se feront sur cinq essais, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k, sauf pour les deux derniers essais où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Pour les finales régionales, les concurrents n'auront droit qu'à trois essais pour tous les mouvements, la progression entre les essais ne pouvant être inférieure à 5 k, sauf pour le dernier essai où elle pourra être de 2 k 500 seulement.

Les finales régionales se disputeront sous les auspices et le contrôle des Comités régionaux de la F.F.P.H. et seront jugées par un arbitre désigné par eux.

Elles auront lieu obligatoirement dans toute la France le dimanche 10 novembre 1946.

Chaque Club ou salle adressera au Comité régional de la F.F.P.H. dont il dépend la liste des cinq premiers dans chaque catégorie d'âge et de poids qui, seuls, auront droit à participer à la finale régionale.

Les Comités régionaux devront envoyer les résultats de leur épreuve régionale à la F.F.P.H., 35, rue Tronchet où ils devront parvenir le 20 novembre au plus tard.

Un classement général des résultats fournis par les régions sera établi.

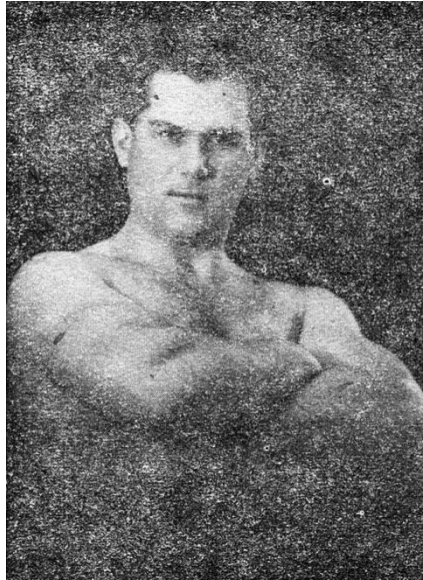
Tous les participants recevront un diplôme de la F.F.P.H. Les premiers recevront une médaille.

Un athlète ne peut participer qu'une seule fois aux épreuves du Premier Pas Haltérophile.

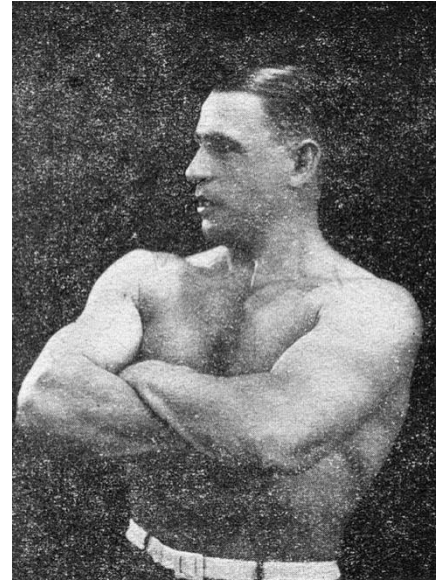
Le Président : C. HARASSE.



EIBLER
Poids Moyen,
(Autriche)

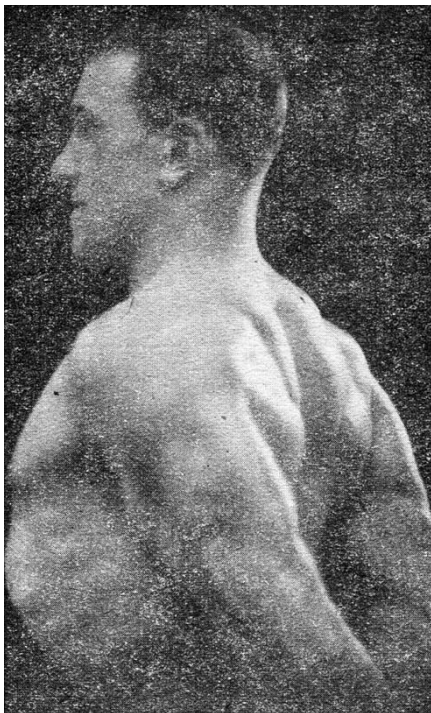
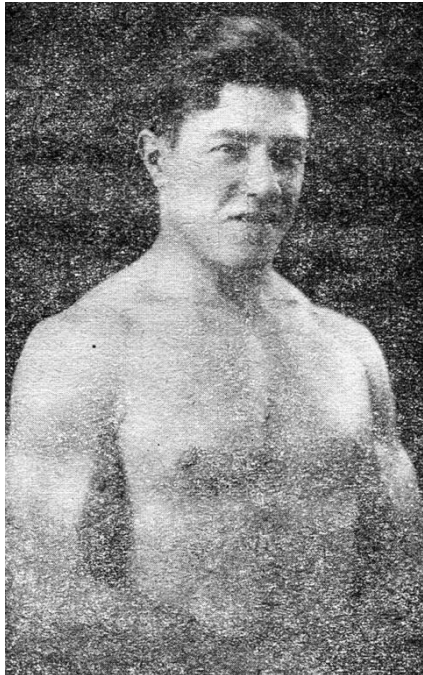


ZEEMANN
Poids Lourd,
(Autriche)

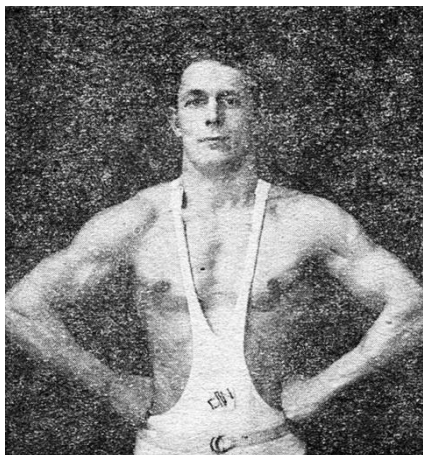


HILLER
Poids Mi-lourd,
(Autriche)

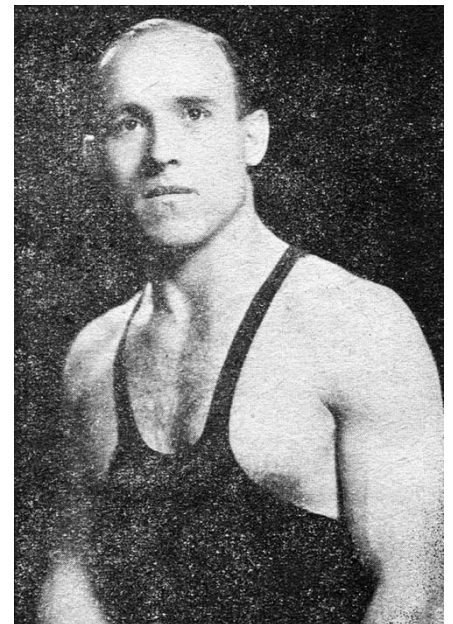
RICHTER
Poids Plume,
(Autriche)



BECVAR
Poids Lourd,
(Tchécoslovaquie)

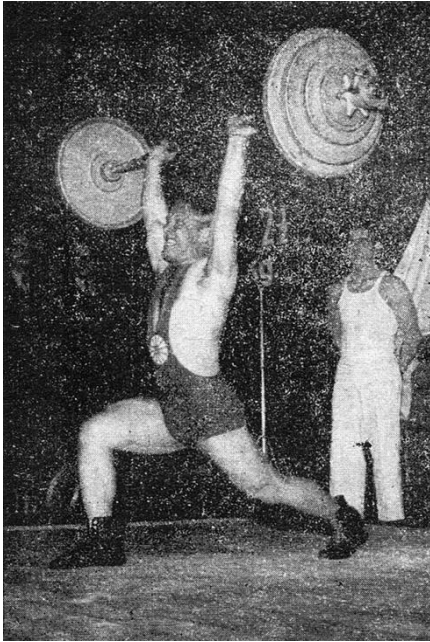


Antonin BALDA
Poids Léger,
(Tchécoslovaquie)

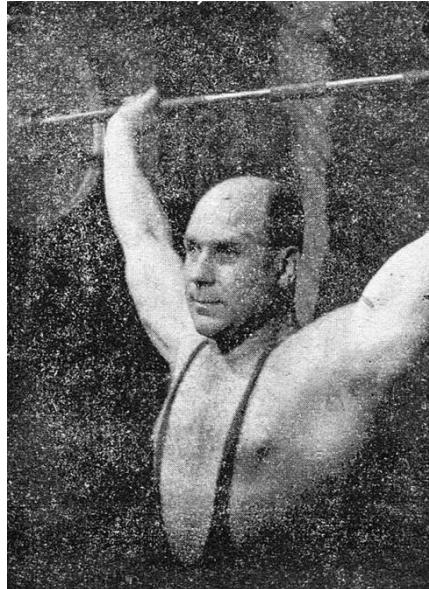


Marcel BARIL (F.)
Poids Plume.

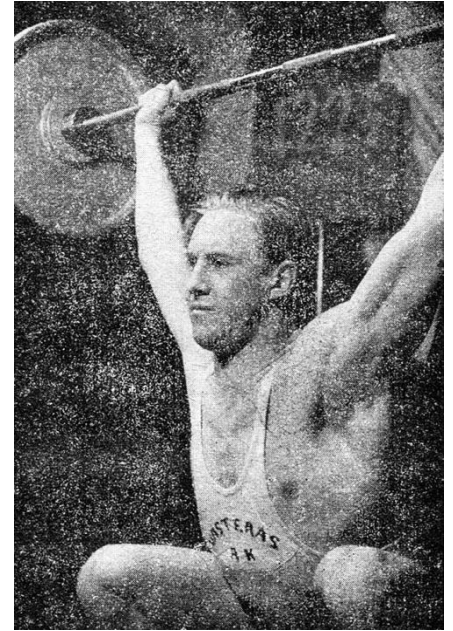




Arvid ANDERSSON
Poids Plume,
(Suède)



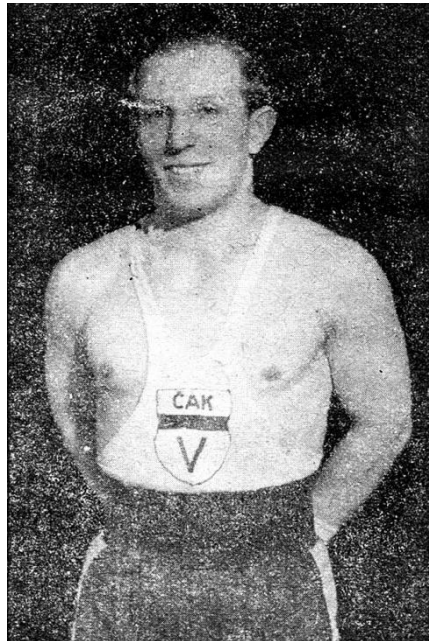
Gesta MAGNUSSON
Poids Mi-lourd,
(Suède)



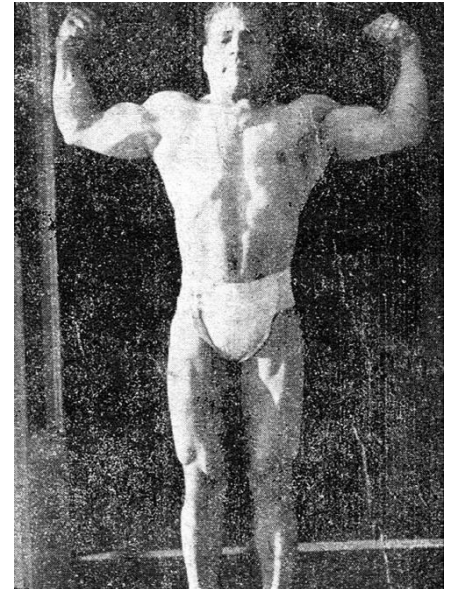
Lennary NELSON
Poids Moyen,
(Suède)



Yarostav HASEK
Poids Moyen,
(Tchécoslovaquie)



Vavricka JINDRICH
Poids Plume,
(Tchécoslovaquie)



TOUNY
Poids Moyen
(Egypte)

LE BIJOU MODERNE
MAISON DELVAUX

61, RUE DE DUNKERKE
PARIS (9^e)

Bijoux fantaisie
Colliers, Broches, Barrettes
Bagues, Poudriers,
Étuis et Boîtes Cigarettes

Barres à Disques
« OLYMPIQUES »

BARDOU
Fils et Cie

12, Bd de Sébastopol, Paris - IV
Tél. Turbigo 63-10 +

Fournisseur de la F.F.P.H.

ALLEN

Fabricant d'articles
Pour tous sports

42, RUE ETIENNE MARCEL

PARIS - 2^e - Tél. Louvre 14.19

Fournisseurs
De l'Équipe de France

BULLETIN MENSUEL

NOVEMBRE 1946 N° 8

L'HALTÉROPHILE MODERNE

ORGANE OFFICIEL
DE LA
FÉDÉRATION FRANÇAISE de POIDS et HALTÈRES

Fondée le 23 Mars 1914

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA GUERRE S.A.G. 7778 – AFFILIÉE AU COMITE NATIONAL
– DES SPORTS LE 1^{er} JUILLET 1914, AU COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS –
ET A LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE : 35, RUE TRONCHET, PARIS, 8^e

Sommaire

Championnat du Monde de Force.....	2
Résultats, critique et records.....	2
Règlement du Prix d'Encouragement.....	2 et 3
Rappel de cotisation.....	4
Quelques extraits de notre propagande	4, 5 et 6
Nos chers disparus	7 et 8



La Fédération Française
de poids et Haltères,
EN PLAÇANT LE SPORT
AU-DESSUS DE TOUT
a tracé le chemin
des relations internationales
avec l'U.R.S.S.

ABONNEZ-VOUS — INDIVIDUEL 120 FR. PAR AN — CLUBS 100 FR. — C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82

Dirigeants de Clubs et de Comités Régionaux, envoyez à Jean DAME tout ce qui a trait à notre sport et à notre grande famille haltérophile
9, avenue des Gobelins, Paris (5^e).



Document original : Daniel Menoni

**CHAMPIONNAT
du Monde de Force**

Vendredi 18 octobre 1946, à 20 heures, la foule se pressait au Palais de Chaillot où, dans quelques instants, au lieu d'écouter « Andromaque » ou « Le Cid » joués avec tant de talent par mon ami Robert Vidalin, de la Comédie-Française, nous entendrions le bruit sourd des barres à disques concrétisant les possibilités de la force humaine.

A 20 h 45, le rideau se lève et, du fond de cet immense vaisseau que constitue le Palais de Chaillot, apparaissent les porte-drapeaux précédant chaque délégation et ce, aux accents de la « Marche des Gladiateurs ». Arrivées au milieu de la salle, les équipes se séparent en deux tronçons et montent de chaque côté de la scène où elles se rangent en colonne de section. La Musique s'arrête. Jean Dame commande « Aux Drapeaux » et la sonnerie de la Fanfare d'Infanterie de la Garde Républicaine retentit pendant que, dans le fond de la scène, montent tous les drapeaux des Nations participantes. Tout le monde se lève. La minute est émouvante.

Puis, une seconde fois, retentit la « Marche des Gladiateurs » et les délégations, toujours drapeaux en tête, regagnent leurs loges par le même chemin.

Auparavant, M. le Colonel Gaston Roux, Directeur général de l'Éducation physique et des Sports, remplaçant Mme Andrée Pierre Vienot, avait déclaré « ouvert le Championnat du Monde de Force 1946 ».

La première séance, qui avait à son programme la catégorie *Poids Plumes*, se termina à minuit sur la victoire du Suédois Anderson, qui fut proclamé Champion du Monde, de l'Égyptien Fayad, second et du Russe Kassianik, troisième. Tous trois, debout, écoutèrent leurs hymnes respectifs.

Le lendemain, à 14 h 30, le Championnat continua sans incident par les catégories « *Légers et Moyens* ». On applaudit la belle victoire de l'Américain Stanczyk dans les *Légers*, celle de l'Égyptien El Touny dans les *Moyens* et la séance se termina par l'exécution des hymnes nationaux pour les trois premiers de chaque catégorie. Il était 20 h 30. L'on fit évacuer la salle et une autre foule, non moins compacte, se rua à l'assaut des places.

Nous recommençâmes à 21 h 15 pour notre dernière séance comprenant les catégories « *Mi-Lourds et Lourds* ». Dans la, première, nous avions notre espoir Henri Ferrari qui, soit dit en passant, a travaillé pour la 2^e place derrière le phénomène Novak. Il n'a nullement démerité et je suis persuadé qu'il fera mieux encore.

Furent proclamés Champions du Monde le Russe Novak et l'Américain Davis, respectivement dans les *Mi-Lourds* et *Lourds* et les hymnes nationaux retentirent une fois encore à quatre heures- du matin !

Et pendant sept heures d'horloge, les spectateurs, aussi attentifs qu'ébahis devant les performances accomplies, tour à tour applaudissant

les concurrents, « rouspétant » contre le speaker ou lorsque l'arbitrage n'était pas de leur goût, les spectateurs, dis-je, tinrent les positions jusqu'à la fin de la compétition et ne quittèrent le Palais de Chaillot qu'à 4 heures du matin, heureux d'avoir assisté au plus beau Championnat du Monde qui ait jamais existé.

**LES RÉSULTATS
DES CHAMPIONNATS**

Poids PLUME

1. ANDERSON, Suède (59 kg 950), 90, 100, 130 = 320 kg.

2. Fayad, Egypte (59 kg 350), 85, 102,500, 130 = 317,500 ; 3. Kassianik, U.R.S.S. (59 kg 980), 95, 95, 120 = 310 ; 4. Chams, Egypte (59 kg 500), 80, 100, 125 = 305 ; 5. Iskawa-Kotara, U.S.A. (59 kg 300); 90, 90, 115 = 295 ; 6. Range, Danemark (60 kg), 90, 90, 115 = 295 ; 7. Creus, Angleterre, 80, 92,500, 120 = 292,500 ; 8. Baril, France, 77,500, 92,500, 120 = 290 ; 9. Richter, Autriche (59 kg 850), 80, 92,500, 115 = 287,500 ; 10. Héral, France (59 kg 500), 77,500, 87,500, 120 = 285 ; 11. Bescape, Italie (58 kg 950), 82,500, 87,500, 107,500 = 277,500 ; 12. Colans, Belgique (59 kg 800), 72,500, 85, 110 = 267,500 ; 13. Vavricka, Tchécoslovaquie (59 kg 850), 82,500, 77,500, 100 = 260 ; 14. Glaës, Belgique (55 kg 650), 70, 70, 90 = 230 ; 15. Lopatine, U.R.S.S. (60 kg), 90, 92,500, 120 = 212,500.

Poids LEGERS

1. STANCZYK, U.S.A. (67 kg), 105, 115, 147,500 = 367,500.

2. Sveltiko, U.R.S.S. (67 kg 200), 105, 105, 137,500 = 347,500 ; 3. Popov, U.R.S.S. (67 kg 150), 90, 110, 135 = 335 ; 4. Ragab, Egypte (65 kg 900), 95, 102,500, 135 = 332,500 ; 5. Espeut, Angleterre (60 kg 475), 97,500, 97,500, 132,500 = 327,500 ; 6. Bugnicourt, France (66 kg 700), 90, 97,500, 122,500 = 310 ; 7. Petersen, Danemark (66 kg 150), 85, 97,500, 125 = 307,500 ; 8. Halliday, Angleterre (65 kg 600), 87,500, 100, 120 = 307,500 ; 9. Gaffa, Hollande (66 kg 600), 87,500, 92,500, 120 = 300 ; 10. Andren, Suède (66 kg 700), 95, 90, 115 = 300 ; 11. René Duverger, France (64 kg 900), 90, 90, 117,500 = 297,500 ; 12. Balda, Tchécoslovaquie (66 kg 150), 82,500, 90, 120 = 292,500 ; 13. Huyghe, Belgique (67 kg 500), 85, 85, 120 = 290 ; 14. Rubini, Suisse (66 kg 600), 77,500, 90, 115 = 282,500 ; 15. Calanturno, Italie (66 kg 800), 85, 87,500, 110 = 282,500 ; 16. Sterle, Autriche (66 kg 450), 77,500, 85, 115 = 277,500 ; 17. Rettenbacher, Autriche (66 kg 050), 82,500, 85, 110 = 277,500 ; 18. Canti, Italie (65 kg 650), 82,500, 87,500, 105 = 275.

Poids MOYENS

1. EL TOUNY, Egypte (74 kg 400), 115, 112,500, 150 = 377,500.

2. Terpak, U.S.A. (73 kg 150), 112,500, 115, 147,500 = 376 ; 3. Spellmann, U.S.A. (71 kg 250), 112,500, 115, 145 = 372,500 ; 4. Chatov, U.R.S.S. (74 kg 500), 105, 117,500, 145 = 367,500 ; 5. Nelson, Suède (74 kg 700), 105,

110, 137,500 = 352,500 ; 6. Bocho, U.R.S.S. (74 kg 800), 95, 107,500, 150 = 352,500 ; 7. Herbaux, France (74 kg 650), 97,500, 102,500, 132 = 332,500 ; 8. Peppiatt, Angleterre (74 kg 400), 102,500, 97,500, 125 = 325 ; 9. Haller, Autriche (73 kg 750), 90, 102,500, 125 = 317,500 ; 10. Smeekens, Hollande (74 kg 100), 87,500, 105, 125 = 317,500 ; 11. Stahlecker, Hollande (74 kg 400), 95, 95, 125 = 315 ; 12. Blanc, Suisse (74 kg 950), 90, 95, 125 = 310 ; 13. Hornischer, Autriche (74 kg 900), 90, 90, 120 = 300 ; 14. Hasek, Tchécoslovaquie (73 kg 200), 82,500, 92,500, 120 = 295 ; 15. Watson, Angleterre (72 kg 850), 87,500, 97,500, 0 = 185 ; 16. Lizzio, Italie (75 kg), 90, 90, 0 = 180 ; 17. De Schryvers, Belgique (72 kg 900), 95, 82,500, 0 = 177,500 ; 18. Smelders, Belgique (72 kg 950), 82,500, 82,500, 0 = 165.

Poids MI-LOURDS

1. NOVAK, U.R.S.S. (81 kg 950), 140, 130, 155 = 425.

2. *ex æquo*, Ferrari, France (81 kg), 110, 120, 160 = 390 ; et Kay, U.S.A. (81 kg), 120, 120, 150 = 390 ; 4. Kotinsky, U.R.S.S. (81 kg 300), 117,500, 107,500, 137,500 = 362,500 ; 5. Magnussen, Suède (81 kg), 105, 110, 142,500 = 357,500 ; 6. Roë, Angleterre (80 kg), 105, 107,500, 137,500 = 350 ; 7. Hantych, Tchécoslovaquie (79 kg 700), 92,500, 110, 145 = 347,500 ; 8. Charité, Hollande (81 kg 050), 107,500, 105, 135 = 347,500 ; 9. Perquier, France (81 kg 200), 102,500, 110, 135 = 347,500 ; 10. Wilson, Angleterre (82 kg), 97,500, 105, 135 = 337,500 ; 11. Panki, Autriche (77 kg 300), 87,500, 102,500, 137,500 = 327,500 ; 12. Dossenbach, Suisse (79 kg 200), 95, 97,500, 130 = 322,500 ; 13. Bosman, Belgique (76 kg 100), 90, 87,500, 115 = 292,500 ; 14. Menegola, Italie (81 kg 500), 75, 90, 120 = 285 ; 15. Poula, Tchécoslovaquie (80 kg), 75, 82,500, 110 = 257,500 ; 16. Saleh, Egypte (82 kg), 102,500, 115, 0 = 217,500 ; 17. Eibler, Autriche (80 kg 700), 90, 95, 0 = 185.

Poids LOURDS

1. DAVIS, U.S.A. (96 kg), 135, 137,500, 162,500 = 435.

2. Koutzenko, U.R.S.S. (106 kg), 125, 125, 165 = 415 ; 3. Guissa, Egypte (104 kg), 115, 120, 160 = 395 ; 4. Petersen, Danemark (96 kg 200), 115, 115, 150 = 380 ; 5. Ambartsoumian, U.R.S.S. (119 kg), 120, 110, 140 = 370 ; 6. Becvar, Tchécoslovaquie (106 kg), 107,500, 105, 145 = 375,500 ; 7. Allart, Belgique (92 kg 400), 110, 105, 140 = 355 ; 8. Linka, Tchécoslovaquie (101 kg 500), 105, 97,500, 122,500 = 320 ; 9. Machinelli, Italie (104 kg), 97,500, 92,500, 120 = 310 ; 10. Clavarino, Italie (89 kg 500), 87,500, 97,500, 125 = 305 ; 11. Bergström, Suède (106 kg), 110, 0, 0 = 110.

**LE CHAMPIONNAT DU MONDE
DE POIDS ET HALTÈRES**

Le rideau se baisse lentement sur le plus grand « événement » sportif de la saison : le Championnat du Monde de Poids et Haltères.

Meilleures performances 1946

J'ai réalisé là un de mes plus chers désirs celui, que la France, qui a été à l'avant-garde de l'haltérophilie moderne, soit l'organisatrice du premier Championnat du Monde d'après guerre. J'ai tenu aussi une promesse que j'avais faite à Montpellier et, pourquoi ne pas l'avouer, je suis fier du résultat.

Le grand public est venu applaudir les champions du monde entier ; il a compris les beautés de notre sport, sa pureté, sa sincérité, mais peut-être ne s'est-il pas rendu suffisamment compte des efforts des dirigeants pour arriver à ce résultat. Qu'importe, il est venu et c'est là l'essentiel.

Avant toute chose, je veux remercier la Presse tout entière et en particulier les journaux « *L'Équipe* » et « *Sport* » qui ont donné l'élan nécessaire à la réussite, sans oublier la radio et les actualités cinématographiques. Que tous trouvent ici l'expression de ma gratitude.

Après avoir constaté le succès de notre organisation, je ne veux laisser, personne d'autre le soin de la critiquer, bien que je sache qu'il y aura toujours des envieux, des jaloux, des esprits chagrins pour essayer de démolir une organisation qui nous a coûté six mois de travail.

Tout d'abord, les séances du samedi ont été trop longues. Je ne sais si le public connaît les modalités de location du Palais de Chaillot, mais je dois dire, à ma décharge, que je n'ai pu obtenir la salle ni le jeudi précédant le Championnat, ni le dimanche qui l'a suivi. Impossible même de commencer le vendredi après-midi, une répétition théâtrale ayant eu lieu le matin, empêchant l'installation du plateau. Il fallut donc, bon gré, mal gré, condenser en trois séances les épreuves des cinq catégories.

Autre critique il y avait trop de monde sur la scène. J'avais tenu à ce que la Presse puisse travailler commodément, suivre d'une façon parfaite le déroulement du Championnat, apprécier la technique des participants. Je lui devais bien cela après l'effort de propagande qu'elle avait fourni. Ce n'est certes pas moi qui reprocherai aux journalistes d'être venus trop nombreux, puisqu'ils ont prouvé ainsi l'intérêt – tout nouveau pour certains – qu'ils portaient à notre sport.

Je pourrais, certes, citer d'autres petites imperfections car en cherchant bien, on peut toujours trouver quelque chose à redire. « La critique est aisée, l'art difficile » disait Des-touches dans « *Le Glorieux* ».

Ce Championnat du Monde aura eu tout au moins le mérite de permettre la reprise des relations sportives entre quelque vingt-cinq nations, et ceci grâce à l'initiative de la France. Il a prouvé aussi que l'Haltérophilie (athlétisme lourd) peut être placée sur le même pied d'égalité que l'athlétisme léger et la natation, c'est-à-dire considérée comme sport de base.

Jean DAME.

	Développé	Arraché	Épaulé-jeté	Total
PLUMES				
1. Anderson (Suède)	90	100	130	320
2. Fayad (Egypte)	85	102,500	130	317,500
3. Kassianik (U.R.S.S.)	95	95	120	310
4. Chams (Egypte)	80	100	125	305
5. Ishikawa (U.S.A.)	90	90	115	295
5. Runge (Danemark)	90	90	115	295
LEGERS				
1. Stanczyk (U.S.A.)	105	105	147,500	367,500
2. Svielko (U.R.S.S.)	105	105	137,500	347,500
3. Popoff (U.R.S.S.)	90	110	135	335
4. Ragheb (Egypte)	95	102	135	332,500
5. Espeut (Angl.)	97,500	97,500	132,500	327,500
6. Bugnicourt (France)	90	97,500	122,500	310
MOYENS				
1. El Touny (Egypte)	115	112,500	150	377,500
2. Terpak (U.S.A.)	112,500	115	140	375
3. Spellmann (U.S.A.)	112,500	115	145	372,500
4. Chatov (U.R.S.S.)	105	117,500	145	367
5. Nelson (Suède)	105	110	137,500	352,500
6. Boschko (U.R.S.S.)	95	112,500	150	352,500
MI-LOURDS				
1. Novak (U.R.S.S.)	140	130	155	425
2. Ferrari (France)	110	120	160	390
3. Ray (U.S.A.)	120	120	150	390
4. Kotinsky (U.R.S.S.)	117,500	107,500	137,500	362,500
5. Magnussen (Suède)	105	110	142,500	357,500
6. Roë (Angl.)	105	107,500	137,500	350
LOURDS				
1. Davis (U.S.A.)	135	137,500	162,500	435
2. Koutsenko (U.R.S.S.)	125	125	165	415
3. Geissa (Égypte)	115	120	160	395
4. Petersen (Danem.)	115	115	150	380
5. Ambartsoumian (U.R.S.S.)	120	110	140	370
6. Becvar (Tch.)	107,500	105	145	357,500

RECORDS DU MONDE BATTUS

PLUME

Fayad (Egypte) : Épaulé et jeté 2 bras : 130 (anc. rec. : 127,500 par Nan, Jap.).

Anderson (Suède) total des 3 mouvements olympiques : 320 (anc. rec. : 305 par Liebsch, All.).

LEGERS

Stanczyk (U.S.A.) : total des 3 mouvements olympiques : 367,500 (anc. rec. : 357,500 par Terlazzo, U.S.A.).

MI-LOURDS

Novak (U.R.S.S.) : arraché à 2 bras : 130 (anc. rec. : 125 par Ferrari, Fr.), plus total des 3 mouvements olympiques 425 (anc. rec. : 370 par Hostin, Fr.).

(*Hors champ.*) : Développé à 2 bras : 127,5 (anc. rec. : 122,5 par Touny, Égypte).

LOURDS

Davis (U.S.A.) : arraché à 2 bras : 125 (anc. rec. : 122,5 par Walker, G.-B.).

RECORD ÉGALÉ

PLUME

Fayad (Egypte) : arraché à 2 bras : 102,5 (rec. de Nan, Jap.).

RÈGLEMENT DU PRIX

D'ENCOURAGEMENT

1946-1947

Le Prix d'Encouragement sera organisé par les soins de la F.F.P.H. le dimanche 15 décembre 1946, au Gymnase Japy, à Paris.

Il est réservé aux athlètes de nationalité française, munis de la licence de la saison 1946-1947, n'ayant jamais pris part au Championnat de France, ni au Critérium National et ne s'étant jamais classés dans les deux premiers d'une catégorie dans un Prix d'encouragement.

Pesage :

Les concurrents seront pesés nus et devront tirer dans la catégorie déterminée par leur poids.

Catégories des concurrents :

<i>Poids coqs</i> :	jusqu'à 56 kg.
<i>Poids plumes</i> :	de 56 kg à 60 kg.
<i>Poids légers</i> :	de 60 kg à 67 kg 500.
<i>Poids moyen</i> :	de 67 k 509 à 75 kg.
<i>Poids mi-lourds</i> :	de 75 kg à 82 kg 500.
<i>Poids lourds</i> :	au-dessus de 82 kg 500.

Mouvements imposés :

1. Arraché à deux bras ;
2. Développé à deux bras ;
3. Épaulé et jeté en barre à deux bras.

Nombre d'essais :

Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 kg (cinq kilos) sauf pour le dernier où elle pourra être de 2 kg 500 seulement.

Une progression prématurée de 2 kg 500 marque le dernier essai.

En aucun cas, un concurrent ne pourra exécuter un essai avec un poids inférieur à celui employé lors de l'essai précédent.

Les exercices devront être accomplis correctement, suivant les règles de la F.F.P.H.

Conditions d'engagement :

1° Ne pourront prendre part à cette compétition que les athlètes appartenant à des Sociétés affiliées à la F.F.P.H. et munis de la licence de l'année 1946-1947.

2° Les mineurs participant au Prix d'encouragement devront avoir 18 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat attestant la date de leur naissance et le consentement de leurs parents ou tuteurs.

Les jeunes gens de moins de vingt ans devront être titulaires d'un certificat d'aptitude aux sports.

Des éliminatoires seront disputées dans toute la France, le dimanche 1^{er} décembre 1946, par les soins des Comités régionaux.

Les trois premiers de chaque catégorie seront qualifiés pour la finale à Paris.

Résultats :

Les résultats bien détaillés, avec le nom de chaque athlète, le numéro de sa licence, son poids de corps et l'indication de la Société à laquelle il appartient devront parvenir à la Fédération par les soins des Comités régionaux au plus tard le 5 décembre 1946.

Récompense :

La Fédération attribuera des récompenses aux trois premiers de chaque catégorie.

Responsabilités :

La Fédération Française de Poids et Haltères décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours des épreuves du Prix d'Encouragement.

Le Président, C. HARASSE.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Mme Louise Delvaux, secrétaire administrative de la F.F.P.H., MM. Léon Morin et Marcel Baril ont reçu la médaille d'honneur d'or de l'Éducation physique.

Toutes nos sincères félicitations.

**LES COTISATIONS
ET LES LICENCES
POUR LA SAISON 1946-47**

La saison 1945-1946 étant virtuellement terminée, les Comités régionaux sont priés de bien vouloir verser au compte Chèques Postaux Paris 1304.82 la part revenant à la F.F.P.H. sur les licences délivrées par eux. Ils devront retourner également les timbres non utilisés et indiquer le nombre qui leur est nécessaire pour la saison 1946-47.

Il est rappelé aux Sociétés affiliées que les cotisations pour la saison 1946-47 étant exigibles dès le mois d'octobre, il est de leur intérêt d'en faire parvenir le montant dès maintenant.

Le taux en a été fixé à 100 fr. pour la prochaine saison. Il y a lieu d'y ajouter le prix de l'abonnement au Bulletin fédéral. La somme totale à verser sera donc de :

150 francs pour les Sociétés ayant déjà souscrit un abonnement d'un an au Bulletin fédéral, c'est-à-dire : 100 francs pour la cotisation et 50 fr. pour un abonnement de 6 mois (période d'avril à octobre 1947).

200 francs pour les Sociétés ayant souscrit un abonnement de 6 mois au Bulletin fédéral : c'est-à-dire 100 fr. pour la cotisation et 100 fr. pour un abonnement d'un an (période d'octobre 1946 à octobre 1947).

250 francs pour les Sociétés n'ayant pas encore souscrit un abonnement au Bulletin fédéral, c'est-à-dire : 100 francs pour la cotisation, 150 fr. pour un abonnement de 18 mois (période avril 1946 à octobre 1947).

Les demandes de licences pour la saison 1946-47 doivent être adressées aux Comités régionaux.

Les demandes de mutation – qui doivent parvenir avant le 1^{er} octobre – ne seront accordées qu'après avis favorable du club quitté et du ou des Comités régionaux intéressés.

ALLEN

Fabricant d'articles
Pour tous sports

42, RUE ETIENNE MARCEL

PARIS - 2^e – Tél. Louvre 14.19

Fournisseurs
De l'Équipe de France

**NOTRE PROPAGANDE
HALTÉROPHILE
À TRAVERS LA FRANCE**

Quelques extraits de journaux de Nantes et de Montpellier – et qui se passent de commentaires.

☞ (*L'Avenir de l'Ouest*) :

**MAGNIFIQUE EXHIBITION
AU PALAIS DU CHAMP DE MARS
DES ATHLÈTES
LES PLUS FORTS DU MONDE**

Le Nantais Baril

vainqueur du Champion Hawaïen

Ishikawa

Organisée de main de maître par le C.A.N., avec le concours des Cheminots Nantais et des Sapeurs-Pompiers, notre soirée unique en son genre et qui le sera sans doute pour toute la province peut-être, classée dans les manifestations sportives supérieures et dans les annales nantaises.

Réunir sur un même plateau les hommes les plus forts d'Amérique et d'Égypte est un véritable tour de force que seul pouvait réussir Jean Dame, secrétaire général de la Fédération Française et Internationale, en collaboration avec nos dévoués dirigeants : Piou, arbitre international ; Hervochon, Bernier, etc. Remercions aussi Saïd Nosseir, recordman du monde, champion olympique, directeur général des sports et des œuvres sociales en Égypte, qui par amitié pour la France se fit un grand plaisir d'accompagner deux de ses meilleurs athlètes à Nantes et les dirigea dans leurs exhibitions.

Après les fatigues des championnats du monde et la journée des records, avec le froid qui régnait dans cette vaste enceinte du Champ de Mars, il ne pouvait être question de records, malgré tout, les athlètes donnèrent le meilleur d'eux-mêmes et leurs performances, certaines mondiales furent applaudies par les nombreux spectateurs présents.

Un record du monde, celui du développé, fut même mis à mal par le champion du monde Stanczyk, mais ne put être homologué, l'Américain accusant un poids légèrement supérieur à sa catégorie.

L'élégant Stanczyk nous cause d'ailleurs une impression formidable de force, de souplesse et d'aisance et aux dires de Jean Dame, ce véritable « Apollon » peut s'adjuger les 3 records du monde de sa catégorie.

L'Égyptien Ragab, sous le regard attentif et combien éloquent de Nosseir se surpassa et réussit une performance excellente dans l'arraché à 2 bras.

Les rois de la force Davis et Geïssa se jouant de la fonte et des poids obtinrent comme il se doit le succès prévu.

Terpak, ancien champion du monde nous fit admirer son style impeccable.

Ishikawa, Chaput, Paul Sée, Mignon, Boisnault, tous obtinrent de chaleureux applaudissements mérités.

Mais celui qui nous causa une grande joie fut encore notre sympathique international Marcel Baril, grand-père de la veille d'une magnifique fillette, Michèle, qui prit sa revanche sur l'Hawaïen Ishikawa. A 40 ans sonnés, Baril est encore notre meilleur plume français et son plus cher désir est de porter encore le maillot tricolore dans quelques rencontres internationales. Nous l'en croyons capable et le désirons fortement.

M. Cattelotte, directeur départemental aux Sports ne pouvait choisir moment plus propice pour lui remettre le diplôme d'honneur de la Médaille d'or de l'Éducation Physique.

De cette soirée, il nous restera à tous le souvenir d'un magnifique spectacle tout à l'honneur d'un sport ingrat et peu encouragé qu'est l'haltérophilie.

H. L.

RÉSULTATS

Premier match. - Boisnault, poids moyen (Angers) : 82,500, 90, 115 = 287 kg 500.

Baril, poids plume (Nantes) : 75, 92,500, 117,500 = 285 kg.

Ishikawa (U.S.A.) : 87,500, 82,500, 115 = 285 kg.

Mignon, poids léger (Nantes) : 80, 85, 105 = 270 kg.

Sée, poids léger (Paris) : 80, 80, 110 = 270 kg.

Deuxième match. - Stanczyk, léger (U.S.A.) : 110, 105, 145 = 360 kg.

Terpak, moyen (U.S.A.) : 105, 105, 145 = 355 kg.

Ragab, léger (Egypte) : 95, 95, 130 = 320 kg.

Chaput, mi-lourd (Paris) : 90, 95, 125 = 310 kg.

Troisième match. - Davis, lourd (U.S.A.) : 125, 125, 155 = 405 kg.

Geissa, lourd (Egypte) : 110, 160 = 270 kg.

L'Égyptien délaissa le 2^e mouvement olympique arraché jeté pour se réserver à l'épaulé jeté.

☞(Ouest-France) :

BELLE EXHIBITION DES HALTÉROPHILES ÉGYPTIENS ET AMÉRICAINS A NANTES

Le Nantais Baril se met en vedette

Saisissant l'occasion, les dirigeants nantais des poids et haltères, MM. Raymond, Hervochon et Piou ont eu l'appréciable honneur de présenter au public l'haltérophilie et en même temps d'associer à ce gala les régionaux que Baril entraîne par son exemple, les Mignon de Nantes et Boisnault d'Angers.

Un nombreux public avait donc, samedi, envahi la vaste salle du Champ-de-Mars, malheureusement un peu froide pour les athlètes. Cependant, la soirée tint ce qu'elle promettait. Il ne peut être question de demander à ces jeunes ou relativement vieux manieurs de fonte de réussir des performances toujours supérieures. Le championnat du monde et un match en province sont deux choses distinctes, on le conçoit bien. La compétition, samedi soir, était amicale. Une émulation régnait évidemment et les participants ne firent jamais l'économie d'un mouvement aux dépens du spectacle. Bien mieux, les trois essais réglementaires comptant pour le tournoi étant terminés on vit quelques-uns des champions tenter de faire mieux et réussir encouragés, soit par leur mentor – les Égyptiens – soit par leurs camarades. Baril lui-même tenta une fois de plus de dépasser son record de France de l'arraché des deux bras, 96 kilos, mais une fois encore le glissement du pied arrière entraînant le déséquilibre du corps fit échouer une tentative qui n'est pas au programme de « l'art d'être grand-père » et Baril vient de l'être. Une chose encore qui fut remarquée particulièrement à cette soirée et qui est le propre du sport en salle fut le soutien efficace apporté par l'atmosphère toute cordiale. M. Nosseir, commissaire des sports en Égypte, sut insuffler à ses athlètes la confiance au moment de tirer ; de même l'Américain Terpak, champion du monde, soutint, constamment ses camarades au moment des performances.

Venons-en à celles-ci. Le programme était divisé en trois matches.

En premier lieu passèrent les cinq poids plumes, légers et moyens régionaux, y compris l'Égyptien Ishikawa, Baril, le Nantais, et ce dernier finirent à égalité et la victoire ne passa au Nantais qu'au bénéfice du poids. Cependant l'Égyptien sembla avoir plus d'aisance. Le deuxième match comprenait des poids légers et moyens internationaux. Stanczyk fit honneur à son titre de champion du monde, en pur style, d'une surprenante habileté dans le maniement des haltères. Terpak, également champion du monde, tira avec une application plus apparente et ne fut battu que de 5 kilos.

Le poids mi-lourd français Chaput, le léger égyptien Ragab firent presque jeu égal à l'arraché des deux bras. Enfin le tandem de poids lourds, l'Américain Davis et l'Égyptien Geissa – ce qu'il y a de plus dissemblable en complexion physique – rivalisèrent entre eux, l'Américain domina largement, sauf dans la spécialité de l'Égyptien qui est l'épaulé-jeté où ce dernier était encore récemment recordman du monde.

Bref, un programme harmonieusement monté, d'une tenue irréprochable dans une atmosphère sympathique qui fut une magnifique propagande et une pleine réussite pour les organisateurs nantais auxquels s'étaient joints le secrétaire général de la Fédération, M. Jean Dame.

☞(La Résistance de l'Ouest) :

**STANCZYK, DAVIS, GEISSA,
TERPAK, ISHIKAWA, RAGAB, BARIL**

Vedettes d'une réunion haltérophile exceptionnelle

L'Haltérophilie jouit d'une réputation de sport neutre monotone, sans intérêt spectaculaire. Mais qui, après avoir assisté à la brillante soirée du Champ de Mars pourrait encore l'affirmer ?

Car ce fut beau ! Vraiment beau !

L'organisation excellente, la qualité des performances, la présentation des athlètes au cours d'une courte allocution bien sentie, qui était surtout une apologie du sport de la force et jusqu'aux gestes spectaculaires du chef de plateau, le ministre égyptien Nosseir, tout cela a contribué à créer l'ambiance très spéciale des grandes réunions internationales, en dépit de deux facteurs contraires : la fraîcheur et l'immensité de la salle.

Mais autant peut-être que par leurs exploits, les sportifs nantais furent conquis par la simplicité et la gentillesse souriante de ces beaux champions. Leur sympathie rayonnante eut vite fait de créer entre les athlètes et le public une communion étroite.

C'est si vrai que pour avoir participé nerveusement aux efforts prodigieux d'un Stanczyk ou d'un Geissa, à la concentration intense d'un Ragab avant son arraché, plus d'un spectateur repartit quelque peu courbattu.

Le silence impressionnant qui régnait dans la salle lors des tentatives est un autre témoignage de l'intérêt marqué par le public.

Tous les champions ont fait hautement honneur à leur réputation et se sont livrés sans réserve, par amour du sport, et aussi pour remercier les Nantais de leur cordial accueil.

Voilà sous un de ses plus purs visages, le véritable sport amateur, propre, désintéressé.

De beaux-athlètes

L'impression dominante qui se dégage de ces champions est un ensemble de force et de souplesse, de détente et de volonté. Presque tous sont des athlètes aux harmonieuses proportions. Le temps semble heureusement révolu des mastodontes musculairement hypertrophiés qui symbolisèrent longtemps l'homme fort.

Sous le rapport de la plastique, à qui accorder la palme ? Au merveilleux Stanczyk, au racé Chaput, au fin Baril ou au félin Ishikawa ?

Les Français

Marcel Baril, chef de file des Français montre une vitalité que peuvent lui envier bien des athlètes dans bien des sports. Il puise dans un influx nerveux et dans une volonté étonnante une détente qui lui permet à 41 ans d'égaliser les meilleures performances. De très peu d'ailleurs, il échoua dans sa tentative de record de France de l'arraché à 97 kg 500.

Le mi-lourd Chaput, moniteur national, lent dans l'épaulé se montra parfait dans le jeté et dans l'arraché son meilleur mouvement. Quant à nos régionaux, Mignon (C.A.N.) et Boissault (Angers), ils confirmèrent leur réputation de purs stylistes.

Les Égyptiens

On ne peut évoquer les Égyptiens sans parler de Nosseir. Ex-recordman du monde poids lourds, directeur des Sports en Egypte, grand ami de la France dont il parle la langue, Nosseir contribue pour une large part aux succès de ses compatriotes. Par sa présence, sa parole et son geste, il semble leur insuffler sa volonté propre et leur communiquer un surcroît d'énergie.

Après une intense concentration, Ragab se précipitait sur la barre et littéralement « enlevé » par Nosseir jetait magnifiquement 130 kilos. Puis souriant, heureux, il regagnait sa place en faisant un petit salut amical. Un grand champion !

Geissa causa une « formidable » impression. On verra plus loin pourquoi.

Dans son dernier mouvement, il mit également en valeur une volonté farouche. Après avoir épaulé et jeté 160 kg à deux autres reprises et sans arrêt il enleva magnifiquement la lourde barre, encouragé de la voix par Nosseir.

Les Américains

Les quatre sympathiques Américains furent également très applaudis. Tout en mâchant consciemment leur éternel chewing-gum, ils accomplirent des exploits de classe mondiale. Avec une apparence de facilité déconcertante Davis, champion du monde toutes catégories, développa 125 kg, mais se vit refuser un essai à 160 kg dans le 3^e mouvement.

Pour notre orgueil national, signalons en passant que Rigoulot détient le record du monde de l'épaulé jeté avec 182 kg 500.

Terpak, 2^e au championnat du monde des moyens, se fit particulièrement apprécier dans les développés. Le poids plus Ishikawa entama avec Marcel Baril une lutte amicale mais serrée dont notre compatriote sortit vainqueur sur la bascule, le petit Hawaïen semblait se jouer de la difficulté et par son aisance, sa souplesse et la netteté de ses mouvements, fit sensation.

La plus grosse impression fut produite par le splendide athlète Stanczyk. Dans un style aisé, d'une admirable pureté, il réalisa des exploits supérieurs à ceux qui lui valurent le titre de champion du monde des poids légers, 110 kg au développé (ce qui aurait constitué un nouveau record du monde si Stanczyk n'avait dépassé légèrement la limite de poids de sa catégorie, 67 kg 500 ; 115 kg à l'arraché (au 4^e essai), et enfin, 145 kg au jeté. Magnifique !

Le dévouement récompensé

Les dirigeants de l'Haltérophilie ont trouvé samedi dans la réussite complète de cette soirée le plus doux des réconforts et le meilleur

des encouragements. La joie très pure des Hervochon et Piou, de Jean Dame l'actif dirigeant de la Fédération, faisait plaisir à voir.

Lorsque M. Cattelotte remit à Baril la Médaille d'Or de l'Éducation physique, au milieu des applaudissements unanimes, ce fut pour eux également la récompense de leurs efforts désintéressés. Puissent tous les sportifs nantis reconnaître leurs mérites

P. BRIAND.

☞(Montpellier – « Sports »)

DEVANT UN PUBLIC CONQUIS LA DEUXIÈME EXPLICATION ...

« KAY - FERRARI »

... CONFIRME LES CHAMPIONNATS DU MONDE

C'est à un véritable gala de force que les sportifs montpelliérains étaient conviés à assister mercredi en soirée au Théâtre municipal. Organisée par les dirigeants de l'A.C.M. et de l'H.C.M. dont nous ne dirons jamais assez la constance dans l'effort et le dévouement sans bornes, cette manifestation sportive réunissait sur le même plateau ceux-là même qui viennent de se couvrir de gloire aux championnats du monde qui ont eu lieu à Paris il y a quinze jours, les Américains Davis, Stanczyk, Kay, Terpak, Spellmann, Ishikawa et les Égyptiens Geissa, Ragab et Chams, et nos compatriotes Ferrari, Firmin et Héral à qui étaient adjoints pour la circonstance Bouladou, Marchal et le Parisien Chaput.

Le vaste vaisseau municipal est comble lorsque les athlètes sont présentés au public qui manifeste son enthousiasme par des applaudissements nourris à l'énoncé des titres de chacun d'eux.

Nous notons la présence de M. Reynes, chef de bureau à la Préfecture, représentant M. le Préfet ; de M. Boulet, maire, accompagné de M. Granat, adjoint.

Le docteur Luscan, directeur régional à l'Éducation physique et aux Sports, remet à M. Nosseir, manager de l'équipe égyptienne et à M. Bob Hoffman, manager de l'équipe américaine, la médaille de la Direction générale de l'E.P. et au grand champion Ferrari le diplôme de la médaille d'or de l'Éducation physique.

Puis, sous la direction de M. Jean Dame, secrétaire général de la F.F.P.H., chef de plateau et arbitres par MM. Nosseir, Rocca et Paulet, les athlètes, avec des styles différents, mais avec le même but – réalisant leur maximum – se livrent une belle bataille dans les trois mouvements olympiques.

Le public est fortement impressionné par le gabarit et la facilité du champion du monde Davis, par la force peu commune dont font montre Stanczyk et Chams, par le beau duel que se livrent les deux moyens Terpak et Spellmann, mais l'intérêt principal de la soirée réside à son sens dans le match que se livrent l'Américain Kay et Ferrari, match qui constitue en

somme une revanche de la compétition mondiale où ils ont été classés deuxième *ex æquo* derrière le phénomène russe Novak.

Le duel est splendide et Kay prend tout d'abord l'avantage dans les deux premiers mouvements mais à l'épaulé-jeté, Ferrari tire 160 kilos et c'est un nouveau match nul. La lutte a été si serrée que les deux adversaires réalisent un total supérieur à celui du championnat du monde.

RÉSULTATS TECHNIQUES

Poids plumes

1. Chams (Égypte) : 87,500, 102,500, 132,500 = 322,500.
2. Ishikawa (E.U.) : 87,500, 87,500, 115 = 290 kilos.
3. Héral (M.) : 80, 87,500, 110 = 277,500.

Hors compétition, Chams réussit 137 kg 500 à l'épaulé jeté.

Poids légers

1. Stanczyk (E.U.) : 112,500, 115, 150 = 377,500.
2. Ragab (Égypte) : 97,500, 100, 135 = 332,500.
3. Bouladou (M.) : 85, 100, 135 = 320.

Poids moyens

1. Terpak (E.U.) : 107,500, 107,500, 145 = 360 kilos.
2. Spellmann (E.U.) : 110, 107,500, 140 = 357,500.
3. *ex æquo* : Firmin (M.) : 95, 100, 125 = 320 kilos.
Chaput (Paris) : 95, 100, 125 = 320.
5. Marchal (M.) : 95, 95, 125 = 315.

Hors compétition, Spellmann réussit 112 kg 500 à l'arraché.

Poids mi-lourds

Ex æquo : Ferrari (M.) : 115, 120, 160 = 395 kilos.

Kay (E.U.) : 120, 125, 150 = 395 kg.

Hors compétition, Ferrari tente 165 kilos à l'épaulé jeté, mais il échoue de peu.

Poids lourds

1. Davis (E.U.) : 130, 132,500, 162,500 = 425 kilos.
2. Geissa (Egypte) : 115, 110, 160 = 385 kilos.

A son troisième essai, au mouvement de l'épaulé-jeté. Davis tente le record du monde à 172 kg 500, mais échoue malgré les encouragements du Public.

Nous reviendrons sur les enseignements à tirer de cette manifestation, mais nous nous devons d'adresser nos félicitations à ces dévoués organisateurs : MM. Rocca, Castellan, Guerre, qui fut un speaker remarquable, ainsi qu'à M. Castan, arbitre régional, qui tint la marque, M. Escouffet, etc.

M. BOUSCARY.

☞ (Le Populaire de l'Ouest)
16 novembre 1946

NOS CHERS DISPARUS

A. PROJEAN

Une grande figure du monde haltérophile et aussi du sport nantais disparaît.

Légion d'honneur, Médaille d'or d'E.P., etc. ... A. PROJEAN qui, pendant 37 ans, présida le C.A.N. et en fut l'animateur plein de foi, est mort récemment.

Le sport haltérophile est en deuil en M. Auguste Projean, qui vient de s'éteindre, dans sa 69^e année, il perd l'un de ses plus dévoués serveurs.

M. A. Projean appartenait à cette phalange héroïque qui fonda, en 1896, le Club Athlétique Nantais. Dès cette époque, le jeune haltérophile prêchait par l'exemple. Plusieurs fois champion de l'Ouest, 5^e du Championnat de France, A. Projean abandonna, en 1907, les compétitions officielles et ne pratiqua plus que pour son plaisir personnel.

Le 3 mars 1903, le Père Achille Poitevin, alors président du C.A.N., devenu subitement aveugle, exprima le désir formel que Auguste Projean fut son successeur.

Pendant 37 ans, Projean assumait ses importantes fonctions avec une incomparable maîtrise. Gardant en la vertu du sport athlétique, une foi inébranlable, conjurant les périls dans les moments difficiles, magnifique pilote crispé sur la barre dans les plus dures tempêtes. A. Projean fut un animateur de premier ordre, dont peut s'enorgueillir justement le Club Athlétique Nantais.

Le temps avait pu blanchir les tempes, affaiblir les muscles du vieux lutteur, A. Projean avait conservé le cœur le plus jeune, le plus riche de bienveillance et de générosité.

Le regretté défunt était un homme modeste et simple. Son désintéressement est resté proverbial.

Au contact d'une aussi attachante personnalité, une élite d'haltérophiles s'est formée à son image. Avant de s'éteindre, A. Projean aura pu enregistrer les triomphes des champions qu'il avait révélés depuis plusieurs générations : Benèche, Plantard, Dagobert, Leloup, Soulard, Baril, Mignon et tant d'autres.

Durant la guerre 1914-1918, le capitaine A. Projean avait été digne de son passé sportif. Plusieurs fois cité à l'ordre du jour, chevalier de la Légion d'honneur, combattant sans peur et sans reproche, il avait suscité l'admiration de tous.

Il y a quelques années, le président A. Projean se voyait décerner la Médaille d'Or de l'Éducation physique, distinction amplement méritée.

En entrant dans la tombe, le défunt ne laisse que des regrets. Que la terre lui soit légère. Son C.A.N. demeure, aussi vivant qu'autrefois, animé par une personnalité sympathique et ardente, M. Hervochon, l'actuel président, qui saura s'inspirer du noble exemple de son très cher ami qui vient de disparaître.



PROJEAN

**ÉLOGE FUNÈBRE
DE M. PROJEAN**

16 Novembre 1946

Nantes, Cimetière La Bouteillerie.

Mon cher Président d'honneur,

La fatalité qui toute votre vie s'est acharnée à vous rendre pénible une existence que je n'hésiterai pas à déclarer « modèle », aura donc une fois de plus fait son œuvre. Par suite de circonstances motivées par des formalités administratives, tous vos amis n'ont pu Vous accompagner à votre dernière demeure. Et cependant, ils sont nombreux ceux qui, en cette triste journée, auraient voulu accomplir ce devoir. Je suis certain d'être leur interprète en vous disant toute la sympathie qu'ils avaient pour vous.

Au cours d'une vie de labeur où vous avez si heureusement dépensé votre activité, vous avez su allier dans un même idéal les quatre mots qui résument votre activité : Famille, Patrie, Travail, Sport.

Famille, parce que vous fûtes un époux modèle, un père qui eut la joie d'avoir deux enfants, mais dont l'un disparu prématurément, brisa votre existence aux approches de la cinquantaine.

Patrie, parce que vous avez placé au-dessus de tout le devoir envers cette France que vous aimiez au plus haut degré. Votre admirable conduite pendant la guerre 1914-1918 fut récompensée par le grade de capitaine et aussi par cette Légion d'honneur que vous étiez si fier de porter et que vous aviez si amplement méritée par vos citations à l'ordre de l'armée.

Travail, parce que vous avez apporté dans les différentes maisons où vous avez travaillé, l'infatigable ardeur de vos connaissances techniques. Vous n'en avez pas été récompensé et c'est sans doute cette désillusion qui a provoqué votre fin plus rapidement que nous l'avions pensé. La satisfaction du devoir accompli vous rendra plus légers ces regrets.

Sport, parce que vous fûtes un des pionniers et le plus persévérant des haltérophiles. Qu'il me soit permis de rappeler qu'en 1896, vous étiez un des fondateurs du Club Athlétique Nantais, secrétaire en 1898, puis Président en 1903, vous

n'avez quitté ce poste qu'en 1940, après avoir combattu pour conserver au C.A.N. son renom, son prestige et sa vitalité de grande société française.

Fondateur du Comité de l'Ouest en 1926, vous y avez déployé des qualités qui vous ont valu l'estime générale des dirigeants de la Fédération Française de Poids et Haltères, des Comités Régionaux et des Haltérophiles Français. Arbitre officiel depuis plus de trente ans, vos décisions étaient unanimement respectées.

Lorsqu'en 1940 le C.A.N. vous choisit comme Président d'honneur, ce n'était pas une récompense, c'était un « droit » que vous aviez conquis par votre labeur.

Les pouvoirs publics avaient d'ailleurs compris la grandeur de votre tâche sportive, la rosette d'officier de l'Instruction Publique, les Palmes Académiques, et la récompense suprême du sportif : la Médaille d'Or de l'Éducation Physique vous avaient été décernées.

En cette triste journée, au nom de la Fédération Française de Poids et Haltères, du Comité Anjou-Bretagne, du Club Athlétique Nantais et de tous vos amis, je vous adresse un dernier adieu, votre souvenir restera impérissable dans les annales du sport haltérophile français et de votre cher C.A.N.

Émile HERVOCHON,
Président du C.A. Nantais.

Le Conseil de la Fédération Française de Poids et Haltères s'associe au Comité Anjou-Bretagne pour exprimer à la famille de notre regretté Président toute la peine que nous ressentons pour la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver.

VIGNIER
Joaillier - Fabricant
45, RUE DE RICHELIEU, 45
PARIS (1^{er})
Tél : Ric. 48-35

◆
**BAGUES - CLIPS
DIAMANTS PERLES**

**Barres à Disques
« OLYMPIQUES »**

BARDOU
FILS ET Cie

12, Bd de Sébastopol, Paris-IV
Tél. Turbigo 63-10 +
Fournisseur de la F.F.P.H.

**Les abonnements nouveaux
ne peuvent partir que du N° 3,
les N°s 1 et 2 étant épuisés.**

COMITE DE PROVENCE

A part ses qualités athlétiques, Raymond était un excellent camarade, un très bon entraîneur, et un technicien averti ; à 43 ans la mort nous l'enlève à la fleur de l'âge – alors qu'il était encore en train de servir son sport favori, l'haltérophilie.

Les Championnats Universitaires seront
fixés ultérieurement en accord avec l'O.S.S.U.

Bijoux fantaisie
Colliers, Broches, Barrettes
Bagues, Poudriers,
Étuis et Boîtes Cigarettes

Abonnement : 120 Fr.
100 Fr. pour les Clubs affiliés
 Chèques Postaux Paris 1304-82.
Les abonnements partent du 1^{er}
de chaque mois

BULLETIN MENSUEL

DÉCEMBRE 1946 N° 9

L'HALTÉROPHILE MODERNE

ORGANE OFFICIEL
DE LA
FÉDÉRATION FRANÇAISE de POIDS et HALTÈRES

Fondée le 23 Mars 1914

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE DE LA GUERRE S.A.G. 7778 – AFFILIÉE AU COMITE NATIONAL
– DES SPORTS LE 1^{er} JUILLET 1914, AU COMITÉ OLYMPIQUE FRANÇAIS –
ET A LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE HALTÉROPHILE : 35, RUE TRONCHET, PARIS, 8^e

Sommaire

Extraits de la Notice Administrative et Technique sur le Contrôle Médical Sportif (suite et fin)	2, 3, 4, 5, 6 et 7
Compte rendu moral du Lyonnais.....	7
Règlement du Critérium National	8
France-Autriche	8



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA
F.F.P.H. SOUHAITE UN BON ET JOYEUX
NOEL A LA GRANDE FAMILLE
HALTEROPHILE.

ABONNEZ-VOUS — INDIVIDUEL 120 FR. PAR AN — CLUBS 100 FR. — C. C. POSTAL PARIS N° 1304-82

Dirigeants de Clubs et de Comités Régionaux, envoyez à Jean DAME tout ce qui a trait à notre sport et à notre grande famille haltérophile
9, avenue des Gobelins, Paris (5^e).



Document original : Daniel Menoni

(Suite et fin)

**Extraits de la Notice Administrative
et Technique
sur le Contrôle médical Sportif
Commencement paru
dans notre Bulletin d'Août.**

C. FINANCEMENT.

1. *Frais de matériel* : Ils doivent être couverts par l'association elle-même. Toutefois, quand une association est particulièrement digne d'intérêt le Bureau médical de l'Administration centrale de la Direction générale de l'E.P.S. peut lui venir en aide soit en la subventionnant, soit en lui fournissant directement et à titre de prêt une partie du gros matériel médical nécessaire.

2. *Frais du personnel* : Ils doivent être, eux aussi, couverts par l'association elle-même. Cependant, en cas de déficit, le Bureau médical de la Direction générale de l'E.P.S. peut venir en aide à l'association en lui accordant une subvention et ce, dans la limite des crédits qui lui sont impartis chaque année par le Ministère des Finances.

A titre indicatif, le taux de base accordé actuellement par les Finances est de 25 francs par membre actif, non scolaire, examiné. Si certains médecins tiennent à apporter leurs concours à titre bénévole à une association donnée ils sont toujours libres de reverser à l'association tout ou partie des sommes perçues au titre du contrôle médical sportif extrascolaire.

Une subvention supplémentaire de 15 francs par sujet réellement examiné peut également être accordée au titre de la radioscopie.

3. Demande de subvention.

Toute association sportive désirant obtenir l'aide financière du Bureau médical de la Direction générale de l'E.P.S. pour couvrir une partie des frais inhérents à l'organisation et au bon fonctionnement de son contrôle médical doit se conformer aux directives suivantes :

a. Demander à la Direction départementale de l'E.P.S. dont elle relève deux exemplaires (remis gratuitement) de la formule C.M.S. 46-4 ;

b. Remplir ces deux exemplaires et les faire parvenir avant le 1^{er} juillet de l'année en cours à la Direction départementale intéressée ;

c. Ne pas omettre de joindre à l'un de ces deux exemplaires un certificat établi sur papier à en-tête du ou des médecins de l'association et comportant les précisions suivantes : nombre de sujets examinés l'année précédente ; nombre de certificats médicaux d'aptitude aux sports délivrés ; nombre de certificats médicaux d'aptitude aux sports refusés. Les honoraires médicaux ont-ils été régulièrement perçus ? Nombre de sujets examinés depuis le début de l'année en cours. Nombre de certificats accordés. Nombre de

certificats refusés ; principales constatations faites à l'occasion de ces différents examens.

d. Si un certain nombre de membres de l'association ont bénéficié d'un examen radioscopique, ne pas omettre de joindre également à l'un des deux exemplaires de la formule C.M.S. 46-4 un certificat (établi sur papier à en-tête du praticien intéressé) attestant que x membres de l'association ont été radioscopés pendant la période comprise entre telle et telle date. L'existence de ce certificat est indispensable pour l'obtention d'une subvention supplémentaire de 15 francs par sujet réellement examiné. Il devra, autant que possible, être accompagné d'un rapport du praticien intéressé, rapport faisant état des principales constatations faites à l'occasion de ces examens systématiques et susceptibles de permettre au Bureau médical de l'Administration centrale de l'E.P.S. d'établir des statistiques d'ensemble.

e. En ce qui concerne la demande relative au remboursement éventuel des frais d'acquisition de matériel, ne pas omettre de joindre à l'un des deux exemplaires de la formule C.M.S. 46-4 les factures en bonne et due forme ou, si le matériel n'a pas encore été livré, des devis libellés par le fournisseur lui-même sur son papier à en-tête.

Le matériel susceptible d'être remboursé en totalité ou en partie par le Bureau médical de l'Administration centrale de l'E.P.S. comprend tout l'appareillage courant (bascule, toise, spiromètre, fiches, nécessaire pour analyse des urines, marteau à réflexes, stéthoscope biauriculaire, ampli-mètre thoracique, miroir métallique pour la perméabilité nasale, échelle optométrique, etc.) à l'exception des appareils spéciaux et coûteux ou de ceux qui, comme les trousse de pharmacie, médicaments, etc., ne concernent pas le contrôle médical proprement dit. A noter, toutefois, que l'État ne peut assurer en totalité le remboursement des frais d'acquisition d'appareils assez coûteux comme les balances médicales ou les appareils à tension, quand il s'agit de petites associations groupant un nombre peu élevé de membres actifs.

Il appartient aux dirigeants responsables de ne pas omettre de se conformer aux directives ci-dessus données faute de quoi leur demande risque de n'être pas retenue par le Bureau médical de l'Administration centrale de l'E.P.S.

**III. ORGANISATION PRATIQUE
DU CONTRÔLE MÉDICAL
DANS UN CENTRE
MÉDICO-SPORTIF**

Si le faible effectif d'une association sportive ne permet pas d'organiser, de façon satisfaisante, le contrôle médical sportif au sein même de cette association, ce contrôle peut être assuré dans un centre médico-sportif constitué par le groupement de différentes associations intéressées. Toutefois, le nombre des sujets susceptibles d'être examinés annuellement en période de fonctionnement normal doit être suffisant pour permettre

d'assurer au centre une activité satisfaisante (de 400 à 600 membres au moins).

Il appartient aux Directeurs départementaux de la Direction générale de l'Éducation physique et des Sports de provoquer de tels groupements d'associations chaque fois qu'une semblable création apparaît utile et nécessaire. Dans certaines villes groupant un nombre important d'associations, on peut favoriser la création de plusieurs centres médico-sportifs.

Dans les villes de Facultés ou d'Écoles de Médecine où il existe un Institut régional d'Éducation physique il importe que le Directeur départemental de l'E.P.S. étudie avec le médecin inspecteur régional de l'E.P.S. extrascolaire, le Directeur de l'institut intéressé et avec les Présidents d'associations sportives la possibilité d'utiliser, le cas échéant, en vue de l'organisation d'un centre médico-sportif, les locaux et le matériel dont dispose l'Institut.

Le centre médico-sportif rattaché à l'Institut d'Éducation physique offre non seulement la possibilité d'examiner les membres des associations adhérentes, mais de plus, il constitue un centre d'instruction et d'études tant pour les médecins du centre que pour les étudiants suivant les cours de l'Institut (médecins et candidats moniteurs et professeurs d'éducation physique).

Aucun centre médico-sportif ne peut être créé sans l'autorisation du Directeur régional de l'E.P.S. et ce, sur proposition du départemental intéressé, après avis du médecin inspecteur régional de la Direction générale de l'E.P.S. et agrément du Bureau médical de l'Administration centrale.

Le contrôle médical des membres actifs de chaque association sportive est exercé, dans le centre même par le médecin de chacune des associations inscrites.

Plusieurs associations peuvent désigner le même médecin.

Les membres des associations inscrites sont examinés gratuitement au centre sur présentation de leur carte de sociétaire et sur convocation par les dirigeants des associations intéressées.

Les sportifs appartenant à une association non inscrite au centre peuvent bénéficier, exceptionnellement, du même examen, mais ils doivent alors en acquitter les frais suivant un tarif fixé par le comité de gestion.

Pour la bonne organisation administrative du Centre, il est recommandé de tenir à jour un registre indiquant le nombre de sujet examinés, qu'ils fassent partie ou non du Centre, et les dates des examens pratiqués.

Les médecins du centre, groupés en comité technique, désignent, pour une durée d'un an renouvelable, un médecin chargé de la direction et de l'organisation technique du centre. Ce médecin fait, de droit, partie du comité de gestion.

Les locaux. - Un centre médico-sportif comporte essentiellement un local d'au moins deux et, si possible, trois pièces (salle de déshabillage, salle de mensuration, salle d'examen), équipé en vue du contrôle médical sportif.

Dans la mesure du possible, ce local doit être mis gratuitement à la disposition des associations sportives par l'administration municipale locale.

Son aménagement intérieur et son équipement médical sont réalisés par les soins des associations ayant la charge de l'utiliser comme de l'administrer.

L'appareillage. - Cet appareillage étant le même que celui qui a été indiqué dans le chapitre : *Organisation du contrôle médical dans une association sportive.*

Le personnel. - Même remarque que ci-dessus.

Frais de matériel. - Ils doivent être couverts par l'ensemble des associations inscrites au centre. Toutefois, la Direction générale de l'E.P.S. peut, dans certains cas, prêter au centre le matériel indispensable au bon fonctionnement du contrôle médical sportif, ou, en l'absence dudit matériel à l'Administration centrale, rembourser au centre tout ou partie du montant des devis ou des factures en bonne et due forme qui lui auront été soumis en temps voulu par le comité de gestion.

Frais de personnel. - Ils doivent être, eux aussi, couverts par l'ensemble des associations inscrites au centre, chaque association ayant à honorer son médecin propre et à rétribuer l'assistant de ce médecin. La question des honoraires est à régler directement entre le médecin et l'association sportive. La Direction générale de l'E.P.S. désire que médecins et assistants soient honorés. S'ils tiennent à apporter leur concours à titre bénévole, ils peuvent reverser à l'association les sommes perçues.

Les 25 francs versés par l'État à titre de subvention ne constituent qu'une partie des honoraires ou vacations destinés au personnel médical. Il appartient aux associations de verser le complément. Dans la pratique, le taux actuel des vacations doit être au *minimum* et par analogie avec les tarifs prescrits par le Ministère du Travail de : 220 fr. pour une heure ; 400 francs pour deux heures ; 600 fr. pour 3 h 1/2, quand le médecin est honoré à la vacation. La pratique permet de fixer à 6 à 8 examens à l'heure la cadence des examens médico-sportifs pratiqués correctement.

Quant à l'assistant du médecin, sa rémunération doit être au minimum de 70 francs pour la première heure et de 35 francs pour l'heure suivante à la cadence de 6 à 8 examens à l'heure, les frais en question devant être remboursés sur le budget général de chaque association intéressée : cotisation des membres ; subvention de fonctionnement.

Subvention.

La Direction générale de l'E.P.S. peut accorder des subventions tant au titre du personnel (25 fr. par membre actif non scolaire examiné et ce, pour l'examen médical courant + 15 francs par membre actif, non scolaire, ayant bénéficié d'un examen radioscopique attesté par le praticien intéressé) qu'à celui du matériel et du *fonctionnement* (I). Sur avis favorable du directeur départemental et du directeur régional intéressés, elle peut même fournir directement et à titre de prêt (dans la mesure où elle le possède en quantité suffisante), le matériel médical indispensable, à savoir :

Bascule, toise, spiromètre, appareil à tension, stéthoscope, table d'examen, échelle optométrique, embouts en verre, marteau à réflexes, rhino mètre, ampli-mètres thoraciques, fiches médico-physiologiques et fiches physiologiques.

A propos des subventions, il est nécessaire d'insister sur le rôle de la société gérante qui a donné lieu à des interprétations variées.

La Direction générale de l'E.P.S. ne pouvant accorder de subvention qu'à une association sportive agréée, il importe que l'une des associations inscrites au centre soit désignée par le comité de gestion pour percevoir la totalité des subventions accordées pour le fonctionnement du centre. Cette association agissant en tant que « Société gérante n'a donc que deux missions à remplir :

a. Transmettre chaque année, avant le 1^{er} juillet, à la Direction générale de l'E.P.S. la demande de subvention du centre, établie par le comité de gestion au nom de toutes les associations

b. Si la subvention est accordée, la percevoir directement et la mettre aussitôt à la disposition du comité de gestion, seul chargé de la répartition des crédits en question.

Des formules spéciales de demandes de subventions au titre des centres médico-sportifs sont à la disposition des intéressés dans toutes les Directions départementales de l'E.P.S.

Par ailleurs, une subvention spéciale peut être accordée par le Service de l'Équipement sportif de l'Administration centrale pour les frais d'installations des locaux. Les demandes doivent être transmises par la voie hiérarchique habituelle, c'est-à-dire par l'intermédiaire des Directions départementales et régionales intéressées.

Toutes les fois qu'un centre médico-sportif est à même d'être utilisé également par la Direction de l'Hygiène scolaire et universi-

(1) Les frais de fonctionnement comportent les dépenses d'éclairage, de chauffage, d'entretien du matériel et des locaux, etc. Ils doivent faire l'objet d'un état détaillé joint à la demande de subvention.

taire pour les visites médicales scolaires et universitaires proprement dites, une subvention peut être accordée par la Direction de l'H.S.U. pour les frais d'installation et d'équipement des locaux et ce, sur avis favorable du médecin-inspecteur régional de la Direction de l'Hygiène scolaire et universitaire avec lequel il appartiendra aux intéressés de se mettre en rapport à ce sujet.

Dans un but d'économie et d'utilisation rationnelle des locaux il importe de prévoir un même centre pour le contrôle médical sportif extrascolaire d'une part, et pour le contrôle médical scolaire proprement dit d'autre part, chaque fois que cela sera possible et que les Directions intéressées (Direction générale de l'Éducation physique et des Sports, Direction de l'Hygiène scolaire et universitaire) se seront mises d'accord à cet effet par l'intermédiaire de leurs médecins inspecteurs régionaux respectifs.

IV. L'EXAMEN MÉDICO-PHYSIOLOGIQUE PROPREMENT DIT.

A noter tout d'abord que, pour un sujet normal, il faut envisager deux examens médico-physiologiques complets annuels, répétés à six mois d'intervalle.

a. *LIAISON AVEC LES AUTRES MÉDECINS.* - L'examen médico-sportif étant nettement orienté en vue d'une activité bien définie, il est nécessaire qu'une liaison soit établie par le médecin de l'association sportive avec le ou les praticiens qui font passer périodiquement au sujet une visite complète ou le suivent habituellement. Le rôle du médecin de famille est, à cet égard également, primordial.

L'activité sportive en compétition débutant seulement après 14 ans pour la grande majorité des sports, il importe d'obtenir du candidat, sur ses antécédents personnels et son état de santé général, des renseignements d'autant plus intéressants qu'ils émanent de praticiens qui l'ont suivi plus ou moins longtemps pendant la période de croissance.

On étudiera la possibilité de communiquer la fiche médicale scolaire (ou une copie de ladite fiche, copie remise aux parents de l'intéressé), en veillant à ce que le secret professionnel soit respecté. Quant à la liaison avec le médecin de famille, liaison infiniment désirable, elle a déjà été réalisée de la façon suivante, dans certaines associations sportives

Au moment de son inscription, le candidat mineur doit présenter un bulletin de demande d'admission signé de ses parents. A ce bulletin est jointe une feuille de renseignements très simple, remplie par le médecin de famille et ne comportant que des renseignements brefs sur les antécédents, les organes à ménager, etc., et les observations du médecin.

Inversement, les observations du médecin de l'association sont communiquées, s'il y a lieu à traitement, au médecin de familles qui, seul, a qualité pour formuler et conduire ce traitement.

Ainsi, le « conseiller médical sportif » ne peut être accusé d'empiéter sur les attributions de son confrère, et les jeunes sportifs tirent de cette confraternelle collaboration le plus grand profit.

Cette manière de faire a donné les meilleurs résultats tout en intéressant les praticiens aux questions sportives.

b. PRÉPARATION DE LA VISITE. – L'assistant du médecin prend les diverses mensurations et les reporte sur la fiche. Parmi les mensurations indispensables, il y a lieu de citer : le poids, la taille, la capacité vitale encore appelée « *capacité respiratoire* ». La question des indices de robustesse ne doit pas retenir trop longuement l'attention. Certains médecins sportifs en sont partisans, d'autres pas.

C'est également l'assistant qui, sur avis du médecin, procède à une rapide analyse des urines (recherche des phosphates, de l'albumine, du sucre).

La taille, le poids, le périmètre thoracique xiphœdien moyen et, à la rigueur, la capacité vitale par rapport à l'âge pourront être appréciés par comparaison avec les tableaux suivants qui, rappelons-le, ne sont que des moyennes et peuvent parfois différer plus ou moins d'autres tableaux du même genre. Ils ne peuvent donc présenter une valeur absolue

EXAMEN MÉDICAL :

Une fois les mensurations prises, l'intéressé se présente devant le médecin qui procède à un examen rapide, mais complet, en insistant plus spécialement sur les appareils pulmonaire et cardio-vasculaire. Au sujet de ce dernier, on peut utiliser, entre autres, l'une des classiques épreuves cardio-fonctionnelles connues sous le nom d' « *Épreuve de Lian* » (1).

(1) Soit une minute de pas gymnastique sur place en fléchissant les jambes à angle droit sur les cuisses (en se donnant des coups de pied dans les fessiers), au rythme de deux foulées par seconde.

Le pouls est noté immédiatement après l'exercice, puis dans le premier quart de chacune des minutes qui suivent. Pendant ce temps, le sujet doit rester debout, immobile et silencieux.

D'après LIAN l'aptitude cardiaque à l'effort du sujet examiné peut être considérée comme :

Très bonne si le retour au calme (retour au rythme initial) s'effectue à la deuxième minute suivant l'exercice ;

Bonne si ce retour n'a lieu qu'à la troisième minute ;

Passable puis médiocre si le rythme initial n'est atteint que vers la quatrième minute ;

Mauvaise si le retour au rythme initial n'a lieu qu'à la sixième minute ou au delà.

d'« *Épreuve de Schneider* », ou « *Épreuve de Martinet* ». Cette dernière, très employée par les médecins sportifs, est basée, entre autres, sur l'examen du pouls d'un sujet donné, ce pouls étant pris successivement au repos et après un effort déterminé. Le médecin établit ensuite la durée du temps nécessaire pour le retour au calme.

Voici d'ailleurs comment l'on procède habituellement :

1° *Au repos.* – Maintenir le sujet en position assise et au calme pendant 2 minutes au moins avant la première numération ; noter alors le nombre de pulsations ;

2° *Après un effort donné.* – Faire exécuter à l'intéressé 20 flexions profondes sur les membres inférieurs au rythme d'une flexion par 2 secondes. Ensuite, prendre le pouls de minute en minute pendant 3 minutes au maximum.

« Chez un *sujet normal*, précise le docteur Martinet, les 20 flexions profondes déterminent une accélération moyenne du pouls (16 à 20 pulsations) ; le repos amène le pouls à son taux primitif, voire à un taux inférieur, en moins de 3 minutes ». Tout retour au calme excédant 3 minutes doit provoquer un examen plus approfondi avant la délivrance du certificat médical d'aptitude aux sports.

Selon la recommandation du docteur Martinet, il est bon d'adopter, si possible, une période de la journée assez éloignée de l'heure des repas afin d'éliminer l'influence perturbatrice des réactions digestives.

D'aucuns, et c'est le cas du docteur Chaillet-Bert, professeur de physiologie la Faculté de médecine de Nancy, se contentent, chez les sujets moyennement entraînés et chez les femmes, de faire exécuter dix flexions au lieu de vingt.

Les résultats ainsi obtenus sont également valables.

Outre le pouls, on peut étudier également les variations de la pression artérielle proprement dite à l'issue des flexions.

La tension est d'abord prise le sujet étant au repos. On fait ensuite exécuter les flexions (20 chez les sujets bien entraînés, 10 chez les sujets en moins bonne condition ou très jeunes ou encore chez les femmes). On note Mx et Mn dès l'arrêt, puis de minute en minute jusqu'au retour au calme.

« Normalement, précise le Professeur Chailley-Bert, Mx augmente de 2 à 3 centimètres de mercure ; Mn augmente de 0 à 2 centimètres de mercure, parfois même baisse légèrement.

e. *Les déficiences* se révèlent comme suit :

MN : toute hausse dépassant 2 centimètres de mercure ; toute baisse trop accusée. Toute augmentation de la durée du retour au calme a la même signification.

Mx : Mx peut augmenter de plus de 3 centimètres de mercure ; Mx peut revenir à son point de départ dans un laps de temps dépassant 3 à 5 minutes, ce qui a une même signification. Mx peut, tout de suite après l'épreuve, baisser au-dessous du chiffre de départ, ce qui est l'indice d'une défaillance plus ou moins marquée de l'organisme.

« Autre signe de déficience : toute diminution de la pression différentielle ».

Quant à l'*épreuve de Schneider*, elle est basée sur :

1° Le rythme du cœur en position couchée ;

2° L'accélération cardiaque lors du passage de la position couchée à la position debout ;

3° L'accélération cardiaque après l'exercice suivant : le pied droit reposant sur une chaise de 45 cm. de haut, le sujet, au commandement de « *un* », s'élève lentement sans toucher aucun objet et en maintenant le corps droit, jusqu'à ce que son pied gauche soit venu reposer lui aussi sur le siège de la chaise ; au commandement de « *deux* », il revient à la position initiale, le pied droit restant sur la chaise ; l'élévation est répétée ensuite 5 fois en 15 secondes, le pouls étant compté (par période de 15 secondes), immédiatement après ;

4° La durée de cette accélération ;

5° L'élévation ou la chute de Mx lors du passage de la position couchée à la position debout.

« Chez un *sujet normal*, le passage de la position couchée à la position debout élève :

Le pouls de moins de 10 battements par minute ;

Mx de 2 centimètres de mercure ;

Mn d'environ 1 centimètre de mercure.

« Une baisse simultanée de Mx et de Mn est l'indice d'une grosse fatigue, et plus la pression différentielle diminue, plus forte est la déficience de l'individu ». (Chailley-Bert).

Chez les sujets se livrant habituellement à des compétitions sérieuses il sera indiqué, chaque fois que cela sera possible, de procéder – comme c'était la règle à l'École de Joinville et comme le préconise le médecin commandant LARTIGUE dans son excellent Livret individuel d'entraînement physique militaire – à des examens cardio-vasculaires effectués soit après une course de 200m., (*École de Joinville*) à 800 mètres (*Cdt. Lartigue*), faite dans le minimum de temps, soit après la compétition elle-même, en particulier pour le cross-country et les courses de fond. Cette façon de procéder a permis de déceler des troubles qui, autrement, auraient pu passer inaperçus au cours d'un examen plus sommaire.

I. Mesure de la capacité vitale.

Si, après une inspiration forcée, on souffle dans un « *spiromètre* », tout l'air que l'on est à même d'expulser ainsi des poumons, l'on mesure ce que Hutchinson a désigné sous le nom de « *capacité vitale* ». C'est, schématiquement, le volume d'air mis en mouvement par le jeu de l'inspiration et de l'expiration forcée.

Pour mesurer cette capacité vitale, on doit opérer comme suit : Faire placer le sujet, debout, torse nu, devant le spiromètre. S'assurer qu'aucune gêne n'existe au niveau de la ceinture abdominale. Faire ensuite exécuter à vide un mouvement respiratoire complet (inspiration, expiration), puis une inspiration profonde. Demander alors d'expulser dans le spiromètre, par l'intermédiaire du tuyau de caoutchouc et de son embout, d'une façon lente et continue, tout l'air que le sujet est capable de chasser de ses poumons et faire si besoin, un deuxième essai.

A 20 ans, chez l'homme, la capacité vitale est d'environ 3 l. 500. Chez la femme, elle est, en moyenne, de 2 l. 800 ; mais il faut bien savoir que la *capacité vitale est beaucoup plus fonction de la taille que de l'âge* d'un sujet donné.

D'après Achard et Binet, la capacité vitale, appelée aussi « *capacité respiratoire* », peut atteindre chez un sujet normal : exceptionnellement 4 l. 400, et chez certains athlètes ; 5 et même 6 litres.

D'après Ruffier :

- Les poitrines bloquées soufflent péniblement 1 litre ;
- Les poitrines ordinaires soufflent 3 litres ;
- Les poitrines sportives soufflent 4 litres ;
- Les poitrines athlétiques soufflent 5 et 6 litres.

Dans son intéressante brochure sur *La surveillance physiologique et médicale des adhérents des sociétés sportives*, M. le professeur Duvernoy, directeur de l'Institut régional d'Éducation physique de Besançon, écrit fort justement, à propos de la capacité vitale moyenne aux différents âges :

« Il faut tenir compte de la taille et surtout de la hauteur du thorax avant de conclure à une insuffisance respiratoire (pour l'enfant, se baser sur la taille plutôt que sur l'âge)

- ✓ 6 ans (1 m. 11), 1 l. 200 ;
- ✓ 7 ans (1 m. 19), 1 l. 300 ;
- ✓ 8 ans (1 m. 21), 1 l. 450 ;
- ✓ 9 ans (1 m. 29), 1 l. 650 ;
- ✓ 10 ans (1 m. 35), 1 l. 770 ;
- ✓ 11 ans (1 m. 39), 1 l. 900 ;
- ✓ 12 ans (1 m. 41), 2 l. 200 ;
- ✓ 13 ans (1 m. 49), 2 l. 250 ;
- ✓ 14 ans (1 m. 55), 2 l. 500 ;
- ✓ 15 ans (1 m. 59), 2 l. 750.
- ✓ Adultes 1 m. 60, 3 litres 600 ; 1 m. 70, 4 litres ; 1 m. 74, 4 litres 500 ; 1 m. 78, 5 litres ».

II. Perméabilité nasale.

Chez les sportifs, comme d'ailleurs chez les enfants, il importe que les voies aériennes supérieures ne soient obstruées par un obstacle quelconque ; il est nécessaire qu'ils puissent inspirer normalement par le nez. En effet, le nez exerce, comme l'on sait, une triple influence sur l'air, inspiré :

- a. Il le *filtre* (action des poils et du liquide sécrété à leur niveau) ;
- b. Il le *réchauffe* (circulation du sang « à fleur de peau ») ;
- c. Il le *charge* d'humidité.

La recherche de la perméabilité nasale est faite, soit à l'aide d'un miroir spécial, soit par l'épreuve de Rosenthal.

1° *Épreuve du miroir*. – On utilise un miroir métallique gradué que l'on place à angle droit, exactement sous le nez du sujet. On demande ensuite à ce dernier de souffler uniquement par les narines. Les taches de buée ainsi formées à droite et à gauche de la

ligne médiane du miroir donnent, tant par leur grandeur que par leur forme et leur durée, une représentation rapide et assez précise de la perméabilité nasale de chacune des narines.

2° Épreuve de Rosenthal.

a. Faire exécuter à l'intéressé vingt mouvements respiratoires complets (inspiration, expiration) rapides par le nez (avec les deux narines)

b. Puis vingt autres mouvements identiques avec la seule narine gauche (celle de droite étant comprimée par le pouce droit)

c. Et vingt autres mouvements identiques avec la seule narine droite (celle de gauche étant comprimée par le pouce gauche).

Durant toute l'épreuve, le sujet doit éviter soigneusement de respirer par la bouche.

Si aucun trouble du rythme respiratoire, aucune gêne respiratoire ne se manifestent, si aucun changement de coloration de la face ne se produit, la perméabilité nasale peut être considérée, dit Rosenthal, comme « *bonne, suffisante* ».

III. Analyse sommaire des urines.

A. *Phosphates et albumine*. – Recueillir quelques centimètres cubes d'urine dans un tube à essai. Chauffer ensuite ce tube en ayant soin de le tenir légèrement incliné de façon que la partie supérieure soit seule portée à l'ébullition. Si un trouble, même léger, apparaît, faire tomber quelques gouttes d'acide acétique. De deux choses l'une : ou bien le louche (ou le précipité) disparaît, il s'agit simplement de phosphates ; ou bien il persiste : il s'agit alors d'albumine.

B. *Autre procédé (méthode à froid) pour la recherche de l'albumine*. – Recueillir dans un verre à pied un peu de l'urine à examiner. Faire ensuite arriver sous la couche d'urine, grâce à un entonnoir dont la pointe dépose au fond du verre, quelques centimètres cubes d'acide nitrique. S'il existe de l'albumine, un anneau blanchâtre apparaît exactement à la limite de séparation de l'urine et de l'acide.

C. *Sucre* (glucose). – Porter à l'ébullition, dans un tube à essai, 2 centimètres cubes de liqueur de Fehling. Si la liqueur conserve sa coloration bleue habituelle, ajouter 5 centimètres cubes d'urine et chauffer à nouveau. S'il existe du sucre (glucose), l'on obtient alors un précipité rouge orangé d'oxyde de cuivre.

V. LE CONTRÔLE MÉDICAL DANS L'ASSOCIATION SPORTIVE.

L'association sportive représente la cellule élémentaire de l'organisme sportif aussi bien dans le domaine du contrôle médical que dans les autres ; il lui appartient donc d'organiser elle-même son contrôle médical.

a. Certificat médical d'aptitude aux sports.

L'aboutissement, la sanction de l'examen médical pratiqué au sein de l'association sportive est la délivrance du certificat médical

d'aptitude aux sports (en vue de la compétition). Celui-ci doit être conforme au modèle officiel reproduit ci-après. *Les directions départementales de l'E.P.S. tiennent gratuitement à la disposition des associations sportives et des médecins les exemplaires dont ils peuvent avoir besoin*. Ce certificat est actuellement obligatoire pour les sportifs d'âge mineur et pour toutes les sportives quel que soit leur âge, candidats à une licence sportive.

b. **SURCLASSEMENT**. – Le contrôle des sportifs est encore renforcé par la classification en catégories poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors. Toutefois, comme on ne doit pas se baser uniquement sur l'âge réel (improprement appelé par certains « *âge légal* »), souvent fort différent de l'âge physiologique, il est indispensable de prévoir le surclassement de certains sujets auxquels leur particulière robustesse permet de participer aux compétitions dans la catégorie immédiatement supérieure.

Ce surclassement ne peut s'appliquer qu'à un ou plusieurs sports explicitement désignés par le médecin lui-même sur le certificat médical d'aptitude.

Dans ce cas, il sera indispensable de s'assurer :

- que le demandeur est d'un développement morphologique supérieur à celui habituellement constaté chez les sujets de son âge ;
- qu'il présente un état organique parfait.

c. **DÉCLASSEMENT**. – Il est nécessaire, par ailleurs, de prévoir une surveillance fréquente permettant de vérifier si ce surclassement est bien toléré par le sujet. Il appartient en effet au médecin sportif de déclasser le cas échéant un sujet, précédemment surclassé, qui ne paraît pas supporter sans inconvénients les efforts qui lui sont demandés.

d. RÔLE DU MÉDECIN DE L'ASSOCIATION SPORTIVE

1° Vérification de l'aptitude aux sports.

Au début de la saison sportive, le médecin doit vérifier l'aptitude aux sports en général et plus spécialement aux sports de compétition de chacun des sujets soumis à un examen ; il doit vérifier les effets des activités physiques et sportives sur tous les membres actifs de l'association, en insistant plus spécialement sur les sujets d'âge mineur

2° Orientation sportive.

Orienter, c'est établir la convenance entre les exigences d'un sport donné et les aptitudes du sujet. Tandis que la sélection s'adresse à des sujets dont les possibilités sont bien déterminées, l'orientation se rapporte à des individus dont les qualités athlétiques et physiologiques n'ont pas encore été consacrées par l'expérience. Pour orienter convenablement, le médecin sportif doit donc connaître :

- a. Le sujet à orienter ;
- b. Le ou les buts vers lesquels il y a lieu d'orienter.

La connaissance du sujet est fournie plus spécialement par l'examen médico-physiologique. Quant à la connaissance du sport le plus indiqué pour un sujet donné, elle appartiendra aux médecins ayant pratiqué ou pratiquant eux-mêmes, ou bien familiarisés, par l'expérience, avec le sport ou le groupe de sports considéré.

Selon les conceptions de l'éminent et regretté médecin sportif ancien champion de 400 mètres Bellin du Coteau, on peut admettre quatre sortes d'efforts parmi les efforts imposés à l'organisme humain par les divers types d'exercices physiques :

1° *L'effort intense* : « C'est l'effort communément dénommé *vitesse*, qu'il s'agisse d'une marche accélérée, d'une montée d'escalier, d'une course de 100 mètres, d'un saut ou lancer athlétique, de la charge d'un joueur de football, etc. » ;

2° *L'effort intense et prolongé* : « Il correspond au maximum de travail que peut produire l'organisme. C'est le demi-fond, 400 ou 800 mètres, travail prolongé aux appareils, 100 mètres en natation, lever de la gueuse, grimper à la corde, charges répétées au football, etc. C'est une épreuve analogue à celle que les armuriers font subir aux canons de fusil pour vérifier s'ils sont d'une solidité à toute épreuve ».

3° *L'effort relatif* : « C'est la course de fond, travail prolongé au football, aux appareils, etc., travail exécuté régulièrement, sans à-coups, sans exagération ». Cet effort est moins nocif que le précédent.

4° *L'effort de grand fond* : « Ici, c'est la durée qui intervient pour imprimer à l'organisme un reflet particulier ». C'est le cas, par exemple, de la course dite du Marathon (42 kilomètres) au cours de laquelle l'organisme est mis à très rude contribution.

On a pu dire à juste raison que si un 100 mètres se court avec les jambes, un 400 ou un 800 mètres se court avec le cœur et les poumons et un Marathon se court avec le foie ; d'où la nécessité d'un examen médical et d'une hygiène sportive très stricte pour pratiquer sans danger ces divers exercices, qui ne sauraient convenir à n'importe qui et être pratiqués n'importe comment.

Comment classer les sports en vue de cette orientation nécessaire ? D'après le docteur Marcel Collet, il semble rationnel de les répartir en trois grandes catégories : 1° les sports individuels ; 2° les sports d'équipe ; 3° les sports à l'occasion desquels le mouvement physique met en jeu un appareil mécanique (aviron, cyclisme, par exemple).

e. CONCLUSIONS PRATIQUES DE L'EXAMEN MÉDICO-SPORTIF :

L'examen médico-sportif, encore appelé « *examen médico-physiologique* », a pour but de déterminer l'aptitude ou l'inaptitude des sujets à la pratique du sport. Quatre groupes sont prévus à cet effet, qui corres-

pondent aux possibilités et au classement des sujets examinés :

Groupe I (bons). – Sujets particulièrement robustes, autorisés à la pratique des sports en compétition et susceptibles d'être surclassés.

Groupe II (moyens). – Sujets pour lesquels la pratique de certains sports violents doit être proscrite. Pour ce groupe, le certificat médical d'aptitude aux sports devra comporter la liste des sports dont le praticien autorise la pratique en compétition.

Groupe III (à ménager). – Sujets faibles, au-dessous de la normale, à ménager ou à corriger (gymnastique corrective).

Dans ce groupe figurent :

Les insuffisances générales ou viscérales assez marquées (pour lesquelles les activités physiques et sportives autorisées pour les groupes I et II paraissent contre-indiquées) mais qui, néanmoins, sont susceptibles d'être améliorées par des efforts bien dosés ;

Certaines insuffisances respiratoires importantes accompagnées ou non de déformations thoraciques ;

Les insuffisances abdominales (hernies, faiblesses de la ligne blanche, cicatrices opératoires laissant une certaine déficience de la paroi, etc.) ;

Les insuffisances vertébrales, attitudes en cyphose, scoliose, lordose, réductibles et sans lésions, osseuses évolutives ;

Certaines anomalies discrètes des membres inférieurs (pieds plats non douloureux, genu valgum non évolutif, etc.)

Insuffisance musculaire généralisée liée à une poussée de croissance, à une convalescence ou à la puberté, etc.

Groupe IV (inaptes). – Sujets inaptes temporairement ou définitivement.

Les examens devront être renouvelés de telle sorte que les sujets soient toujours placés exactement dans le groupe correspondant à leurs possibilités réelles.

f. ÉDUCATION PHYSIQUE ET CONTRÔLE MÉDICAL SPORTIF :

Le contrôle médical sportif s'adressant le plus souvent à des jeunes gens d'âge mineur, est à même de déceler un certain nombre de déficiences morphologiques susceptibles d'être grandement améliorées par une éducation physique rationnelle.

Le médecin sportif attirera donc l'attention du sujet sur l'intérêt qu'il y aurait pour lui à suivre régulièrement des séances d'éducation physique. Le cas échéant, si un candidat au certificat médical d'aptitude présente de déficiences par trop importantes, le praticien posera comme une condition préalable à la délivrance de ce certificat l'assiduité à la pratique de l'éducation physique pendant un délai plus ou moins long. C'est ainsi que l'on pourra corriger chez des candidats athlètes des déformations corporelles – souvent choquantes – et éviter l'aggravation de certaines malformations vertébrales qui, non seule-

ment, donnent au sujet un aspect morphologique indigne d'un sportif, mais encore nuisent en quelque sorte à l'épanouissement que celui-ci pourrait tirer de la pratique des sports. Par exemple, il est incontestable que certaines déformations vertébrales qui pourraient être facilement corrigées par une gymnastique corrective convenable, troublent le régime respiratoire du sujet et le privent ainsi de son rendement sportif optimum.

L'organisme chargé de l'Éducation physique postscolaire à la Direction générale de l'Éducation physique et des Sports crée depuis quelques mois des « *Centres de rééducation physique* » ouverts gratuitement :

- a. Aux sujets d'âge mineur présentant des pathologies ou contre-indication à la pratique de l'activité physique ou sportive.

Pour tous renseignements complémentaires, il y a lieu de s'adresser au Service de la rééducation, deuxième bureau du Postscolaire, à la Direction générale de l'E.P.S.

VI. PRINCIPALES AFFECTIONS CONTRE-INDIQUANT LE SPORT DE COMPÉTITION.

Voici, à titre de documentation, une nomenclature des principales affections contre-indiquant le sport de compétition. Ses auteurs - les membres de la Commission médicale du Comité national des Sports - ont réparti les contre-indications dans les trois groupes suivants :

a. CONTRE-INDICATIONS ABSOLUES ET PERMANENTES (Groupe IV) :

- *Affections constitutionnelles* : hémophilie, diabète grave, leucémie, lymphadénie, cachexies.
- *Affections neuroendocriniennes* : troubles graves du système nerveux végétatif ou endocrinien (thyroïde en particulier) ; maladie de Basedow, même frustre.
- *Appareil cardio-vasculaire* : toute lésion cardiaque en évolution exprimée par un déséquilibre de l'hydraulique circulatoire.
- *Appareil digestif* : hernies de faiblesse ; ulcérations du tube digestif ; appendicite chronique ; affections aiguës de la vésicule ; lithiase biliaire.
- *Appareil génito-urinaire* : lésions tuberculeuses du testicule et de l'épididyme ; néphrites aiguës et chroniques ; albuminurie.
- *Appareil respiratoire* : crise d'asthme ; emphysème pulmonaire ; lésions de tuberculose évolutive ; antécédents pleurétiques.
- *Organes des sens* : otites aiguës ; suppurations de l'oreille ; troubles de l'équilibre ; vertiges.
- *Peau et muqueuses* : affections contagieuses ; lésions spécifiques.
- *Squelette et muscles* : affections graves et incurables des os et articulations ; pied bot ; myosite évolutive ; éventration.
- *Système nerveux* : épilepsie ; chorée ; tétanie ; paralysie ; débilité mentale.

b. CONTRE-INDICATIONS TEMPORAIRES (groupe IV)

- Toutes affections aiguës et leur convalescence, hernies de force, ectopies testiculaires (contre-indications disparaissant après la cure radicale) ; grossesse ; lactation.

C. CONTRE-INDICATIONS RELATIVES (groupe III)

Les tuberculoses ganglionnaires ; le rachitisme ; les déviations vertébrales d'attitude ; les lésions valvulaires bien compensées bénéficieront d'un exercice physique modéré, médicalement contrôlé, mais sans compétition.

Les mêmes auteurs ont donné, par ailleurs, les *indications pratiques* suivantes pour le contrôle de l'entraînement :

Un sportif en bonne condition physique :

A une tension artérielle légèrement au-dessous de la normale ; son cœur est augmenté de volume, ce qui, au repos détermine un ralentissement du pouls (*bradycardie*).

Son poids est constant, son caractère égal. Il fait de l'exercice avec plaisir et sans fatigue.

Un sportif fatigué présente :

- Une accélération du pouls au repos, avec tachycardie (accélération) d'effort persistante ;
- L'apparition de signes urinaires (urines chargées, fortes en couleur, déposant par refroidissement) ;
- Une baisse de tension artérielle ;
- Une variation du poids, des modifications du caractère ;
- De l'insomnie et de la fatigue matinale.

Ces signes doivent nécessiter l'examen médical et la mise au repos.

A noter que le gros cœur des sportifs n'est pas pathologique...

L'hypertrophie cardiaque liée à l'exercice est fonctionnelle et physiologique. Elle disparaît avec la cessation de l'exercice.

Ne pas confondre le cœur mou et dilaté du cardiopathe avec le cœur tonique et musclé du sportif.

☞ Les médecins non avertis des questions sportives, écrit le professeur Chaillat-Bert, ont catalogué pathologique l'augmentation physiologique du volume du cœur des sportifs entraînés. Cette erreur d'interprétation a été à l'origine de discussions souvent vives sur le « *cœur forcé* » au cours desquelles bon nombre de sottises, de faits mal interprétés, ou même totalement imaginaires, ont été présentés comme des vérités incontestables. Le « *cœur forcé* » partage avec quelques autres questions telles, par exemple, que l'alimentation végétarienne ou la nocivité du vin, le privilège de soulever des querelles qui tiennent plus des luttes religieuses que de la recherche scientifique de la vérité.

COMPTE RENDU MORAL DU COMITE LYONNAIS

Messieurs et Chers Camarades,

Il est particulièrement agréable à votre Secrétaire général de venir aujourd'hui vous présenter le compte rendu moral du Comité régional du Lyonnais.

Ma pensée, celle de vous tous, va d'abord à la mémoire de notre regretté Président, Alexandre Maspoli.

Ce nom, que nous évoquons aujourd'hui, cette âme vivante de notre sport, nous ne l'avons pas oublié, nous ne l'oublierons pas ; si la guerre et l'occupation ne nous ont point permis de lui rendre un hommage public, le sentiment de l'amitié qui nous avait lié, n'en reste pas moins vivace et sincère. Sa présence dans toutes nos manifestations, son allant, sa générosité, en avaient fait le bon ami de chacun et l'animateur de notre sport.

Je tiens, au nom de tous, à apporter à ce cher disparu l'hommage de notre entière reconnaissance.

Chaque année qui s'écoule fait naître des sujets d'études, des améliorations techniques, qui amènent parfois des modifications du programme annuel.

Au moment où nous allons amorcer celui de 1947, résumons dans une rapide analyse, la critique des faits qui se sont succédé pendant la saison écoulée.

Notre sport aura connu, pendant l'année 1946, dans la région lyonnaise, une recrudescence d'affiliations et de licenciés : 11 sociétés, englobant 100 pratiquants, sont venues se grouper sous la direction du Comité régional du Lyonnais. Tel est le bilan de l'année 1946.

Ces merveilleux résultats ont été acquis, grâce à la propagande active faite par notre regretté Président Alexandre Maspoli, au sein des Sociétés et des Fédérations de gymnastique. Inlassablement, pendant de nombreuses années, il poursuivait ce but.

Si, dans nos manifestations sportives, nous n'avons pas une assistance nombreuse, nous savons que ceux qui nous suivent dans notre action, savent comprendre la valeur de l'effort. D'ailleurs, notre public commence à s'accroître. C'est à nous de savoir l'intéresser et le conserver.

Mais s'il est agréable de voir se grouper autour de nous un nombre imposant de pratiquants, il faut surtout amener les débutants à aimer notre sport. Pour cela, nous devons leur apprendre à travailler avec méthode et harmonie, leur donner l'occasion de voir travailler nos champions, de manière qu'ils puissent observer les différentes méthodes d'entraînement susceptibles d'améliorer l'exécution de leurs mouvements, en vue de leur perfectionnement. C'est là que commence l'ère des difficultés qu'il appartient surtout à vous d'aplanir.

Pour que nous ayons, avec des chances de succès, un recrutement sérieux et stable, il faut multiplier les rencontres inter-club et doter la saison de deux ou trois épreuves régionales et, ceci, sur diverses formules.

Le concours d'équipe est bien la meilleure solution ; il impose le groupement des athlètes,

les oblige à travailler en général sous la direction du meilleur, ce qui lui permet de corriger les imperfections individuelles dans l'exécution d'un mouvement, car dans une compétition en équipe, c'est la meilleure moyenne de chacun qui contribue à la victoire, et puis une bonne équipe entraîne, dans son sillage, les jeunes qui aspirent à en faire partie, ou à remplacer, un équipier indisponible. La société y gagnerait la bonne harmonie des sociétaires à l'entraînement, ce qui permettrait de créer un noyau solide pour développer la pratique de notre sport.

Cependant, à ces rencontres d'équipes, il y a un écueil, il n'est pas toujours facile de mettre sur pied une équipe homogène, comprenant un homme par catégorie et pour pallier à l'inconvénient qu'éprouvent les sociétés, qui ne disposent que d'éléments légers ou lourds, ne pourrait-on pas établir un barème judicieux d'handicap qui arrangerait ces anomalies, en permettant à tous d'y participer équitablement ?

Faites confiance, chers amis, au Comité régional qui, jusqu'à présent, malgré de nombreuses difficultés morales et financières, s'est efforcé de satisfaire vos intérêts sportifs ; il ne peut que continuer dans cette voie. Groupez-vous, travaillez avec cœur dans les manifestations sportives où vous vous produisez. Faites ressortir la valeur physique de la pratique des poids et haltères, vos dirigeants encouragés par votre bonne tenue feront l'impossible pour développer des démonstrations amicales et le résultat ne se fera pas attendre.

Le Palmarès de 1945-1946, s'il n'a pas l'ampleur des précédents, a eu au moins celui de la propagande et de la démonstration. En dehors des épreuves officielles, une saine émulation s'est faite sentir sur les effectifs de 2^e plan, qui suivent la trace de leurs aînés, gravissent lentement, mais sûrement, les marches du succès. L'année aura été surtout une année préparatoire, car nous avons fait, chaque fois que cela nous fut sollicité, des démonstrations haltérophiles avec nos meilleurs éléments.

Voici les résultats techniques :

14 novembre 1945 – *Premier pas haltérophile*. – Cette épreuve qui est en somme, réservée aux débutants, est une épreuve nationale. Le Comité du Lyonnais avait groupé 15 concurrents répartis dans 5 sociétés, ce fut un beau succès et nous eûmes le plaisir de voir au Palmarès dans la catégorie coq, la première place enlevée par notre espoir Tripiet, de Roanne.

Le 9 décembre 1945 – *Prix d'encouragement*. – 10 concurrents y ont pris part.

Au *Championnat de France, Duverger*, des Sapeurs-Pompiers de Lyon, se classe 4^e ; nous lui présentons ici toutes nos félicitations et j'ose croire que l'année prochaine il fera beaucoup mieux, car nous connaissons toutes ses possibilités.

Championnats par équipes. – 8 sociétés y prennent part. En voici le classement :

1. A.S. Sapeurs-Pompiers de Lyon : 14 pts.
2. La Française de Lyon : 13 pts.
3. A.S. Police Lyonnaise : 10 pts.
4. Gauloise de Vaise : 10 pts.
5. Union Mâconnaise : 10 pts.
6. Moto-Club de Villefranche : 10 pts.
7. Amical Laïque Roanne : 8 pts.
8. Française de Lyon (II) : 7 pts.

Championnat du Lyonnais (1^{re} série). — Sont sortis champions du Lyonnais 1^{re} série, après une belle empoignade :

- *Poids plume* : Goyard, de la Gauloise de Vaise.
- *Poids légers* : Valtre, de la Française de Lyon.
- *Poids moyens* : Verhle, de la Française de Lyon.
- *Toutes catégories* : Duverger, Sapeurs-Pompiers de Lyon.

Championnat du Lyonnais, (2^e série). — Réservé aux débutants :

- *Poids plume* : Arthaud, Française de Lyon.
- *Poids légers* : Travailleux, Française de Lyon.
- *Poids moyens* : Meunier, Sapeurs-Pompiers de Lyon.
- *Poids mi-lourd* : Bonnerue, Moto-Club de Villefranche.

Coupe de France Alexandre Maspoli. — Enfin, pour terminer, le Comité du Lyonnais a pris part à la Coupe de France, dont l'enjeu est le superbe challenge *Erackless* de notre cher Président disparu, le Comité avait mis sur pied l'équipe suivante :

- *Poids coq* : Tripier, de Roanne.
- *Poids plume* : Goyard, de la Gauloise.
- *Poids léger* : Valtre, de la Française.
- *Poids moyen* : Verhle, de la Française.
- *Poids mi-lourd* : Duverger, des Sapeurs-Pompiers.
- *Poids lourd* : Roux, de la Française.

C'est grâce à cette équipe que nous avons battu l'équipe du Comité de Provence : Lyonnais, 1.515 kg ; Provence, 1.212 kg 500.

A signaler la belle tenue de Duverger.

A la suite de cette victoire, le Lyonnais a rencontré l'équipe du Comité du Languedoc. En voici le résultat :

- Languedoc : 1.792 kg 500 ; Lyonnais : 1.552 kg 500.

Cette rencontre était arbitrée par le Secrétaire général Jean Dame, qui a tenu à féliciter, après la rencontre, l'équipe du Lyonnais pour sa belle performance, qui est de 37 kg 500 supérieure à celle de la rencontre contre la Provence.

Voilà, Messieurs et Chers Camardes, le travail accompli par le Bureau sortant. Je me suis borné à donner aussi réduits que possible, les résultats que votre travail et votre volonté avaient accomplis. Je vous remercie de m'avoir rendu la tâche agréable et je souhaite pour 1947 de plus belles espérances.

Je donne, à mon camarade trésorier Levet, la parole pour nous exposer la question financière.

Le Secrétaire général,
Roger GOURHAND.

RÈGLEMENT DU CRITÉRIUM NATIONAL 1945-46

Le Critérium National est réservé aux athlètes amateurs de nationalité française.

Est amateur, toute personne qui n'a jamais pris part à un concours ou à une réunion ouvert à tous venants, ni concouru pour un prix en espèces.

Conditions d'engagement. — Des éliminatoires seront disputés dans chaque région ou société, entre les athlètes licenciés de la F.F.P.H. de l'année 1946-47 n'ayant jamais participé à un Championnat de France.

Les résultats des performances accomplies par les concurrents seront transmis, avec l'indication du numéro de leur licence ainsi que de leur poids de corps à la Fédération Française de Poids et Haltères, 35, rue Tronchet, à Paris, par les soins des Comités régionaux. Ils devront mentionner l'heure et le lieu de l'épreuve et être signés par le ou les arbitres.

Tout athlète ayant été classé 1^{er} dans un précédent Critérium ne pourra plus prendre part à cette épreuve. Toutefois, il sera autorisé à concourir dans une catégorie supérieure à celle déjà gagnée s'il accuse sur la bascule le poids de corps nécessaire pour cette nouvelle catégorie.

Le Conseil de la Fédération retiendra, pour prendre part à l'épreuve finale qui aura lieu le dimanche 23 février 1947, à Paris, les quatre premiers pour toute la France de chaque catégorie.

Mouvements imposés : 1. Arraché à deux bras. - 2. Développé à deux bras. - 3. Épaulé et jeté à deux bras.

Éliminatoires. — Les éliminatoires du Critérium sont fixées pour toute la France au Dimanche 26 janvier 1947. La clôture des engagements est fixée irrévocablement au 3 février. Il ne sera pas tenu compte des résultats qui parviendront après cette date.

Les mineurs participant au Critérium devront avoir 18 ans révolus et ne seront admis à concourir que s'ils sont munis d'un certificat donnant la date de leur naissance et signé de leurs parents ou tuteurs et s'ils sont en possession du certificat médical d'aptitude aux sports.

Les athlètes qui ne satisfont pas à ces conditions, ainsi que ceux qui, dans l'épreuve finale ne réaliseront pas des performances suffisantes ne seront, en aucun cas, indemnisés, ni remboursés de leurs frais de voyage.

Frais de déplacement. — La Fédération prendra à sa charge les frais de déplacement des concurrents de la finale nationale dans les conditions suivantes : 1^o Elle les couvrira du prix de leur voyage aller et retour en 3^e classe ; 2^o elle leur allouera une somme forfaitaire à titre d'indemnité de nourriture et de logement.

Catégorie des concurrents :

- *Poids coqs*, jusqu'à 56 kg.
- *Poids plumes*, de 56 à 60 kg.
- *Poids légers*, de 60 à 67 kg 500.
- *Poids moyens*, de 67 kg 500 à 75 kg.
- *Poids mi-lourds*, de 75 à 82 kg 500.
- *Poids lourds*, au-dessus de 82 kg 500.

Nombre d'essais. — Chaque concurrent aura droit à trois essais pour chaque exercice imposé (et non pour chaque barre essayée).

La progression entre les essais ne pourra être inférieure à 5 kg, sauf pour le dernier où elle pourra être de 2 kg 500 seulement.

Pesage. — La formalité du pesage aura lieu le jour même de l'épreuve, à 10 heures du matin. Tout concurrent ne répondant pas à l'appel de son nom ne pourra participer à l'épreuve.

Matériel. — Le Comité d'organisation assurera un matériel de barres qui, seul, pourra être utilisé au cours du Critérium.

Pénalités. — Sera disqualifié de la F.F.P.H. et ne pourra plus prendre part aux épreuves organisées sous ses règlements tout athlète régulièrement inscrit et qui, pour une cause non justifiable ne se présenterait pas au Critérium ; tout concurrent abandonnant le concours pour protester contre une décision de l'arbitre ou formulant une réclamation à haute voix et discutant en public les décisions de l'arbitre.

Réclamations. — Lorsqu'un concurrent se suppose en droit de réclamer, il devra faire sa réclamation par écrit au président de la F.F.P.H. qui tranchera, avec l'arbitre et les membres du Conseil de la F.F.P.H., la réclamation séance tenante.

Responsabilités. — La Fédération Française de Poids et Haltères décline toute responsabilité quant aux accidents qui pourraient survenir au cours du Critérium.

FRANCE - AUTRICHE

Le match France-Autriche doit avoir lieu, à Vienne, le 24 janvier 1947.

Une sélection dans certaines catégories, aura lieu le dimanche 12 janvier, à la S.A.M. Les intéressés seront prévenus par lettre, suivant les décisions du prochain Conseil.

D'ores et déjà les poids plumes Baril, Héral ; les poids légers Bugnicourt et R. Duverger ; les poids moyens Herbaux et Firmin ; les poids lourds Hamel, Chaput, Roullier et Perquin peuvent se préparer.

Pour les dirigeants et athlètes désirant des photographies concernant le Championnat du monde de force qui s'est déroulé à Chaillot, s'adresser à Arax, 31, boulevard Raspail.

L'HALTÉROPHILE MODERNE

1^{re} ANNÉE. - N° 9

*Organe officiel mensuel
Paraissant le 1^{er} de*

— CHAQUE MOIS —

**DIRECTION — RÉDACTION
ADMINISTRATION**

9, av. des Gobelins, PARIS — V^e
Téléphone : Port-Royal. 16-17

**Abonnement : 120 Fr.
100 Fr. pour les Clubs affiliés**

Chèques Postaux Paris 1304-82.

*Les abonnements partent du 1^{er}
de chaque mois*